



Quelles retombées économiques des stations pyrénéennes de ski alpin ?

Solène Albert

► To cite this version:

Solène Albert. Quelles retombées économiques des stations pyrénéennes de ski alpin ?. Architecture, aménagement de l'espace. Université de Perpignan, 2023. Français. NNT : 2023PERP0041 . tel-04483278

HAL Id: tel-04483278

<https://theses.hal.science/tel-04483278>

Submitted on 29 Feb 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

THÈSE

Pour obtenir le grade de
Docteur

Délivré par
UNIVERSITE DE PERPIGNAN VIA DOMITIA

Préparée au sein de l'école doctorale Inter-Med ED 544
Et de l'unité de recherche

Spécialité : aménagement

Présentée par
Solène ALBERT

QUELLES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES DES STATIONS PYRÉNÉENNES DE SKI ALPIN ?

Soutenue le 15 décembre 2023 devant le jury composé de

Madame Sylvie CLARIMONT

Professeure de géographie, Université de Pau et des Pays de l'Adour, laboratoire
TREE UMR 6031, Présidente

Madame Emmanuelle GEORGE

Chercheure en économie du tourisme, INRAE Grenoble, laboratoire LESSEM, Pré-
rapporteuse 1

Monsieur Pierre DERIOZ

Maître de conférences en géographie, Université d'Avignon, laboratoire UMR D228
ESPACE-DEV, Pré-rapporteur 2

Madame Olga GONCALVES

Maître de conférences en sciences de gestion, Université de Perpignan Via Domitia,
laboratoire MRM, Examinatrice

Monsieur Sauveur GIANNONI

Maître de conférences en sciences économiques, Université de Corse, UCPP-UMR
LISA CNRS 6240, Examineur

Monsieur Nicolas PEYPOCH

Professeur des universités, Université de Perpignan Via Domitia, laboratoire
CRESEM, Directeur de thèse

Monsieur Vincent VLÈS

Professeur émérite des universités, Université Toulouse Jean Jaurès, laboratoire
CERTOP UMR 5044, CNR, co-directeur de thèse

Remerciements

Je remercie tout d'abord mes deux directeurs de thèse, Nicolas Peypoch et Vincent Vlès. Nos temps de travail et échanges ont toujours été efficaces et constructifs. Je les remercie pour leur accompagnement dans cette thèse, à la fois dans le fond du sujet, mais également pour les encouragements qui m'ont été nécessaires dans les moments de doute. Je suis consciente d'avoir bénéficié d'un co-encadrement idéal, avec deux directeurs de thèse complémentaires. Je remercie Nicolas Peypoch pour son aide précieuse sur les aspects économiques de ma thèse, qui ne relèvent pas de mon domaine de prédilection. A l'origine de ce sujet de recherche, Vincent Vlès suit mon parcours et mes travaux en lien avec les stations de ski depuis mes études de master. Je le remercie de m'avoir proposé de mener ce projet de recherche et d'avoir été d'une aide considérable et d'une réactivité assez exceptionnelle pendant ces trois ans.

Je tiens à remercier ensuite les membres du jury d'avoir pris du temps pour lire mon travail et l'évaluer : Sylvie Clarimont, Professeure de géographie à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, Emmanuelle George, Chercheure en économie du tourisme à L'INRAE de Grenoble, Olga Goncalves, Enseignante-chercheure en sciences de gestion à l'Université de Perpignan, Pierre Dérioz, Maître de conférence en géographie à l'Université d'Avignon, et Sauveur Giannoni, Maître de conférence en sciences économiques à l'Université de Corse.

Bien que certains l'aient déjà été, je souhaite remercier les trois membres de mon comité de suivi individuel : Emmanuelle George, Olga Goncalves, ainsi que David Giband, Professeur d'urbanisme et d'aménagement à l'Université de Perpignan. Je les remercie pour avoir suivi mon travail pendant les trois années de doctorat. Leurs remarques ont toujours été constructives et m'ont permis d'avoir un autre regard sur cette recherche.

Je remercie de nouveau Sauveur Giannoni pour le temps qu'il a passé à traiter et analysé avec moi les données recueillies. Sans son aide et sa maîtrise de la méthode économique que j'ai utilisée, les résultats de ce travail n'auraient pas été trouvés.

J'adresse ensuite mes remerciements aux acteurs territoriaux qui ont pris du temps pour répondre à mes questions et me parler de leur territoire et de leur station. Je remercie en particulier le directeur du stade de neige d'Hautacam, ainsi que les responsables de la communication pour les stations d'Ax-3-Domains et de Saint-Lary. Ils m'ont permis de récolter des données indispensables pour cette recherche.

Ce travail a bénéficié d'un financement de la Région Occitanie. J'ai conscience que ce soutien financier m'a permis de mener ce doctorat dans de bonnes conditions.

Pour finir, je remercie tous ceux qui ont contribué indirectement au bon déroulement de ce travail. Ma famille et mes proches ont été d'un grand soutien tout au long de ces trois années. Leurs encouragements ont été nécessaires dans les moments de doute.

Sommaire

Remerciements	2
Sommaire	3
Introduction générale.....	4
Partie 1 : Les retombées économiques des stations, un impensé scientifique.....	8
Chapitre 1 : « Station de ski » : un phénomène récent et très diversifié	9
Chapitre 2 : Mesurer les retombées économiques : des méthodes à construire	22
Chapitre 3 : Stations dans leur territoire : les limites spatiales des retombées et de l'attractivité	49
Partie 2 : Des stations de type très varié aux apports économiques incertains.....	68
Chapitre 1 : Analyse comparative des trois stations et du stade de neige de l'échantillon : des résultats empiriques qui viennent conforter les éléments théoriques.....	69
Chapitre 2 : L'application de deux méthodes économiques : la méthode d'estimation par la régression et le modèle du multiplicateur keynésien.....	104
Chapitre 3 : Vers une reconfiguration territoriale où la station de ski est partie prenante d'un système (territorial)	116
Conclusion générale	126
Annexe 1 : Liste des acteurs territoriaux rencontrés	129
Annexe 2 : Codes NAF	130
Bibliographie	133
Tableaux	143
Figures	144
Cartes.....	146
Sigles et abréviations.....	147
Table des matières	148
Résumés	151

Introduction générale

Depuis leur création, les stations de ski alpin françaises ont connu de nombreuses évolutions et mutations, qui invitent à interroger tant leurs gestionnaires sur les investissements à réaliser, que les pouvoirs publics sur l'impact de ces espaces sur leur territoire. La France compte aujourd'hui environ 350 stations, réparties sur 6 massifs : les Alpes du Nord, les Alpes du Sud, les Pyrénées, les Vosges, le Jura et le Massif central (Assemblée nationale, 2022). Les difficultés rencontrées par ces stations, qu'elles soient internes ou externes à leur fonctionnement, ne sont pas récentes. Elles imposent aux gestionnaires des choix nécessaires quant aux évolutions, ou trajectoires¹ possibles pour les années à venir. La fermeture de bon nombre d'entre elles en est pour preuve. Depuis les années 1950, environ 186 domaines skiables alpins ont définitivement cessé d'être exploités (Métral, 2021). Dans ce contexte, il est essentiel de comprendre le poids économique des stations. D'un point de vue scientifique, il y a une méconnaissance et un manque de travaux sur la dimension économique des stations de ski alpin. Pourtant, les statistiques sur les investissements dans les domaines skiables et les équipements de remontées mécaniques, ou encore sur les taux de fréquentations, les flux touristiques et les taux de remplissage des lits en et hors saison sont nombreuses. Ces statistiques sont réalisées par des bureaux d'étude ou des regroupements professionnels. Ils font des enquêtes dont ils divulguent parfois publiquement les résultats, ou bien ils les livrent directement à leurs clients. G2A Consulting est un cabinet d'études spécialisé sur le marché montagne. D'autres bureaux d'études et regroupements professionnels produisent des statistiques sur les stations de ski : Domaines skiables de France (DSF), CoManaging, Montagne Leaders, ou encore l'Association nationale des maires des stations de montagne avec leur Observatoire des stations de montagne (OSM). Ces statistiques n'apportent pas de connaissance sur les retombées économiques des stations de ski pour les territoires concernés. C'est là qu'intervient cette recherche.

Financée par la Région Occitanie, cette recherche en aménagement du territoire est au cœur des préoccupations des politiques publiques. Le « *Plan montagnes d'Occitanie, terres de vie 2018-2025* » en est une illustration. Élaboré autour de 8 axes stratégiques et 40 mesures opérationnelles, ce plan d'action vise à mobiliser l'ensemble des acteurs de la montagne pour aboutir à un projet de développement durable. Différents domaines sont concernés : la vie culturelle, la formation, l'artisanat, le tourisme, ou encore l'innovation. Concrètement, et en lien avec cette recherche, des actions ciblent la structuration et la diversification de l'offre d'activités touristiques, l'expérimentation des modèles de stations de demain, le soutien de l'emploi des saisonniers, ou encore la mise en place de « *modes de gouvernance² des stations vertueux et intégrés* » (Région Occitanie, 2018, p.119). Le financement de cette thèse par la Région Occitanie témoigne de l'importance qu'elle accorde aux stations de ski, et à plus large échelle au développement et à l'avenir des territoires de montagne. À l'échelle du massif pyrénéen, en Occitanie, 27 stations de ski alpin sont réparties entre les départements des Hautes-Pyrénées, de la Haute-Garonne, de l'Ariège, de l'Aude et des Pyrénées-Orientales. L'État porte également des problématiques inhérentes au tourisme en montagne au cœur de ses

¹ La notion de *trajectoire*, qui sera employée à plusieurs reprises dans ce document, est entendue comme les dynamiques et processus d'évolutions des territoires, en l'occurrence ici plus particulièrement des stations de sports d'hiver. Une trajectoire peut être assimilée à un cheminement, ou aux orientations des dynamiques territoriales (Marcelpoil, 2008). Ces dynamiques d'évolutions peuvent être passées et/ou futures (Vlès, 2015).

² La *gouvernance*, au sens de *gouvernance territoriale*, correspond à « *un processus complexe de coordination des acteurs – institutionnels et non institutionnels –*, déployé à l'échelle locale et porteur de dynamiques de « *construction de la territorialité et d'appropriation des ressources* » » (Leloup et al., 2015).

préoccupations, notamment au travers du plan « Avenir Montagnes » lancé en 2021 par Jean Castex, alors Premier ministre. En déclinant 14 mesures clés, le gouvernement a souhaité accompagner les territoires de montagne, notamment suite à la crise COVID-19 qui a lourdement impacté le développement de leur activité touristique. Les remontées mécaniques ont été fermées du 5 décembre 2020 jusqu'au 18 mai 2021, mettant donc en difficulté la saison hivernale. Le sujet traité dans cette recherche est donc d'actualité, même s'il est loin d'être nouveau. En effet, déjà en 1984, le géographe Jean-Paul Guérin notait que « *la rentabilité économique [des stations] [...] n'a jamais été prouvée* » (Guérin, 1984). Il n'en demeure pas moins que la problématique des retombées économiques est essentielle à prendre en compte dans les réflexions en termes d'aménagement pour les territoires de montagne.

Depuis l'existence des stations de ski alpin, les recherches en géographie (Knafou, Guérin, Bourdeau), en aménagement de l'espace (Vlès, Hatt, François), en urbanisme et en architecture (Lyon-Caen), se sont très largement penchées sur les différentes problématiques auxquelles elles sont confrontées. De nombreuses disciplines s'y sont peu à peu intéressées, plus récemment le marketing-management (Frochot), l'histoire (Hagimont), ou encore les sciences économiques (George-Marcelpoil). Dès les années 1950, les géographes se penchent sur la place qu'occupe le tourisme au sein des territoires de montagne. Germaine Veyret considérait alors le tourisme comme une activité nécessaire aux territoires de montagne, en permettant un redressement économique ou encore démographique (Veyret, 1956). À cette époque, il semble s'agir de tenter de définir la montagne, où le tourisme s'y installe pour devenir incontournable. Plus tard, le géographe Philippe Bourdeau oriente ses recherches vers les sports de nature en montagne. Il s'intéresse notamment aux évolutions dans les pratiques touristiques et climatiques, qui viennent questionner ce qu'il qualifie « d'après-tourisme » (Bourdeau, 2009). Dans les domaines de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire, de nombreux chercheurs ont mené des travaux sur les stations de ski. Depuis les années 1988, Vincent Vlès s'intéresse à l'aménagement de la montagne au travers des stations, analysant plus précisément les mutations socio-spatiales de ces sites touristiques (Clarimont, Vlès, 2009, Vlès, 2010, 2012, 2019). Les travaux d'Emmanuelle Georges-Marcelpoil (2001, 2007, 2008), en aménagement, font référence, en questionnant les trajectoires d'adaptation des stations et en développant la notion d'*ancrage*, qui sera d'ailleurs discutée dans ce travail. Toujours dans cette même discipline, Hugues François (2007) s'intéresse aux rapports qu'entretiennent les stations avec le territoire sur lequel elles sont situées, alors qu'Emeline Hatt pose davantage la question de la requalification des stations face à leur vieillissement. En management du tourisme et sciences de gestion, de nombreux travaux, représentés notamment par Laurent Botti, Nicolas Peypoch ou encore Olga Goncalves, s'intéressent à la performance des destinations touristiques. Portées à l'étude, les stations de ski sont alors considérées comme des destinations touristiques dont la performance est contestée pour répondre à des enjeux concurrentiels inévitables. Des historiens se sont également intéressés aux stations de ski. On retient notamment les travaux de Steve Hagimont qui font référence (Hagimont, 2017).

Bien qu'il ne soit pas exhaustif, ce bref panorama des recherches faites sur les stations de ski prouve que c'est un objet d'étude largement exploré, à la croisée de plusieurs champs disciplinaires. Toutes ces recherches représentent d'ailleurs un socle riche et indispensable à ce travail. Il ne s'agit donc pas de redire ce qui a déjà été dit, mais bien de solliciter les connaissances acquises et les idées développées pour servir la recherche. Il apparaît assez rapidement de cet état des lieux que peu de travaux examinent la dimension économique des stations de ski, alors même que le tourisme est souvent décrit comme étant un levier

économique indispensable à ce jour pour les territoires de montagne. Les nombreuses statistiques produites par les bureaux d'études détaillent les dépenses des visiteurs, les stratégies tarifaires des opérateurs de remontées mécaniques, ou encore les recettes des domaines skiables. Dans la recherche scientifique, aucun travail n'a, semble-t-il, été mené dans ce sens. C'est dans ce contexte que l'on propose une méthodologie qui permette de mesurer les retombées économiques liées à l'activité touristique dans les stations de ski alpin. Il s'agit de pouvoir mettre une place une méthode pouvant être appropriée par les collectivités territoriales³ pour éclairer leurs choix et positionnements dans leurs projets d'aménagement. C'est principalement d'un point de vue méthodologique que ce travail tend à alimenter les pistes de réflexion et de développement stratégique des politiques publiques en matière d'aménagement des territoires de montagne. On situe cette méthodologie comme un outil permettant d'apporter des éclairages sur l'aménagement des territoires de montagne où sont situées des stations de ski alpin.

Dans un objectif de définir la place et l'impact de l'activité touristique liés aux stations de ski des territoires de montagne, la méthodologie générale consiste à mesurer les retombées économiques qui découlent de ces stations. Pour ce faire, il faut d'abord définir l'échelle territoriale au sein de laquelle cette mesure va être effectuée, avant de sélectionner les terrains d'étude. Le choix est fait de retenir l'intercommunalité comme échelle spatiale de référence. Bien que ce choix soit discutable, il semble être le plus pertinent dans le cadre de cette recherche. L'intercommunalité est délimitée dans l'espace et a donc un périmètre géographique précis, ainsi la méthode développée pourra éventuellement être mise en place sur d'autres territoires. En ce qui concerne les terrains d'étude, six sont retenus. Ce travail étant financé par la région Occitanie, il convenait de choisir des territoires qui soient situés au sein du périmètre régional. Le choix des stations est fait selon trois principaux critères : le nombre de journées ski réalisé, le type de la station (« station de ski »⁴ ou « stade de neige »⁵), et enfin l'histoire de la station (site historique ou station récente). Afin de disposer d'un cas d'étude par département de la région Occitanie, les stations de Hautacam, Saint-Lary, Luchon-Superbagnères, Ax-3-Domains, Camurac et du Puigmal sont retenues dans l'échantillon. Par manque de données pour Luchon-Superbagnères et le Puigmal, aucun résultat n'a pu (ou souhaité) être fourni par ces deux sites.

Il convient de noter dès l'introduction un point important sur le positionnement de ce travail, dont la méthodologie touche au domaine de l'économie. Tout d'abord, c'est un choix de questionner les stations de ski alpin sous cet angle et non sous un autre. Les raisons de ce choix seront développées dans le travail. Une seule thèse n'aurait pas suffi pour aborder également les aspects sociaux ou environnementaux par exemple. Néanmoins, ils ne sont pas oubliés, mais c'est volontairement qu'ils ne sont pas développés. D'autres travaux scientifiques s'y intéressent ; l'objectif n'étant pas de redire ce qui a été dit par d'autres chercheurs. On évoquera parfois certaines problématiques sociales et/ou environnementales, mais principalement en redirigeant vers les auteurs qui ont déjà travaillé dessus.

Dans une première partie, on va définir les concepts clés qui sont l'objet même de cette recherche, à savoir la station et le stade de neige. On appréhendera l'aménagement et le contexte

³ Pour les « collectivités territoriales », on se réfère ici à l'alinéa 1^{er} de l'article 72 de la constitution : « *Les collectivités territoriales de la République sont les communes, les départements, les régions, les collectivités à statut particulier et les collectivités d'outre-mer régies par l'article 74* » (source : Légifrance).

⁴ La « station de ski » sera définie dans le développement du travail (pages 9 et suivantes).

⁵ Le « stade de neige » sera défini dans le développement du travail (ibid.).

des stations, notamment au travers des contraintes qui pèsent sur leur fonctionnement et leur avenir. On verra que la dimension économique liée aux stations est très peu étudiée dans le domaine scientifique, alors que les études et statistiques à ce sujet ne manquent pas. Cela amènera à l'analyse des études et travaux existants sur la mesure des retombées économiques, dans le but d'élaborer une méthodologie propre à cette recherche. La seconde partie du travail sera consacrée à l'application de cette méthodologie sur les terrains d'étude retenus. Les résultats seront ensuite analysés et discutés.

Partie 1 : Les retombées économiques des stations, un impensé scientifique

Chapitre 1

« Station de ski » : un phénomène récent et très diversifié

Chapitre 2

Mesurer les retombées économiques : des méthodes à
construire

Chapitre 3

Stations dans leur territoire : les limites spatiales des
retombées et de leur attractivité

Chapitre 1 : « Station de ski » : un phénomène récent et très diversifié

1. Des situations et des devenir variés

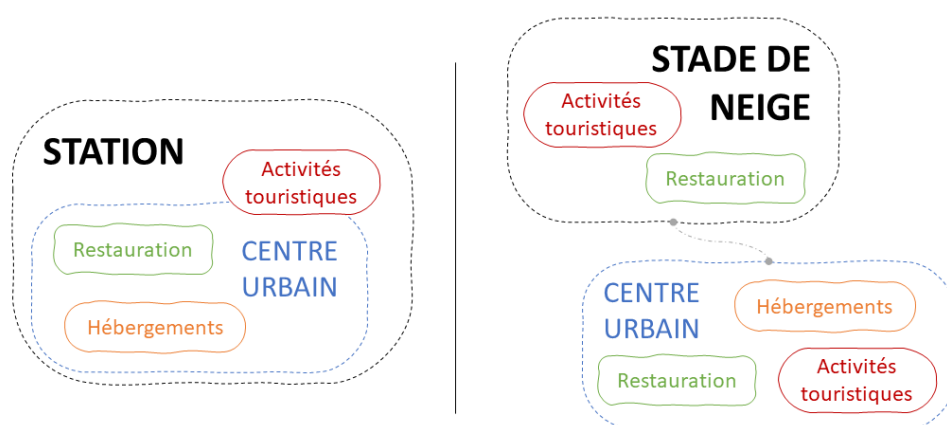
La compréhension des problématiques inhérentes à cette recherche nécessite d'emblée une clarification de ce qu'est la station, comme notion clé de ce travail. Le terme vient du latin *stare*, *statio*, qui signifie se tenir debout, s'arrêter. La station est alors le lieu où s'arrête le voyageur (Vlès, 1996 ; Équipe MIT, 2005). En ce sens, cet espace doit disposer d'hébergements et de services pour accueillir ces visiteurs qui viennent à la journée - dans ce cas ils sont considérés comme des excursionnistes - ou bien en séjour - dans ce cas ils sont touristes (OMT, 2010). Il s'agit donc bien du lieu de stationnement des visiteurs (Vlès, Escadafal, 2001). La station, au sens de station de sports d'hiver ou station de ski, peut être appréhendée comme un organisme complexe où convergent à la fois un site, une clientèle, des équipements et une collectivité locale (Préau, 1968, Knafou, 1978). Elle se caractérise plus particulièrement par la présence d'hébergements pour permettre le séjour des touristes, ainsi que d'un domaine skiable pour la pratique d'activités de loisirs (Bonnemains, 2015). Appréhendée sous l'angle de l'aménagement du territoire, la station « *contribue à polariser l'urbanisation et à induire un développement économique* ». D'un point de vue économique, elle « *offre un système territorial de production et de distribution de biens et de services* », et au niveau social et culturel, elle « *offre des activités de loisir fondées sur une mise en valeur de ressources naturelles (rivages de mer, montagne, eaux thermales, espaces agro-sylvo-pastoraux, patrimoines culturels), ou sur l'enrichissement personnel (de l'esprit, du corps)* » (Vlès, 1996, p.16). Dans ce sens, la station est un lieu que l'on peut qualifier « urbanisé », puisqu'elle dispose d'infrastructures, de bâtiments et d'équipements nécessaires à la structuration d'activités touristiques (Vlès, 2006). De plus, il peut s'agir d'un lieu où vit une population locale, mais pas nécessairement. Dans cette recherche, au-delà de définir la station comme un lieu délimité dans l'espace, on l'appréhende comme un système⁶ territorial et touristique où s'articulent et interagissent de multiples composantes. Bien évidemment, on y trouve le visiteur (touriste ou excursionniste) sans qui ce système n'existerait pas. La population locale joue un rôle déterminant puisqu'elle permet de faire vivre ce système, notamment en participant directement ou indirectement à son fonctionnement. Effectivement, c'est cette population qui tient les commerces, restaurants, hôtels ou encore activités récréatives nécessaires à la venue des visiteurs. Il convient également de préciser que cette recherche s'intéresse aux stations de ski alpin⁷. Finalement, l'appréhension du concept de station nécessite de faire la distinction avec celui de stade de neige. Alors que la station est aménagée de manière à accueillir des visiteurs en séjour, le stade de neige est fréquenté sur une journée ou une demi-journée (Bourdeau, 2008). Dans cette optique, il peut disposer des équipements et infrastructures nécessaires aux activités touristiques, mais ne bénéficie pas d'hébergements pour recevoir des visiteurs en séjour. Une définition de la géographe Germaine Veyret va dans ce sens : « *Le stade de neige est une affaire de remontées*

⁶ Le terme « système » peut avoir plusieurs définitions selon la manière dont il est utilisé. Quand on regarde ce qui est dit du tourisme, on peut retrouver une définition qui semble adaptable à un « système », à savoir que c'est « *un tout [...], un corps composite, dont tous les éléments qui le constituent sont de même importance, quand bien même certains d'entre eux seraient immergés, autrement dit non évidents aux yeux ou à l'analyse du profane* » (Stock et al., 2020).

⁷ Nous retenons la définition suivante du ski alpin : « *Descente de pistes de neige préparées, à l'aide de skis et chaussures spéciales. Les pistes comportent une ou plusieurs traces matérialisées dans la neige, selon un fléchage indiquant au skieur le degré de difficulté pour lui assurer des conditions normales de sécurité, conformément à la définition de la Fédération sportive concernée et à la réglementation en vigueur* » (Vlès, 1996).

mécaniques légères, liée à des modes d'hébergement et de restauration modestes » (Veyret-Verner, 1971, p.42). Tout au long du travail, ces deux concepts clés seront mobilisés. D'une part, la station, qui représente le lieu où se concentrent a minima des activités touristiques, des hébergements et de la restauration. D'autre part, le stade de neige qui regroupe a minima des activités touristiques. Même si le stade de neige peut également accueillir des lieux de restauration, il se distingue bien de la station en ne bénéficiant pas d'hébergements, et donc, ne pouvant pas recevoir les visiteurs en séjour. Pour illustrer ces propos, on propose les schémas organisationnels de la figure 1. Ils permettent de se rendre compte des principales différences composantes que l'on retient comme définissant la station et le stade de neige.

Figure 1 : Schémas organisationnels de la station et du stade de neige



Source : élaboration de l'auteure, 2023

Ces schémas permettent également de mettre en avant une distinction importante entre la station et le stade de neige, qui se situe au niveau du centre urbain. On retient la définition de « centre urbain », comme « *un lieu géographique et un contenu social* » (Castells, 1969, p.84), où se concentrent des activités (de loisirs, de services, etc.) et est notamment caractérisé par son accessibilité. Le centre urbain fait partie de la station, alors qu'il est bien souvent éloigné géographiquement du stade de neige. On postule ces éléments, bien qu'ils posent question. Est-ce que c'est bien le centre urbain qui fait partie de la station, ou la station qui fait partie du centre urbain ? On peut penser que c'est jouer sur les mots, et pourtant il semble bien y avoir une différence, notamment historiquement où parfois la station s'est implantée à partir d'un centre urbain préexistant, ou dans d'autres cas c'est le centre urbain qui est né à partir de la station. Dans la suite du travail, on précisera davantage les différents cas de distinction entre la station et le stade de neige, qui seront notamment illustrés par les sites retenus dans l'échantillon. À partir des définitions que l'on vient de donner, on emploiera parfois le mot « site » lorsque l'on évoque à la fois la station et le stade de neige.

2. De « l'or blanc » à la « neige empoisonnée »

2.1. La création et l'aménagement des stations de ski alpin

Créée par et pour le tourisme (Knafo, 2011), la station de ski alpin a été aménagée pour répondre aux besoins de cette nouvelle pratique touristique. L'époque des Trente glorieuses se caractérise par une diffusion sociale de la pratique du ski aux classes moyennes, jusqu'alors principalement réservée à la haute société. En France, le nombre de séjours aux sports d'hiver augmente de 8 % par an dans les années 1960 (Debarbieux, 1995). Rapidement, à cette même période, l'État porte une attention particulière à l'aménagement touristique de la montagne (Aventur, 1986). Dès les années 1960, ce qui est qualifié de « Plan neige » ou « doctrine neige » (François, 2007) avait pour but de « *déterminer un concept de stations d'altitude très fonctionnelles, au service du ski, fondées sur un urbanisme vertical, initier un partenariat unique auprès des collectivités et faire émerger une nouvelle génération de stations très performantes susceptibles d'attirer les devises étrangères* ». La dimension économique du tourisme est certaine, puisque l'État voit à travers cette activité « *une source non négligeable de devises et de rentrées fiscales, un poste important des exportations* » (Hatt, 2011, p.26). Les années suivantes ont été marquées par des aménagements et des équipements considérables en montagne. Ce territoire prend alors une réelle place sur la scène politique. La période électorale 1974-1977 en est pour preuve. De nombreux discours politiques ont été prononcés, à l'exemple de celui du Président de la République Valéry Giscard d'Estaing, en 1977, qui vise à présenter les orientations de la *Directive relative à l'aménagement et à la protection de la montagne* (Vlès, 1996, 2006). Plusieurs entités voient donc le jour à cette période, notamment la Commission interministérielle pour l'aménagement touristique de la montagne (CIAM), dont le but est de coordonner les huit ministères et secrétariats d'État concernés par l'aménagement touristique (Gerbaux, 1994). En 1964, le SEATM est créé. Il s'agit du service d'études pour l'aménagement touristique de la montagne, initié sous la double tutelle des ministères chargés du Tourisme et de l'Équipement (Merlin, 2008). Initialement, il avait une fonction d'études générales sur le tourisme hivernal et estival en montagne ; ce service était « *chargé d'effectuer une prospection générale et de répertorier les sites susceptibles d'être équipés* », ainsi que de « *faire la synthèse des propositions locales et de les soumettre à la Commission* », tout en s'assurant « *du respect des décisions prises par la Commission* » (Gerbaux, 1994). Dans les faits, le SEATM s'est vu attribuer « *une mission de pré étude des nouvelles stations de ski au service des collectivités locales et des promoteurs* ». Le CIAM était chargé de fixer ses orientations. Finalement, le SEATM a servi d'intermédiaire entre les promoteurs et les collectivités locales. C'est le SEATM qui a été le « fer de lance » de la politique du plan « Neige », qui, à partir des années 1960, a eu pour objectif de créer une vingtaine de stations nouvelles avec une capacité importante, pouvant aller de 20 000 à 30 000 lits (Merlin, 2008). Indirectement, ce plan « Neige » avait pour objectif de « *canaliser des flux touristiques de plusieurs millions de vacanciers, de capter le mouvement des affaires qu'ils induisent, de fonder le développement régional sur cette relance des activités économiques* » (Gerbaux, 1994). En 1977, la directive « montagne » (directive nationale sur la protection et l'aménagement de la montagne) a été préparée à la suite d'un discours du Président de l'époque Valéry Giscard d'Estaing, remettant en cause l'aménagement touristique intensif. Cette directive avait été précédée d'une instruction interministérielle sur l'aménagement des unités touristiques en

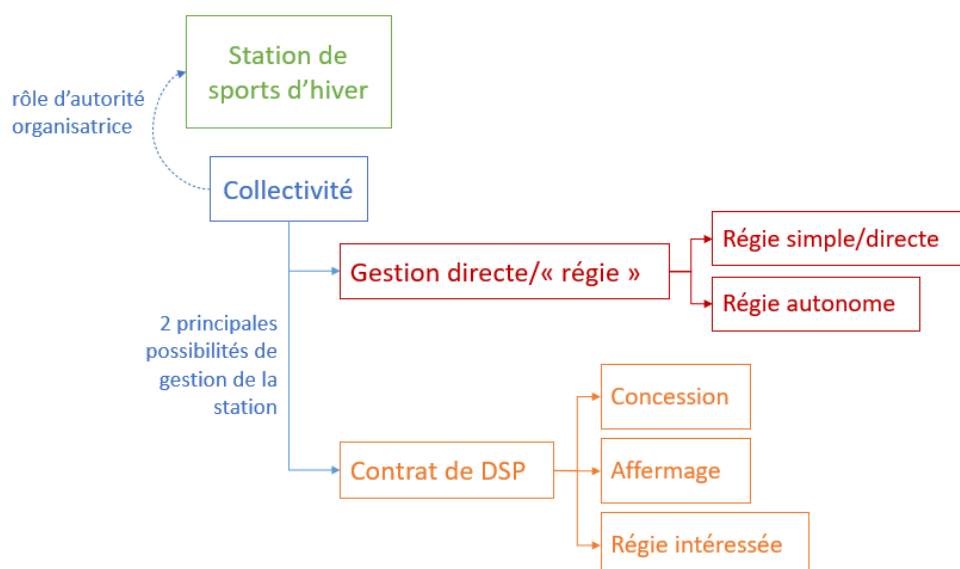
montagne⁸ (Aventur, 1986). Le 9 janvier 1985, la « loi pour la montagne » est publiée, ayant pour objectif de tendre vers un « *développement maîtrisé par les acteurs locaux* » de toutes les ressources inhérentes à ce territoire (Gerbaux, 1994, p.119). Cette loi repose sur deux articles majeurs développés dans son article premier : d'un côté, elle assure la maîtrise, par les montagnards eux-mêmes, d'un développement local fondé sur « *la mise en valeur optimale des potentialités locales [...] dans le respect de l'identité culturelle montagnarde* », tout en conciliant « *un développement spécifique* », en diversifiant des « *activités économiques et le développement des capacités d'accueil et de loisirs nécessaires à la promotion du tourisme, du thermalisme et du climatisme* » avec « *la protection des équilibres biologiques et écologiques, des sites et des paysages* » (Merlin, 2008). Ces premières mesures liées à l'aménagement de la montagne en France ont été prises bien après les autres pays occidentaux voisins bénéficiant également de territoires montagneux (Barruet *et al.*, 1984). À titre d'exemple, en Suisse comme en Autriche, la place symbolique qu'occupe la montagne a plus rapidement donné lieu à une législation spécifique qu'en France, à savoir dès les années 1950 (Guérin, 1984).

2.2. Des modes de gestion bien spécifiques aux stations

Les stations donnent lieu à un mode de gestion bien spécifique, et donc à un cadre juridique qui leur est propre. Avant toute chose, il convient de préciser que le développement qui suit s'intéresse à la gestion des stations de sports d'hiver. À ce jour, il ne semble exister aucune distinction particulière relative aux stades de neige, ni aux stations dites « de montagne ». Cela peut s'expliquer par le fait que les stations de sports d'hiver nécessitent un certain nombre d'équipements ou d'aménagements spécifiques qui requièrent une gestion. On explique les différentes possibilités de modes de gestion avec le schéma ci-dessous, qui est expliqué et argumenté en suivant.

⁸ Les « Unités touristiques nouvelles » font l'objet d'une procédure régie par la code de l'urbanisme, dont le but est de faciliter la construction d'équipements touristiques en zone de montagne. Selon l'acte II de la loi « montagne », une UTN est définie comme « *toute opération de développement touristique effectuée en zone de montagne et contribuant aux performances socio-économiques de l'espace montagnard* ». (Article L122-16 du code de l'urbanisme).

Figure 2 : Différents modes de gestion d'une station de sports d'hiver



Source : élaboration de l'auteure, 2023

Tout d'abord, et selon la Loi Montagne, les communes, dites supports des stations de sports d'hiver, ont le rôle d'autorité organisatrice en matière de pilotage de l'activité touristique (Goncalves, 2012). Même si le rôle de cette collectivité est alors clair, il convient d'être prudent et de s'adapter à chaque situation, et donc à chaque territoire.

Le développement touristique local est conditionné par les capacités qu'ont les municipalités à gérer les services et les équipements communaux utilisés par les touristes. Par ailleurs, la station peut être gérée de différentes manières. Le choix appartient alors uniquement aux collectivités territoriales concernées. De manière générale, deux choix s'offrent à elles : gérer elles-mêmes les services publics locaux - en gestion directe - ou bien en gestion indirecte ou déléguée par un prestataire privé. De plus, d'autres modes de gestion existent, à mi-chemin entre la gestion directe et la gestion déléguée ; notamment la gestion déléguée à un établissement public, ou encore le recours à une société publique locale (SPL).

Lorsque la collectivité assure elle-même la gestion du service par ses propres moyens (matériels, humains, financiers), il s'agit d'une gestion directe, appelée « régie ». Selon les articles L.2221 du Code général des collectivités territoriales, il convient de distinguer la régie simple ou régie directe, de la régie autonome. Dans la premier cas (régie simple ou directe), le service est fondu dans la collectivité. Ce procédé de gestion lui permet de conserver la maîtrise totale des décisions. Dans le cas de la régie autonome, le service public dispose d'une certaine autonomie financière et administrative. En d'autres termes, un budget autonome est établi - distinct de celui de la collectivité - et un conseil d'exploitation est créé, tout comme la nomination d'un directeur.

La collectivité peut choisir de déléguer le service public à un prestataire privé, lui permettant de confier la gestion d'un service public à un opérateur économique. On parle alors d'un contrat de délégation de service public (DSP). Dans ce cas, le risque financier lié à l'exploitation du

service est transféré à cet opérateur. Il existe trois principaux contrats de DSP : la concession, l'affermage, ou la régie intéressée. La concession de service public est un contrat dans lequel la collectivité locale charge une personne privée de réaliser les travaux du premier établissement des ouvrages nécessaires au service public. Ensuite, cette personne privée exploitera le service au moyen de ces ouvrages à ses risques et périls. Le contrat d'affermage permet à la collectivité de confier à une personne privée la gestion du service public en mettant à sa disposition les ouvrages nécessaires à l'exploitation du service, contre le versement d'une redevance. Enfin, la régie intéressée est un contrat par lequel une personne privée assure la gestion d'un service public en contrepartie d'une rémunération versée par la collectivité. Son montant dépend des résultats d'exploitation.

3. Un modèle économique daté

3.1. *Les stations de ski alpin face à des contraintes internes et externes*

La période d'aménagement touristique de la montagne s'est caractérisée par une prise de conscience de la nécessité de protéger l'environnement et d'encadrer les dommages liés à la croissance⁹ (Hatt, 2011). De plus, un certain nombre de contraintes, à la fois internes et externes, sont venues peser sur le fonctionnement des stations. De nombreux travaux les précisent : évolution des pratiques et des attentes de la clientèle, concurrence accrue entre les destinations, injonction du développement durable, impacts liés au changement climatique, vieillissement du parc immobilier, ou encore endettement des structures gestionnaires (Vlès, 1996 ; Bourdeau, 2009 ; Clarimont et Vlès, 2009 ; Hatt, 2011 ; Achin, 2015). L'évolution des pratiques des clientèles qui viennent en stations de ski n'est pas récente. Vincent Vlès indiquait déjà en 1996 que la durée moyenne des séjours diminue. On note donc des séjours plus courts, mais plus fréquents, et parfois moins loin (Vlès, 1996). D'ailleurs, cette notion de proximité des séjours s'est vue renforcée, ou du moins mise en exergue avec la période liée à la crise COVID-19¹⁰. Il convient également de noter que les aspirations des clientèles évoluent. Les clients qui venaient en séjours dans les années 1960-1970 ne sont plus les mêmes aujourd'hui ; ils sont plus exigeants, notamment ce qui concerne la qualité des prestations sur le lieu de séjour. Les touristes urbains cherchent en station de l'authenticité (Salvador *et al.*, 2016 ; Hatt, 2011), tout en voulant transposer leur mode de consommation urbain en vacances (Vlès, 1996). C'est notamment le cas pour leur hébergement, qui représente également un enjeu majeur pour les stations et leur devenir. À partir des années 2000, les attentes des clientèles sont de plus en plus difficiles à satisfaire, et les biens qui ont donc de plus en plus de mal à se louer ou se vendre se disqualifient (Bachimon *et al.*, 2016). De plus, ces hébergements ne correspondent plus toujours aux exigences en termes d'efficacité énergétique. Apparaît donc rapidement une forte nécessité de requalifier et/ou réhabiliter les hébergements touristiques. Pour se faire, le dispositif ORIL a été mis en place suite à la Loi SRU de 2000 (loi relative à la solidarité et au renouvellement

⁹ Nous retenons la croissance comme « *l'accroissement durable de la dimension d'une unité économique, simple ou complexe, réalisé dans des changements de structures et éventuellement de système et accompagné de progrès économiques variables* » (Perroux F., 1966).

¹⁰ La pandémie de Covid-19, qui tient son nom de la maladie « coronavirus » est apparue en 2019 en Chine et s'est rapidement propagée dans le monde. De nombreuses mesures ont été mises en place par l'OMS, notamment pour tenter de freiner sa propagation et renforcer l'hygiène préventive ; la fermeture des frontières de nombreux pays en est un exemple. D'un point de vue touristique, cette période impose un tourisme national, régional ou de proximité (Marcotte *et al.*, 2020).

urbains). Ces opérations de réhabilitation de l'immobilier de loisirs (ORIL) ont pour objectif d'améliorer le parc immobilier touristique et locatif. Néanmoins, il n'y a, a priori, pas de résultats probants à ce jour (Bachimon *et al.*, 2016). C'est notamment dû aux lourdeurs des démarches administratives nécessaires pour bénéficier de ce dispositif, qui est d'ailleurs contraignant pour les propriétaires qui doivent le mettre en location pendant un bail d'une durée de 9 ans. En termes de résultats, il y a un fossé entre le nombre de logements qui ont réellement été rénovés et les effectifs ciblés (François *et al.*, 2008). En ce qui concerne les hébergements en stations de ski, la problématique des résidences secondaires¹¹ est inévitable. Ces hébergements sont caractérisés par leur faible taux d'occupation : en moyenne moins de 4 semaines par an. En cela, ces résidences secondaires sont considérées comme des « lits froids »¹² et leur faible taux d'occupation engendre un phénomène de « volets clos » pour les stations, qui, à certaines périodes de l'année, ne sont peu voire pas fréquentées par ces résidents non permanents. Bien que la problématique de l'hébergement touristique ne soit pas le cœur de ce travail, on verra dans les résultats que les stations de l'échantillon retenues n'échappent pas à la présence de ces résidences secondaires. Ces stations sont contraintes par les évolutions climatiques actuelles, bien qu'elles ne soient pas si récentes. Historiquement, les scientifiques se sont intéressés au changement climatique depuis le 19^e siècle, notamment avec les travaux du chimiste suédois Svante Arrhenius. Il a fait un lien entre l'action humaine et le réchauffement climatique (Villalba, 2022). C'est seulement un siècle plus tard que l'ampleur des conséquences du réchauffement climatique est réellement prise en considération par la communauté scientifique et les gouvernements. En témoigne la création du Groupe Intergouvernemental d'Experts sur l'évolution du climat (GIEC) en 1988. Sa mission principale est « *d'évaluer, sans parti pris et de façon méthodique, claire et objective, les informations d'ordre scientifique, technique et socio-économique [...] nécessaires pour mieux prendre en compte les risques liés au réchauffement climatique d'origine humaine, cerner plus précisément les conséquences possibles de ce changement et envisager d'éventuelles stratégies d'adaptation et d'atténuation* » (Bernier *et al.*, 2016). Depuis le premier rapport du GIEC en 1991, les négociations climatiques internationales reçoivent une réelle attention médiatique. En 1992, à l'occasion du sommet de la Terre de Rio, la Convention-cadre des Nations unies sur le changement climatique est entrée en vigueur. Il s'agissait de la première tentative de mieux cerner ce qu'est le changement climatique et les éventuelles solutions pour y remédier. En 1997, dans le cadre du protocole de Kyoto, le premier accord international pour la réduction de l'émission mondiale des gaz à effet de serre a été signé. Dans son rapport spécial de 2019, le GIEC estime que le réchauffement planétaire pourrait atteindre 1,5 °C entre 2030 et 2052, s'il continue d'augmenter au rythme actuel (GIEC, 2019). Dans les Pyrénées, en 2010, l'Observatoire Pyrénéen du Changement Climatique (OPCC) a été créé avec pour mission d'analyser la vulnérabilité au changement climatique de la région pyrénéenne à plusieurs niveaux : social, économique et naturel (OPCC, 2018). Selon cet observatoire, dans l'ensemble des Pyrénées, la température moyenne annuelle a augmenté d'environ 0,2 °C par décennie

¹¹ Selon l'INSEE (1999) les résidences secondaires sont « *des logements utilisés pour les weekends, les loisirs ou les vacances pour des saisons touristiques dans les stations touristiques, dans les stations balnéaires, de sports d'hiver, etc. On y classe également les logements meublés, loués ou à louer. Sont inclus dans cette catégorie de logements les cas de multipropriétés ainsi que les gîtes ruraux, les villages de vacances « en dur » et les hôtels résidences de tourisme. Est exclu le logement mobile sédentarisé, caravane ou mobile home installé à demeure sur une terrain.* »

¹² Le rapport d'information du sénat n°384 (2013-2014) considère qu'un lit est dit « froid » à partir du moment où il est occupé moins de 4 semaines par an, et qualifié de « chaud » les lits occupés au moins 12 semaines par an. Les lits « tièdes » sont qualifiés quant à eux par une occupation entre 1 et 3 mois.

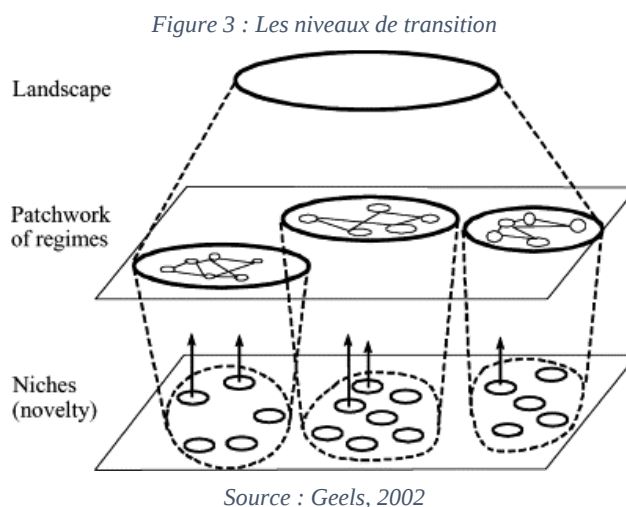
depuis le début des relevés climatiques. Alors que la hausse des températures est plus modérée en automne et en hiver, elle est plus significative en été puisqu'elle serait de l'ordre de 0,4 °C par décennie (OPCC, 2018). Concrètement, dans les stations de ski, cela se caractérise notamment par une remontée de l'isotherme zéro ainsi que de la limite pluie-neige en hiver. Les hivers peu enneigés deviennent de plus en plus fréquents (Vlès et Hatt, 2019).

Dans ce contexte d'évolutions et de contraintes qui viennent peser sur le fonctionnement des stations de ski, on a évoqué la période liée à la crise sanitaire COVID-19. Elle est venue fortement perturber l'activité touristique en stations de ski, et plus largement dans les territoires de montagne. Effectivement, l'année 2020 a été très nettement impactée par cet événement qui a, dans un premier temps, accéléré la fermeture des stations de ski pour la saison hivernale 2019-2020. Ensuite, cette crise a imposé la fermeture des remontées mécaniques pour la saison 2020-2021. Néanmoins, cet épisode semble mettre en lumière plusieurs éléments. Tout d'abord, la montagne n'est pas exclusivement réservée au ski en hiver et de nombreuses autres activités sont proposées. Ensuite, le périmètre de la station semble être redéfini avec cette crise sanitaire. D'ordinaire, la « station de ski » se délimite géographiquement en fonction du domaine skiable, à savoir un espace surveillé, jalonné, balisé, damé et sécurisé. La société alpine d'informations, de formations et de secours « La Chamoniarde » a publié une affiche préventive qui titre « *Quand le domaine skiable (re) devient domaine montagne* » (2020). Au-delà du message concernant la sécurité des pratiquants en montagne, il est clair que le manque de possibilité de structuration des activités en station conteste le périmètre concerné, mais également le lexique utilisé. La crise semble mettre en lumière la dépendance touristique de la montagne française (Vlès, 2021), et interroge quant aux trajectoires de ces territoires, qui ne se limitent certainement pas au périmètre des domaines skiables. Appréhendées dans cette recherche en tant que perspectives d'évolutions, ces trajectoires, qui peuvent être tant sociales, culturelles, économiques, spatiales que politiques (Bonnemains, 2015), révèlent la « *transition* » des stations (Vlès, 2015) et permettent aux entités de développement territorial d'envisager « *le champ des possibles* » (Marcelpoil, 2008).

3.2. La « transition » : un terme à la mode caractéristique d'une réalité révélée

Il semble nécessaire de s'arrêter sur cette *transition* dont il est question, tant ce terme apparaît dans le langage commun et est utilisé dans de nombreux domaines, notamment à l'évocation des territoires de montagne. Selon une définition du dictionnaire Larousse, la transition est le passage d'un état à un autre. La transition correspond souvent à une période. En allant plus loin dans cette idée, l'anthropologue Maurice Godelier définit la transition de la manière suivante : « *phase particulière de l'évolution d'une société, la phase où celle-ci rencontre de plus en plus de difficultés, internes ou externes, à reproduire les rapports économiques et sociaux sur lesquels elle repose et qui lui donnent une logique de fonctionnement et des formes d'évolution spécifiques et où, en même temps, apparaissent de nouveaux rapports économiques et sociaux qui vont, plus ou moins vite, plus ou moins violemment, se généraliser et devenir les conditions de fonctionnement d'une nouvelle société* » (Godelier, 1987, p.1).

Cette définition peut être mise en lien avec l'approche de Geels et Loorbach. Ils ont théorisé les interactions qui orientent les transitions en fonction de trois niveaux, qui eux-mêmes exercent des pressions les uns sur les autres (Geels, 2002). Leur théorie est représentée selon le schéma suivant :



Le premier niveau du schéma correspond aux niches, soit le lieu d'innovations radicales. Ces innovations, pour se généraliser, doivent être intégrées au deuxième niveau, qui représente « *les règles et normes qui guident les comportements, assurent la stabilité du système, mais également son inertie* » (Boissonade, 2017, p.1). Pour finir, le troisième niveau, le paysage, correspond à l'environnement externe et aux tendances de fond. L'évolution des deux niveaux précédents est soumise à ce dernier niveau, et « *ce sont les pressions exercées simultanément par ces trois niveaux qui peuvent entraîner des transitions* » (Boissonade, 2017). Ici, Geels et Loorbach évoquent « des transitions » et non pas « une transition ». On peut entendre donc qu'il existe plusieurs transitions, comme si de nombreux domaines ou aspects d'une société ou d'un système pouvaient être concernés. D'ailleurs, au-delà d'être employé dans de divers domaines, la *transition* est bien souvent, voire constamment, associée à d'autres notions, étant elle-même parfois présente en filigrane. La notion de transition apparaît étroitement liée à celle de développement durable, comme en témoigne le rapport Meadows¹³ de 1972 qui évoque la « *nécessité de la « transition d'un modèle de croissance à un équilibre global* » » (Boissonade, 2017, p.2). Plus tard, en 1987, le Rapport Brundtland évoque la « *transition vers le développement durable* ». Le concept de transition n'apparaît donc pas principal dans ces textes, comme c'est également le cas lors du Sommet de Rio¹⁴ de 1992 où c'est la notion de développement durable qui émerge d'abord. Dans la définition qu'il dresse de la *transition*, le géographe Alexis Gonin fait graviter autour de ce terme deux principales catégories, en y

¹³ Publié en 1972 aux Etats-Unis, le « Rapport Meadows » tient son nom de deux de ses auteurs, Donella et Dennis Meadows. Ce rapport intitulé *The Limits of Growth* (en français, Halte à la Croissance ?) dresse « *plusieurs constats et prédictions concernant l'insoutenabilité à long terme du mode de production occidental. Largement critiqué dès sa publication tant pour sa méthodologie que pour ses prévisions jugées alarmistes, ce rapport est pourtant devenu par la suite la pierre angulaire des recherches liées au développement durable.* » (Mien, 2020).

¹⁴ La Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, aussi appelée Sommet Planète Terre ou Sommet de Rio, s'est tenue en 1992 et a permis de dresser des actions ayant pour objectifs d'assurer une meilleure gestion de la planète, ainsi que de faire progresser le concept des droits et des responsabilités des pays dans le domaine de l'environnement (Godard, 2005).

rangeant dans chacune d'elles différents types de transition. D'un côté, la transition comme changement observé. On y retrouve la transition démographique, la transition urbaine, la transition alimentaire et la transition paysagère. De l'autre côté, la transition comme projet de société, avec la transition territoriale, la transition écologique, la transition énergétique et la transition agroalimentaire (Gonin, 2021). La distinction qui est faite ici laisse penser qu'il pourrait exister une transition choisie ou « interne » au système concerné, en opposition à une transition subie ou « externe » à ce même système. Néanmoins, cette interprétation semble être trop hâtive, tant la transition peut à la fois être interne et externe au système concerné. Pour faire plus synthétique alors, Gonin définit la transition comme « *un changement systémique* », avec « *l'idée de progressivité, de changement graduel* » (Gonin, 2021, p.1). On retient également de la définition de Gonin un élément qui semble clé dans la définition de la transition, et intéressant de mobiliser dans le cadre de cette recherche : « *l'idée d'un changement complexe car systémique, englobant, généralisé, qui concerne tout le monde et tous les secteurs sur un espace donné (que celui-ci soit d'échelle locale, régionale ou mondiale)* ». Ces idées de « système » et « d'échelles » nous interpellent et font écho aux notions et concepts qui sont développés dans cette recherche. Dans cette même optique, selon Hopkins, la transition est construite sur le principe qu'il s'agit d'un processus d'apprentissage à partir des erreurs et des réussites issues du travail sur le terrain, selon des initiatives réalisées à différentes échelles (Hopkins, 2010).

Après avoir trouvé des éléments généraux de ce qu'est la *transition*, il convient de regarder dans la littérature liée au tourisme ce qui est dit. On ne s'intéresse d'abord pas à la « transition touristique », mais on cherche à savoir si la *transition* à elle seule est définie différemment ou non de ce que l'on a trouvé avant. Seulement ensuite on s'intéressera davantage à la « transition touristique ».

Une première définition permet de constater que la définition de *transition*, à elle seule, est entendue de la même manière : « *comme un processus global, systémique* », qui « *trouve aujourd'hui ses expressions spatiales au sein de périmètres de référence contraignants [...]* » (Buron, 2020, p.1). Le terme « processus » revient également dans une définition faite par Philippe Bourdeau : « *un processus de transformation à moyen long terme (25-50 ans), qui vise à concevoir et mettre en œuvre de manière volontariste un régime sociétal – compatible avec les limites planétaires et répondant à des objectifs de justice sociale et spatiale* » (Bourdeau, 2021, p.1). On y retrouve donc bien les notions d'échelle territoriale, ainsi que de processus qui impliquent que la transition s'opère sur le temps, et particulièrement sur le long terme.

De nos jours, « *les territoires touristiques sont fortement impactés par les changements globaux (changement climatique ou sociétal notamment) et doivent les intégrer dans leur trajectoire pour pouvoir perdurer* » (Tuppen et al., 2021 p.1). Les territoires touristiques sont donc impliqués dans une forme de *transition* puisqu'ils sont affectés par des évolutions qu'ils doivent prendre en compte sur le long terme. La nécessité d'accompagner la transition des territoires de montagne peut être illustrée par le plan Avenir Montagne mis en place par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT)¹⁵ en 2021. Dans un dossier de presse de 2023, l'ANCT

¹⁵ L'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) a été créée en 2020. Il s'agit d'un établissement public administratif d'Etat, né de la fusion du Commissariat Général à l'Égalité des Territoires, de l'Établissement public national d'aménagement et de restructuration des espaces commerciaux et artisanaux (EPARECA) et de l'Agence du numérique (Bourron, 2023).

rappelle que ce plan est en faveur d'un tourisme durable et résilient en montagne, qui puisse garantir la qualité de vie des habitants et l'expérience d'un séjour réussi pour les touristes (ANCT, 2023). Concrètement, trois dispositifs d'appui en ingénierie ont été mis en place : Avenir Montagnes ingénierie, Avenir Montagnes mobilités, France Tourisme ingénierie. Pour chaque dispositif, des fonds sont octroyés à des territoires lauréats. À titre d'exemple, dans les Pyrénées, la rénovation des thermes de Bagnères-de-Luchon, l'accompagnement dans la rénovation de l'immobilier de loisirs à Saint-Lary-Soulan, ou encore l'appui à la création du Parc Naturel Régional Comminges Barousse Pyrénées.

3.3. « Adaptation », « diversification » : quelles retombées économiques ?

En suivant le déroulement jusqu'à maintenant, il est clair que les stations de ski sont en *transition*. Elles font en effet face à des évolutions conjoncturelles et structurelles. Dans ce contexte, deux principales trajectoires semblent se dessiner depuis plusieurs années : une stratégie de diversification de l'offre touristique, et le maintien du modèle existant (Fablet, 2015 ; Vlès, Bouneau, 2016). Pour le premier cas, il semble intéressant de reprendre un exemple lié au domaine agricole, pris par Thierry Gaudin dans « *L'aménagement du territoire vu de 2100* » : « [...] il y a quelques années, les agriculteurs américains, poussés par la concurrence mondiale à des performances accrues, avaient semé la quasi-totalité de leur blé avec seulement deux semences démultipliées à l'identique par l'habileté des biologistes. Mal leur en prit, car l'une d'elles attrapa une maladie contagieuse, et la moitié de la récolte fut perdue » (Gaudin, 1994, p.68-69). L'auteur tire plusieurs leçons de cet exemple, qu'il semble intéressant de mettre en perspective au regard de l'aménagement de la montagne. Tout d'abord, « la perte de diversité [...] rend vulnérable », et ainsi lorsque des contraintes externes viennent perturber une composante du modèle, c'est ce modèle tout entier qui souffre. L'auteur évoque le « danger de l'uniformité », qui vient synthétiser l'idée développée ici. La diversification semble alors être nécessaire, bien qu'il n'ait pas fallu attendre longtemps pour préconiser cette alternative de développement dans les stations. Dans son ouvrage de 1984 sur « *L'aménagement de la montagne : politiques, discours et productions d'espaces* », Jean-Paul Guérin évoque une diversification à la fois dans les pratiques et dans les clientèles. Le Conseil National du Tourisme, dans son ouvrage « *Le tourisme des années 2020, des clés pour agir* » (2009), proposait un axe stratégique dédié à cette notion : « *diversifier la montagne d'été et d'hiver* ». Pourtant, même des années plus tard, le concept de diversification semble flou et assez complexe. Néanmoins, il est certain que l'objectif sous-jacent est bel et bien de sortir du « tout-ski », né de la remise en cause de la monoactivité (Sorbé, 2010). Il s'agit également d'une logique de différenciation entre les stations, ainsi que de leur évolution, nécessitant la diversification des activités qu'elles proposent (Bonnemains, 2014). En d'autres termes, « l'enjeu de moindre dépendance à l'offre « neige » impose de renouveler une organisation et une offre touristique jusqu'alors spécialisée » (Achin, George, 2019, p.150). Il semble judicieux de s'interroger sur la nature de cette diversification, qui oriente l'offre soit sur la demande touristique, ou bien sur les caractéristiques territoriales (George et al., 2019, p.50), voire sur les deux. Dans tous les cas, il apparaît clairement dans les divers travaux de recherches que cette diversification conteste notamment sur les retombées économiques générées. Dans son rapport de 2015, la Cour des comptes indique que selon Domaines skiables de France, « 1 € investi dans une station de ski emporterait 6 € de retombées économiques supplémentaires pour le territoire concerné ». Ce ratio, qui a souvent été repris, ne semble pourtant pas à ce jour avoir été scientifiquement prouvé. À l'instar des territoires qui tendent vers une diversification des activités touristiques, d'autres choisissent au contraire de conforter leur modèle existant.

Ces stations, qui investissent notamment dans des canons à neige pour garantir un enneigement satisfaisant sont, selon Vincent Vlès, en posture de « résistance » (Vlès, 2021). Guillaume Simonet, chercheur sur les problématiques liées à l'adaptation au changement climatique, évoque quant à lui une stratégie d'ajustement, qui dans le cas précis des stations de ski consisterait à garantir l'enneigement grâce aux enneigeurs artificiels. En suivant son raisonnement, la diversification en stations serait assimilée à une stratégie d'adaptation transformationnelle (Simonet, 2016). Dans les deux cas, le modèle économique des stations et l'impact de l'activité touristique sur les territoires questionnent : « *la rentabilité économique [des stations] [...] n'a jamais été prouvée puisque les statistiques en matière touristique sont rares et peu fiables et que la plupart des études réalisées l'ont été par les stations elles-mêmes ou le S.E.A.T.M.* » (Guérin, 1984, p.187). Les réponses, qui semblent à ce jour en suspens, sont pourtant nécessaires pour éclairer les choix quant à l'avenir de ces territoires. Où en est-on dans ce domaine ? Un des objectifs de ce travail consiste à tenter de répondre à cette question.

À retenir

Ce premier chapitre permet de poser les bases de la réflexion menée dans cette recherche. Plus concrètement, les notions clés de ce travail ont été appréhendées pour poursuivre la suite du travail en ayant un langage commun. On s'intéresse donc aux stations et stades de neige. D'une part, la station, qui représente le lieu où se concentrent a minima des activités touristiques, des hébergements et de la restauration. D'autre part, le stade de neige qui regroupe a minima des activités touristiques. Ce premier chapitre permet de mettre en évidence un élément essentiel à cette recherche. La station de ski alpin a été à l'étude dans de nombreux travaux scientifiques, mais pas sous l'angle économique. Des recherches ont été menées en ce qui concerne la création et l'aménagement des stations, leur mode de gestion, mais également les contraintes auxquelles elles sont confrontées. La période de transition dans laquelle elles se trouvent fait émerger des stratégies d'adaptation ou de diversification. Dans le panorama des travaux qui ont été réalisés, on constate qu'aucun ne s'intéresse réellement au poids économique que représentent les stations. Et pourtant, ces sites sont considérés depuis leur création comme des leviers économiques essentiels pour les territoires de montagne.

Le chapitre suivant va notamment dresser un état des lieux des études et recherches qui ont été menées pour mesurer les retombées économiques des stations. Rapidement, on confirmera bien que la recherche scientifique n'apparaît pas dans les travaux menés. Ce sont des bureaux d'étude et des regroupements professionnels qui sont à l'origine de données statistiques sur les stations de ski, en ce qui concerne les investissements dans les domaines skiables et les équipements de remontées mécaniques, les taux de remplissage des lits en et hors saison, ou encore les fréquentations et les suivis informatisés des flux. C'est dans ce contexte que ce travail apparaît important pour tenter de combler un manque dans la recherche scientifique. Dans leurs travaux, les bureaux d'étude mettent en avant des ratios, comme celui énoncé par Domaines skiables de France. Le chapitre suivant détaillera davantage ce type d'études pour comprendre s'il est possible de connaître les méthodologies employées afin que l'on puisse calculer ce genre de ratio sur les stations de l'échantillon.

Chapitre 2 : Mesurer les retombées économiques : des méthodes à construire

1. Les stations de ski alpin génératrices de retombées économiques : qu'en sait-on vraiment ?

1.1. Une dimension économique certaine, mais malgré tout discutable

Aujourd'hui, même s'il est clair que le tourisme engendre des retombées économiques pour les territoires concernés, cette dimension a souvent été ignorée par les gouvernements (Crouch, Ritchie, 1999). Dans les années 1950, le tourisme est apparu comme une activité propice à la recherche de prospérité économique pour les destinations¹⁶. Cette notion de « prospérité » est réapparue dans les années 1990, au Canada. Le gouvernement conservateur progressiste était à cette époque confronté à des difficultés économiques, ainsi qu'à une détérioration de la situation politique. Une consultation publique a été tenue, dans le but de développer un consensus national afin de stabiliser les emplois et les revenus, et donc d'assurer une sécurité économique et une prospérité pour le futur. Cet exemple canadien situe la prospérité dans le domaine économique, bien que l'interdépendance de l'économie avec le bien-être social, culturel et environnemental est indéniable (Crouch, Ritchie, 1999). Le tourisme est effectivement un secteur d'activité qui est en interrelation avec de nombreux autres (Conseil national du tourisme, 2010). Finalement, lorsque la reconnaissance de la dimension du tourisme s'est faite, elle a entraîné de nouvelles taxes qui ont inévitablement conduit à l'augmentation du coût du voyage du point de vue du consommateur (Crouch, Ritchie, 1999). Il n'en demeure pas moins complexe de mesurer le poids économique du tourisme, notamment en zone de montagne, « *car les données fournies par les régions concernées ne détaillent pas entre les diverses activités touristiques s'exerçant sur leur territoire* » (Conseil national du tourisme, 2010, p.42). D'autre part, cette orientation économique du tourisme peut être néfaste pour des destinations qui auraient une trop grande dépendance envers cette activité (Condès, 2004, p.283). Sébastien Condès, dans son article « *Les incidences du tourisme sur le développement* », rappelle les conséquences que l'activité touristique peut engendrer sur les pays pauvres et les pays émergents. Bien que cette recherche s'appuie sur le territoire d'un pays développé, cet article conteste des aspects qui peuvent être mobilisables dans cette recherche. Effectivement, l'auteur interroge la répartition des richesses créées par le tourisme, ainsi que la rentabilité de cette activité pour les populations locales, et l'éventuelle menace sur les ressources naturelles (Condès, 2004). Cependant, la dimension économique du tourisme est aujourd'hui indéniable. Les stations en sont une illustration, puisqu'en France, 10 milliards d'euros sont dépensés chaque hiver dans ces lieux, et ce sont environ 120 000 emplois qui dépendent de l'ouverture des domaines skiables (Domaines skiables de France, 2020). Néanmoins, le modèle économique des stations questionne, tant sur les investissements réalisés par l'autorité organisatrice, que sur les retombées engendrées par l'activité touristique sur les territoires. Plusieurs interrogations sont sous-jacentes : est-ce que les investissements réalisés sont rentabilisés par les bénéfices produits ? Est-ce qu'il existe des systèmes touristiques plus performants que d'autres ? Quels impacts ont les choix et les stratégies d'adaptation des stations sur la population locale ? Il semble évident que les stations sont confrontées à une concurrence accrue, qui les contraint à être toujours plus compétitives les unes par rapport aux autres. Pour

¹⁶ Le mot « prospérité », de l'anglais « prosperity », est assez récent dans le jargon du lexique de l'économie (Crouch, Ritchie, 1999, p.137).

ce faire, l'autorité organisatrice des stations investit continuellement pour attirer les visiteurs. Néanmoins, nombreuses sont les structures qui peinent à financer les projets de développement touristiques nécessaires à la viabilité des stations. Leur situation financière s'en trouve souvent fragilisée (Cour des comptes, 2015).

Pour tenter de répondre à ces interrogations, on fait un état des lieux de ce qui existe dans la recherche au sujet des retombées économiques des stations de ski. On élargit également la connaissance en se penchant sur les études qui ont été réalisées par des collectivités ou encore des bureaux d'étude. Bien que cette recherche ambitionne à apporter des éléments scientifiques sur la problématique, il semble intéressant de regarder également ce qui a été fait ou est fait dans d'autres domaines que celui de cette recherche. C'est d'ailleurs parce qu'il n'existe pas de travaux scientifiques sur la mesure des retombées économiques des stations de ski que l'on regarde les études réalisées par des bureaux d'étude et regroupements professionnels.

1.2. Comment évaluer des retombées économiques sur les territoires ?

En France ainsi qu'à l'étranger, des études ont été menées pour mesurer les retombées économiques et sociales engendrées par le secteur du tourisme. On dresse dans le tableau ci-dessous une liste non exhaustive d'études qui ont été réalisées en France, en lien avec la mesure des retombées économiques, d'activités sportives, dont parfois le ski alpin.

Tableau 1: Études empiriques sur la mesure des retombées économiques

Étude	Date	Commanditaire	Commandité	Terrain(s) étudié(s)	Méthodologie	Résultats
Étude relative aux sports de nature en Midi-Pyrénées : poids socio-économique, emplois, développement des territoires	2008	La DRDJS et le conseil régional Midi-Pyrénées	Cabinet d'études Traces TPI, accompagnés d'Altimax et de Versant Sud	Plusieurs bases de loisirs en Midi-Pyrénées	Méthode d'enquête	Résultats sur les profils des enquêtés, sur les dépenses.
Mesure des retombées économiques des stations de sports d'hiver	2010	HPTE et EPSA	Cabinet conseil Contours	Les stations de ski alpin des Hautes-Pyrénées et des Pyrénées-Atlantiques	Données issues d'enquêtes déjà réalisées en stations, d'enquêtes réalisées sur la pratique du ski et la mesure des dépenses par les skieurs. Pour les retombées économiques : rapprochement des montants de dépenses par jour calculé des niveaux de fréquentation (séjournants, excursionnistes)	Données chiffrées sur les dépenses
Étude sur les retombées économiques, sociales et environnementales des loisirs sportifs de nature en Ariège-Pyrénées	2011	ADT Ariège-Pyrénées	Cabinet d'études Traces TPI	Département de l'Ariège	Méthode d'enquête	
Les retombées économiques des domaines skiables de Rhône-Alpes	2013	Région Rhône-Alpes	Domaines skiables de France	Domaines skiables de Rhône-Alpes	Enquête réalisée dans 17 stations de Rhône-Alpes À partir des données recueillies, obtention d'un ratio qui correspond	Coefficient multiplicateur : « Pour 1 € dépensé en forfait, les clients venus pour le ski dépensent 7 € en

					au quotient du chiffre d'affaires total des stations en Rhône-Alpes par le chiffre d'affaires des montées mécaniques des stations en Rhône-Alpes	<i>moyenne en station »</i> (Domaines skiables de France, 2013)
Retombées économiques des stations de ski ariégeoises	2017	Département de l'Ariège	Cabinet d'études Traces TPI	Les stations d'Ax-3-Domaines et Guzet neige	Enquêtes visiteurs, analyse comptable, enquête sociale, et enquête des professionnels et activités périphériques. Modèle entrées-sorties selon la méthode développée par Éric Maurence.	Données chiffrées sur la place des stations dans l'économie, sur la création de richesse et sur les apports économiques nets pour le territoire.
Étude relative au positionnement territorial et économique de la filière canoë-kayak et activités associées dans l'Aude et à un Schéma d'orientations stratégiques durables	2017	Département de l'Aude	Cabinet JED	Département de l'Aude	Entretiens auprès des entreprises et associations locales, questionnaires auprès des clientèles, entretiens avec acteurs publics et privés du territoire.	Données chiffrées sur les impacts directs et indirects ; et ratio (1 € directement lié aux prestations de canoë-kayak et activités associées génère 3,7 € dans les commerces et établissements HCR).

Source : élaboration de l'auteure, 2022

Plusieurs éléments peuvent être tirés de ce tableau. Tout d'abord, il convient de préciser que ces études ont été trouvées par une recherche internet. On a relaté dans le tableau les informations qui étaient disponibles. Si des cases sont vides ou peu détaillées, cela ne veut pas dire que les éléments n'existent pas, simplement que l'on ne les a pas trouvés dans les documents disponibles en ligne. Plusieurs interprétations sont possibles : certains éléments n'ont pas pour but d'être dévoilés, ou bien simplement dans un souci de synthèse et de compréhension par le plus grand nombre, ils ne sont pas communiqués. On s'intéresse à la colonne « commanditaire » puisqu'elle permet de savoir qui sont les acteurs en demande d'études sur les retombées économiques. Ici, ce sont alors toujours des collectivités territoriales, soit des entités départementales ou régionales. Cela peut notamment se justifier au regard de la loi. Selon l'article L132-1 du Code du tourisme, le conseil départemental, dans chaque département, établit un schéma d'aménagement touristique départemental. Celui-ci étant lui-même en cohérence avec les orientations définies par le schéma régional de développement du tourisme et des loisirs. Ainsi, pour fixer les grandes orientations en matière de tourisme, les départements et régions ont la nécessité de connaître le poids économique de l'activité touristique sur leur territoire. Ensuite, on trouve peu d'informations sur la méthodologie utilisée pour chacune de ces études. Les éléments restent assez généraux et ne donnent pas d'indications sur les méthodes précises de calculs employés. Les documents et informations consultés se limitent parfois à annoncer une méthode utilisée, sans détailler davantage les formules qui servent aux calculs. On peut supposer que lorsque les études sont menées par des bureaux d'étude, il n'est pas dans leur intérêt de communiquer en détail sur leurs méthodes, notamment pour des raisons concurrentielles, au risque de remettre en question leur existence.

On s'attarde plus en détail sur l'étude de 2013, menée par Domaines skiables de France (DSF). C'est celle qui correspond le plus à l'objet de la recherche et qui propose un coefficient multiplicateur qui semble aller dans le sens de ce que l'on veut calculer. Cette étude est intéressante puisqu'elle est une des rares qui explique davantage la méthodologie utilisée. Il est bien précisé que l'étude ne prend en compte que les dépenses des skieurs et de leurs accompagnants dans la station, en indiquant clairement qu'elle « *minore donc le poids réel de l'économie des stations et ne prend en compte que l'économie induite par la présence du domaine skiable* » (Domaines skiables de France, 2013, p.10). DSF trouve un coefficient multiplicateur de « 7,03 », qui correspond au quotient du chiffre d'affaires total des stations en Rhône-Alpes par le chiffre d'affaires des remontées mécaniques des stations en Rhône-Alpes. C'est à partir de ce coefficient qu'ils postulent que « *pour 1€ dépensé en forfait, les clients venus pour le ski dépensent 7€ en moyenne en station* » (Domaines skiables de France, 2013). En ayant fait plusieurs recherches, il apparaît que cette étude de 2013 est intéressante puisqu'elle détaille davantage la méthode pour obtenir ce ratio. DSF postulait déjà des ratios de ce type les années précédentes, sans préciser comment ils étaient calculés. Effectivement, DSF publie chaque année un observatoire « indicateurs et analyses », disponible sur son site internet. Sur les observatoires disponibles en ligne, de 2007 à 2011 inclus, DSF indique la recette moyenne par journée-skieur et son évolution par rapport aux années précédentes. C'est à partir de 2012, et jusque dans l'observatoire de 2022 compris, qu'il indique un ratio : « *Pour 1€ dépensé en forfait, 6€ supplémentaires sont dépensés par le client en station, soit au total 7€ dépensés* » (Domaines skiables de France, 2020, p.4). En revanche, dans ces dossiers, on ne connaît rien sur la méthode de calcul de ce ratio. C'est d'ailleurs toujours le même chaque année, sans qu'il n'y ait de ventilation en fonction des différents massifs, de la taille des stations, etc. Dans son rapport annuel de 2015, la Cour des comptes avait d'ailleurs repris ce ratio en

indiquant que DSF « estime que 1€ investi dans une station de ski emporterait 6€ de retombées économiques supplémentaires pour le territoire concerné » (Cour des comptes, 2015, p.337). Le ratio qu'ils citent dans leur rapport n'est pas le même que celui énoncé par DSF dans ses observatoires. Or, on ne sait toujours pas comment il a été trouvé. Au-delà du fait qu'il soit différent, c'est aussi la manière dont il est interprété qui diffère. La Cour des comptes parle d'1€ « investi dans une station de ski », quand DSF dit 1€ « dépensé dans un forfait de ski ». Ce sont deux choses bien différentes. La dépense invite à penser que c'est du point de vue du visiteur, alors que l'investissement semble être propre à la station, ou bien la commune qui gère la station. Néanmoins, ce ne sont que des suppositions puisque dans les deux cas, rien ne précise ce qui est dit concrètement. De la même manière, la Cour des comptes indique que ce sont 6€ « de retombées économiques supplémentaires pour le territoire concerné », alors que DSF parle de 6€ supplémentaires qui « sont dépensés par le client en station ». Là encore, les deux ne veulent absolument pas dire la même chose.

On voit bien que même s'il existe des études sur les retombées économiques en stations de ski, les méthodes sont rarement connues et les interprétations des résultats diffèrent. C'est pour ces raisons que l'on a besoin de regarder ce qui existe dans le domaine de la recherche ; domaine dans lequel l'objectif est bien de produire et développer des connaissances scientifiques. On suppose donc que les explications des méthodes sont davantage développées et détaillées.

1.3. Des méthodes scientifiques éprouvées

Voyons maintenant ce qui existe dans la littérature scientifique comme études ou travaux sur la mesure des retombées économiques. Les recherches faites s'intéressent principalement à l'évènementiel touristique, qu'il soit culturel ou encore sportif. Par ailleurs, elles semblent être menées selon différentes méthodologies. Certaines mesurent uniquement les dépenses des visiteurs, d'autres prennent en compte les investissements réalisés ou les retombées médiatiques (dans le cadre d'événements notamment), ou encore comptabilisent les dépenses des habitants alors que d'autres non. Aussi, il semblerait que dans bon nombre de ces études, les résultats soient déviés pour être davantage pertinents et attrayants aux yeux des pouvoirs publics et décideurs territoriaux. Des études ont notamment volontairement choisi des chiffres révélateurs du fort impact d'un événement, uniquement pour montrer que celui-ci génère beaucoup d'argent pour le territoire (Crompton, McKay, 1994). Dans ce contexte, les travaux d'Éric Maurence, consultant et spécialiste des études économiques, semblent à ce jour faire référence et proposent un cadre méthodologique précis. Effectivement, pour le compte du ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi, Éric Maurence a produit en 2012 un rapport d'étude portant sur les principes et les méthodes de mesure de l'impact économique d'un événement touristique. Ce rapport se base sur une riche bibliographie et fait référence dans ce domaine. Dans le cadre de cette recherche, il semble intéressant de s'appuyer sur ce travail, bien que l'objet d'étude diffère. Ainsi, dans le développement qui suit, on va tout d'abord poser le cadre d'une étude d'impact, afin de comprendre son intérêt dans cette recherche et son fonctionnement général. Il s'agira notamment d'appréhender la méthodologie d'une étude d'impact. Ensuite, on passera en revue plusieurs méthodes recensées dans divers travaux, principalement à l'international. Elles permettent toute la mesure d'impact économique et éclaireront le choix sur la ou les méthode(s) retenue(s) dans cette recherche. Tous ces apports aideront à faire un certain nombre de choix méthodologiques qu'il conviendra de justifier.

La méthode proposée par Éric Maurence semble la plus pertinente au regard de l'objet de cette recherche ; elle va servir de base dans le développement qui suit. Sa méthodologie est développée de manière précise, les calculs qu'il utilise sont expliqués et illustrés d'exemples concrets. En revanche, on précise bien que ses travaux mesurent l'impact économique d'événements touristiques. L'objet d'étude est donc bien différent des stations de ski. On va donc s'appuyer sur des travaux, menés principalement à l'international. Ils viendront enrichir et compléter la méthodologie d'Éric Maurence. Dans un premier temps, on appréhendera le raisonnement général d'une étude d'impact et les étapes nécessaires à sa mise en œuvre. Ensuite, on s'intéressera au calcul de l'impact primaire, ainsi qu'à celui de l'impact secondaire. Après cela, on apportera quelques éléments permettant de motiver le choix d'une ou plusieurs méthode(s) pour cette recherche. Enfin, on passera rapidement en revue quelques erreurs souvent commises dans des études d'impacts. Ce point permettra d'être avertis sur des écueils possibles, afin de tenter de les éviter.

2. Proposition d'une méthodologie pour évaluer l'impact économique des stations de ski alpin

2.1. *Le raisonnement général d'une étude d'impact économique*

Les acteurs territoriaux, bien souvent les décideurs, trouvent un intérêt à déterminer l'impact que représente le secteur touristique au sein de l'économie de leur territoire. Dans ce contexte, il convient de distinguer les analyses d'impact économique des analyses coûts-bénéfices. Il semblerait que le vocabulaire utilisé soit important, notamment à l'étape des résultats et de leur discussion. Aussi, ces deux méthodes d'analyse ne peuvent *a priori* pas être appliquées pour n'importe quelle problématique donnée (Watson *et al.*, 2007). Les analyses d'impact économique ont pour but d'estimer des changements, qu'ils se situent au niveau des dépenses, de la production, ou encore des revenus. Ces changements peuvent être liés à des politiques touristiques, à des événements, ou encore à des installations touristiques. Il s'agit souvent d'une évaluation faite après la réalisation d'un projet spécifique, d'un événement ou bien d'une activité touristique de manière générale. De plus, les informations apportées grâce à une analyse d'impact servent souvent pour des décisions futures relatives au développement ou à l'aménagement touristique d'un territoire (Tyrrell, Johnston, 2006). Les analyses coûts-bénéfices, quant à elles, évaluent les avantages économiques nets, et sont souvent réalisées en amont d'un projet spécifique par exemple. Elles sont généralement employées pour l'aide à la prise de décision dans des projets spécifiques (Tyrrell, Johnston, 2006). En d'autres termes, cette analyse vise à « *identifier et quantifier les conséquences positives (bénéfices) et négatives (coûts) d'une décision, puis à les exprimer en une unité commune permettant la comparaison : l'unité monétaire* » (Meunier, 2009, p.1). Dans cette recherche, s'appuie sur la méthodologie d'une analyse d'impact économique puisqu'il s'agit de mesurer l'activité économique liée à la présence des stations de ski alpin. Effectivement, pour le cas des stations de ski alpin, l'objectif est bien d'abord de connaître le poids économique qu'elles représentent. On peut imaginer que ce serait seulement dans un second temps qu'une analyse coût-bénéfices pourrait être utile. Elle permettrait alors au décideur d'évaluer l'intérêt d'un projet, d'un programme ou d'une réglementation (Meunier, 2009).

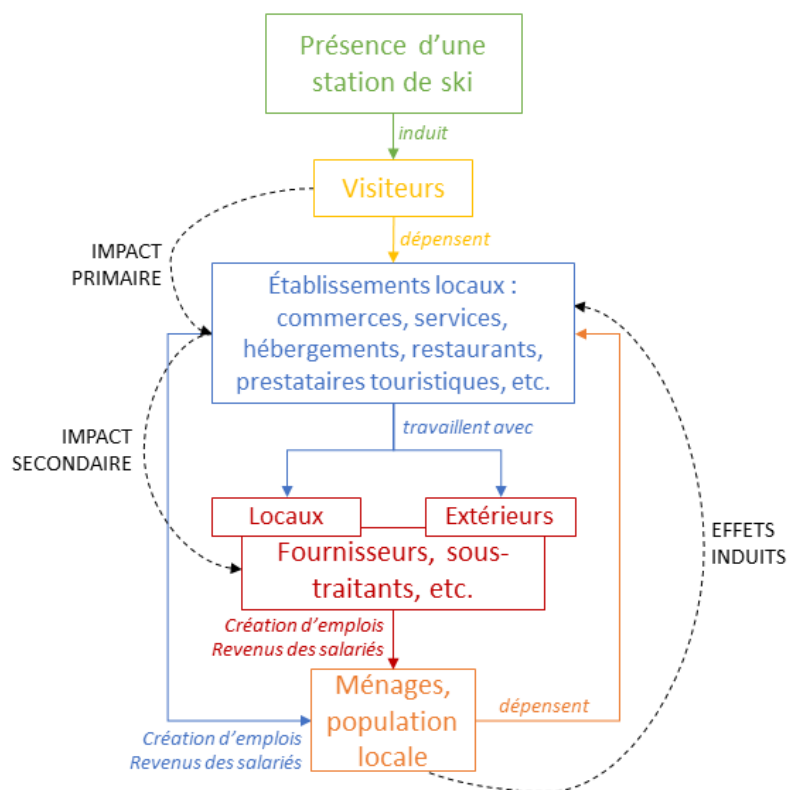
Selon la méthode d'Éric Maurence, et lors d'une étude d'impact économique d'un événement, sont pris en compte uniquement les phénomènes qui n'auraient pas eu lieu en son absence. Cette première règle, bien qu'elle puisse sembler évidente, permet de rappeler que calculer un impact consiste bien « *à mesurer un différentiel, un écart entre deux situations* » (Maurence, 2012, p.12). Autrement dit, il s'agit de mesurer la différence entre la situation actuelle et une situation hypothétique (Tyrrell, Johnston, 2006). Dans notre cas, il s'agit de mesurer le différentiel suivant : avec et sans la station. Éric Maurence poursuit en indiquant qu'une étude d'impact économique permet à la fois d'identifier et de quantifier les surplus ou les pertes d'activité générés par un événement dans le tissu économique du territoire concerné, ainsi que d'évaluer leurs conséquences sur le niveau de ressources des acteurs locaux. Ensuite, ces impacts économiques peuvent être à la fois de court, moyen ou long terme. Cela représente la période au cours de laquelle le territoire bénéficiera de l'augmentation d'activité générée par l'évènement, ou la présence de la station. Il convient de préciser que la méthode proposée développe uniquement les flux économiques de court terme. Cela représente une limite pour cette recherche, dans laquelle il convient de raisonner également sur le moyen et le long terme. L'impact économique de court terme correspond à l'ensemble des retombées directement ou immédiatement associées à la présence de l'évènement ou de la station. Concrètement, il s'agit de l'achat de biens et de services par les visiteurs du territoire, ou encore du versement des salaires des employés locaux.

Concernant le processus de l'impact économique, il se décline en deux principaux niveaux : les effets ou impacts directs et les effets (ou impacts) indirects (Archer, 1982). Ils peuvent également être qualifiés d'impacts primaire et secondaire (Maurence, 2012 ; Frechtling, 2013). D'abord, l'impact primaire (ou impact/effet direct) correspond à une première stimulation économique (Maurence, 2012). En d'autres termes, il s'agit des impacts économiques générés directement par les changements dans les dépenses des touristes, lorsqu'elles se produisent dans les établissements liés au tourisme (Cela, 2007). Ensuite, l'impact secondaire (ou impact/effet indirect) caractérise les ressources nouvelles liées à l'impact primaire, qui se diffusent en vagues successives dans l'économie locale (Maurence, 2012). Autrement dit, cet impact mesure les effets qui se produisent en raison de l'augmentation des achats des entreprises liées au secteur touristique, auprès d'autres entreprises (Cela, 2007). Cet impact caractérise les effets indirects, ainsi que les effets induits (Frechtling, 2013). Ces derniers correspondent aux revenus des ménages qui sont dépensés localement dans les biens et services (Crompton, McKay, 1994). La somme de ces deux impacts (primaire et secondaire) forme l'impact total. L'INSEE a proposé une définition de ces termes en prenant l'exemple de l'activité économique générée par un groupe automobile, en se focalisant sur l'emploi (INSEE, 2009). On part donc de la présence de cet établissement automobile sur un territoire qui engendre d'abord un effet direct, en l'occurrence il s'agit de comptabiliser les employés de l'établissement et leur famille. Ensuite, l'effet indirect correspond au personnel employé par les établissements fournisseurs, sous-traitants et prestataires, avec qui le groupe automobile a besoin de travailler. Enfin, l'effet induit « *correspond aux emplois nécessaires pour satisfaire la consommation (alimentation, habillement, logement, services, etc.) des salariés et de leur famille concernés directement ou indirectement par l'établissement* » automobile (INSEE, 2009, p.3).

Le schéma de la figure suivante permet d'illustrer ces propos. Il est adapté d'un schéma de Crompton et McKay (1994) et illustre le processus des impacts économiques, ici appliqué à une

station de ski. On choisit les termes « d'impact primaire », « impact secondaire » et « effets induits », qui seront employés de cette manière dans la suite du propos.

Figure 4 : Processus des impacts économiques appliqués à une station de ski



Source : élaboration de l'auteure, 2023, adapté de Crompton et McKay, 1994

Le point de départ du processus des impacts économiques est la présence d'une station de ski sur un territoire donné¹⁷. Cela engendre la venue de visiteurs, qui dépensent dans les établissements locaux (commerces, services, hébergements, restaurants, prestataires touristiques, etc.). Cette dépense correspond à une première stimulation économique, soit l'impact primaire. Ces établissements locaux travaillent eux-mêmes avec d'autres établissements (fournisseurs, sous-traitants, etc.), qu'ils soient situés sur le territoire donné, ou bien à l'extérieur de ce territoire. Les dépenses générées par les établissements locaux vers ces autres établissements correspondent aux répercussions économiques qui découlent de l'impact primaire, il s'agit ici de l'impact secondaire. Effectivement, à ce stade du processus, ce second impact n'aurait pas eu lieu sans l'impact primaire. Pour illustrer davantage ces premiers propos, on peut prendre l'exemple d'un touriste qui vient en séjour dans un hôtel au sein d'une station de ski. Il dépense une certaine somme dans cet hébergement, c'est l'impact primaire. Cet hôtel fait appel à une entreprise de blanchisserie ; cette prestation correspond à l'impact secondaire. La somme de ces deux impacts correspond à l'impact total. Dans la suite du processus, de par

¹⁷ On ne précise pas ici de quel territoire il peut s'agir, puisque, à ce stade, cela n'a pas d'importance dans la compréhension des impacts économiques. Néanmoins, dans la méthodologie que l'on développe, ce territoire sera précisé.

leur fonctionnement, les établissements locaux ainsi que les fournisseurs, sous-traitants, etc., créent de l'emploi et donc permettent l'augmentation des revenus des ménages (de la population locale). Ces ménages dépensent alors une partie de leur revenu dans les établissements locaux. On retrouve ici les effets induits, qui correspondent bien aux revenus des ménages qui sont dépensés sur le territoire.

Ce processus est intéressant pour comprendre l'apparition des impacts économiques, mais pas seulement. Effectivement, on comprend bien grâce à ce schéma que les établissements locaux n'existent pas uniquement grâce aux dépenses des visiteurs, mais également grâce aux dépenses des locaux. Néanmoins, ce schéma invite à se questionner sur la pérennité des établissements locaux s'il n'y avait pas la présence de la station, qui est positionnée comme point de départ du processus. Ce schéma représente bien un système, où toutes les composantes ont un rôle à jouer, sans quoi le système ne fonctionnerait plus, tout du moins, plus de la même manière.

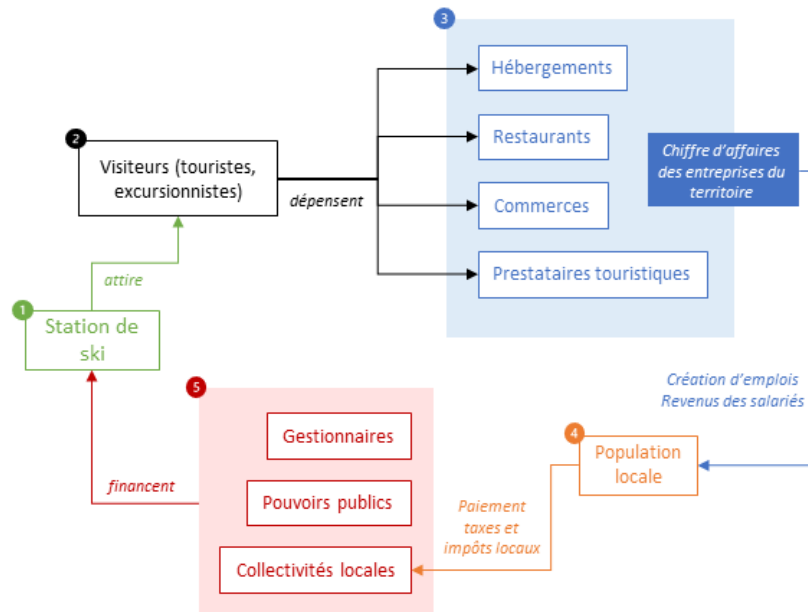
Afin de comprendre plus en détail les impacts économiques présentés, il convient de s'attarder tout d'abord sur l'impact primaire.

2.2. Le calcul de l'impact primaire : à l'origine d'une première stimulation économique

Selon la méthodologie développée par Éric Maurence, au cours du calcul de l'impact primaire, ne sont pris en compte que les échanges entre des acteurs du territoire et des acteurs extérieurs au territoire. Ainsi, il convient de distinguer deux types d'impacts inhérents à cet impact primaire. D'une part, les impacts positifs, dits « injections », qui correspondent aux entrées de ressources sur le territoire, provenant d'agents extérieurs au territoire. À l'inverse, les impacts négatifs, les « fuites », font référence aux sorties de ressources depuis des agents du territoire vers des agents extérieurs au territoire.

Pour appréhender davantage le fonctionnement et le calcul de l'impact primaire, la figure 5 ci-dessous permet, dans un premier temps, de comprendre son processus d'apparition. La première étape a été identifiée comme étant celle de la présence de la station sur un territoire. Celle-ci engendre l'attraction de visiteurs, qu'ils soient excursionnistes ou touristes, qui dépensent de l'argent dans les entreprises locales (hébergements, restaurants, commerces, prestataires touristiques, etc.). Ces entreprises voient leur chiffre d'affaires évoluer en fonction des achats de biens et de services réalisés par les visiteurs. Cette injection monétaire génère de la création d'emplois et/ou des revenus supplémentaires pour la population locale. Ces habitants du territoire paient ensuite des taxes et impôts redirigés vers les collectivités locales. Ces dernières participent, avec les pouvoirs publics et/ou les gestionnaires des stations, à leur financement. Dans ce schéma, trois principales sources d'impact primaire sont générées par trois acteurs : les visiteurs, par les dépenses qu'ils effectuent sur le territoire ; les gestionnaires, pouvoirs publics et collectivités locales, par leur intervention dans le financement du fonctionnement de la station ; et les entreprises qui produisent des biens et services à destination des visiteurs.

Figure 5 : Processus d'apparition de l'impact primaire



Source : élaboration de l'auteure, 2021, selon Crompton J., 2006, d'après Maurence E., 2012

Les habitants du territoire participent bien évidemment au processus, néanmoins, leurs dépenses ne seront pas prises en compte dans le calcul de l'impact primaire. Il semblerait que dans certaines études, les dépenses des habitants locaux soient comptabilisées, or, cela représente une redistribution d'argent déjà présent sur le territoire, et non une injection de nouveaux flux monétaires. Dans cette recherche, on choisit de ne pas comptabiliser ces dépenses. Néanmoins, la population locale n'est pas laissée pour compte dans cette recherche, tant elle semble avoir un rôle essentiel dans le fonctionnement des stations de ski, mais également tant elle semble être impactée (de manière positive et/ou négative) par leur fonctionnement.

Après avoir précisé le cadrage de l'impact primaire, il convient de comprendre les méthodes de calcul pour les trois types d'acteurs identifiés : les visiteurs, les gestionnaires, pouvoirs publics et collectivités locales, et les entreprises. Dans les trois cas, on se base sur la méthode d'Éric Maurence (2012) qu'on applique et adapte à cette recherche.

Les visiteurs

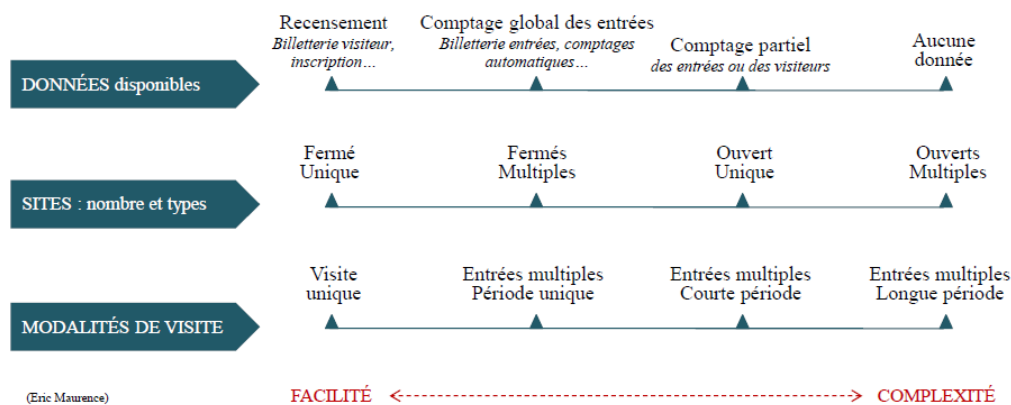
A priori, toutes les analyses d'impact économique touristique commencent par les dépenses des visiteurs (Tyrrell, Johnston, 2006). Le calcul de ces dépenses nécessite plusieurs étapes. Dans un premier temps, il est nécessaire d'identifier les différents types de visiteurs à prendre en compte, avant d'estimer leur nombre total. L'étape suivante concerne l'estimation de la dépense moyenne, et pour finir l'évaluation de la dépense totale.

Dans cette recherche, on fait le choix de s'intéresser aux visiteurs extérieurs au territoire, dont le séjour ou la visite sont uniquement motivés par la présence de la station. Dans cette optique, on distingue les touristes des excursionnistes, puisque les dépenses de ces deux types de visiteurs n'incluent pas les mêmes retombées pour le territoire concerné. De plus, on

comptabilise les dépenses des visiteurs uniquement lorsqu'elles sont réalisées sur le périmètre du territoire en question, à savoir celui de l'intercommunalité (le choix de ce périmètre géographique sera justifié dans le prochain chapitre). Ainsi, les dépenses nécessaires au séjour ou à la visite dans la station réalisées en dehors de ce périmètre ne sont pas prises en compte. À titre d'exemple, l'achat d'une tenue de ski ou de chaussures de randonnée effectué en dehors du territoire ne sera pas comptabilisé dans les dépenses des visiteurs, même si cet achat a uniquement été effectué en préparation du séjour ou de la visite. On part du postulat que l'usage de cet achat ne se limite pas au séjour ou à la visite sur le territoire étudié.

Une prochaine étape nécessite d'estimer le nombre de visiteurs. À l'échelle d'une station de ski alpin, il convient d'identifier des méthodes fiables pour cette estimation, tant le territoire peut être vaste, et les visiteurs répartis sur un périmètre large et non précisément défini. La figure 6 ci-dessous représente les facteurs conditionnant la difficulté d'évaluer le nombre de visiteurs selon la méthodologie d'Éric Maurence (2012).

Figure 6 : Facteurs conditionnant la difficulté d'évaluer le nombre de visiteurs



Source : Maurence E., 2012

Il apparaît clairement que plus les données disponibles sont rares, les sites ouverts et les entrées multiples sur une longue période, plus l'évaluation du nombre de visiteurs sera complexe. Même si les stations peuvent se trouver dans cette configuration, des méthodes sont possibles pour évaluer le nombre de visiteurs. Selon la méthodologie d'Éric Maurence (2012), il convient tout d'abord de recenser les données disponibles à travers des éventuels systèmes de comptages existants, des informations fournies par la billetterie lorsque la station en dispose, ou encore des informations récoltées par les procédures de réservation. Cela peut être complété ou remplacé par un comptage des flux, si aucun dispositif ne préexiste. Pour ce faire, il est nécessaire d'identifier un lieu stratégique et d'y compter le nombre de passage aux mêmes moments de la journée. Il est nécessaire d'avoir un échantillon qui soit le plus représentatif possible. Les procédures d'évaluation méritent de faire une distinction entre le nombre de visites et le nombre de visiteurs. Effectivement, « *un même visiteur peut être à l'origine de plusieurs visites. Or, les dépenses sont calculées à partir du nombre de visiteurs et non du nombre de visites* ». Il sera nécessaire d'estimer le nombre de visiteurs grâce au calcul suivant :

$$\text{Nombre de visiteurs} = \frac{\text{Nombre total de visites}}{\text{Nombre moyen de visites par visiteur}}$$

Afin de connaître le nombre moyen de visites par visiteur, il convient de compléter le comptage des flux par des enquêtes de terrain. Cette méthode permet également d'exclure les dépenses des habitants du territoire en questionnant les enquêtés sur le code postal de leur lieu de résidence (Chhabra, Sills, 2003). Par ailleurs, on exclut également les dépenses des visiteurs qui ont une résidence secondaire sur le territoire en question. On part du principe que leur venue est principalement motivée par leur logement secondaire, et non par la présence de la station.

L'autorité organisatrice des stations

La deuxième catégorie d'acteurs s'intéresse à l'autorité organisatrice des stations. Il convient de se référer ici à la gouvernance de chaque station. Par ailleurs, la structuration même de cet espace touristique et son développement impliquent un système d'acteurs composite (Gerbaux, Marcelpoil, 2006). L'impact économique généré par les communes ou communautés de communes nécessite d'être calculé grâce à une analyse des dépenses et des recettes générées uniquement dans le cadre de l'activité touristique liée à la station concernée.

Les entreprises

Pour finir, il sera nécessaire de mesurer les retombées économiques auprès des entreprises, soit de tous les acteurs économiques du territoire : hébergeurs, restaurateurs, commerçants, prestataires touristiques, etc. Pour certains d'entre eux, la principale difficulté résidera dans l'identification des dépenses de consommateurs uniquement motivées par le séjour ou la visite en station.

2.1. Le calcul de l'impact secondaire, avec l'estimation du coefficient multiplicateur grâce à différentes méthodes

L'impact secondaire correspond aux phénomènes de répercussions économiques qui découlent de l'impact primaire. Il est plus complexe de le mesurer que le premier, notamment par la diversité des acteurs impliqués. Dans cette partie, il convient de commencer par appréhender le mécanisme général de l'impact secondaire. Dans un second temps, on s'intéressera à différents modèles permettant d'estimer le coefficient multiplicateur nécessaire au calcul de cet impact.

Éric Maurence (2012) distingue deux phénomènes conduisant au mécanisme de l'impact secondaire : la réinjection de ressources au sein du territoire, et le « retour » sur le territoire de ressources perçues par des agents extérieurs.

Réinjection de ressources au sein du territoire

Dans le premier cas, on y trouve les trois catégories d'acteurs suivantes : les entreprises, les ménages, et les collectivités locales. Le mécanisme de répercussion lié aux entreprises s'explique par les relations clients-fournisseurs. Effectivement, les entreprises ayant bénéficié de l'impact primaire lié aux retombées engendrées par la présence de la station font appel à des fournisseurs qui bénéficieront, indirectement, de cet impact (dit « impact indirect »). Cette injection peut être exprimée en chiffre d'affaires, emplois, valeur ajoutée, revenus nets des ménages, etc. Ensuite, les ménages effectuent des dépenses sur le territoire, en partie grâce aux revenus perçus par les entreprises ayant elles-mêmes bénéficié de l'activité générée par la présence de la station. Ces nouvelles dépenses génèrent à leur tour de l'activité dans les entreprises locales, qui verseront un salaire à leurs employés, qui eux-mêmes dépenseront une partie de ces ressources sur le territoire, et ainsi de suite. Le processus développé ici correspond

à celui représenté précédemment par la figure 4. Une partie des ressources des ménages sort du processus à plusieurs reprises, cela correspond aux « fuites ». Concrètement, cela s'explique par les impôts et taxes, l'épargne, les achats effectués en dehors du territoire, etc. Enfin, les collectivités locales participent à la réinjection de ressources sur le territoire notamment par le biais des dépenses, de redistribution ou d'investissement, ou encore de ressources fiscales.

Retour sur le territoire de ressources perçues par des agents extérieurs

Ensuite, l'impact secondaire se mesure également par un « retour » sur le territoire de ressources perçues par des agents extérieurs. Il s'agit du retour d'une partie des fuites, généré « par les dépenses effectuées auprès des structures du territoire par les acteurs extérieurs dont l'activité a été impactée directement ou indirectement » par la station.

Dans de nombreuses études, l'impact secondaire est calculé à partir du chiffre d'affaires généré. Et pourtant, il existe plusieurs autres indicateurs qui sont présentés dans le tableau 2 ci-dessous. Certaines études complètes évaluent l'impact économique global au niveau de tous ces indicateurs (Maurence, 2012).

Tableau 2 : Les indicateurs d'évaluation de l'impact économique

INDICATEUR	MESURE ET INTERET
CHIFFRE D'AFFAIRES	- Mesure les montants cumulés de chiffre d'affaires enregistrés par les entreprises locales. - Permet de traduire l'effet total d'entraînement en termes d'activité de production ou d'échanges découlant de la stimulation initiale.
VALEUR AJOUTEE	Indique la valeur complémentaire produite , notamment à partir des consommations intermédiaires effectuées par les entreprises auprès des autres structures du territoire.
EMPLOIS	Indication de confortation des volumes de travail et/ou de création de nouveaux emplois .
REVENU DES MENAGES	Permet de traduire le niveau de prospérité économique dont peuvent bénéficier les populations locales du fait de la présence de l'événement.
FISCALITE	Indique le montant global de ressources fiscales captées par les collectivités locales tout au long des tours successifs d'échanges entre les agents économiques du territoire.

Source : élaboration de l'auteure, 2021, d'après Maurence E., 2012

L'impact secondaire se mesure généralement à l'aide de coefficients multiplicateurs. En résumé, un coefficient a pour but d'exprimer le montant des revenus générés dans une zone par une unité supplémentaire, en cas de dépenses touristiques. Il existe plusieurs méthodes pour déterminer ces multiplicateurs (Cela, 2007). Un état des lieux théorique va d'abord être dressé. En France, deux principales méthodes sont employées pour le calcul des multiplicateurs et seront développées dans un premier temps : le modèle du multiplicateur keynésien et le modèle entrée-sortie (Maurence, 2012). Ensuite, il convient de s'intéresser à deux autres méthodes, qui semblent à la fois être en lien avec les deux premières, mais également avoir été régulièrement employées dans des études d'impact. Il s'agit de la matrice de comptabilité sociale et du modèle d'équilibre général calculable. Quatre autres méthodes viendront enrichir cet état des lieux : le

modèle IMPLAN, le modèle Ad Hoc, le modèle REMI et le modèle CUM. Même s'il paraît intéressant de prendre connaissance de ces quatre dernières méthodes, il semble qu'elles sont davantage spécifiques et ne correspondent pas réellement à ce que l'on recherche. Pour finir, et afin de guider vers le choix d'un ou plusieurs modèles, on identifiera, à l'aide d'un tableau synthétique, quelques études empiriques ayant utilisé certains de ces modèles.

On parle dans le développement qui suit de différents « modèles ». Il semble important, avant toute chose, de comprendre ce qu'est un modèle. Plusieurs interprétations peuvent être faites, alors on regardera en particulier ce qui est dit dans le domaine de l'économétrie. Tirant sa racine du mot « économie », l'économétrie est principalement « *destinée à des fins de traitement de données économiques* ». L'économétrie peut être appréhendé comme un outil d'analyse (Bourbonnais, 2021). Dans ce domaine particulier, un modèle a pour objectif de « *représenter les traits les plus marquants d'une réalité* », c'est « *un outil que le modélisateur utilise lorsqu'il cherche à comprendre et à expliquer des phénomènes* » (Bourbonnais, 2021, p.1). Dans la construction d'un modèle en économétrie, on peut notamment mettre en évidence la relation entre plusieurs variables (Bourbonnais, 2021).

Modèle du multiplicateur keynésien

Ce modèle se base sur une théorie économique qui postule qu'une augmentation des dépenses gouvernementales, des entreprises ou encore des consommateurs, entraînera un cycle de dépenses directes, indirectes et induites dans toute l'économie concernée (Harris, 2011).

Archer (1982) a retracé l'origine et l'évolution des multiplicateurs qui débutent avec Kahn (1931) et son modèle montrant les effets directs et secondaires d'une augmentation de l'activité économique, au sein d'une économie. Il démontre comment une augmentation des gains liés à l'exportation déclenche une croissance des revenus, de l'emploi, de la consommation et de l'investissement. En suivant ce raisonnement, Keynes propose le modèle ci-dessous, avec c correspondant à la propension marginale à consommer (soit la proportion de toute augmentation de revenu consacrée à la consommation), et m la proportion de toute augmentation consacrée aux importations.

$$\text{Multiplicateur} = \frac{1}{1 - c + m}$$

Ce modèle montre que le multiplicateur est calculé en divisant une unité de dépense par la proportion de « fuites » en dehors de l'économie locale (Archer, 1982). Le tableau 3 ci-dessous représente une application d'un exemple pris par Éric Maurence pour appréhender la méthode du multiplicateur keynésien, en se basant uniquement sur l'activité économique des entreprises. On se limite ici à trois « tours » pour l'exemple, même si l'on pourrait généraliser à un plus grand nombre de tour. Le raisonnement d'Éric Maurence est appliqué à l'exemple et est développé en suivant.

Tableau 3 : Illustration du principe du multiplicateur keynésien (adapté d'un exemple de Maurence E.)

TOURS	DEPENSE INITIALE	NIVEAUX D'ACTIVITE	DEPENSES EFFECTUEES LOCALEMENT	DEPENSES COMPLEMENTAIRES
0	100 000 €	100 000 €	40 %	⇒ 40 000 €
1		40 000 €	40 %	⇒ 16 000 €
2		16 000 €	40 %	⇒ 6 400 €
3		6 400 €	40 %	⇒ 2 560 €
TOTAL		162 400 €		64 960 €

Source : élaboration de l'auteure, 2021, d'après Maurence E., 2012

La présence d'une station sur un territoire donné entraîne une injection initiale de 100 000 €, du fait des dépenses des touristes et de la collectivité locale support. Les entreprises locales bénéficient de ces retombées économiques et dépensent à leur tour une partie du surplus de leur activité auprès d'entreprises locales, pour le fonctionnement de leur propre activité. Selon l'exemple, cela représente 40 % des dépenses. Ainsi, le territoire bénéficie d'un surplus de 40 000 €. De nouveau, la part de ce montant réinjecté dans l'économie représente un nouvel apport de revenus de 16 000 €, et ainsi de suite. Finalement, l'impact primaire a généré une activité supplémentaire de 62 400 € du fait des échanges inter-entreprises. De plus, l'activité globale générée par la station représente 162 400 €. Cet exemple permet de servir de base pour la compréhension du coefficient multiplicateur.

Une première étape consiste à connaître la dépense initiale et les dépenses complémentaires, soit la dépense totale, à savoir ici 162 400 €. Ensuite, il convient d'identifier la valeur des coefficients multiplicateurs, qui est calculée à partir de l'indicateur restant à estimer (soit la proportion de ressources réinjectées dans le tissu économique local). Dans notre exemple, cette valeur est de 0,4, que l'on appellera x . Enfin, il est possible de déterminer deux indicateurs : le taux d'induction et le coefficient multiplicateur. Le taux d'induction, qui doit être appliqué à l'impact primaire, permet de déterminer le total des dépenses supplémentaires générées. La méthode de calcul de ce taux est la suivante :

$$\text{Taux d'induction} = \frac{\text{Répercussion}}{\text{Stimulation initiale}}$$

Une autre manière peut permettre de calculer ce taux, et prend en compte la valeur des coefficients multiplicateurs, soit 0,4 dans notre exemple (x) :

$$\text{Taux d'induction} = \frac{x}{(1-x)}$$

Dans notre exemple, le taux d'induction est de 0,67. Le second indicateur, à savoir le coefficient multiplicateur, doit également être appliqué à l'impact primaire et permet de déterminer le niveau total d'activité générée par la station (soit l'impact primaire additionné à l'impact secondaire). Le coefficient multiplicateur correspond à 1,67 et il peut être calculé des deux manières suivantes :

$$\text{Coefficient multiplicateur} = \frac{(\text{Répercussions} + \text{Stimulation initiale})}{\text{Stimulation initiale}}$$

$$\text{Coefficient multiplicateur} = \frac{1}{(1-x)} = 1 + \text{taux d'induction}$$

A priori, à ce jour, « *les approches du type multiplicateur keynésien dominent l'analyse territoriale sur la question touristique* ». Ce type d'analyse « *se conclut au final par l'estimation du nombre d'emplois créés et de revenus générés grâce aux dépenses des touristes* » (Talandier, Davezies, 2009, p.70).

Modèle entrée-sortie (« input-output »)

À partir des années 1960, les analyses entrée-sortie (de l'anglais « input-output ») sont notamment développées par l'économiste Wassily Leontief. À cette époque, cette méthode est d'abord utilisée pour quantifier l'impact du tourisme au sein des économies nationales, régionales, ou encore des zones récréatives ; et plus particulièrement son impact sur la production, les revenus et l'emploi (Polo, Valle, 2012). Il s'agit du modèle le plus populaire pour mesurer l'impact économique du tourisme (Crompton, McKay, 1994). Comme l'indique son nom, ce modèle est basé sur un tableau des entrées et des sorties (Frechtling, 2013). Cette technique est utile pour estimer la performance complète du tourisme en termes d'impacts directs, indirects, et induits du tourisme sur les revenus, l'emploi, la valeur ajoutée ou encore les recettes fiscales (Mazumder *et al.*, 2012). Plus précisément, cette méthode de tabulation d'un système économique prend la forme d'une matrice pour montrer sous forme de lignes les ventes réalisées par chaque secteur de l'économie à chacun des autres secteurs, et sous forme de colonnes les achats effectués (Archer, 1982). En d'autres termes, ces analyses permettent de reconstituer les échanges existants entre les différents secteurs d'une économie (Maurence, 2012). Cette méthode est utile pour estimer la performance complète du tourisme en termes d'impacts directs, indirects et induits (Mazumder *et al.*, 2012).

A priori, il semblerait qu'une grande majorité des études d'impact économique du tourisme utilise le modèle entrée-sortie, et quand bien même ce modèle n'est pas utilisé, les méthodes reposent fortement sur celui-ci et s'en servent parfois de base. À titre d'exemple, les modèles d'équilibre général calculable et keynésien utilisent la table d'entrées-sorties. (Mazumder *et al.*, 2012).

Un des inconvénients avec cette méthode vient de la nécessité de disposer de tableaux entrées-sorties. Ils ne sont pas disponibles ou réalisés dans toutes les économies régionales ou nationales (Polo, Valle, 2012), et le sont plus rarement pour de petites échelles spatiales (Hsu, 2019). Néanmoins, lorsque des tableaux entrées-sorties sont disponibles, cela facilite le travail puisque de nombreux paramètres y sont spécifiés numériquement (Polo, Valle, 2012). Par ailleurs, une critique est souvent faite à propos de ce modèle et concerne la surestimation de l'impact final au sein de l'économie (Dwyer *et al.*, 2005). Il semblerait que les résultats liés à ce modèle amènent souvent à des surestimations (Dwyer *et al.*, 2004), notamment en comparaison avec le modèle d'équilibre général calculable (Dwyer *et al.*, 2005).

Modèle de la matrice de comptabilité sociale (MCS)

La matrice de comptabilité sociale (MCS), de l'anglais *social accounting matrix (SAM)*, est une extension du tableau entrées-sorties (Polo, Valle, 2012). En 1969, l'Office statistique des Nations Unies a élaboré un nouveau système de comptabilité nationale qui comprenait une représentation matricielle des comptes nationaux. Il s'agit alors d'une manière plus efficace et transparente de présenter ces comptes. De plus, cet outil est flexible puisque les comptes peuvent être facilement subdivisés (Polo, Valle, 2012). La MCS a été utilisée dans plusieurs domaines de recherche, pour quantifier l'impact économique, aussi bien en ce qui concerne l'écologie, l'agriculture, que le tourisme (Mazumder et al., 2012). Il s'agit d'un tableau indiquant l'ensemble des flux d'échanges entre les agents, sur une année donnée. Cette matrice se base sur le principe de l'équilibre des emplois et des ressources et elle se présente sous forme de tableau, avec les ressources en ligne, et les dépenses en colonne. À partir de la MCS, il est possible de déduire des multiplicateurs, qui correspondent à ceux du modèle keynésien et du modèle entrées-sorties (Suwa, 1991).

Un inconvénient majeur avec cette méthode vient de la disponibilité des données. Effectivement, peu d'offices statistiques élaborent régulièrement des tableaux entrées-sorties pour les économies régionales ou nationales, qui compilent également des MCS. Ainsi, dans les études sur le tourisme, ce modèle n'a que très rarement été employé (Polo, Valle, 2012).

Modèle d'équilibre général calculable (EGC)

Le modèle d'équilibre général calculable (EGC) vise à « *donner une représentation de l'ensemble des transactions d'une économie de marché* » (Zantman, 1995, p.411). Le premier article empirique sur ce modèle date de 1960 et a été rédigé par l'économiste norvégien Lief Johansen (Van Truong, Shimizu, 2017). Il semblerait qu'à ce jour, ce type de modèle soit davantage utilisé dans les pays anglo-saxons et ne soit pas disponible en France pour des évaluations à l'échelle locale ou régionale (Maurence, 2012). Il est en effet principalement utilisé en Australie, en Angleterre, aux États-Unis et au Canada (Dwyer et al., 2004). Pourtant, il semblerait que ce soit un modèle largement employé pour explorer les impacts économiques du tourisme, en évaluant les effets des changements dans les dépenses au sein d'une économie (Dwyer et al., 2005). Effectivement, quasiment chaque industrie est affectée par les dépenses touristiques initiales, qu'elles soient directes, indirectes ou induites. Dans les modèles EGC, ces « effets d'entraînement » déterminent l'impact d'un choc sur toutes les industries de cette économie, y compris du tourisme (Dwyer, Pham, 2012).

Ces modèles sont souvent perçus comme une extension aux modèles entrées-sorties (Kumar et al., 2014). Concrètement, il s'agit d'un système d'équations qui décrit une économie dans son ensemble, ainsi que les interactions entre les différentes parties, les motivations et les comportements entre tous les producteurs et consommateurs de l'économie, et les liens entre eux (Van Truong, Shimizu, 2017). Les problématiques suivantes peuvent être explorées grâce au modèle EGC : quel impact un changement du tourisme international aura-t-il sur l'activité économique d'un pays ou d'une région ? Quel impact aura une augmentation du tourisme émetteur sur l'activité dans le pays d'origine ? Quel sera l'impact des changements dans la réglementation internationale de l'aviation sur l'activité touristique et l'activité dans l'économie dans son ensemble ? (Dwyer et al., 2004). Il semblerait que cette méthode ait souvent été utilisée à partir de simulations de certaines données précises, par exemple en

simulant une hausse du tourisme de 10 % au sein d'une destination donnée, ou encore une diminution de 10 % des dépenses touristiques (Mazumder *et al.*, 2012). Les modèles EGC sont bien adaptés à l'analyse du tourisme, car ils ont la capacité de simuler les interrelations entre le tourisme et les autres secteurs de l'économie (Dwyer, Pham, 2012 ; Van Truong, Shimizu, 2017).

Le modèle EGC peut être divisé en deux parties, d'un côté le modèle EGC comparatif statique et de l'autre, le modèle EGC dynamique. La différence entre les deux se situe dans la temporalité. Le modèle EGC comparatif statique se concentre sur une économie à un seul moment dans le temps. À l'inverse, le modèle EGC dynamique retrace chaque variable dans le temps, souvent à des intervalles annuels (Dwyer, Pham, 2012). Ensuite, le modèle EGC dynamique peut lui-même être divisé en deux nouveaux sous-modèles : le modèle prospectif et le modèle dynamique récursif. Dans le modèle EGC dynamique prospectif, les agents économiques ont des attentes parfaites, alors que dans le modèle EGC dynamique récursif, leurs attentes sont formées dans la période de décision, ainsi ils ne tiennent pas compte des attentes futures dans leur période de décision actuelle. Cette différence dans les attentes implique notamment des différences dans les décisions d'épargne et d'investissement (Inchausti-Sintes, 2015).

Depuis leur apparition, les modèles EGC ont régulièrement été utilisés à la place des modèles entrées-sorties pour simuler les effets des changements dans une économie globale, ainsi que des changements spécifiques dans des activités individuelles, y compris les niveaux d'emploi, la fiscalité, les importations, les exportations et les productions de certaines industries (Kumar, Hussain, 2014). Il semblerait que cette méthode soit perçue comme la plus complète, la plus compréhensive (Pratt, 2015), mais également plus rigoureuse que les modèles entrées-sorties (Dwyer *et al.*, 2004). Les modèles EGC pourraient décrire une économie de manière plus flexible que ce font les modèles entrées-sorties (Van Truong, Shimizu, 2017).

Modèle d'analyse d'impact pour la planification (IMPLAN)

Fondé en 1993, le modèle IMPLAN est le modèle entrée-sortie utilisé par le service forestier du ministère américain de l'agriculture (USDA) (Chhabra, Sills, 2003). Il se base sur l'hypothèse que l'information fondamentale dans l'analyse des entrées-sorties implique un flux de produits de chaque secteur de producteurs vers chacun des secteurs de consommateurs (Bonn, Harrington, 2008). Ce modèle fournit des mesures complètes des effets directs, indirects et induits de changements dans les économies multisectorielles (Chhabra, Sills, 2003).

Modèle ad hoc

Ce modèle a été développé pour décrire l'impact économique de différents secteurs touristiques et différents types de tourisme (Archer, Owen, 1971). Selon les travaux d'Archer, le modèle ad hoc pourrait être considéré comme un modèle hybride qui intègre les caractéristiques du modèle de multiplicateur keynésien et du modèle entrée-sortie (Hsu, 2019).

Contrairement aux modèles entrée-sortie et au modèle d'équilibre général calculable, le modèle ad hoc exclut les effets induits, ainsi le multiplicateur qui est calculé est toujours plus petit que pour les deux autres modèles (Hsu, 2019).

Modèles économiques régionaux (REMI)

Le modèle REMI a été découvert dans les années 1980 et utilise différentes méthodologies d'impact, notamment la méthode entrée-sortie ou la méthode d'équilibre général calculable. Ce modèle est capable de simuler la façon dont les impacts à long terme peuvent différer des impacts à court terme, en raison des changements liés à la concurrence, de l'inflation, ou encore des taux de migration (Bonn, Harrington, 2008).

Modèle d'utilisation de la capacité (CUM)

Le modèle d'utilisation de la capacité (CUM) a été développé à partir des années 1990. Cette méthode quantifie les impacts du tourisme sur l'économie locale, en prenant l'industrie hôtelière comme base de référence. L'objectif final est de mesurer la capacité du secteur touristique. Pour ce faire, le modèle utilise donc l'industrie hôtelière comme référence pour obtenir le nombre total de chambres disponibles et le taux d'occupation. Ce modèle est particulièrement utile dans le cas d'événements en libre accès, pour lesquels il n'y a pas de moyen pour comptabiliser les visiteurs (Bonn, Harrington, 2008).

État des lieux empiriques des modèles

Le tableau 4 ci-dessous dresse une liste non exhaustive des articles relatant des études ou recherches menées qui utilisent certains des modèles développés précédemment. Les informations de ce tableau sont particulièrement intéressantes en ce qui concerne le but de la recherche et l'échelle spatiale concernée. Ces éléments apportent des indications quant à l'utilisation des modèles.

Tableau 4 : État des lieux non exhaustif des modèles utilisés

Modèle(s) utilisé(s)	Auteur.e.s s	Date de l'article	But de la recherche (cas particulier)	Échelle spatiale sur laquelle a été menée l'étude
Modèle néo-keynésien du multiplicateur de revenu	Brownrigg M., Greig M.A.	1975	Montrer comment la technique néo-keynésienne du multiplicateur de revenu peut être décomposée pour fournir des multiplicateurs différentiels de revenu et d'emploi. Estimer les valeurs multiplicatrices pour le secteur du tourisme dans une zone rurale.	Zone rurale (Île de Skye, Écosse)
Modèle entrée-sortie, modèle IMPLAN	Chhabra D. <i>et al.</i>	2003	Estimer l'impact économique total de deux événements à court terme.	Pays (Caroline du Nord)
Modèle entrées-sorties	Hernandez-Martin R.	2004	Analyser les effets des consommations touristiques sur les importations.	Communautés autonomes (Îles Canaries)
Modèle EGC dynamique	Blake A.	2005	Examiner les coûts et les bénéfices liés aux Jeux olympiques de 2012.	Pays (Angleterre) Ville (Londres) Sous-régions (5 sous-régions de Londres)

Modèle entrée-sortie, modèle MCS	Polo C., Valle E.	2007	Analyser de manière comparative le rôle des secteurs touristiques dans l'économie des Baléares.	Communautés autonomes (Îles Baléares)
Modèle MCS, données IMPLAN	Mansury Y., Hara T.	2007	Examiner l'impact économique de la promotion de l'agritourisme au sein d'une communauté rurale en difficulté.	Zone rurale (zone commerciale de Liberty, au nord de l'État de New York)
Modèle du multiplicateur keynésien	Cela A.	2007	Estimer l'impact du tourisme sur l'investissement, les dépenses gouvernementales et les importations dans des petits pays en développement.	Pays (Albanie, Croatie, Macédoine et Grèce)
Modèle du multiplicateur keynésien	Mayer M., <i>et al.</i>	2010	Mesurer la structure, la taille et l'impact économique des dépenses des touristes dans les 6 parcs nationaux allemands.	Parcs nationaux (les 6 d'Allemagne)
Modèle EGC	Li S., <i>et al.</i>	2011	Estimer l'impact économique généré par les Jeux olympiques de Pékin.	Pays (Chine)
Modèle du multiplicateur keynésien	Harris M.D.	2011	Estimer la contribution indirecte du tourisme sur l'économie jamaïcaine.	Pays (Jamaïque)
Modèle IMPLAN	Burakowski E., Magnusson M.	2012	Aider les décideurs politiques à comprendre à la fois l'ampleur économique de l'industrie du ski et de la motoneige, ainsi que les impacts économiques potentiels que le changement climatique pourrait provoquer.	États (Colorado, Montana, Nouveau-Mexique, New Hampshire, Pennsylvanie)
Modèle EGC statique	Meng X., <i>et al.</i>	2013	Estimer les effets des différentes mesure touristiques prises par l'office de tourisme de Singapour sur l'économie de Singapour.	Pays (Singapour)
Modèle entrée-sortie, modèle MCS	Cazcarro I., <i>et al.</i>	2014	Estimer l'empreinte eau (« <i>water footprint</i> ») liée au tourisme.	Pays (Espagne)
Modèle entrée-sortie, modèle EGC et analyse des liens	Pratt S.	2015	Comparer l'impact économique du tourisme de 7 petits États insulaires en développement (SIDS, « Small Island Developing States »)	Pays (Samoa américaines, Aruba, Fidji, Jamaïque, Maldives, Ile Maurice et Seychelles)
Modèle EGC dynamique récursif	Inchausti-Sintes F.	2015	Évaluer les conséquences du tourisme sur l'économie d'un pays qui connaît une importante récession économique.	Pays (Espagne)
Modèle du multiplicateur keynésien	Mwakalobo A., <i>et al.</i>	2016	Analyser l'impact économique des activités d'investissement de la réserve de Singita.	Réserve (Singita, Tanzanie)
Modèle REMI	Harris R.L., Dieringer S.	2017	Évaluer l'impact économique d'un changement de zonage permettant à la ville de Treasure Island (Floride) d'attirer plus de touristes.	Ville (Treasure Island)

Modèle Ad hoc	Hsu P-H.	2019	Évaluer la manière dont les différents modèles d'impact économique peuvent être utilisés pour estimer les effets multiplicateurs de l'écotourisme.	Quartier (Zone du Cigu Lagoon, à Taiwan)
---------------	----------	------	--	--

Source : élaboration de l'auteur, 2021

3. Le multiplicateur keynésien : une méthode qui semble adaptée au cas particulier des stations de ski

Ce dernier point du développement s'appuie sur tous les éléments discutés précédemment. Effectivement, le choix d'un ou de plusieurs modèle(s) pour cette recherche nécessite de prendre en considération tant le raisonnement d'une étude d'impact économique, que les calculs nécessaires à son bon déroulement, de même que les modèles existants. Ainsi, plusieurs éléments méritent d'être avancés pour guider vers le choix d'une ou de plusieurs méthode(s).

Tout d'abord, il ne semble *a priori* pas exister un modèle réellement meilleur qu'un autre, ni plus efficace, tant ils ont des caractéristiques différentes. Néanmoins, le choix d'un modèle doit se faire en fonction de sa pertinence au regard de la recherche, même si, dans la pratique, il existe plusieurs points de blocage qui peuvent venir influencer ce choix : la récolte de données et leur disponibilité, les forces et faiblesses de chaque modèle, le coût opérationnel, ainsi que l'échelle spatiale retenue (Hsu, 2019). Ces points de blocage sont autant d'indicateurs à prendre en compte pour le choix du modèle. Le tableau 5 compare les différents modèles présentés plus tôt, au regard de ces indicateurs, considérés ici comme des critères de choix. Élaboré par Hsu (2019), ce tableau a été traduit de l'anglais et a été alimenté grâce aux recherches supplémentaires menées. Les modèles IMPLAN, REMI et CUM ont volontairement été écartés au regard de leur spécificité et/ou du manque d'informations et du peu de littérature facilitant leur compréhension et application. De plus, on n'inclut pas le modèle de la matrice de comptabilité sociale, puisqu'il s'agit d'une extension du modèle entrée-sortie, et non d'un modèle qui peut être utilisé seul. Avant de discuter des informations retranscrites dans le tableau, il est essentiel de considérer chacun des critères pour en comprendre leur pertinence. On retient donc les 3 principaux critères suivants :

- Le premier critère concerne l'échelle spatiale, qui, selon sa retranscription dans le tableau, peut être « sans limites » ou bien, à l'inverse, peut se limiter à une zone spécifique. Ici, on fait le choix de s'arrêter au périmètre de l'intercommunalité. Il paraît alors important que les modèles puissent s'appliquer et être utilisés à cette échelle spatiale.
- Ensuite, la récolte des données est une information essentielle à prendre en compte ; il s'agit du deuxième critère. Il est nécessaire à la fois de pouvoir récolter un maximum de données sur les territoires concernés par la recherche, ainsi que de s'assurer en amont si les modèles nécessitent un seuil de collecte de données faible, moyen, ou élevé.
- Le troisième critère s'intéresse aux secteurs économiques couverts par les modèles. Au regard de cette recherche, il s'agit de savoir si chaque modèle concerne

uniquement les secteurs touristiques, ou bien si tous les secteurs économiques sont inclus. Comme on questionne les stations et leur ancrage au sein des territoires, il est primordial que le maximum de secteurs économiques soit inclus, et non uniquement ceux liés au tourisme.

Au-delà de ces trois critères, on identifie le coût opérationnel et les multiplicateurs comme deux indicateurs pertinents à prendre en compte dans le choix du ou des modèle(s). Le coût opérationnel est indiqué selon s'il est faible, moyen ou élevé, et il peut s'expliquer notamment s'il est nécessaire d'acheter l'accès à certaines données, si elles sont coûteuses, ou bien si elles sont libres d'accès. Quant aux multiplicateurs, ils sont indiqués de manière synthétique dans le tableau comme étant petits ou grands. À lui seul, cet indicateur ne permet que difficilement de distinguer les modèles entre eux. Néanmoins, le développement précédent de chacun des modèles a permis de comprendre en quoi les multiplicateurs sont petits ou grands, et c'est bien souvent en comparant les modèles entre eux qu'il est possible de définir cela.

Tableau 5 : Comparaison des modèles d'étude d'impact

MODÈLES	CRITÈRES			INDICATEURS	
	Échelle spatiale	Seuil de collecte de données	Secteurs économiques couverts	Coût opérationnel	Multiplicateurs
Modèle du multiplicateur keynésien	Pas de limite	Faible Des données sur l'emploi, le revenu ou la production sont requises	Uniquement les secteurs touristiques	Faible	Petits
Modèle entrée-sortie	Jusqu'à l'échelle spatiale du tableau entrées-sorties	Élevé Le tableau des entrées-sorties est requis	Tous les secteurs économiques sont inclus	Élevé	Grands
Modèle d'équilibre général calculable	Jusqu'à l'échelle spatiale des données de support	Élevé Différents types de données liées au système économiques sont nécessaires	Tous les secteurs économiques sont inclus	Élevé	Grands
Modèle ad hoc	Pas de limite	Moyen Des données sur l'emploi, le revenu ou la production, les dépenses des touristes, et la proportion de dépenses locales des résidents sont nécessaires	Uniquement les secteurs touristiques	Moyen	Petits

Source : élaboration de l'auteure, 2021, selon Hsu, 2019

Finalement, les informations synthétisées dans ce tableau, mais également tous les éléments apportés précédemment permettent d'écarter certains modèles. Tout d'abord, le modèle entrée-sortie. Malgré son intérêt certain, il paraît difficilement mobilisable pour cette recherche. Effectivement, il n'existe pas à notre connaissance de tableau entrées-sorties pour une échelle aussi restreinte que celle de l'intercommunalité. Ainsi, ce modèle ne répond pas à deux de nos critères, que sont l'échelle spatiale et la collecte des données. Ensuite, et bien qu'il soit fondé sur la théorie keynésienne et du modèle entrée-sortie, on ne retient pas le modèle ad hoc, qui ne s'intéresse qu'aux secteurs touristiques. En ce qui concerne le modèle d'équilibre général calculable, il ne semble pas non plus être le modèle le plus approprié à cette recherche. En effet, et même s'il inclut tous les secteurs économiques, il semblerait qu'il ne soit pas disponible en France, en tous cas pas pour des évaluations à l'échelle régionale ou locale. Par conséquent, le dernier modèle est celui du multiplicateur keynésien. Même s'il semble très largement correspondre au modèle pouvant être mobilisable pour cette recherche, il couvre uniquement les secteurs touristiques. Néanmoins, il s'agit du modèle que l'on privilégie, à la fois parce qu'il répond à deux de nos principaux critères (l'échelle spatiale et la collecte des données), mais également puisque son faible coût opérationnel invite à penser qu'il serait envisageable de le développer sur tous les secteurs économiques, et non exclusivement celui du tourisme.

Pour compléter la justification du choix du modèle du multiplicateur keynésien, on s'appuie sur une étude menée en 2012 (Klijs *et al.*). Il y apparaît que ce modèle est bien établi, mais également bien documenté dans la littérature. Cet aspect est considéré comme un indice de confiance selon les auteurs de cette étude.

Dans le but d'appréhender davantage les différentes applications qui ont été faites du modèle du multiplicateur keynésien, on reprend les études empiriques du tableau 5 présenté précédemment. Néanmoins, dans le tableau ci-dessous, on s'intéresse uniquement aux études ayant utilisé ce modèle. Sans reprendre les éléments qui avaient été apportés dans le tableau 5, on se penche exclusivement sur le choix qui a motivé à retenir ce modèle, et non un ou plusieurs autres.

Tableau 6 : Études empiriques utilisant le modèle du multiplicateur keynésien

Auteur.e.s. s des études	Années	Explications du choix du modèle du multiplicateur keynésien
Brownrigg M., Greig M.A.	1975	Ce modèle, qui a l'avantage de décomposer le multiplicande, permet d'estimer les multiplicateurs sectoriels sans devoir construire une matrice complète d'entrées-sorties.
Cela A.	2007	Ce modèle est particulièrement bien adapté pour l'échelle spatiale travaillée dans cette étude (petites zones). Le choix a notamment été fait en comparaison avec le modèle entrées-sorties, qui aurait été très coûteux.
Mayer M., et al.	2010	Le choix de ce modèle a principalement été fait par élimination des modèles entrées-sorties et d'équilibre général calculable. Contrairement au modèle du multiplicateur keynésien, ils nécessitent des données sur les liens entre différents secteurs au sein de l'économie. Néanmoins, ces données ne sont pas disponibles à l'échelle des territoires retenus dans cette étude (parcs nationaux).

Harris M.D.	2011	L'un des objectifs de cette étude est de mesurer le revenu national (en Jamaïque). Il s'agit d'une mesure importante, qui constitue une composante clé utilisée dans le calcul du multiplicateur. Aussi, ce revenu national peut être mesuré grâce aux approches liés à la production, à la valeur ajoutée, aux dépenses, ou encore au revenu. Le modèle du multiplicateur keynésien emploie ces approches, ainsi il a été retenu dans cette étude.
Mwakalobo A., et al.	2016	Dans cette étude, les modèles entrées-sorties et du multiplicateur keynésien sont d'abord les deux envisagés. Néanmoins, la même méthode utilisée par Mayer M., <i>et al</i> (2010) est retenue puisque l'applicabilité du modèle entrées-sorties semblait comprise. De la même manière que pour l'étude réalisée 6 ans plus tôt, cela s'explique par l'impossibilité de désagréger les données par secteur, ni d'évaluer les relations entre ces secteurs.

Source : élaboration de l'auteure, 2021

Les informations relatées dans le tableau ci-dessus informent de plusieurs éléments qui viennent conforter à la fois le choix du modèle, ainsi que la justification que nous en avons faite. Tout d'abord, il semble évident que pour une échelle de travail assez restreinte, le modèle du multiplicateur keynésien soit pertinent. De plus, il apparaît que ce ne soit pourtant pas le modèle qui semble d'emblée le plus adapté, mais davantage celui qui réponde aux besoins de l'étude en question lorsque les autres ne le font pas. Ainsi, il est souvent choisi par élimination des autres modèles. Néanmoins, cela ne semble en rien remettre en doute son efficacité ni son applicabilité à de nombreuses études, bien au contraire.

Comme pour la plupart des modèles présentés plus tôt, les détails techniques du modèle du multiplicateur keynésien peuvent mener à de mauvaises interprétations. Dans le but de tenter d'être le plus rigoureux possible dans cette recherche, on consacre le point suivant aux écueils qu'il convient de prendre en considération dans la réalisation d'une étude d'impact économique.

4. Quelques écueils à éviter dans une étude d'impact économique

Il semblerait que les résultats issus de nombreuses études d'impact soient déviés. Pour justifier et argumenter ce postulat, on s'appuie principalement sur une recherche menée par Crompton et McKay (1994). Même si leur étude s'intéresse aux événements et festivals, il paraît important de mobiliser leurs résultats pour tenter de les mettre en perspective vis-à-vis de cette recherche. Bien que les éléments listés en suivant ne soient pas exhaustifs, ils apportent des clés de réflexion essentielles à prendre en considération.

Selon Crompton et McKay (1994), les résultats inhérents à des études d'impacts peuvent être déviés lorsque celles-ci sont réalisées directement sur le territoire. Dans cette optique, l'objectif serait de rendre les résultats pertinents et positifs du point de vue de ce territoire. À l'inverse, il pourrait être aisé de penser que lorsque ce sont des consultants ou des bureaux d'expertise qui mènent ces études, les résultats seraient davantage neutres, puisqu'ils seraient apportés par des personnes extérieures au territoire, qui n'ont *a priori* pas de réel intérêt à ce que les résultats soient avantageux. Et pourtant, Crompton et McKay disent à ce sujet que des consultants ou bureaux d'expertise vont dans le sens de ce que souhaite le territoire concerné. Dans le cadre d'un événement par exemple, il serait préférable de fournir des résultats qui mettent en avant

les bénéfices positifs qui y sont liés. Il est possible qu'un territoire souhaite bénéficier de soutien financier, et qu'il soit donc avantageux pour lui que l'impact économique d'un événement paraisse important (Nicolas, 2007). Ce premier point est davantage une mise en garde sur la lecture des résultats, qui invite éventuellement à questionner sur l'éthique de la recherche ou de l'étude.

Un autre élément pour lequel il convient de porter une attention particulière concerne l'inclusion ou non des dépenses des visiteurs locaux. Dans certaines études, les dépenses des résidents locaux ne sont pas retirées. Une explication à cela rejoint le point précédent, puisque dans ce cas, l'impact économique paraît plus important (Nicolas, 2007). Pour cette recherche, on choisit de ne pas comptabiliser ces dépenses, en partant du postulat que si cet argent n'avait pas été dépensé au sein de la station par exemple, il l'aurait été ailleurs sur le territoire concerné.

Crompton et McKay (1994) évoquent également les « time-switchers », qui correspondent, dans le cadre d'événements, aux visiteurs qui avaient prévu de venir sur le territoire concerné, mais ont décalé les dates de leur séjour seulement après avoir eu connaissance de la tenue de l'événement en question. Selon leur raisonnement, ce serait une erreur de comptabiliser leurs dépenses, puisqu'ils auraient de toute manière dépensé de l'argent sur le territoire, même sans cet événement. Malgré l'intérêt de ce point de vigilance, il ne semble pas pertinent, voire envisageable, de le prendre en compte dans cette recherche. Effectivement, la présence d'une station sur un territoire ne se limite pas automatiquement dans un temps précis. De plus, il semblerait difficile de différencier les visiteurs dont la venue a été motivée par la station, de ceux qui ont décalé les dates de leur séjour pour venir en station.

Dans leur étude, les deux auteurs s'intéressent ensuite à la prise en compte des effets positifs, mais également des effets négatifs inhérents à une étude d'impact économique. Il convient de tenir compte de ces deux effets (Nicolas, 2007). Néanmoins, ce point est assez particulier puisqu'il s'agit d'éléments bien souvent difficilement calculables : dégradation environnementale, augmentation des tarifs pour les locaux, perturbation du mode de vie des résidents, etc. (Crompton, McKay, 1994). Dans cette recherche, ces éléments sont à prendre en compte puisqu'il paraît impossible de s'intéresser aux impacts économiques liés aux stations de ski alpin, en faisant fi des impacts environnementaux et sociaux. Néanmoins, bien qu'ils soient considérés, ils ne vont pas être autant à l'étude que le seront les impacts économiques. On évoquera davantage ces points en toute fin du travail.

Enfin, on retient un dernier point de vigilance qui concerne la taille de la zone d'étude. Il semblerait être une erreur de choisir volontairement un périmètre qui pourrait influencer sur les résultats obtenus (Nicolas, 2007). On choisit le périmètre intercommunal pour mesurer les retombées économiques liées aux stations de ski alpin. En respectant donc ce point, ce sont éventuellement les résultats de cette recherche qui diront si ce choix était le bon ou non.

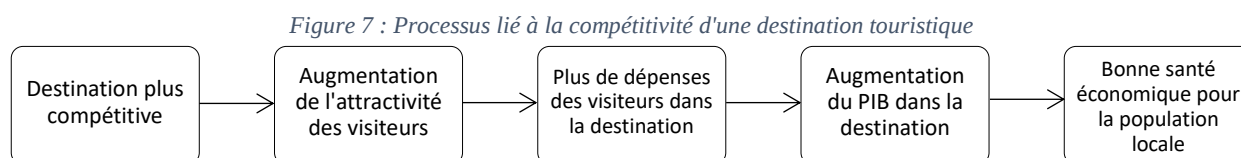
À retenir

Ce deuxième chapitre a dressé un état des lieux des études et travaux existants sur la mesure des retombées économiques des stations de ski alpin. Rapidement, un constat apparaît : il n'existe pas de travaux scientifiques allant dans ce sens. C'est ce qui explique que l'on s'attarde davantage sur des travaux menés par des bureaux d'étude et regroupements professionnels pour comprendre les méthodologies qu'ils emploient et les résultats auxquels ils aboutissent. Les rapports d'études indiquent très rarement les calculs qui ont été faits pour obtenir des ratios. Celui communiqué par Domaines skiables de France (« *Pour 1 € dépensé en forfait, les clients venus pour le ski dépensent 7 € en moyenne en station* ») a été interprété de différentes manières. Aucun des travaux identifiés ne détaille parfaitement la méthode employée, jusqu'à l'interprétation précise des résultats obtenus. Dans ce contexte, on s'est intéressés en particulier à la méthodologie proposée par Éric Maurence, consultant et spécialiste des études économiques. Bien qu'elle permette la mesure des retombées économiques d'un événement touristique, c'est la seule méthode que l'on ait trouvée qui puisse s'adapter à cette recherche. La méthodologie consiste à mesurer les impacts primaires et secondaires, qui découlent de la présence d'une station de ski. Le calcul de l'impact secondaire correspond aux phénomènes de répercussions économiques qui découlent de l'impact primaire. Pour le calculer, on utilise la méthode du multiplicateur keynésien, afin d'obtenir un coefficient multiplicateur. Une formule mathématique permet de le calculer, en divisant une unité de dépense par la proportion de « fuites » en dehors de l'économie locale. Cette méthode du multiplicateur keynésien nécessite plusieurs étapes, dont le choix d'un périmètre géographique sur lequel seront mesurées les retombées économiques. On retient l'échelle intercommunale, et le chapitre suivant détaillera les raisons de ce choix. Ensuite, une autre étape de la méthodologie sera développée dans le prochain chapitre : l'identification d'un échantillon de travail. On retient six stations et stades de neige à l'échelle du massif pyrénéen en Occitanie. Finalement, le troisième chapitre de cette première partie détaille la méthode qui a été réalisée de manière très concrète sur les stations retenues.

Chapitre 3 : Stations dans leur territoire : les limites spatiales des retombées et de l'attractivité

1. Les stations comme moteur économique des territoires ?

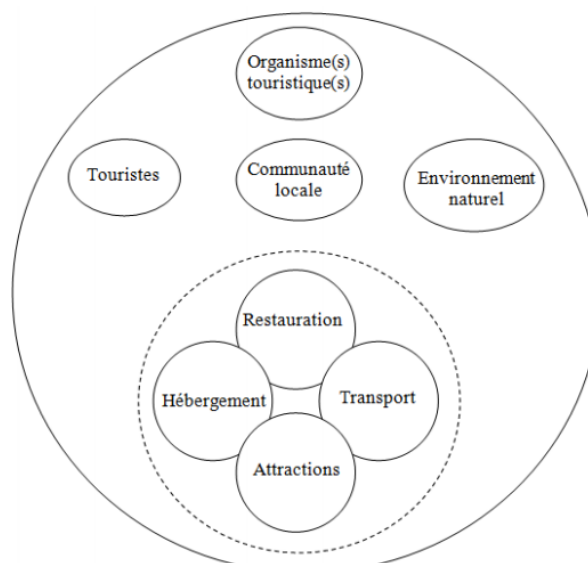
L'industrie touristique est perçue comme un secteur majeur de l'économie, et est notamment reconnue pour son efficacité économique (Crouch, Ritchie, 1999). Alors que le tourisme est souvent perçu comme un moteur important pour la croissance économique et le développement des pays, la recherche a très largement montré que cela crée une forte compétitivité entre les destinations pour attirer des visiteurs (Webster, Ivanov, 2014 ; Ritchie, Crouch, 2005 ; Dwyer, Kim, 2003 ; Crouch, Ritchie, 1999). Selon Ritchie et Crouch (1999), la compétitivité d'une destination touristique s'est d'abord focalisée sur la dimension économique. Néanmoins, ils poursuivent en indiquant que pour qu'une destination soit compétitive, il ne faut pas négliger les dimensions sociales, culturelles, politiques, technologiques et environnementales. Ils résument finalement cela en disant qu'une destination touristique sera compétitive en augmentant les dépenses liées au tourisme, soit en augmentant l'attractivité des visiteurs, tout en améliorant le bien-être des habitants de la destination et en préservant le capital naturel de cette dernière, pour les générations futures. Cette démonstration peut être synthétisée à travers la figure suivante :



Source : élaboration de l'auteure, 2021, d'après Webster et Ivanov, 2014

Il convient néanmoins d'être prudent avec cette démonstration, puisque plus de visiteurs dans une destination n'induit pas automatiquement plus d'argent dépensé, et quand bien même, cela ne génère pas toujours un développement économique positif (Webster, Ivanov, 2014). De plus, en France, les stations de ski alpin sont confrontées à une double problématique : répondre au marché, tout en faisant mieux que la concurrence (Botti *et al.*, 2012), qui est par ailleurs accrue avec les autres destinations dans le monde (Goncalves *et al.*, 2011). Cela rejoint le raisonnement de Ritchie et Crouch, en invitant à contester la notion de compétitivité, ici des stations. La destination touristique peut être représentée selon le schéma de la figure 8. Selon Botti (2011), la compétitivité d'une destination touristique dépend des attractions dont elle dispose, qui correspondent au motif de la visite des touristes, ainsi qu'à la capacité des territoires à se développer. Botti identifie l'opérateur de remontées mécaniques comme étant l'attraction principale d'une station de sports d'hiver. Les autres parties prenantes de la destination (hébergeurs, restaurateurs, transport, etc.) ne sont pas laissées pour compte, néanmoins, c'est sur cet opérateur de remontées mécaniques que reposerait la compétitivité de la destination.

Figure 8 : Représentation schématique de la destination touristique



Source : Botti et al., 2015

Par ailleurs, selon Domaines skiables de France (2011), c'est le gestionnaire de remontées mécaniques qui assure le rôle de locomotive économique de la station. Cette notion de compétitivité renvoie à la performance des destinations. En poursuivant l'analyse de Botti (2011), la compétitivité des stations de sports d'hiver repose sur la performance de l'opérateur de domaine skiable. Selon ce raisonnement, la destination touristique est ici la station. Dans cette recherche, cette notion de destination mérite d'être discutée. Certes, l'objet d'étude s'articule autour de la station, mais son ancrage territorial invite à aller au-delà de son périmètre. Dans sa compréhension scientifique, la notion d'ancrage évoque les rapports au territoire qu'entretiennent les stations (François, Marcelpoil, 2008), soit « *l'insertion des stations dans leur territoire support* » (Marcelpoil, 2007). La station est donc ancrée dans un territoire, et dans cette recherche, la destination touristique ne se limitera pas à cette échelle territoriale. D'ailleurs, la notion même de « destination » mérite d'être éclairée afin de déterminer un périmètre précis. Effectivement, « *un touriste ne passe pas ses vacances dans une destination, il s'y rend* » (Vlès, Escadafal, 2001). En cela, la destination semble davantage être une notion appartenant au domaine du marketing, puisqu'il s'agit de faire venir les visiteurs sur un territoire, de les attirer (Botti et al., 2008). La station, ou bien le territoire retenu, doit quant à lui être en capacité de faire rester ces visiteurs (Vlès, Escadafal, 2001). Dans cette optique, on s'interroge sur l'avenir des territoires de montagne où l'activité touristique est polarisée autour des stations de ski, où l'opérateur de remontées mécaniques est perçu comme le moteur de l'attraction principale.

Ainsi, plusieurs interrogations méritent d'être élucidées : dans quelles mesures les stations de ski alpin participent-elles au développement de leur territoire ? À quel échelon territorial l'activité touristique en montagne se structure-t-elle ? Est-ce qu'il s'agit du périmètre des communes supports aux stations, de celui des intercommunalités, des bassins de vie, ou encore de la zone de la chalandise, etc. ? Est-ce que la station de ski alpin est un modèle efficient¹⁸ ? Il

¹⁸ Selon le dictionnaire Larousse, l'adjectif « efficient » qualifie ce qui « aboutit à de bons résultats avec le minimum de dépenses, d'efforts, etc. ». En économie, on utilise le terme « efficience » pour « désigner une

apparaît que la station de ski alpin est un système en perpétuelle évolution, tant dans sa structuration, dans son fonctionnement que dans son mode de gestion. Aussi, ces territoires sont confrontés à de nombreuses mutations et évolutions à la fois internes et externes, qui viennent contester leur avenir. Les trajectoires imaginées et construites par les territoires invitent à interroger le périmètre des stations. L'activité touristique qui s'est longtemps structurée autour du ski se limite à la « station », soit à un périmètre comprenant le domaine skiable, les hébergements et les services. Néanmoins, les stratégies de diversification entamées ou mises en place par certains territoires induisent un périmètre plus large où se structurent les activités touristiques. Il semble alors nécessaire d'imaginer de « *nouvelles lectures du terrain de jeu montagnard* » (Bourdeau, 2009, p.3).

La méthodologie de mesure d'impact économique lié à la présence d'une station sur un territoire nécessite inévitablement de définir ce territoire dont il est question. Il s'agit d'une étape primordiale permettant ensuite d'identifier les acteurs participant de manière directe ou indirecte à l'économie liée à la station. De plus, la taille et la limite de la zone étudiée pourront entraîner des conséquences sur les résultats de la mesure des retombées économiques (Watson *et al*, 2007).

Dans un premier temps, il s'agit de faire un choix sur l'échelle territoriale retenue dans le cadre de cette recherche. C'est donc au sein de ce périmètre que seront mesurées les retombées économiques. Comme évoqué précédemment, on retient le périmètre de l'intercommunalité ; ce choix sera justifié ici. Dans un second temps, il convient de définir les stations de ski retenues dans l'échantillon. À l'échelle de la région Occitanie, six stations ont été choisies selon des critères bien précis. Pour l'ensemble de ces stations, les retombées économiques seront mesurées à l'échelle du périmètre retenu.

2. L'intercommunalité comme échelon territorial de référence

Plusieurs hypothèses peuvent être envisagées pour l'échelle territoriale retenue dans cette recherche, à savoir de s'intéresser au périmètre de la commune ou de l'intercommunalité support à la station, de la zone d'emploi sur laquelle elle est implantée, du bassin de vie, de la zone de chalandise, du département, etc. Il convient de faire un choix, bien que l'identification d'un périmètre demeure complexe, tout comme le sont les définitions d'une station, d'une destination ou bien d'un territoire. Dans la gestion et l'aménagement des stations, leur délimitation semble poser question. Où s'arrête la station ? Quel est son périmètre géographique ? Les réponses à ces questions sont pourtant essentielles, notamment pour les gestionnaires de ces espaces touristiques. Et pourtant, a priori, aucun texte de loi ni aucune définition ne statue sur ce périmètre. Au sens de la loi Montagne, les communes sont identifiées comme l'autorité organisatrice de l'activité touristique. Selon l'article L.342-1 du Code du tourisme, « *en zone de montagne, la mise en œuvre des opérations d'aménagement touristique s'effectue sous le contrôle d'une commune, d'un groupement de communes ou d'un syndicat mixte regroupant les collectivités territoriales* ». En ce qui concerne le cas particulier des

affectation des ressources parmi les « meilleures possibles ». L'idée d'efficience est donc opposée à celle de « gaspillage » de ressources entendue au sens large » (Guerrien et al., 2012).

stations de ski alpin, c'est le domaine skiable qui définit le périmètre concerné. L'article R.145-4 du Code de l'urbanisme indique à ce sujet que « *la surface du domaine skiable prise en compte est la somme des surfaces des pistes de ski alpin* », et que le domaine skiable peut s'étendre sur le territoire de plusieurs communes, mais également qu'une commune peut disposer de plusieurs domaines skiabiles. Enfin, le développement touristique en zone de montagne est parfois soumis et limité au périmètre des « unités touristiques nouvelles » (UTN). Selon l'article L.122-16 du Code de l'urbanisme, « *toute opération de développement touristique effectuée en zone de montagne contribuant aux performances socio-économiques de l'espace montagnard constitue une « unité touristique nouvelle »* ». L'objet est large, et non ciblé sur l'activité ski puisqu'il concerne tout type d'aménagement et d'installation nécessaire au tourisme. En ce qui concerne ensuite les notions de destination et de territoire, plusieurs éléments de réflexions permettent de les caractériser et de les distinguer. L'OMT (2015) définit la destination principale d'un voyage comme un lieu visité qui est au cœur de la motivation de faire ce voyage. Dans son article « *Des territoires aux destinations touristiques : la fin d'une illusion ?* », Alain Escadafal cite une étude menée en 2002 par Bruno Lasserre sur quatre stations du département des Landes. Une enquête interrogeait les visiteurs pour savoir à quel endroit ils pensaient se trouver. Le nombre important de réponses fausses montre la difficulté pour les visiteurs à situer les contours de la destination (Escadafal, 2015). En 2013, l'État français et Atout France ont lancé le « contrat de destination », qui est décrit comme « *un outil au service de l'attractivité et de la compétitivité des destinations pour atteindre un même objectif de développement, autour d'une stratégie partagée et coordonnée et d'un plan d'action mutualisé réunissant les acteurs clés d'une destination* ». Dans ce contexte, la destination est définie comme « *une unité géographique dans une hiérarchie allant de la ville, au département, à la région, au pays jusqu'au continent* » (Bédé, 2015, p.121). Dans le domaine du marketing, la notion de destination renvoie également à l'image d'un lieu. Concernant le territoire, il peut être perçu comme un espace doté de caractéristiques socio-économiques, d'une histoire et d'une structure sociale qui lui sont propres. Il peut être appréhendé de différentes manières, notamment selon sa démographie, ou encore son contexte socio-économique (Marcelpoil, 2001). C'est également un espace social et un espace vécu, qui, comme la destination, se construit notamment à travers les représentations que s'en font les touristes et les visiteurs. Par ailleurs, ces représentations sont souvent en décalage avec la définition administrative et politique des territoires (Escadafal, 2015). Enfin, les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), établissent des projets de territoire, dans lesquels le tourisme fait partie des champs d'intervention, tout comme l'économie, l'emploi, l'environnement ou encore le logement (Bernard, 2015). Bien que ces documents aient davantage une intention stratégique exprimant une vision pour une communauté, ils définissent également des ambitions et des projets dans le domaine du tourisme. Finalement, les notions de station, de destination et de territoire paraissent être assez subjectives et ne semblent a priori pas permettre d'apporter des réponses concrètes sur un périmètre géographique clairement délimité dans l'espace. Dans ce contexte, une autre hypothèse a été imaginée pour cette recherche, et consisterait à penser un territoire fictif, c'est-à-dire qui n'est pas un territoire administratif. Cela permettrait de s'adapter à chaque station, compte tenu de son fonctionnement, sa structuration, des relations entre les différentes parties prenantes, etc. En revanche, ce raisonnement, qui impliquerait un périmètre unique à chaque station, semble être difficilement reproductible d'une station à l'autre. Or, un des objectifs de cette recherche est de pouvoir proposer un outil basé dans un premier temps sur une station en particulier, mais qui puisse ensuite être applicable à d'autres. Ainsi, et malgré son intérêt certain, cette perspective a été écartée pour laisser place à une méthode qui soit davantage

imputable à différents terrains d'étude. De plus, cette recherche émet l'hypothèse que le développement touristique, mais surtout territorial ne se limite pas uniquement au périmètre des stations, et ce sont à priori les résultats de cette étude qui permettront d'éclairer ce postulat. L'éventualité de retenir le périmètre communal a rapidement été écartée, tant les flux et les dynamiques spatiales engendrées par le tourisme débordent largement ce périmètre (Clarimont, Vlès, 2006).

Par conséquent, le choix a été fait de retenir le périmètre de l'intercommunalité¹⁹ sur laquelle se situe la station, comme périmètre d'étude. Plusieurs raisons justifient ce choix. D'abord, chaque intercommunalité se caractérise par un périmètre géographique précis et délimité dans l'espace. Cela permet de mesurer les retombées économiques à cette échelle en particulier. Ensuite, ce choix permet d'être applicable à d'autres territoires, en prenant toujours cette échelle de référence. Ainsi, la méthode appliquée à cette recherche pourrait être adaptée pour d'autres territoires. Historiquement, c'est en 1890 qu'une première loi rend possible l'intercommunalité. La période qui suit voit donc des communes s'associer pour mener des projets communs. La formule juridique s'appelle alors syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU). En 1959, une loi viendra élargir les syndicats intercommunaux vers la vocation multiple (Sivom). S'en suit toute une série de lois, notamment celle de 1992 qui crée les « communautés de communes » et « communautés de villes » (Dumont, 2015). Cette loi répartit ainsi les compétences entre les collectivités territoriales en matière de tourisme (Vlès, Escadafal, 2001). Dans les années 1990 et au début des années 2000, l'intercommunalité a connu un développement accéléré dans le secteur touristique (Vlès, Clarimont, 2006). En 2010, toutes les communes se voient dans l'obligation d'intégrer une intercommunalité et doivent lui transférer de larges compétences. Enfin, la loi NOTRe de 2015 propose une nouvelle délimitation des intercommunalités, les rendant plus vastes et plus peuplées (Dumont, 2015). Malgré le rôle incontestable que semble pouvoir jouer l'intercommunalité dans les projets touristiques au sein des territoires, la compétence tourisme est très peu affichée. Elle se trouve alors davantage rattachée à d'autres compétences, comme la compétence « environnement » ou « développement économique ». Dans la même idée, une confusion est souvent faite avec la compétence tourisme qui est souvent et uniquement associée au domaine des offices de tourisme pour l'accueil, l'information, la promotion et la commercialisation (Clarimont, Vlès, 2006). Néanmoins, l'intercommunalité semble l'échelle pertinente pour cette recherche, dont un des objectifs est de « *s'affranchir des contours spatiaux historiques de la station en organisant la mise en tourisme à l'échelle d'un territoire, dans une logique pluri saisonnière* » (Achin, George, 2019, p.150). Sur un territoire, les prestataires sont dispersés, ainsi l'intercommunalité permettrait de les fédérer, ainsi que de mettre en commun l'offre touristique afin de proposer une gamme complète de produits et d'animations pour motiver la venue des visiteurs (Vlès, Clarimont, 2006). De la même manière, cela induit une mutualisation des moyens dans les projets touristiques notamment. Du point de vue de l'aménagement touristique, il est évident que cet échelon territorial serait pertinent pour les communes de petite taille qui peinent, à elles seules, à conduire des actions économiques d'envergure. De plus, en termes de promotion, l'intercommunalité permet de construire une image commune, une réelle identité territoriale (Vlès, 2012). Tous ces éléments permettent d'entrevoir les intercommunalités comme des « *territoires touristiques de référence* » (Achin, George, 2019, p.152).

¹⁹ L'intercommunalité correspond au « *mécanisme institutionnel et politique par lequel plusieurs communes s'associent afin de mener des politiques publiques à l'échelle d'un bassin de vie* » (Desage, 2011).

Finalement, le raisonnement précédent écarte un certain nombre d'échelons territoriaux pour retenir celui de l'intercommunalité. Il semble ne pas exister un échelon parfait, dans le sens où ce serait une erreur de dire que l'intercommunalité est l'échelle territoriale permettant de répondre en totalité à la recherche menée, puisque cela impliquerait que les dépenses effectuées par les visiteurs seraient uniquement réalisées au sein de ce périmètre. Or, avant même de connaître les résultats inhérents à cette recherche, il semble évident que les retombées économiques ne se limitent pas au périmètre administratif de l'intercommunalité. Néanmoins, pour les raisons évoquées plus tôt, c'est ce périmètre qui a été choisi. Cet échelon territorial va permettre de révéler une réalité, mais de nombreuses autres existent et auraient pu être mises en lumière en choisissant d'autres périmètres.

3. La méthodologie appliquée aux stations pyrénéennes

3.1. *L'identification de l'échantillon : six stations représentatives de la diversité des stations pyrénéennes*

Après avoir défini l'intercommunalité comme échelle de référence, il est nécessaire d'identifier les stations qui feront partie de l'échantillon. Dans la mesure où ce travail de recherche est financé par la région Occitanie, les stations retenues seront situées sur ce périmètre, dans le massif pyrénéen. Elles sont réparties entre les départements des Hautes-Pyrénées, de la Haute-Garonne, de l'Ariège, de l'Aude et des Pyrénées-Orientales. Il semble évident que l'ensemble des stations de ski alpin pyrénéennes à l'échelle de l'Occitanie ne pourrait être étudié, pour des raisons évidentes en termes de moyens et de temps. Ainsi, le choix de l'échantillon s'est fait en suivant plusieurs critères et en répondant à certaines conditions. Tout d'abord, trois principaux critères ont été analysés et sont repris dans le tableau 8 : le nombre de journées ski, le type de station, ainsi que son histoire. Ces critères ainsi que le choix de les avoir sélectionnés sont expliqués ci-dessous.

Le premier critère concerne le nombre de journées ski. Les stations sont alors classées selon si elles ont arrêté l'activité ski alpin, si elles comptent moins de 70 000 journées ski, ou bien entre 100 000 et 200 000, ou enfin entre 200 000 et 400 000. La fréquentation des stations semble être un élément important dans le choix de l'échantillon. Cela permettra éventuellement d'analyser les retombées économiques des stations en fonction de si elles sont plus ou moins fréquentées. Aussi, ce critère semble intéressant à prendre en compte au regard des investissements nécessaires par les collectivités supports pour y développer l'activité touristique. On souhaite finalement observer grâce à ce critère si les retombées économiques dépendent de la fréquentation de la station ou non.

Ensuite, le deuxième critère concerne le type de station. Il est entendu ici s'il s'agit d'une station de ski alpin ou bien d'un stade de neige. En se référant à ces deux notions définies plus tôt, la station de ski alpin se caractérise par un lieu urbanisé comprenant au moins un domaine skiable ainsi que des hébergements et services nécessaires au séjour des touristes. Le stade de neige, à l'inverse, ne dispose pas d'hébergements, en cela, il est fréquenté à la journée. On suppose ici que l'activité touristique liée aux stations de ski alpin engendre davantage de retombées économiques que dans les stades de neige. Cela s'expliquerait justement par le fait que les

stations de ski alpin disposent de services qui impliquent automatiquement des retombées économiques, alors inexistantes dans le cas des stades de neige.

Enfin, le troisième critère concerne l'histoire de la station. On distingue les « sites historiques » identifiés ici comme les stations pour lesquelles l'activité touristique est antérieure au développement du ski alpin. Les stations dites « récentes » sont celles créées dans le but premier de développer l'activité ski alpin. À travers ce critère, on suppose que les stations correspondant à des « sites historiques », qui sont donc fréquentées depuis plus longtemps que les stations que nous qualifions de « récentes », bénéficient éventuellement de plus de services et connaissent une notoriété qui va au-delà de l'activité ski uniquement. Selon ce raisonnement, les visiteurs ne viendraient pas sur ces sites que pour cette activité touristique, mais davantage pour les autres ressources en présence, et ils feraient alors des dépenses dans davantage de services ou d'activités. On fait ici la distinction avec les stations « récentes » qui recevraient principalement des visiteurs pour le ski alpin, et qui dépenseraient alors majoritairement dans cette activité.

Finalement, selon les justifications précédentes, ces critères permettent d'aboutir à un échantillon. Ils constituent également de précieuses indications pour lesquelles il sera pertinent de porter une attention particulière au cours de l'analyse des données et des résultats liés à cette recherche.

Tableau 8 : Stations de ski alpin pyrénéennes d'Occitanie selon différents critères

Dép.	Ville	Population communale (INSEE, 2020)	Capacité de la commune en hébergements touristiques (INSEE, 2020)	Intercommunalité de rattachement	Station de ski	Critères							
						Nombre de journées ski				Type de station		Histoire	
						Arrêt du ski alpin	Moins de 70 000	Entre 100 000 et 200 000	Entre 200 000 et 400 000	Station de ski	Stade de neige	Site historique	Station récente
66	Font-Romeu et Bolquère	2921	4712	CC Pyrénées Catalanes	Font-Romeu Pyrénées 2000				X	X			X
66	La Llagonne	230	20	CC Pyrénées Catalanes	La Quillane		X				X		X
66	Eyne et St Pierre del Forcats	418	23	CC Pyrénées Catalanes	Espace Cambre d'Aze			X		X			X
66	Err	693	333	CC Pyrénées Cerdagne	Puigmal 2900	X					X		X
66	Les Angles	566	2060	CC Pyrénées Catalanes	Les Angles				X	X			X
66	Formiguères	493	127	CC Pyrénées Catalanes	Formiguères			X		X			X
66	Puyvalador	68	0	CC Pyrénées Catalanes	Puyvalador	X				X			X
66	Porté-Puymorens	105	131	CC Pyrénées Cerdagne	Porté-Puymorens				X	X			X
11	Camurac	100	98	CC Pyrénées Audoises	Camurac		X			X			X
9	Ascou	121	281	CC de la Haute Ariège	Ascou-Pailhères		X				X		X
9	Mijanès	60	14	CC de la Haute Ariège	Mijanès-Donzan		X				X		X
9	Montferrier	527	33	CC du Pays d'Olmes	Les Monts-d'Olmes		X			X			X
9	Val-de-Sos	657	199	CC de la Haute Ariège	Goulier Neige		X				X		X
9	Ax-les-Thermes	1343	2334	CC de la Haute Ariège	Ax-3-Domains			X		X		X	
9	Ustou	296	369	CC Couserans-Pyrénées	Guzet Neige			X		X		X	
31	Boutx	249	331	CC Pyrénées Haut Garonnaises	Le Mourtis		X			X			X
31	Bagnères-de-Luchon	2436	1442	CC Pyrénées Haut Garonnaises	Luchon Superbagnères			X		X		X	
31	Gouaux-de-Larboust	68	24	CC Pyrénées Haut Garonnaises	Peyragudes				X	X			X
65	Germ	36	2664	CC Aure-Louron	Peyragudes				X	X			X
65	Génos	138	786	CC Aure-Louron	Val Louron		X			X			X
65	Saint-Lary-Soulan	869	4314	CC Aure-Louron	Saint-Lary			X		X			X

Partie 1 : Les retombées économiques des stations, un impensé scientifique
Chapitre 3 : Stations dans leur territoire : les limites spatiales des retombées et de l'attractivité

65	Aragnouet	251	542	CC Aure-Louron	Piau-Engaly			X		X			X
65	Barèges, Campan, Bagnères-de-Bigorre	3983	3485	CCPVG/CC de la Haute-Bigorre	Tourmalet-Barèges-La Mongie	(plus de 400 000)				X		X	X
65	Beaucens	437	77	CC Pyrénées Vallées des Gaves	Hautacam		X				X		X
65	Gavarnie-Gèdre	352	264	CC Pyrénées Vallées des Gaves	Gavarnie		X				X	X	
65	Luz-Saint-Sauveur	967	1420	CC Pyrénées Vallées des Gaves	Luz-Ardiden			X			X	X	
65	Cauterets	912	2456	CC Pyrénées Vallées des Gaves	Cauterets			X		X		X	

Source : élaboration de l'auteure, 2021

Au-delà de ces trois critères, le choix de l'échantillon devait répondre à plusieurs conditions. Tout d'abord, dans un souci de représentativité des départements de notre périmètre d'étude, il semblait important qu'au moins une station soit retenue dans chacun d'eux. Ensuite, dans le cas où il ne serait pas possible de respecter cette première condition, il faudrait que les stations d'un même département ne soient pas rattachées à la même intercommunalité. Cela permettrait de ne pas étudier deux stations situées sur une même intercommunalité, mais bien d'analyser six stations différentes et donc six territoires distincts. De plus, et dans la mesure du possible, il semblait intéressant que chaque critère soit représenté au moins deux fois sur l'ensemble de l'échantillon. Dans un dernier temps, la population communale et la capacité de la commune en hébergements touristiques²⁰ paraissaient être deux indications à prendre en compte pour avoir un maximum de configurations différentes dans l'échantillon, c'est-à-dire à la fois des communes faiblement peuplées et d'autres, plus fortement peuplées, ou encore bénéficiant d'une faible capacité en hébergements touristiques, ou bien d'une capacité plus élevée. Ici, le choix a été fait de retenir la commune pour la capacité en hébergements touristiques, et non l'intercommunalité. Dans la mesure où certaines intercommunalités bénéficient de plusieurs stations, il semblait que la capacité en hébergements touristiques à cette échelle ne serait pas systématiquement représentative de la situation à proximité directe de la station retenue. C'est en suivant ce même raisonnement que l'on regarde la population communale, et non la population intercommunale. À titre d'exemple, si l'on s'intéresse à la station de Hautacam, située dans le département des Hautes-Pyrénées, elle est rattachée à la Communauté de communes Pyrénées Vallées des Gaves. Cette intercommunalité bénéficie de trois autres stations de ski alpin, à savoir Luz-Ardiden, Cauterets et Gavarnie. Ainsi, la capacité en hébergements touristiques liée à la station d'Hautacam ne serait pas représentative si elle était étudiée à l'échelle de la Communauté de communes Pyrénées Vallées des Gaves, puisque cela induirait la prise en compte des hébergements touristiques de toutes les communes de l'intercommunalité, notamment ceux des trois autres stations.

Au regard des trois principaux critères ainsi que des conditions énoncées, les stations retenues sont indiquées dans le tableau 9, avec l'intercommunalité et le département auxquels elles sont rattachées. Chaque intercommunalité correspond pour chaque station au périmètre de référence pour la mesure des retombées économiques. La carte ci-dessous illustre ces stations ainsi que leur intercommunalité de rattachement.

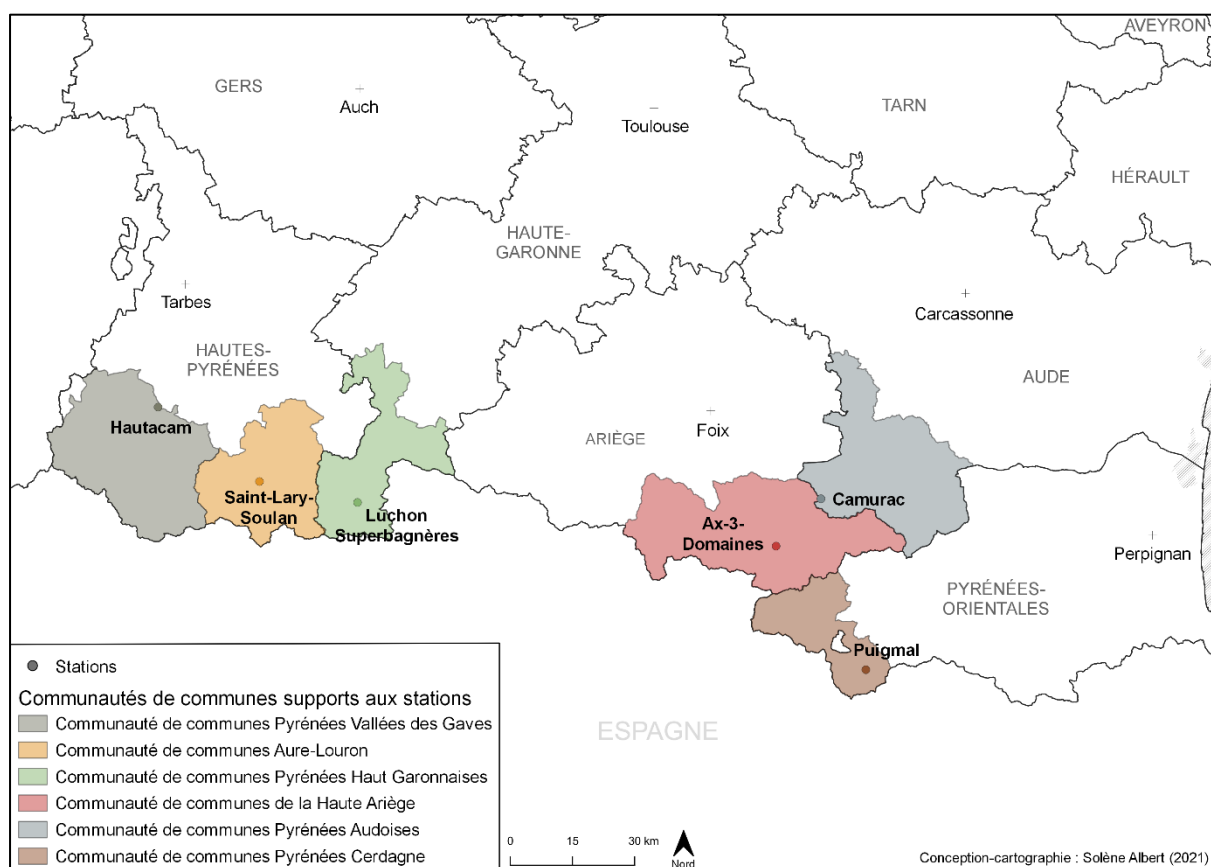
²⁰ La capacité de la commune en hébergements touristiques comprend le nombre de chambres dans les hôtels, ne nombre d'emplacements de camping, le nombre total de places lit dans les villages vacances et les maisons familiales, le nombre de places lit dans les résidences de tourisme et hébergements assimilés, et le nombre total de places lit dans les auberges de jeunesse, centres internationaux de séjour et centres sportifs (INSEE, 2020).

Tableau 8 : Stations retenues dans l'échantillon

Station	Intercommunalité	Département
Hautacam	Communauté de communes Pyrénées Vallées des Gaves	Hautes-Pyrénées
Saint-Lary-Soulan	Communauté de communes Aure-Louron	Hautes-Pyrénées
Luchon Superbagnères	Communauté de communes Pyrénées Haute Garonnaises	Haute-Garonne
Ax-3-Domaines	Communauté de communes de la Haute Ariège	Ariège
Camurac	Communauté de communes Pyrénées Audoises	Aude
Puigmal	Communauté de communes Pyrénées Cerdagne	Pyrénées-Orientales

Source : élaboration de l'auteure, 2021

Carte 1 : Stations retenues dans l'échantillon



Source : élaboration de l'auteure, 2021 (QGIS)

3.2. La récolte des données auprès des différents acteurs

La méthodologie retenue nécessite d'être décomposée en plusieurs étapes. Dans un premier temps, il s'agit du calcul de l'impact primaire. On s'intéresse ici à trois catégories d'acteurs : les visiteurs, l'autorité organisatrice des stations et les collectivités locales, ainsi que les entreprises. Pour chacun d'entre eux, il s'agit d'identifier les données qu'il est nécessaire de récolter, ainsi que la manière dont elles vont être récoltées.

Les visiteurs

En ce qui concerne les visiteurs, un certain nombre d'éléments nécessitent d'être connus : leur profil, la description de leur séjour ou visite, ainsi que les différents postes de dépenses au cours de ce séjour ou de cette visite. En termes de méthode, des questionnaires ont été administrés auprès des visiteurs, par le biais des stations. On s'est dans un premier temps rapproché d'elles afin de leur demander leurs fichiers clients, pour pouvoir envoyer ces questionnaires directement par ce biais. Puisque les visiteurs répondent aux questions par eux-mêmes, on précède les questionnaires d'un petit texte explicatif, leur permettant de saisir les enjeux du travail réalisé, et l'importance de leur contribution. De plus, afin de s'assurer que les questions posées soient compréhensibles et que les réponses apportées correspondent bien aux attentes, les questionnaires ont été testés en direct par le chercheur dans la station de Saint-Lary. Les retours ont notamment permis d'affiner certaines questions ou encore de revoir leur formulation. C'est au sein de la station de Saint-Lary que les questionnaires ont été testés, uniquement dans un souci de proximité pour le chercheur.

Ainsi, on propose le questionnaire en figure 9, ainsi que la justification de chaque question en suivant :

- La première question concerne la ou les dates de visite ou séjour en station. Les réponses permettent de cibler les dates en fonction des différentes périodes de l'année, notamment pour analyser les périodes de plus forte fréquentation.
- La deuxième question, qui concerne le lieu de résidence principale des visiteurs, permet d'emblée d'exclure de notre échantillon les enquêtés qui vivent sur le territoire des communautés de communes sur lesquelles sont situées les stations. On a effectivement fait le choix de ne pas comptabiliser les dépenses des habitants du territoire. Or, ici le « territoire » retenu est celui de l'intercommunalité, et donc on ne prend en compte que les dépenses des visiteurs extérieurs à ce périmètre. On peut facilement les identifier grâce au code postal.
- Ensuite, le nombre de personnes présentes en visite ou en séjour permet de calculer les dépenses par personne.
- La quatrième question s'intéresse aux raisons qui ont motivé les visiteurs à venir au sein de la station de Saint-Lary. Cette question est ouverte et les retours permettent d'apporter des éléments d'analyse d'interprétation sur les résultats obtenus. Les réponses permettent d'éclairer l'hypothèse qui suggère que les visiteurs sont motivés par les ressources territoriales, et non uniquement par la présence de la station.

- Ensuite, la durée de la venue aide à distinguer les deux types de visiteurs identifiés plus tôt, à savoir, les excursionnistes qui viennent à la journée, et les touristes qui viennent en séjour. Cet élément est donc important pour pouvoir différencier les dépenses effectuées au cours d'une visite ou bien d'un séjour.
- Pour les touristes, qui viennent donc passer un séjour à Saint-Lary, il leur est demandé le nombre de nuits qu'ils ont passées.
- La question suivante s'intéresse au type d'hébergement dans lequel les touristes ont logé au cours de leur séjour. Il semble important d'avoir cette information, au regard des dépenses effectuées dans le poste de dépense lié à l'hébergement. Effectivement, on imagine que les dépenses varient en fonction des types d'hébergements.
- Toujours pour ces touristes, le lieu où se trouve leur logement est un élément nécessaire à prendre en compte. D'une part, cela peut justifier les éventuelles dépenses supplémentaires qu'ils doivent faire en termes de transports, si leur logement n'est pas à proximité des activités qu'ils réalisent. D'autre part, cet élément peut servir pour l'analyse des données, et plus particulièrement pour comprendre les différences en termes de dépenses pour les stations de ski et les stades de neige. Effectivement, on a distingué plus tôt ces deux types de sites, pour lesquels, a priori, les dépenses sont réalisées différemment.
- La question suivante concerne les activités réalisées par les visiteurs. Cette information permet de comprendre s'il semble y avoir des activités davantage privilégiées, ou bien si les visiteurs en pratiquent plusieurs ou non. Cela donne éventuellement des pistes de réflexion quant à la performance des territoires puisque l'on peut lier cette question avec celle sur leurs dépenses en fonction des différents postes : il est intéressant de mettre en lien les dépenses avec les activités réalisées pour comprendre si les visiteurs accordent une part importante ou non de leur budget aux activités.
- Pour poursuivre sur les activités, il semble intéressant de savoir si les visiteurs les pratiquent uniquement au sein de la station, ou bien également ailleurs. Dans le second cas, il serait pertinent de savoir où ils se rendent. C'est donc l'objet de la question suivante.
- Enfin, les deux dernières questions concernent les dépenses des visiteurs au cours de leur séjour. On s'intéresse uniquement aux dépenses effectuées sur le lieu de la visite ou du séjour. On exclut par exemple les frais de déplacement nécessaires à leur venue sur le territoire. Avant d'indiquer le budget global qu'ils accordent à leur visite ou séjour, les personnes enquêtées sont interrogées sur la répartition de leurs dépenses en fonction de plusieurs postes : l'hébergement, l'alimentation, la restauration, et les activités touristiques.

Figure 9 : Questionnaire sur les dépenses touristiques (première version)

QUESTIONNAIRE SUR VOTRE VENUE A SAINT-LARY

Je suis Solène ALBERT, étudiante en doctorat d'aménagement à l'Université de Perpignan Via Domitia, dans les Pyrénées-Orientales. Dans le cadre de mon travail, je m'intéresse aux retombées économiques des stations pyrénéennes de ski alpin, à l'échelle de la région Occitanie.

L'objectif principal de mon travail est de connaître les retombées économiques de ces stations, c'est-à-dire le poids économique qu'elles représentent au sein des territoires sur lesquelles elles sont implantées. Votre contribution me serait d'une grande aide, pour connaître les caractéristiques de votre visite dans la station et les dépenses qui y sont liées. Selon le Règlement général sur la protection des données personnelles (RGPD), ce questionnaire sera traité de manière anonyme et les éléments recueillis serviront uniquement dans le cadre de cette recherche.

Je vous remercie sincèrement pour le temps que vous allez accorder à mon travail. Si vous souhaitez avoir davantage de précisions ou d'informations, vous pouvez me contacter à l'adresse mail suivante : solene.albert@univ-perp.fr.

Merci à vous pour votre aide.

Solène



1. Quand êtes-vous venus en visite ou séjour à Saint-Lary-Soulan ?

Si vous êtes venus en séjour, indiquez la date du jour d'arrivée

2. Quel est votre lieu de résidence principale ?

Veuillez indiquer le code postal de la ville

3. À combien de personnes êtes-vous venu en visite/séjour ?

4. Pour quelle(s) raison(s) avez-vous choisi cette destination ? Quelles ont été vos motivations principales ?

.....
.....
.....

2. Vous êtes à St-Lary-Soulan :

☐ en séjour (au moins une nuit)

☐ à la journée

6. Vous êtes en séjour : combien de nuits êtes-vous restés ?

7. Vous êtes en séjour : dans quel type d'hébergement avez-vous logé ?

☐ Hôtel

☐ Camping

☐ Résidence de tourisme, village vacances

☐ Résidence secondaire

☐ Chez de la famille, des amis, des connaissances

☐ Gîte, chambre d'hôte

☐ Location Airbnb, Homeway, ...

☐ Autre :

8. Vous êtes en séjour : dans quelle ville ou village avez-vous logé ?

9. Pourquoi avoir logé dans cette ville ? (prix, disponibilités, proximité avec la station, connaissance du lieu, etc.)

.....
.....

10. Quelles activités avez-vous fait ? (*plusieurs réponses possibles*)

☐ Randonnée

☐ Trail

☐ Ski alpin

☐ Ski nordique

☐ Ski de randonnée

☐ Raquettes

☐ Autres :

☐ VTT

☐ Vélo

☐ Pêche

☐ Canyoning/rafting

☐ Activités thermales (cures, aqualudisme)

☐ Visites

11. Avez-vous fait des activités en dehors de la station de Saint-Lary-Soulan ? ☐ Oui ☐ Non

12. Si oui, quelles sont ces activités, et où les avez-vous faites ?

.....
.....

13. Quelle est la répartition de vos dépenses selon les postes suivants (montant en valeurs absolues) :

Hébergement :

Restaurant :

Alimentation :

Activités :

14. À combien s'élève le budget total de votre visite ou séjour ? (indiquer le montant moyen par personne pour la totalité du séjour, en prenant en compte l'hébergement, les activités, la nourriture, le(s) restaurant(s); sans compter les dépenses liées aux frais de déplacements pour venir à Saint-Lary-Soulan)

Source : élaboration de l'auteure, 2021

L'autorité organisatrice des stations et les collectivités locales

Auprès de l'autorité organisatrice des stations et des collectivités locales, l'objectif est de connaître les dépenses effectuées pour le fonctionnement de la station. Il est nécessaire de connaître les dépenses et les recettes générées, dans le cadre de l'activité touristique liée à la station.

Pour ce faire, il est nécessaire de mener des entretiens directs auprès des directeurs des stations ainsi que des maires des communes supports. Dans les deux cas, des guides d'entretiens permettent de cibler des questions précises. Ces échanges permettraient alors soit directement de récolter les données nécessaires, ou bien d'identifier des acteurs susceptibles de fournir ces données.

Les entreprises

En ce qui concerne les entreprises du territoire, l'objectif est de connaître leur chiffre d'affaires, les investissements qu'elles réalisent et leurs charges. On fait le choix de se limiter aux entreprises situées sur le périmètre des intercommunalités. Cette échelle permettra ensuite de pouvoir réduire à plusieurs communes en cas de besoin pour l'étude.

En ce qui concerne la récolte des données nécessaires, il convient dans un premier temps de faire un recensement de toutes les entreprises concernées par notre recherche. Pour cela, on utilise la base « SIRENE »²¹ et recensons un total de 21 285 entreprises, à l'échelle des 6 intercommunalités de notre étude.

Ces 21 285 entreprises correspondent à tous les secteurs et domaines d'activités confondus. Pour cette recherche, tous ne sont pas utiles, ainsi il est nécessaire de filtrer uniquement celles qui nous intéressent. Cette étape de filtrage se fait grâce aux codes NAF des entreprises (l'annexe 2 reprend les codes NAF qui ont été retenus). Ces entreprises sont classées dans les sections de transports et entreposage, d'hébergement et restauration, d'activités immobilières, d'activités de services administratifs et de soutien, des arts, spectacles et activités récréatives, et des autres activités de services. Pour chaque intercommunalité, ce filtrage est opéré. Ensuite, chaque entreprise est soumise à une recherche spécifique pour garantir qu'elle soit encore en activité, ainsi que pour trouver ses coordonnées, de manière à être contactée pour récolter les données nécessaires.

3.3. Une enquête en deux temps auprès des visiteurs des stations de ski

Au vu de la faisabilité et de la mise en pratique de la méthodologie sur les terrains d'étude, il est rapidement apparu que les questionnaires auprès des visiteurs étaient un élément central et indispensable au calcul du coefficient multiplicateur. C'est donc sur cet aspect particulier que l'on s'attarde ici.

La phase de terrain a débuté en octobre 2021. Dans un premier temps, les directeurs de stations et les maires des communes supports des stations ont été contactés. Seulement les directeurs et/ou gestionnaires des stations d'Hautacam, de Saint-Lary et de Camurac ont répondu et accepté un échange. Pour les autres stations, plusieurs relances ont été faites, mais elles sont

²¹ La base « Sirene » correspond au Système national de l'identification et du répertoire des entreprises et de leurs établissements, géré par l'INSEE.

restées sans réponse. Les maires des communes de Beaucens (pour Hautacam), Saint-Lary-Soulan, Ax-les-Thermes (pour Ax-3-Domaines) et Camurac ont été rencontrés. Les maires de Beaucens (pour Hautacam), de Luchon et d'Err (pour le Puigmal) n'ont pas répondu à nos relances et n'ont donc pas été rencontrés. Les stations du Puigmal et de Luchon Superbagnères ont été retirées de l'échantillon. Effectivement, aucun élément ne permet d'aller plus loin dans le travail pour ces deux stations, et le choix a rapidement été fait de garder dans l'échantillon de travail des stations avec lesquelles il serait possible d'avoir des retours des visiteurs, notamment par la diffusion du questionnaire. Pour les autres stations, il manque également des éléments qui semblaient nécessaires au début du travail, néanmoins, le travail peut se poursuivre.

En ce qui concerne les questionnaires à diffuser auprès des visiteurs, les directeurs des stations ont d'abord été sollicités quand ils ont répondu aux demandes. C'est dans un premier temps auprès d'eux que des solutions ont été cherchées pour la diffusion des questionnaires. Les stations d'Hautacam et d'Ax-3-Domaines ont activement participé à cette étape qui s'est avérée être essentielle dans le travail. Le questionnaire a pu être diffusé sur leurs réseaux sociaux à la fin de la saison hivernale 2021-2022, puis deux autres relances ont été faites jusqu'à la fin de la saison estivale 2022. Pour la station de Camurac, le fonctionnement a été différent. La station récolte les adresses mail de ses visiteurs depuis plusieurs années. C'est grâce à cette liste que les questionnaires ont pu être envoyés directement auprès des visiteurs. Pour Hautacam, Ax-3-Domaines et Camurac, et après avoir récolté les données liées aux questionnaires, on a tenté d'appliquer la méthodologie de mesure des retombées économiques. Plusieurs éléments sont ressortis. On a pu arriver à des analyses sur les dépenses des visiteurs, selon leurs postes de dépenses, mais également selon les activités réalisées. Cette phase du travail a permis de se rendre compte qu'en l'état, les données ne permettaient pas d'appliquer complètement la méthodologie. Pour calculer le multiplicateur, avec le modèle du multiplicateur keynésien, il est nécessaire de connaître la propension marginale à consommer. Pour cela, il faut connaître le niveau de dépense des visiteurs, mais également leur niveau de revenu. C'est pour cette raison que la récolte des données a été prolongée sur la saison hivernale 2022-2023, afin de connaître ce deuxième élément. On ne disposait pas des données nécessaires après la récolte des données suite à la première diffusion des questionnaires. Le questionnaire a été adapté (figure 10 ci-dessous) ainsi que son moyen d'administration auprès des visiteurs. Pour les stations de Saint-Lary et d'Ax-3-Domaines, on a administré les questionnaires directement en station auprès des visiteurs pour la saison hivernale 2022-2023. Cette étape du travail a demandé du temps sur place, sur chacune des stations. C'est pour cela que l'idée a été d'administrer les questionnaires de cette manière seulement pour deux stations. Tout d'abord, pour Ax-3-Domaines, il était intéressant d'avoir des retours puisque les visiteurs avaient déjà été nombreux à répondre au questionnaire sur la saison hivernale précédente. Puisque les déplacements pour aller administrer les questionnaires en stations prennent du temps et coûtent de l'argent, le choix a été fait d'aller également à Saint-Lary. La proximité géographique avec cette station a motivé ce choix. Enfin, en ce qui concerne Hautacam, comme la station avait été réactive au cours de la saison hivernale 2021-2022 pour diffuser le questionnaire sur les réseaux sociaux, on a décidé de refaire de cette manière pour la saison 2022-2023, avec le questionnaire modifié. Les stations de Luchon Superbagnères et du Puigmal n'ont pas été ajoutées à l'échantillon à cette étape du travail puisqu'il a semblé plus judicieux de se focaliser sur les stations avec lesquelles on allait avoir des résultats.

Figure 10 : Questionnaire sur les dépenses touristiques (seconde version)

1. Vous êtes à St-Lary-Soulan : ☐ en séjour ou ☐ à la journée ?
2. Est-ce que c'est la première fois que vous venez à St-Lary-Soulan ?
☐ oui
☐ non
3. Pour quelle(s) raison(s) avez-vous choisi cette destination ? Quelles ont été vos motivations principales ?
.....
.....
.....
4. Vous êtes en séjour : combien de nuits restez-vous ?
5. Vous êtes en séjour : dans quel type d'hébergement séjournez-vous ?

☐ Hôtel	☐ Chez de la famille, des amis, des connaissances
☐ Camping	☐ Gîte, chambre d'hôte
☐ Résidence de tourisme, village vacances	☐ Location Airbnb, Homestay, ...
☐ Résidence secondaire	☐ Autre :
6. Vous êtes en séjour : dans quelle ville ou village logez-vous ?
7. Pourquoi logez-vous dans cette ville ? (prix, disponibilités, proximité avec la station, connaissance du lieu, etc.)
.....
.....
.....
8. Quelles activités êtes-vous venus faire ? (plusieurs réponses possibles)

☐ Randonnée	☐ VTT
☐ Trail	☐ Vélo
☐ Ski alpin	☐ Pêche
☐ Ski nordique	☐ Canyoning/rafting
☐ Ski de randonnée	☐ Activités thermales (cures, aqualudisme)
☐ Raquettes	☐ Visites
☐ Autres :	
9. Faites-vous des activités en dehors de la station de Saint-Lary-Soulan ?
☐ oui
☐ non
10. Si oui, quelles sont ces activités, et où les faites-vous ?
.....
.....
.....
.....
11. À combien s'élève le budget total de votre visite ou séjour ? (indiquer le montant moyen par personne pour la totalité du séjour, en prenant en compte l'hébergement, les activités, la nourriture, le(s) restaurant(s); sans compter les dépenses liées aux frais de déplacements pour venir à Saint-Lary-Soulan)
12. Quelle est la répartition de vos dépenses selon les postes suivants (montant en valeurs absolues) :

Hébergement :	Alimentation :
Restaurant :	Activités :
13. Quel montant de votre budget annuel consacrez-vous à vos loisirs ? (montant en €)
14. Sur le montant que vous consacrez à vos loisirs (montant de la question précédente) : quelle somme consacrez-vous à votre venue/séjour ? (montant en €)
15. Imaginez que votre revenu augmente de 100€ par mois : combien consacreriez-vous à votre budget loisirs sur ces 100€ supplémentaires ? (montant en €)
16. À combien de personnes êtes-vous venu en visite/séjour ?
17. Dans quelle tranche d'âge vous situez-vous ?
☐ 18-25 ans
☐ 26-35 ans
☐ 41-50 ans
☐ 36-50 ans
☐ 50-65 ans
☐ 65 ans et plus

À retenir

Ce chapitre clôture la première partie du travail. On a vu que la présence d'une station sur un territoire engendre des retombées économiques. On s'est questionné dans ce chapitre sur le motif d'attraction des visiteurs pour venir en station. Certains chercheurs identifient l'opérateur de remontées mécaniques comme motivant la venue de visiteurs. On fait le choix d'élargir ce périmètre pour mesurer les retombées économiques à l'échelle de l'intercommunalité. On suppose que les visiteurs ne sont pas uniquement motivés par le domaine skiable. Le périmètre intercommunal est délimité dans l'espace et la méthode que l'on va mettre en place pourrait alors être reproduite pour d'autres territoires. Dans ce chapitre, on a ensuite appliqué la méthodologie de mesure des retombées économiques sur trois stations (Saint-Lary, Ax-3-Domaines et Camurac) et sur un stade de neige (Hautacam). On s'est focalisés sur l'administration de questionnaires auprès de visiteurs, sur les saisons hivernales 2021-2022 et 2022-2023, ainsi que sur la saison estivale 2022.

Dans la seconde partie du travail, on va s'intéresser plus en détail à ces trois stations et à ce stade de neige. L'objectif est d'abord d'avoir un aperçu du fonctionnement des stations, avant de regarder les résultats qui ressortent des questionnaires administrés. À partir des données recueillies, on verra que la méthodologie ne permet pas d'aboutir aux résultats imaginés au début du travail. Alors que l'on voulait obtenir des ratios comparables à ceux communiqués par Domaines skiables de France par exemple, les données ne le permettent pas. Cette seconde partie détaillera par contre un autre type de coefficient multiplicateur qui a été obtenu. On l'interprétera afin de comprendre ce qu'il caractérise. Enfin, on changera de perspective pour ouvrir la réflexion au-delà des retombées économiques. Autrement dit, on tentera de voir ce que ces retombées signifient pour les territoires et ce qu'elles apportent comme pistes de réflexion pour les territoires de montagne.

Partie 2 : Des stations de type très varié aux apports économiques incertains

Chapitre 1

Analyse comparative des trois stations et du stade de neige de l'échantillon : des résultats empiriques qui viennent conforter les éléments théoriques

Chapitre 2

L'application de deux modèles économiques : la méthode d'estimation par la régression et le modèle du multiplicateur keynésien

Chapitre 3

Vers une reconfiguration territoriale où la station de ski est partie prenante d'un système (territorial)

Chapitre 1 : Analyse comparative des trois stations et du stade de neige de l'échantillon : des résultats empiriques qui viennent conforter les éléments théoriques

1. Des sites aux caractéristiques variées, avec pourtant de nombreuses similitudes

Avant de s'attarder sur les trois stations et le stade de neige portés à l'étude, on va reprendre synthétiquement le développement des stations de ski pyrénéennes françaises afin de situer la création des stations de l'échantillon dans ce contexte.

Dans les Pyrénées, les stations de ski alpin se sont d'abord développées à partir de stations de villégiature, pour la plupart depuis des stations thermales. C'est le cas notamment à Bagnères-de-Bigorre, Cauterets, Luz-Saint-Sauveur, ou encore aux Eaux-Bonnes ou à Laruns (Jalabert, 2021). Avant cela, certaines stations se sont structurées autour d'un tourisme estival, thermal et montagnard : Font-Romeu dans les Pyrénées-Orientales et Superbagnères en Haute-Garonne sont nées en site vierge en 1912-1913, avec pour objectif de « *profiter du climatisme estival et des champs de neige hivernaux* ». Les deux stations ont été créées par la CHM, la société des chemins de fer et hôtels de montagne aux Pyrénées (Hagimont, 2018). Alors même que les objectifs de la CHM ciblaient à l'origine les sports d'hiver, ces stations ont été créées pour la période estivale. Pour le cas particulier de Superbagnères, c'est au début des années 1900 que ça a commencé, avec la Société luchonnaise de golf et de sports d'hiver, créée par Ludovic Dardenne, un pharmacien et chocolatier. Il y aménage en même temps un « *plateau d'altitude, relié à la vallée par une voie ferrée : Superbagnères* ». Dès le départ, et avec l'économie des sports d'hiver menacée par le manque de neige, l'objectif est de miser sur la bisaisonnalité (Hagimont, 2018). Dans le reste de la chaîne des Pyrénées, dans les années 1950, des routes préexistantes ont été aménagées, facilitant la création de stations. Les grands cols pyrénéens ont été alors utilisés : le col d'Aubisque pour Gourette dans les Pyrénées-Atlantiques, ou encore le col du Tourmalet pour la Mongie dans les Hautes-Pyrénées (Jalabert, 2021). Ces stations sont éloignées du bourg centre et les sports d'hiver y sont alors considérés « *comme une activité économique visant à initier un développement territorial* » (Jalabert, 2021, p.26). En ce qui concerne la création de certaines stations, le « *poids des édiles* » (Hagimont, 2017, p.28) a été central (Jalabert, 2021). C'est le cas pour Saint-Lary dans les Hautes-Pyrénées, avec Vincent Mir. Il a été élu à la commune en 1947 et a largement contribué au développement de son territoire, d'abord par l'aménagement hydroélectrique du massif du Néouvielle, porté par EDF. Dans les années qui ont suivi, il y a eu une augmentation de la population municipale que Vincent Mir a souhaité pérenniser. Des opportunités pour le développement d'une station de ski alpin sont mises en avant, et en 1953, le projet de construction d'une station sur le Plat d'Adet est lancé. En 1957, le téléphérique qui relie le village de Saint-Lary à la station est inauguré, « *à la veille des vacances, le champ de neige ouvre ses portes aux premiers skieurs* » (Jalabert, 2021, p.27). En 1956, en Ariège, la station d'Aix-les-Thermes voit le jour, avec également un téléphérique qui relie le village à la station, ici au plateau de Bonascre. Quelques années plus tard, c'est la station de Camurac qui est créée dans le département voisin de l'Aude. Cette période se caractérise aussi par des questionnements sur le développement des stations, illustrés ici par une enquête « montagne » menée par la chambre d'agriculture des Basses-

Pyrénées, en 1965, dans laquelle le tourisme hivernal est contesté. Les rédacteurs « évoquent le nombre réduit de sites et une qualité de neige médiocre » (Jalabert, 2021, p.28). Dans les Hautes-Pyrénées, en 1966, le conseil général lance un fonds d'aide aux collectivités pour l'équipement de la montagne (FACEM). Ce sont 11 millions de francs qui sont alloués pour les 10 années à venir, avec notamment pour objectif le « *déploiement harmonieux des stations de ski sur le modèle alpin* » (Jalabert, 2021, p.28). Plus tard, de nouvelles stations émergent, et notamment Hautacam, créée en 1972 par Jean Labouly, un industriel du BTP. La station a d'ailleurs bénéficié de subventions grâce au FACEM. En 1983, Hautacam sera cédé à la CCI des Hautes-Pyrénées, puis à la communauté de communes en 1993. Les années 1980 sont une période difficile pour des stations qui subissent un besoin de moderniser des structures qui pour certaines ont déjà une vingtaine d'années et sont coûteuses pour des collectivités qui manquent de moyens (Aventur, 1984). Malgré tout, certaines stations continuent tout de même d'investir, comme Saint-Lary qui construit des thermes en 1988 pour développer la saison estivale (Jalabert, 2021). Deux ans plus tard, Altiservice, une filiale de la Lyonnaise des eaux, est créé pour gérer la station. À l'échelle de l'ensemble du massif pyrénéen, certaines stations doivent revoir leur mode de gestion, notamment face à leur précarité financière. Dans ce contexte, 7 stations se sont regroupées dans la société d'économie mixte « N'PY », avec pour objectifs de centraliser les achats, d'assurer la promotion des stations et de former les agents (Jalabert, 2021).

Les contextes de création des stations varient et donnent lieu à des sites touristiques assez différents les uns des autres, bien que parfois il y ait beaucoup de similitudes entre eux. Afin d'avoir un aperçu global des stations de l'échantillon, on dresse dans le tableau suivant certaines caractéristiques pour chacune d'elles. L'objectif est bien de se rendre compte des différents profils de ces trois stations et de ce stade de neige.

Tableau 9 : Caractéristiques des 4 stations de l'échantillon

Station	Hautacam	Saint-Lary-Soulan	Camurac	Ax-3-Domains
Type	stade de neige	station de ski	station de ski	station de ski
Année de création	1972	1957	1963	1955
Nombre de journées ski (2021-2022)	32 186 JS	633 000 JS	10 409 JS (moyenne de 2004 à 2020)	376 125 JS
Altitude	de 1500 à 1813 mètres	de 1650 à 2151 mètres	1627 mètres	de 1400 à 2400 mètres
Nombre de pistes	15	59	11	36
Kilomètres de pistes	20 kms	102 kms	15 kms	80 kms
Nombre de remontées mécaniques	6 téléskis	23 RM	4 téléskis	20 RM
Prix du forfait journée adulte (saison 2022-2023)	22 €	49 €	22 €	42 €
Prix du forfait saison adulte (saison 2022-2023)	/	673 €	230 €	630 €

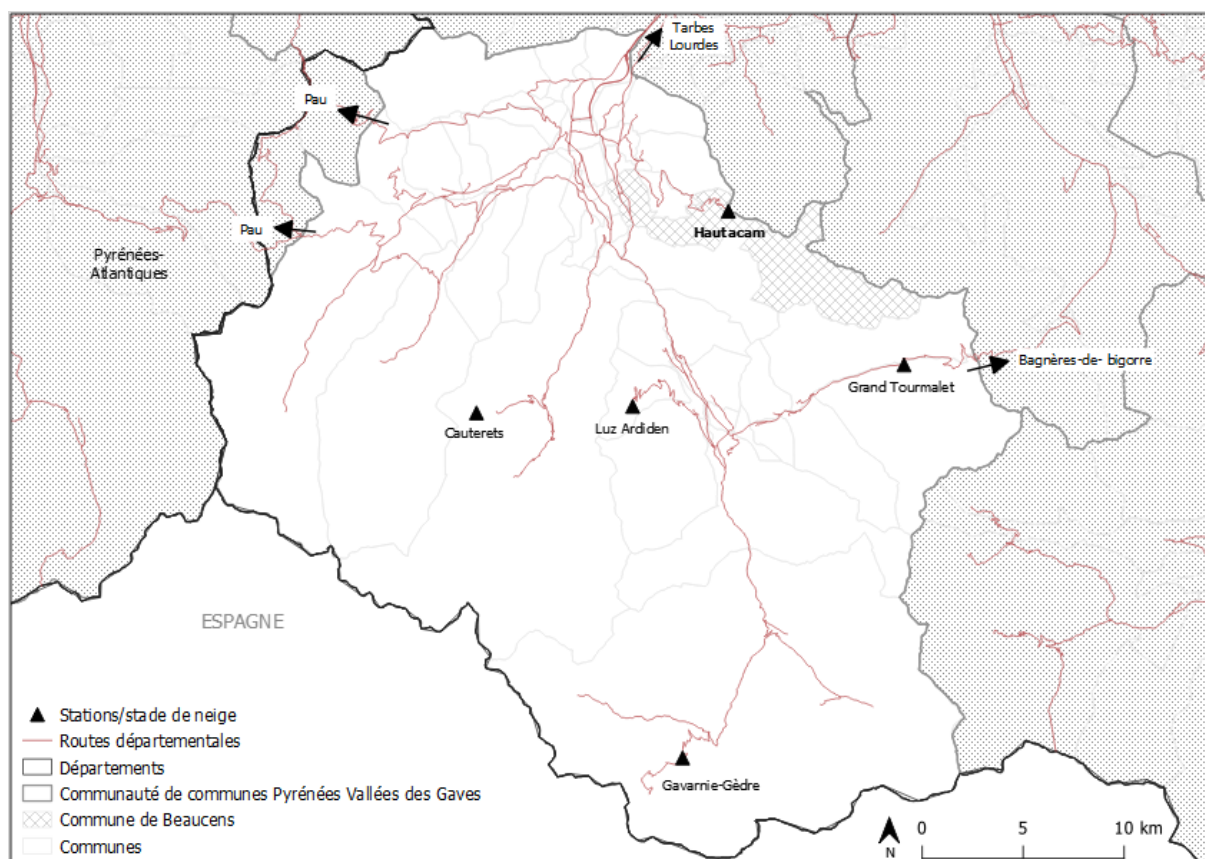
Source : élaboration de l'auteure, 2023

Les quatre sites ont tous des caractéristiques différentes et en cela, il sera intéressant de voir si les résultats diffèrent réellement d'un site à un autre, et si oui, dans quelle mesure. Finalement, au vu du tableau ci-dessus, ces quatre sites semblent pouvoir se diviser en deux groupes : d'un côté Hautacam et Camurac et d'un autre Saint-Lary et Ax-3-Domaines. Bien qu'Hautacam soit un stade de neige et Camurac une station de ski, leurs caractéristiques sont assez similaires et au regard des deux autres stations, on peut considérer qu'elles sont de petites tailles. Elles ne disposent pas de gros équipements nécessaires à la pratique du ski et leur nombre de pistes et de kilomètres de pistes est assez modeste. Saint-Lary et Ax-3-Domaines sont d'ailleurs difficilement comparables aux deux autres. Elles reçoivent un nombre de journées ski qui est d'en moyenne 32 fois plus important qu'Hautacam et Camurac. L'envergure de ces deux « groupes » de stations se reflète sur le prix des forfaits de ski, qui est environ deux fois moins chers pour Camurac et Hautacam par rapport à Saint-Lary et Ax-3-Domaines. Par ailleurs, même si Saint-Lary se distingue d'Ax-3-Domaines par le nombre de journées ski sur la saison hivernale 2021-2022, les deux stations ont une envergure notable, notamment par le nombre de pistes dont elles bénéficient et le nombre de kilomètres de pistes. Les éléments de ce tableau sont assez généraux et permettent d'avoir une vision rapide et globale de la structuration du domaine skiable et du fonctionnement des stations en saison hivernale. On va maintenant s'intéresser plus en détail à chaque station une par une. On précise que pour ne pas les présenter selon un ordre qui pourrait sembler subjectif, on présente uniquement les stations selon leur situation géographique sur le massif pyrénéen, soit d'ouest en est. On commence donc par Hautacam, puis Saint-Lary, Ax-3-Domaines et enfin Camurac. Cette étape de présentation des stations est importante pour contextualiser les résultats qui seront exposés et analysés par la suite.

1.1. Hautacam, « Une montagne d'activités »

Hautacam est le seul stade de neige de l'échantillon pour lequel on a pu avoir des résultats, et qui est donc porté à l'étude. Comme on s'intéresse davantage à la saison hivernale, on nomme ici Hautacam comme un stade de neige, bien que sur leur site internet et sur leurs réseaux sociaux, Hautacam est défini comme une station où à chaque saison de l'année il y a une « montagne d'activités » à venir découvrir. La carte ci-dessous permet de situer Hautacam à l'échelle de l'intercommunalité sur lequel il est situé.

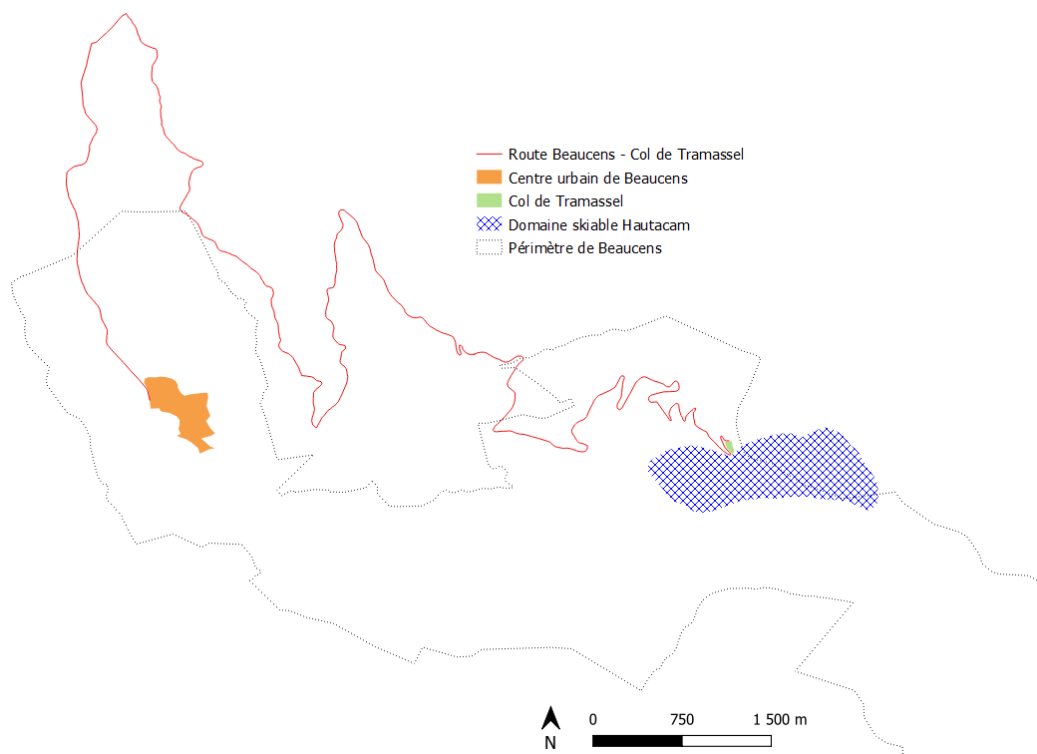
Carte 2 : Hautacam sur le territoire de son intercommunalité



Source : élaboration de l'auteure, 2023 (QGIS)

Hautacam est situé dans les Hautes-Pyrénées, à Beaucens, une des 46 communes faisant partie de la Communauté de communes Pyrénées Vallées des Gaves. La station est accessible depuis Beaucens par une route d'environ 17 kilomètres. La carte ci-dessous représente la commune de Beaucens reliée par la route au Col de Tramassel, où se situe le domaine skiable d'Hautacam.

Carte 3 : Plan simplifié du Hautacam à l'échelle de Beaucens



Source : élaboration de l'auteure, 2023 (QGIS)

Même si Hautacam est sur le périmètre de la commune de Beaucens, le stade de neige s'en trouve géographiquement assez éloigné. Il y a d'ailleurs plusieurs communes qui sont plus proches, et on verra à l'étape des premiers résultats de la recherche que les visiteurs qui viennent en séjour et qui ont répondu à notre enquête ne logent d'ailleurs pas à Beaucens, mais dans les communes environnantes, parfois davantage à proximité d'Hautacam. Le col de Tramassel, représenté en vert sur la carte ci-dessus, est le lieu exact où est situé le stade de neige.

Quatre autres stations de ski sont situées sur le périmètre de la Communauté de communes Pyrénées Vallées des Gaves : Cauterets, Luz-Ardiden, Gavarnie-Gèdre et le Grand Tourmalet. La commune de Beaucens dispose de 289 logements, dont 55 sont des résidences secondaires (Insee, 2019). A l'échelle de la Communauté de communes Pyrénées Vallées des Gaves, ce sont 21 219 logements, dont 12 632 sont des résidences secondaires, soit 59,5 % de la totalité des logements, contre 18,9 % des logements qui sont des résidences secondaires à Beaucens.

C'est d'abord une société locale qui a réalisé les premiers aménagements du Hautacam, dirigée par Jean Labouly, un industriel du BTP (Jalabert, 2021). La commune de Beaucens et la commune voisine d'Artalens-Souin étaient toutes deux propriétaires de la plupart des terres accessibles de la route. En 1972, elles ont accordé à cette société locale d'implanter des remontées mécaniques, en refusant par contre qu'il y ait de l'immobilier. Néanmoins, suite à cet élan touristique, deux sociétés immobilières ont racheté plusieurs granges pour les revendre comme résidences secondaires (Chadefaud *et al.*, 1978).

Aujourd'hui, Hautacam est géré par le syndicat mixte du Hautacam qui compte deux actionnaires : la Communauté de communes Pyrénées Vallées des Gaves et la mairie de Lourdes. En septembre 2022, le syndicat a renouvelé le contrat de régie intéressée avec la société « STEM International », et ce pour une durée de 5 ans. Cette société assure la gestion du domaine skiable, des activités dites « 4 saisons », de la restauration, de la location et magasins du Hautacam. Le schéma sur les modes de gestion des stations que l'on a présenté plus tôt peut être adapté de la manière suivante pour Hautacam :

Figure 11 : Schéma du mode de gestion du Hautacam



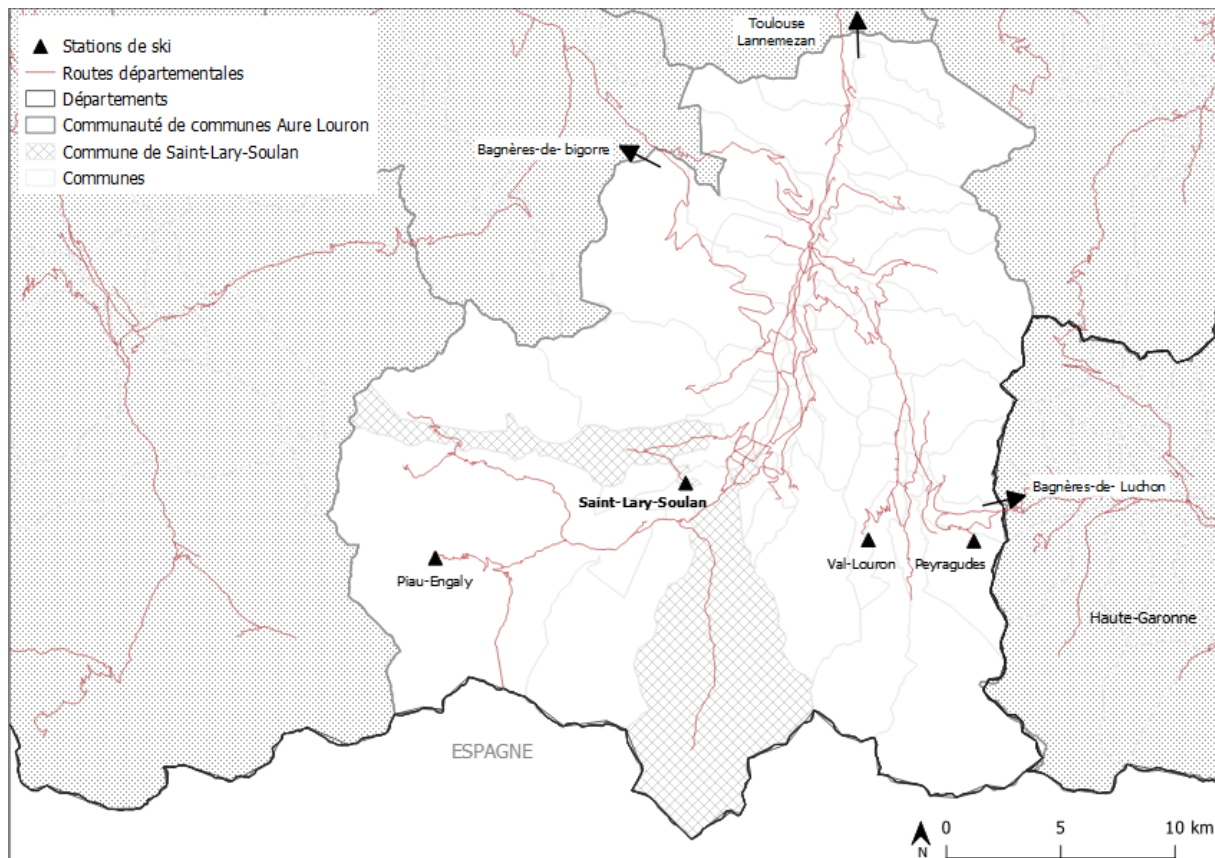
Source : élaboration de l'auteure, 2023

La société STEM International emploie 6 salariés permanents et 8 à 10 saisonniers en période estivale, contre une trentaine pour la période hivernale. En période hivernale justement, les jours d'ouverture dépendent des conditions climatiques. Néanmoins, lorsque les conditions le permettent, Hautacam ouvre le premier jour des vacances de Noël et ferme le dernier jour des vacances de février. Il est ensuite ouvert aux vacances scolaires de Pâques, tous les weekends et ponts du mois de mai. Hautacam est ensuite ouvert à partir du 1^{er} juillet jusqu'au dernier jour des vacances d'été, et enfin tous les weekends de septembre.

1.2. Saint-Lary, « Le plus grand domaine skiable des Pyrénées françaises »

La station de Saint-Lary, qui est située sur la commune de Saint-Lary-Soulan, est également dans les Hautes-Pyrénées, dans la vallée d'Aure. C'est une des stations majeures des Pyrénées françaises, réputée d'ailleurs pour avoir le plus grand domaine skiable. On présente Saint-Lary sur le territoire de son intercommunalité avec la carte ci-dessous.

Carte 4 : Saint-Lary sur le territoire de son intercommunalité



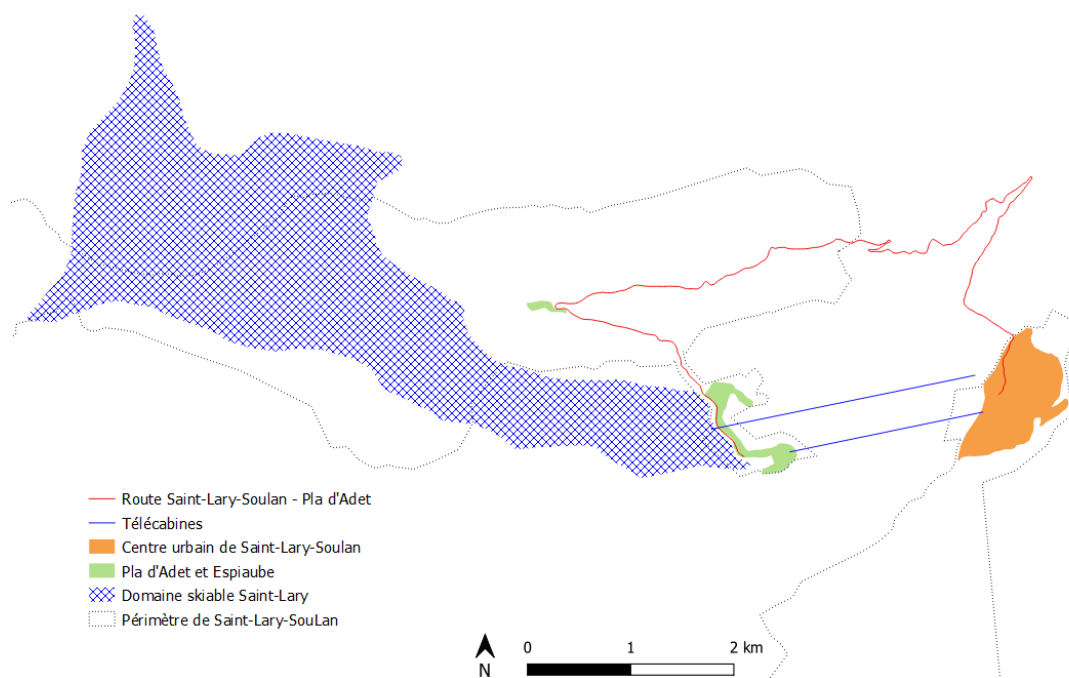
Source : élaboration de l'auteure, 2023 (QGIS)

Le territoire de la Communauté de communes Aure Louron bénéficie de 4 stations de ski : Saint-Lary, Piau-Engaly, Val-Louron et Peyragudes. D'un côté, Piau-Engaly et Saint-Lary sont situées dans la Vallée d'Aure, et Val-Louron et Peyragudes dans la vallée du Louron. L'entrée de ces deux vallées se fait par le village d'Arreau, qui lui-même est accessible par un seul axe routier depuis le nord du périmètre de la communauté de communes. Saint-Lary-Soulan est un axe privilégié vers l'Espagne.

La commune de Saint-Lary-Soulan compte un petit plus de 89 % de résidences secondaires sur l'ensemble de ses logements. A l'échelle de la Communauté de communes Aure Louron, la part des résidences secondaires est de 75 % (INSEE, 2019).

La station de Saint-Lary se structure de la manière suivante : le village de Saint-Lary-Soulan, avec un téléphérique qui conduit au domaine skiable. La partie « haute » de la station est le Pla d'Adet, où se trouvent des hébergements, restaurants, magasins, et le domaine skiable. Le Pla d'Adet est également accessible par une route d'environ 11 kilomètres. Sur la carte schématique ci-dessous, on représente le Pla d'Adet et Espiaube qui bénéficient tous deux d'hébergements. Le départ des pistes de ski se fait également par les deux espaces.

Carte 5 : Plan simplifié de Saint-Lary à l'échelle de Saint-Lary-Soulan



Source : élaboration de l'auteure, 2023 (QGIS)

Depuis 1999, le domaine skiable est géré en délégation de service public par le SIVU Aure 2000, qui compte 3 communes : Aulon, Saint-Lary-Soulan et Vignec. Le syndicat a un contrat de DSP en concession avec la société Altiservice jusqu'en 2039, qui gère l'exploitation du domaine skiable. On représente le mode de gestion de la station selon le schéma suivant :

Figure 12 : Schéma du mode de gestion de Saint-Lary



Source : élaboration de l'auteure, 2023

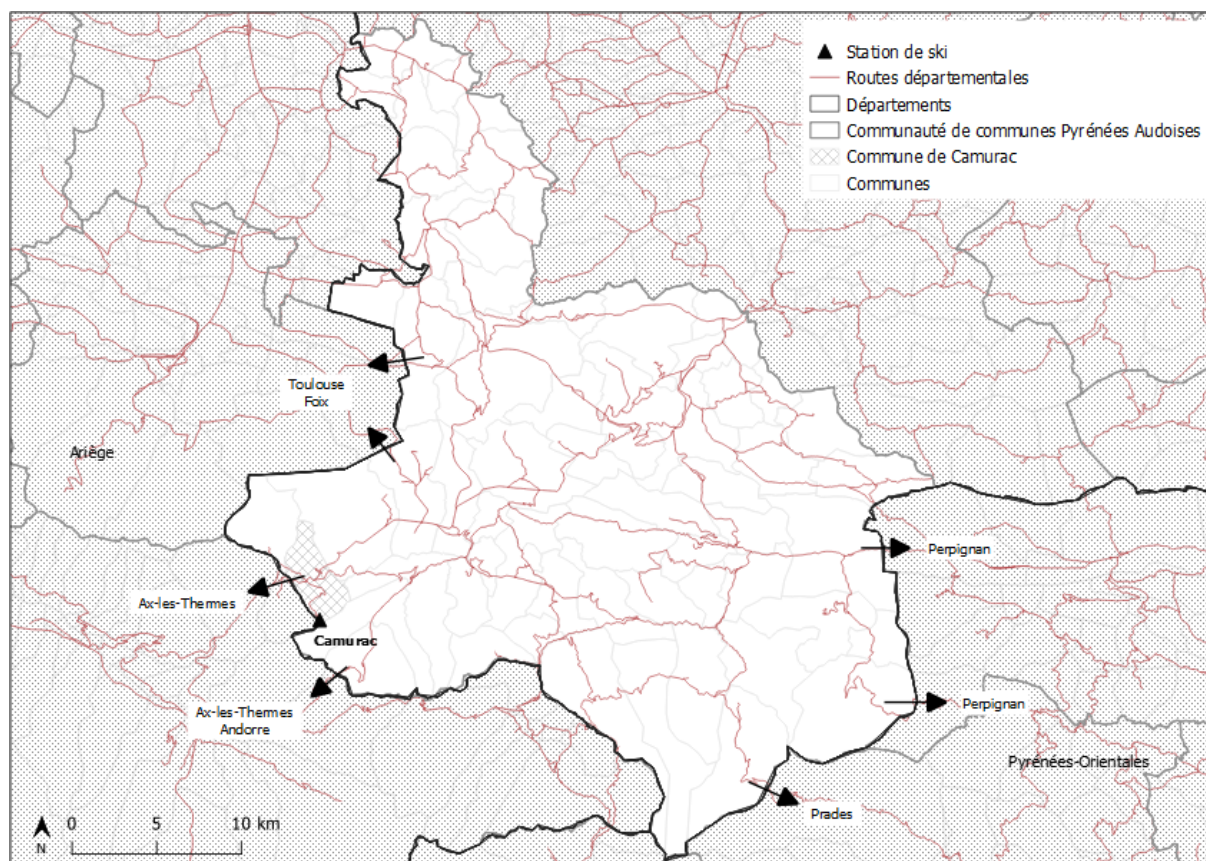
Altiservice gère les remontées mécaniques de la station pour le ski sur toute la période hivernale. Pour la saison 2022-2023, Saint-Lary a ouvert le 9 décembre pour fermer le 2 avril. En fonction des conditions climatiques, ce sont les périodes d'ouverture de la station qui sont généralement respectées chaque année. Néanmoins, à cause de la hausse des températures et de manque de neige, la saison hivernale 2022-2023 n'a pas pu permettre une ouverture totale du domaine skiable sur l'ensemble de la période d'ouverture. En été, les remontées mécaniques sont utilisées pour le bike park, à partir de début juillet jusqu'à la fin août. La société emploie environ 250 salariés en hiver, contre environ 80 en été. Selon Akim Boufaid, directeur d'Altiservice pour Saint-Lary, sur la totalité des employés sur la saison hivernale, environ 60 à

70 % d'entre eux sont des pluriactifs. Il estime qu'un peu plus de 20 des employés sont éleveurs et travaillent en station pour la saison d'hiver, en complémentarité de leur activité principale.

1.3. Camurac, « Les Pyrénées en toute simplicité »

Seule station du département de l'Aude, la station de Camurac est frontalière avec l'Ariège. Comme le montre la carte ci-dessous, la station est donc tout autant accessible depuis l'Aude que depuis l'Ariège.

Carte 6 : Camurac sur le territoire de son intercommunalité



Source : élaboration de l'auteure, 2023 (QGIS)

Créée au cours de l'hiver 1963-1964, Camurac était d'abord gérée en régie municipale, puis par un syndicat qui regroupait les communes de Camurac et de Belcaire. Depuis 2015, c'est la Communauté de communes Pyrénées Audoises qui gère en régie directe le fonctionnement et l'investissement de la station :

Figure 13 : Schéma du mode de gestion de Camurac

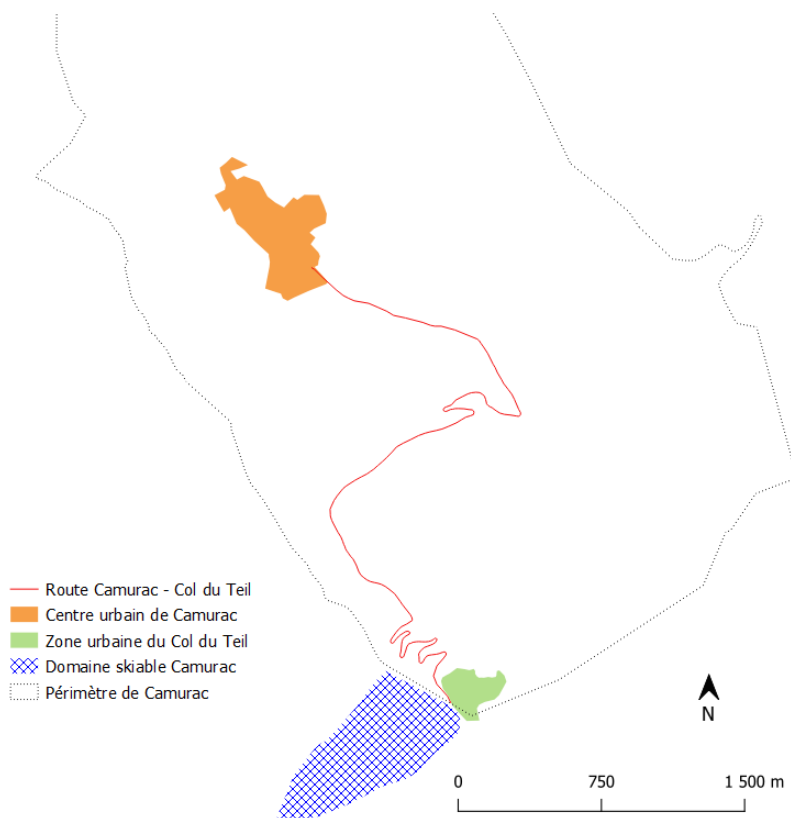


Source : élaboration de l'auteure, 2023

Concrètement la communauté de communes gère les remontées mécaniques, le réseau de pistes et d'enneigement artificiel, tous les bâtiments liés à l'exercice des activités de la station, ainsi que les services et équipements annexes à l'exploitation du domaine skiable : espace nordique, raquettes, ski de fond, école de ski, services de secours, restauration, location de matériels, etc.

La station n'est pas située au cœur même du village de Camurac, mais au Col du Teil, accessible depuis Camurac par une route d'environ 5 kilomètres. Comme l'indique la carte ci-contre, la route de Camurac vers la station accède en fait au Col du Teil. On indique sur la carte « zone urbaine du Col du Teil » pour préciser qu'il y a des logements et lieux de restauration sur place. Sur l'ensemble des logements à Camurac, la part des résidences secondaires est de 73 %, contre 36 % à l'échelle de la Communauté de communes Pyrénées Audoises (INSEE, 2019).

Carte 7 : Plan simplifié de Camurac à l'échelle de Camurac



Source : élaboration de l'auteure, 2023 (QGIS)

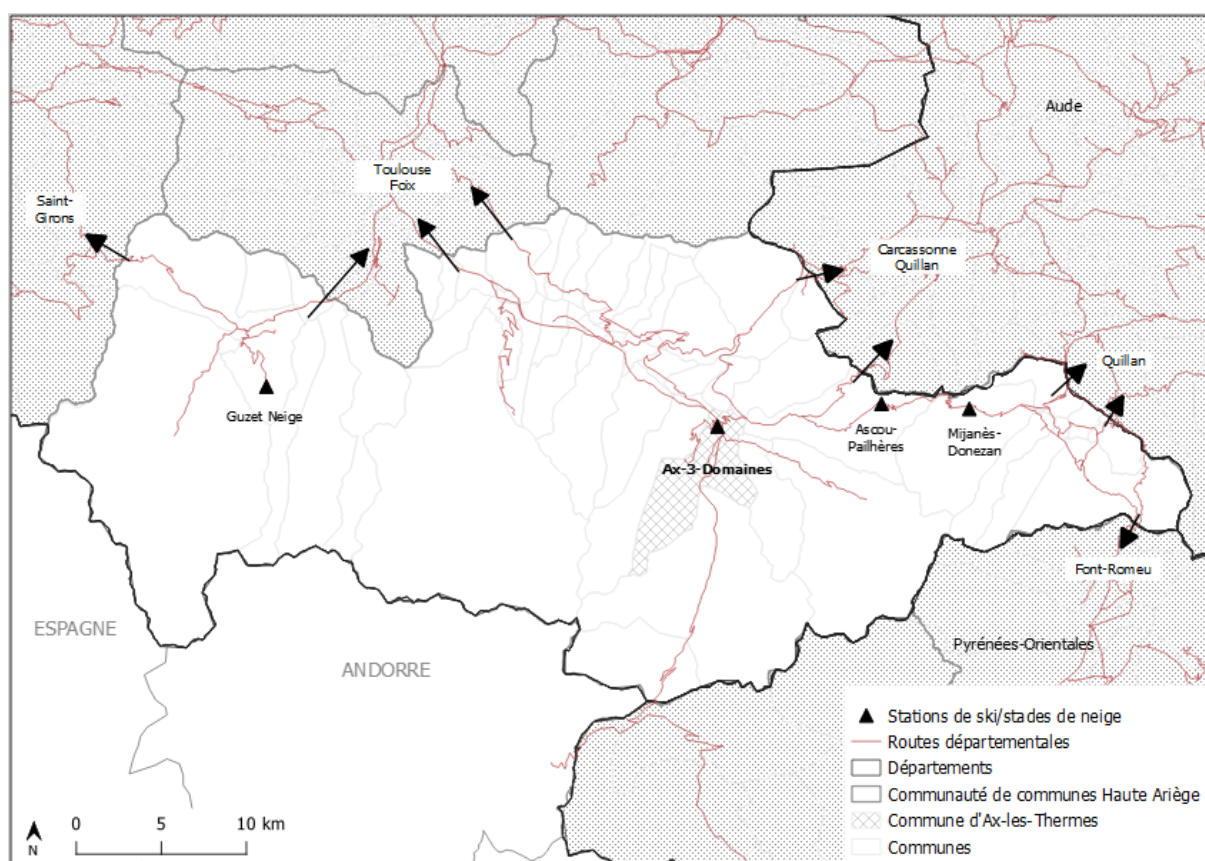
La station ne fonctionne qu'en période hivernale.

Pour la saison 2022-2023, elle a ouvert le 29 décembre 2022 et a après avoir fermé le 5 mars 2023, elle a prolongé la saison les mercredis et weekends jusqu'au 19 mars. Ce sont 2 employés permanents qui travaillent à la station en hiver et sont sur d'autres postes le reste de l'année pour le compte de la communauté de communes. Une dizaine de saisonniers sont employés chaque année.

1.4. Ax-3-Domains, « Créatrice d'émotion »

La station ariégeoise d'Ax-3-Domains est située sur la commune d'Ax-les-Thermes, sur le périmètre de la Communauté de communes de la Haute-Ariège. Comme on peut le voir sur la carte ci-dessous, trois autres stations sont sur l'intercommunalité : Guzet Neige, Ascou-Pailhères et Mijanès-Donzan. Ax-3-Domains est sur un axe routier principal assez fréquenté depuis Toulouse vers l'Andorre.

Carte 8 : Ax-3-Domains sur le territoire de son intercommunalité



Source : élaboration de l'auteure, 2023 (QGIS)

Depuis 2004, la SAVASEM (Ski Alpin Vallées d'AX Société Économique Mixte) assure la gestion et l'exploitation d'Ax-3-Domains. Elle gère également les stations d'Ascour-Pailhères et des Monts d'Olmes. Le mode de gestion est différent pour les trois stations. En ce qui concerne Ax-3-Domains, la mairie d'Ax-les-Thermes et la SAVASEM sont liées par un contrat de DSP en affermage qui est effectif jusqu'en 2035. On représente le schéma du mode de gestion en suivant.

Figure 14 : Schéma du mode de gestion d'Ax-3-Domains



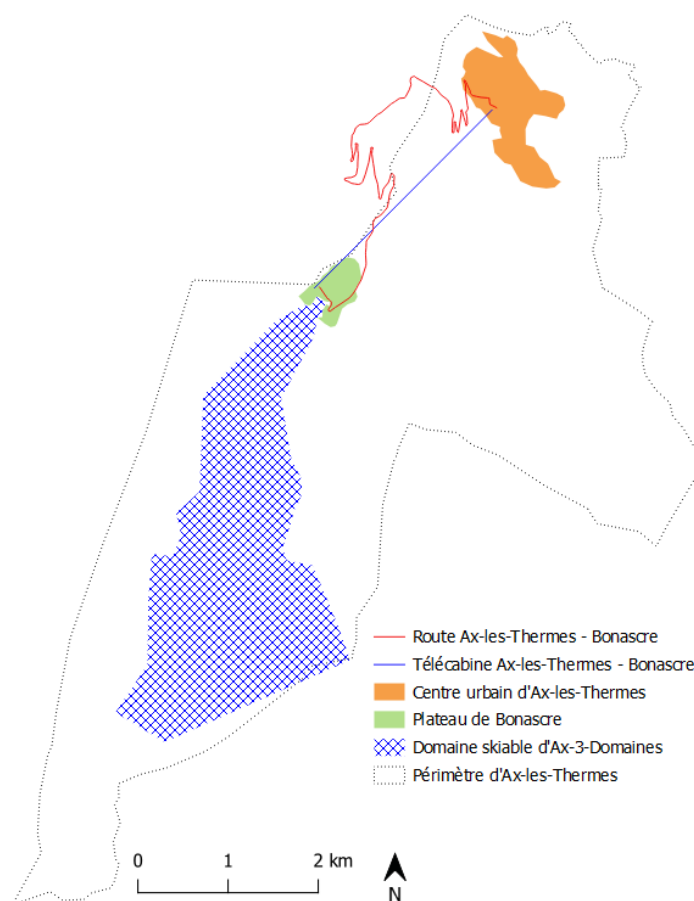
Source : élaboration de l'auteure, 2023

Ax-3-Domains est la seule station de notre échantillon que l'on a qualifié plus tôt de site historique, à savoir un lieu où l'activité touristique est antérieure au ski alpin. Dès le 18^{ème} siècle, la commune d'Ax²² décide d'exploiter les eaux thermales sulfureuses qui coulent en

²² Ax prendra le nom d'Ax-les-Thermes en 1888 (Reboul, 1939).

abondance. Même si le tourisme a peine à se développer, il trouve petit à petit sa place autour du thermalisme au 19^{ème} siècle (Hagimont, 2018). Au début des années 1950, le maire d'Ax-les-Thermes de l'époque, Paul Salette, impulse la création d'une station de ski pour dynamiser la ville en période hivernale (Lefebvre, 2004). D'abord appelée la station de ski du Saquet, la station aura sa nouvelle appellation en 2001 : Ax-3-Domaines, puisqu'elle s'articule autour des domaines du Saquet, des Campels et de Bonascre. C'est d'ailleurs sur le plateau de Bonascre qu'arrive la télécabine qui relie le domaine skiable au cœur du village d'Ax-les-Thermes. Comme l'illustre la carte ci-contre, une route d'environ 9 kilomètres dessert également le domaine skiable depuis le village. La station bénéficie d'hébergements, de restaurants, de magasins de location nécessaires aux activités sportives et touristiques, à la fois au niveau de ce qu'on appelle sur la carte ci-contre le centre urbain d'Ax-les-Thermes et au Plateau de Bonascre. En totalité, sur l'ensemble de la commune d'Ax-les-Thermes, ce sont environ 3 590 logements, dont 2 808 en résidences secondaires, soit un peu plus de 78 % (INSEE, 2019). A l'échelle de la communauté de communes de la Haute-Ariège, ce sont un peu plus de 66 % de résidences secondaires sur l'ensemble des 12 346 logements (Insee, 2019).

Carte 9 : Plan simplifié d'Ax-3-Domaines à l'échelle d'Ax-les-Thermes



Source : élaboration de l'auteure, 2023 (QGIS)

Pour la saison hivernale 2022-2023, Ax-3-Domaines a ouvert le 9 décembre et fermé le 26 mars. En raison des températures trop élevées et du manque de neige, la station a été contrainte de fermer du 31 décembre au 17 janvier.

2. Une analyse des caractéristiques des séjours des visiteurs en saisons hivernale et estivale

2.1. La saison hivernale 2021-2022 et la saison estivale 2022, deux périodes touristiques bien distinctes

Comme la diffusion du questionnaire auprès des visiteurs s'est faite en deux temps, la compréhension et l'analyse des résultats vont suivre le même schéma. D'abord, on va s'intéresser aux retours des visiteurs qui sont venus en station au cours de la saison hivernale 2021-2022 et de la saison estivale 2022. A cette étape, ce sont pour Hautacam et Ax-3-Domaines que l'on a des résultats. On va également s'intéresser à Camurac, même si pour cette station les résultats sont liés à plusieurs saisons. Ensuite, on s'attardera sur les résultats liés à l'administration des questionnaires sur la saison hivernale 2022-2023, soit aux stations de Saint-Lary et Ax-3-Domaines. On a également quelques résultats pour Hautacam qui mériteront d'être étudiés, bien qu'ils soient peu nombreux.

Tout d'abord, on s'intéresse aux résultats liés à la diffusion du questionnaire en 2021-2022, soit pour la saison hivernale et la saison estivale. Au vu des questions que l'on avait posé et des retours que l'on a eus, l'objectif ici est d'abord de connaître le profil des répondants (combien sont-ils ? Est-ce qu'ils sont venus en saison hivernale ou estivale ? S'ils sont venus en séjour, combien de nuits sont-ils restés ? Où ont-ils logé ? etc., avant de s'intéresser plus en détail aux dépenses qu'ils ont effectués au cours de leur séjour ou de leur venue. On a donc des retours pour Hautacam, Ax-3-Domaines, ainsi que quelques retours pour Camurac. Pour Hautacam, on comptabilise 74 répondants, qui sont répartis de la manière suivante : 55,4 % d'entre eux sont venus au cours de la saison hivernale, et les 44,6 % restants sont venus pendant la saison estivale. Pour Ax-3-Domaines, ce sont 394 répondants ; 75 % d'entre eux sont venus en période hivernale et 25 % en période estivale. Enfin, pour Camurac qui ne fonctionne qu'en saison hivernale, les 18 répondants sont venus au cours de cette période. On s'intéresse maintenant à connaître la part des répondants qui sont venus en séjour par rapport à ceux qui sont venus à la journée. On distingue également les résidents secondaires, puisque l'on avait bien précisé que dans la méthodologie de calcul des retombées économiques, leurs dépenses ne seraient pas comptabilisées. On récapitule ces informations dans les tableaux et graphiques ci-dessous. Dans le premier tableau, ce sont les données relatives à la saison hivernale, et dans le second les données relatives à la saison estivale.

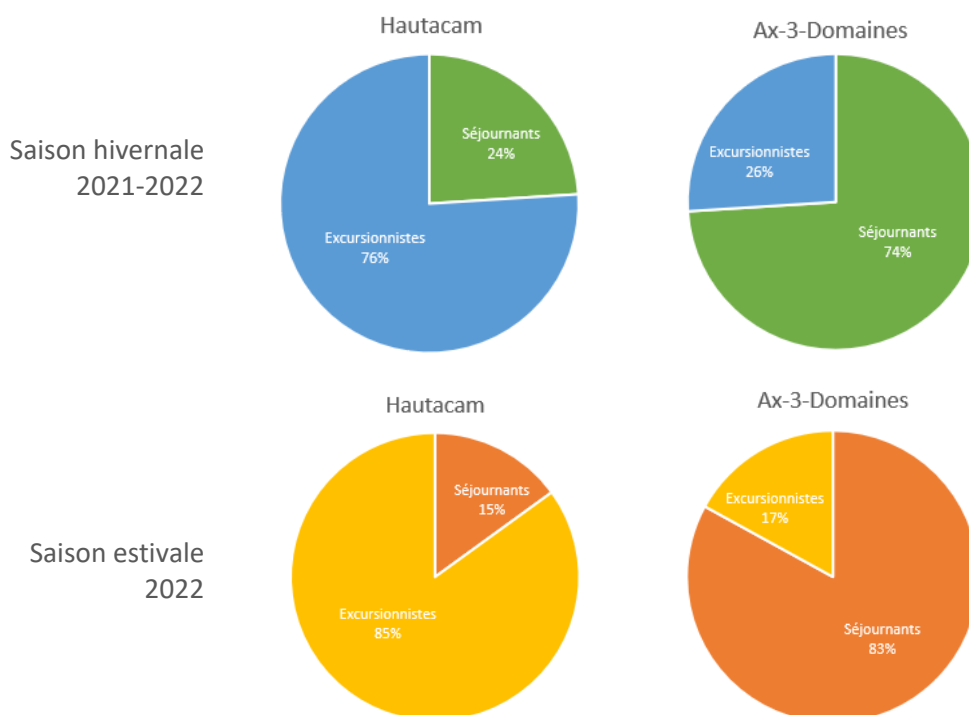
Tableaux 10 : Répartition des visiteurs en séjour, à la journée et des résidents secondaires en saison hivernale et estivale

Saison hivernale 2021-2022	Part des séjournants	Part des excursionnistes	Part des séjournants en résidence secondaire
Hautacam	24 %	76 %	20 %
Ax-3-Domaines	74 %	26 %	25 %
Camurac	100 %	/	/

Saison estivale 2022	Part des séjournants	Part des excursionnistes	Part des séjournants en résidence secondaire
Hautacam	15 %	85 %	60 %
Ax-3-Domains	83 %	17 %	59 %

Source : élaboration de l'auteure, 2023

Figure 15 : Répartition des séjournants et excursionnistes à Hautacam et Ax-3-Domains en saison hivernale 2021-2022 et en saison estivale 2022



Source : élaboration de l'auteure, 2023

De ces tableaux et graphiques, il en ressort principalement la différence que l'on a faite entre un stade de neige et une station, puisque l'on voit très clairement qu'Hautacam reçoit majoritairement des visiteurs à la journée, ne disposant pas d'hébergements sur place, alors qu'Ax-3-Domains accueille en grande majorité des visiteurs en séjour, et ce constat est le même pour les deux saisons confondues. Ces tableaux n'apportent donc pas de réelle information supplémentaire, bien qu'ils confirment les éléments théoriques que l'on avançait. La part des résidences secondaires est à prendre avec précaution, puisqu'elle est calculée à partir du nombre de répondants en séjour. Pour Hautacam, en saison estivale, la part est assez élevée, même si en réalité, 5 répondants sont venus en séjour et 3 d'entre eux ont logé dans leur résidence secondaire, ce qui représente 60 % des séjournants. Sur ce cas particulier, il est dommage de ne pas avoir davantage de retours puisqu'il est impossible de dire si cette part importante de résidents secondaires à Hautacam en saison estivale est une tendance, ou bien si c'est simplement un hasard que sur les 5 séjournants, 3 d'entre eux soient résidents secondaires.

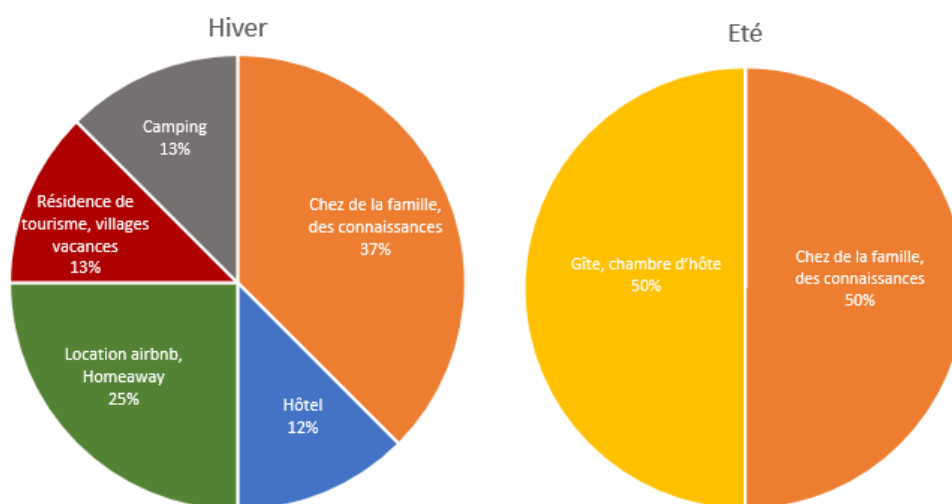
Pour Ax-3-Domaines, la part des séjournants en résidences secondaires est également de près de 60 %. En revanche, ici, puisque l'on a davantage de répondants, le résultat est plus pertinent. Effectivement, sur les 44 séjournants en saison estivale, 26 d'entre eux ont logé en résidence secondaire (soit 59 %). On fera d'ailleurs un point plus en détail sur les réponses des résidents secondaires un petit peu plus tard. Avant cela, on s'intéresse davantage aux séjournants en y excluant justement ceux qui séjournent dans leur résidence secondaire. On dresse un tableau par station, dans lequel on reprend le nombre de nuitées moyen que les visiteurs réalisent pendant leur séjour, ainsi que le type d'hébergement dans lequel ils séjournent. On fait cela en mettant en perspective les retours sur la saison hivernale et la saison estivale. En suivant chaque tableau, on présente également pour chaque site une carte qui représente les lieux où séjournent les visiteurs pendant leur séjour.

Tableau 11 : Caractéristiques des séjours à Hautacam en hiver et en été

Hautacam		Hiver	Été
Nombre moyen de séjournants		4,4	3,5
Nombre moyen de nuitées		5,2	14,5
Part de répondants pour chaque type de logements	Chez de la famille, des connaissances	37,5 %	50 %
	Gîte, chambre d'hôte	/	50 %
	Hôtel	12,5 %	/
	Location AirBnb, Homeaway	25,0 %	/
	Résidence de tourisme, villages vacances	12,5 %	/
	Camping	12,5 %	/

Source : élaboration de l'auteure, 2023

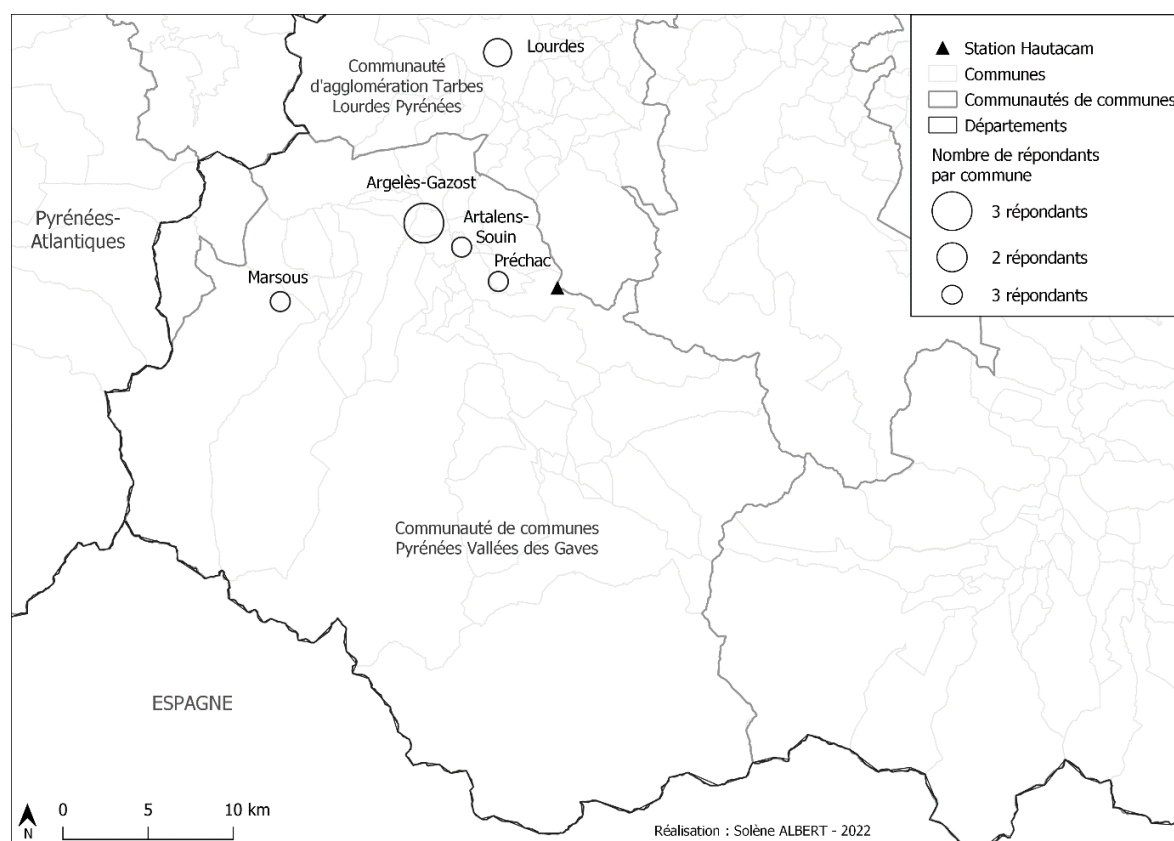
Figure 16 : Parts des répondants à Hautacam pour chaque type de logements et hiver et en été



Source : élaboration de l'auteure, 2023

À Hautacam, pendant la saison hivernale, la durée moyenne des séjours est de 5,25 nuits, alors qu'elle est de 14,5 en saison estivale. Dans les deux cas, et principalement pour l'été, les chiffres méritent là encore d'être lus avec précaution. Effectivement, pour l'été, on se base uniquement sur les retours de 2 répondants, puisque l'on a retiré les séjournants en résidence secondaire. Les données sont alors trop faibles pour aboutir à des résultats qui soient vraiment fiables. En ce qui concerne le mode d'hébergement dans lequel séjournent les visiteurs, les retours pour l'été ne sont là encore pas pertinents à prendre en compte tant ils sont trop faibles. Pour la saison hivernale, les séjournants logent d'abord principalement chez de la famille et des connaissances, puis dans des locations Airbnb et Homeaway²³. Les gîtes et chambres d'hôtes ne sont pas représentés, alors que les autres modes d'hébergement le sont à parts égales. Pour les deux saisons, on illustre à travers une carte la répartition géographique selon la commune dans laquelle ils ont séjourné. L'objectif est de se rendre compte s'ils logent plus ou moins à proximité du stade de neige. On représente uniquement la carte pour la saison hivernale, comme il n'y a que 2 répondants pour la saison estivale, ça ne semble pas pertinent.

Carte 10 : Répartition des visiteurs d'Hautacam selon leur lieu de séjour (saison hivernale 2021-2022)



Le nombre de répondants que l'on représente sur la carte ne correspond pas exactement au nombre de séjournants qui sont venus à Hautacam sur la saison hivernale 2021-2022. Cela s'explique simplement par le fait que tous les répondants n'ont pas indiqué le lieu où ils ont séjourné. On se rend rapidement compte que les séjournants logent dans les communes environnantes du stade de neige, principalement à moins de 10 kilomètres. Lourdes est la seule

²³ « Homeaway » est une société de location de vacances, dont notamment Abritel en est une filiale.

commune où ont séjourné des répondants qui est en dehors du périmètre de la Communauté de communes Pyrénées Vallées des Gaves. Même si à ce stade cette information ne nous permet pas de connaître la répartition des dépenses des visiteurs sur un périmètre géographique, on sait déjà qu'ils dépensent leur budget consacré à l'hébergement principalement dans des communes de la communauté de communes.

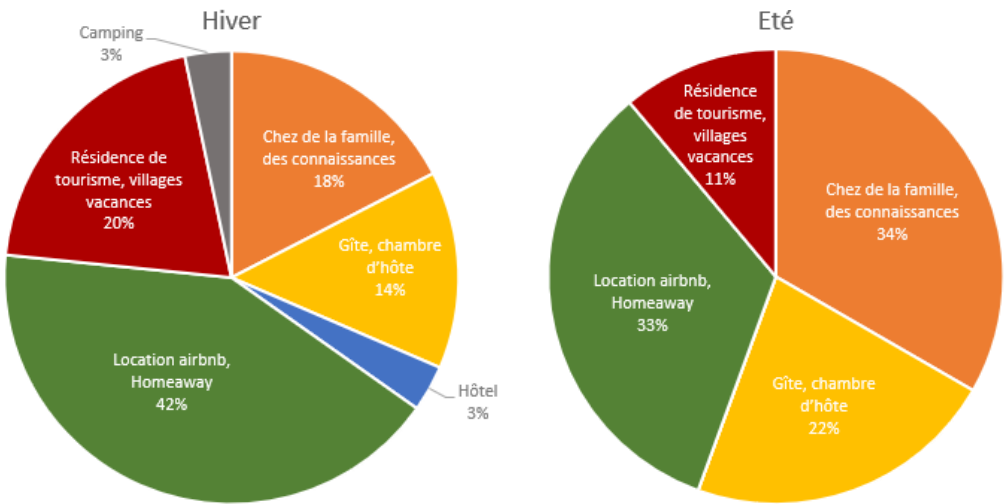
On dresse maintenant le tableau avec les données sur les séjournants pour la station d'Ax-3-Domains :

Tableau 12 : Caractéristiques des séjours à Ax-3-Domains en hiver et en été

Ax-3-Domains		Hiver	Eté
Nombre moyen de séjournants		4,7	4,2
Nombre moyen de nuitées		5,8	7,7
Part de répondants pour chaque type de logements	Chez de la famille, des connaissances	17,4 %	33,3 %
	Gîte, chambre d'hôte	14,1 %	22,2 %
	Hôtel	3,3 %	/
	Location AirBnb, Homeaway	41,8 %	33,3 %
	Résidence de tourisme, villages vacances	20,1 %	11,1 %
	Camping	3,3 %	/

Source : élaboration de l'auteure, 2023

Figure 17 : Parts des répondants à Ax-3-Domains pour chaque type de logements et hiver et en été

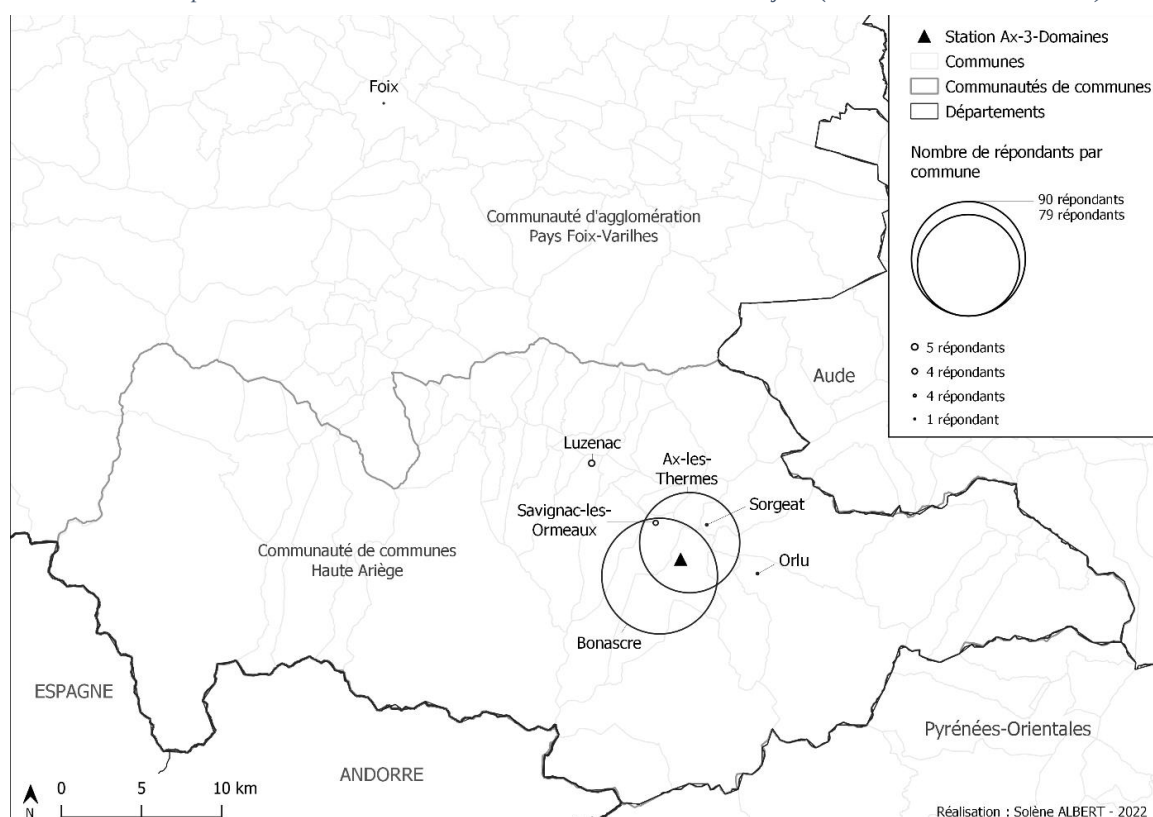


Source : élaboration de l'auteure, 2023

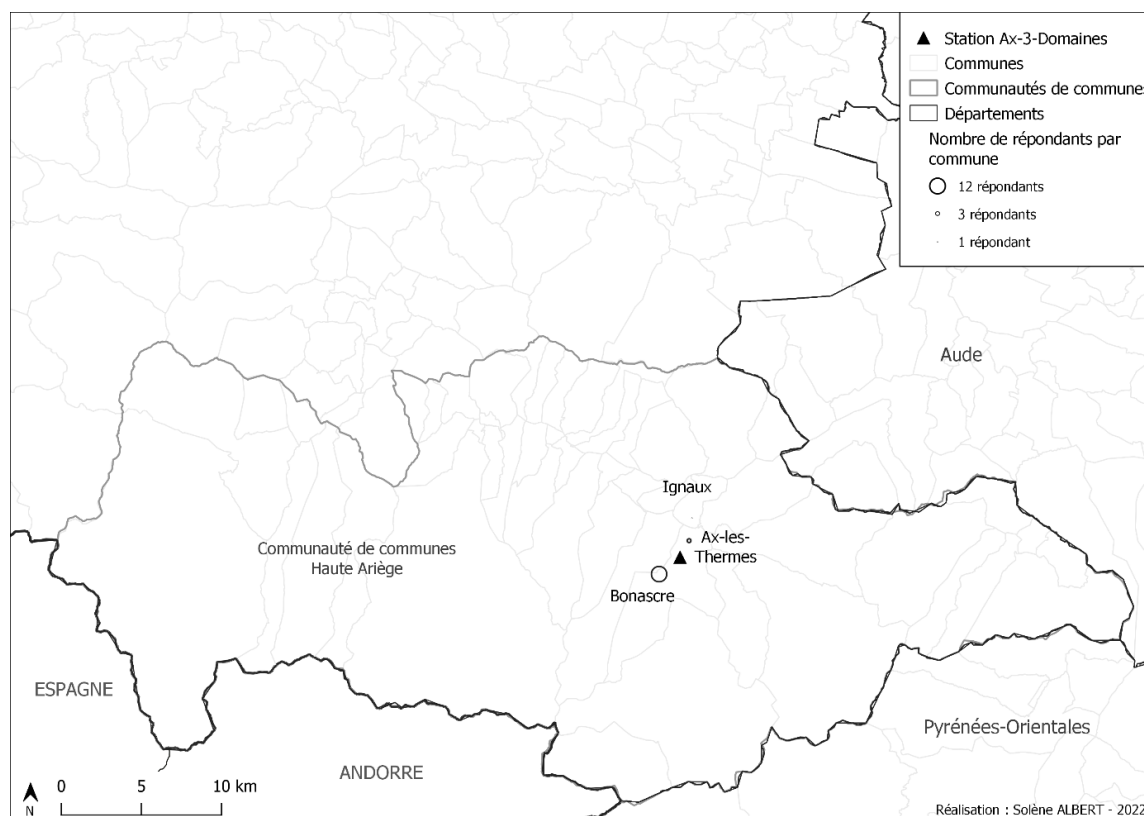
En ce qui concerne le nombre moyen de nuitées, on retrouve le même schéma à Ax-3-Domains qu'à Hautacam, avec une durée moyenne de séjour plus importante en période estivale qu'en période hivernale. Contrairement à Hautacam, où les résultats n'étaient pas assez nombreux pour être totalement fiables pour l'été, ici le nombre de répondants est légèrement plus important. Il serait là encore intéressant d'avoir davantage de retours pour pouvoir réellement analyser de manière totalement fiable les résultats, ce qui est difficilement faisable pour le moment. Concernant le type d'hébergement dans lequel séjournent les visiteurs, on constate des similitudes entre la saison hivernale et la saison estivale. L'hôtel et la camping sont très peu représentés en hiver et ne le sont pas du tout en été. D'abord, cela peut sembler surprenant qu'aucun séjournant n'ait logé en camping en été, mais il faut nuancer ce propos puisque le faible nombre de répondants à cette période peut simplement laisser que les séjournants en camping n'ont pas répondu au questionnaire. Ce serait une erreur et un raccourci de dire à la vue des résultats que le camping n'est pas un type d'hébergement privilégié en été à Ax-3-Domains. Pour les deux saisons, la location AirBnb et Homeaway est le mode d'hébergement le plus représenté. Après les résidences de tourisme et villages vacances, l'hébergement chez de la famille et des connaissances est représenté en troisième position en hiver, alors qu'il est en première position en été, représenté à parts égales avec la location AirBnb et Homeaway.

On illustre maintenant la répartition géographique des visiteurs selon leur lieu de séjour, d'abord en saison hivernale, et en saison estivale selon les deux cartes suivantes.

Carte 11 : Répartition des visiteurs d'Ax-3-Domains selon leur lieu de séjour (saison hivernale 2021-2022)



Carte 12 : Répartition des visiteurs d'Ax-3-Domains selon leur lieu de séjour (saison estivale 2022)



De même que pour Hautacam précédemment, le nombre de répondants représenté sur la carte ne correspond pas au nombre réel de séjournants puisque tous n'ont pas indiqué le lieu où ils ont séjourné. Sur les deux cartes ci-dessus, on différencie Ax-les-Thermes de Bonascre, pour se rendre davantage compte si les visiteurs ont séjourné au village d'Ax-les-Thermes ou bien au pied des pistes, à Bonascre. En hiver comme en été, les séjournants logent en plus grand nombre à Bonascre, puis à Ax-les-Thermes. En hiver, les séjournants logent pour la plus grande majorité à Bonascre et Ax-les-Thermes ; ils sont seulement 14 répondants sur 183 à avoir logé dans d'autres communes, qui sont d'ailleurs situées sur le périmètre de la Communauté de communes de la Haute Ariège, excepté Foix qui appartient à une autre intercommunalité. Même si le nombre de répondants est assez faible pour la saison estivale, on observe également une majorité de séjournants à Bonascre, puis à Ax-les-Thermes. Par ailleurs, ces deux cartes nous permettent de dresser le même constat que pour Hautacam : le budget que les visiteurs consacrent à l'hébergement au cours de leur séjour est dépensé sur le périmètre de l'intercommunalité sur laquelle est située Ax-3-Domains. On s'attardera plus en détail sur les dépenses des visiteurs plus tard.

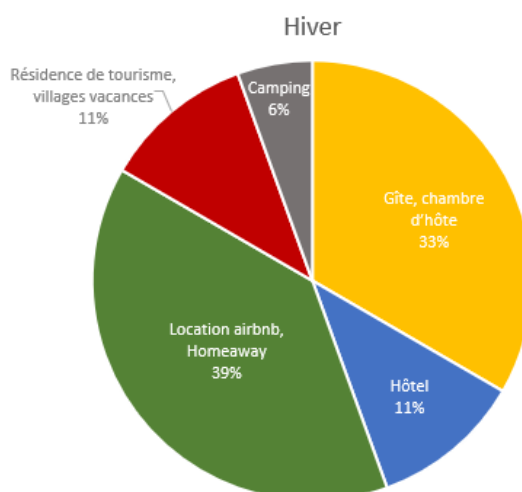
Camurac est la dernière station pour laquelle on a eu des retours suite à la diffusion du questionnaire en 2021-2022. On s'intéresse ici uniquement à la saison hivernale, avec uniquement 18 répondants en séjours pour cette période :

Tableau 13 : Caractéristiques des séjours à Camurac en hiver

Camurac		Hiver
Nombre moyen de séjournants		5,9
Nombre moyen de nuitées		4,5
Part de répondants pour chaque type de logements	Chez de la famille, des connaissances	/
	Gîte, chambre d'hôte	33,3 %
	Hôtel	11,1 %
	Location AirBnb, Homeaway	38,8 %
	Résidence de tourisme, villages vacances	11,1 %
	Camping	5,5 %

Source : élaboration de l'auteure, 2023

Figure 18 : Part des répondants à Camurac pour chaque type de logements (saison hivernale 2021-2022)

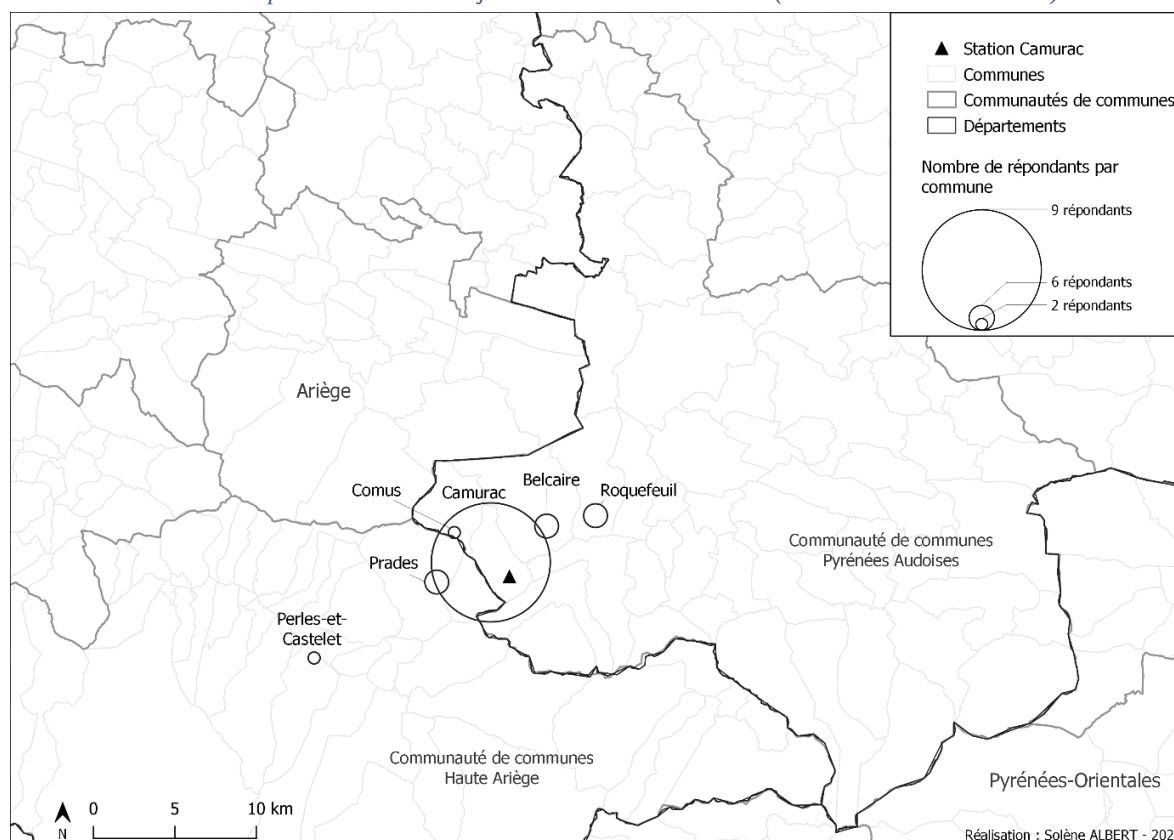


Source : élaboration de l'auteure, 2023

Même si le peu de répondants nous indique de nouveau qu'il faut prendre les résultats avec précautions, on note que la durée moyenne du séjour est plus faible pour Camurac que pour Hautacam et Ax-les-Thermes. Comme pour Ax-3-Domains, la location AirBnb et Homeaway est un mode d'hébergement fortement représenté, ici juste devant les gîtes et chambres d'hôtes.

La carte ci-dessous illustre la répartition des séjournants en fonction du lieu de leur hébergement :

Carte 13 : Répartition du lieu de séjour des visiteurs de Camurac (saison hivernale 2021-2022)



En grande majorité, les répondants séjournent dans des communes à moins de 10 kilomètres de la station, qui sont situées au sein du périmètre de la Communauté de communes des Pyrénées Audoises. Néanmoins, quelques séjournants logent dans des communes en Ariège. Ce constat est une nouvelle mise en garde pour l'étape de l'interprétation des résultats liés aux dépenses des visiteurs. Effectivement, pour les séjournants qui ont logé dans des communes en dehors de la Communauté de communes Pyrénées Audoises, on suppose que les retombées économiques liées à leurs dépenses en hébergement sortent du périmètre de l'intercommunalité que l'on s'est fixé comme périmètre de référence.

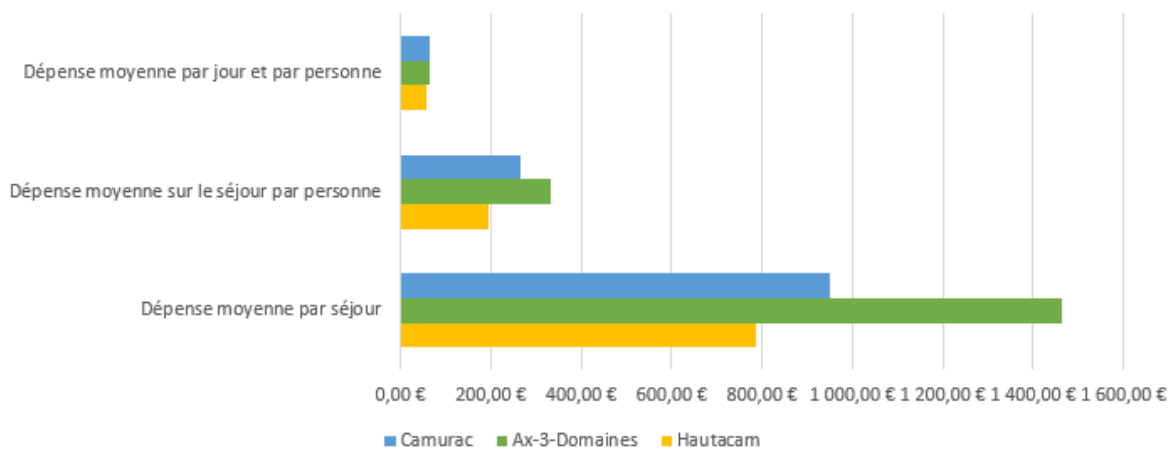
Après avoir dressé ces éléments de contextualisation qui permettent de cadrer le profil des visiteurs qui sont venus en stations et quelques caractéristiques de leur séjour, on va regarder les dépenses qu'ils ont effectuées. On indique les résultats dans le tableau ci-dessous. On s'intéresse donc aux dépenses touristiques qui ont réalisés par les visiteurs en séjour au cours de la saison hivernale 2021-2022. On prend en compte uniquement les retours des répondants pour lesquels on a eu des données. Ainsi, tous les séjournants ne sont pas représentés. Pour Hautacam, les données relatées dans le tableau sont issues des retours de 5 répondants, pour Ax-3-Domains de 147 répondants et 14 répondants pour Camurac. Les dépenses des résidents secondaires ne sont pas prises en compte.

Tableau 14 : Dépenses moyennes en saison hivernale 2021-2022

Saison hivernale 2021-2022	Hautacam	Ax-3-Domaines	Camurac
Dépense moyenne par séjour	787,00 €	1 462,74 €	949,64 €
Dépense moyenne sur le séjour par personne	194,42 €	333,80 €	265,84 €
Dépense moyenne par jour et par personne	56,05 €	63,14 €	66,48 €

Source : élaboration de l'auteure, 2023

Figure 19 : Dépenses moyennes en saison hivernale 2021-2022



Source : élaboration de l'auteure, 2023

Pour la saison estivale 2022, n'ayant que 2 retours pour Hautacam et donc aucun pour Camurac, on ne s'intéresse qu'aux résultats des répondants d'Ax-3-Domaines, soit 18 répondants.

Tableau 15 : Dépenses moyennes à Ax-3-Domaines en saison estivale 2022

Saison estivale 2022	Ax-3-Domaines
Dépense moyenne par séjour	1 067,89 €
Dépense moyenne sur le séjour par personne	279,39 €
Dépense moyenne par jour et par personne	46,33 €

Source : élaboration de l'auteure, 2023

Pour les deux tableaux ci-dessus, la « dépense moyenne sur le séjour » correspond à la moyenne des différents postes de dépenses que l'on a proposé dans le questionnaire, soit la dépense en hébergement, en restaurant, en alimentation et en activités touristiques. On observe une nette différence entre Ax-3-Domaines d'un côté et Camurac et Hautacam de l'autre. La dépense moyenne par séjour est beaucoup plus importante à Ax-3-Domaines. On peut justifier le fait qu'Hautacam est en marge puisque c'est un stade de neige et donc le site ne dispose pas d'autant d'équipements et/ou de prestations touristiques que les stations, qui quant à elle sont en capacité

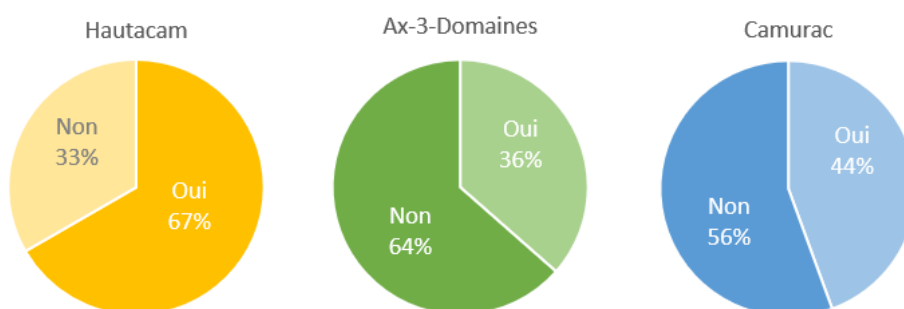
de recevoir les visiteurs en séjour, et donc ils logent sur place, et éventuellement mangent également en station, ou encore dépensent dans les magasins de location. Par conséquent, la dépense moyenne par jour et par personne est également plus faible à Hautacam, alors qu'elle est plus élevée à Camurac qu'à Ax-3-Domaines. On explique cela puisque la durée moyenne du séjour est plus courte à Camurac qu'à Ax-3-Domaines. À partir des résultats issus de cette première diffusion des questionnaires, il n'est pas possible d'aller plus loin dans le calcul des retombées économiques. On a pu faire des constats sur les caractéristiques des visiteurs, des séjournants, mais aussi sur les caractéristiques de leurs séjours. En ce qui concerne les dépenses des visiteurs et grâce aux résultats énoncés jusqu'à maintenant, on peut tirer plusieurs mises en garde ou recommandations pour la suite. Les cartes de répartition du lieu de séjour des visiteurs peuvent apporter des indications sur les lieux où ils dépensent pendant leur séjour. Néanmoins, ce sont des suppositions que l'on fait, et même s'ils logent dans une commune, cela ne signifie en rien qu'ils dépensent principalement dans cette commune plutôt que dans une autre. Cela ne signifie pas non plus qu'ils dépensent davantage au sein de l'intercommunalité que l'on a identifiée, plutôt qu'en dehors. Sur ce point, on peut ajouter un élément qui peut apporter des pistes de réponses. Dans le questionnaire, on avait demandé aux visiteurs s'ils faisaient au cours de leur séjour des activités en dehors de la station où ils venaient en séjour. On indique dans le tableau ci-dessous la part des séjournants par station, selon s'ils ont réalisé ou non des activités en dehors de la station ou du stade de neige, à la fois pour la saison hivernale 2021-2022 et la saison estivale 2022.

Tableau 16 : Part des répondants ayant réalisés des activités en station et hors stations

Activités réalisées en dehors de la station ?	Saison hivernale 2021-2022		Saison estivale 2022	
	Oui	Non	Oui	Non
Hautacam	66,6 %	33,3 %	100 %	/
Ax-3-Domaines	36,5 %	63,5 %	50 %	50 %
Camurac	44,4 %	55,5 %	/	/

Source : élaboration de l'auteure, 2023

Figure 20 : Part des répondants ayant réalisés des activités en dehors de la station et en station (saison hivernale 2021-2022)



Source : élaboration de l'auteure, 2023

Concernant la saison estivale, les résultats de ce tableau ne sont pas vraiment pertinents et donc difficilement interprétables. Pour Hautacam, ce ne sont les retours que de 2 visiteurs, et 12 visiteurs pour Ax-3-Domains. C'est tout de même intéressant de voir que les visiteurs qui viennent à Ax-3-Domains sont autant à ne faire des activités que sur la station, qu'à en faire en dehors. Néanmoins, il faudrait avoir plus de répondants pour vérifier ces résultats. La saison hivernale permet d'avoir des résultats plus significatifs. Pour Ax-3-Domains et Camurac, les visiteurs qui ne réalisent pas d'activités en dehors de la station sont majoritaires face à ceux qui font des activités en dehors de la station. On peut supposer que davantage de visiteurs dépensent majoritairement le budget de leurs vacances dans un périmètre proche de la station, alors que ceux qui sont amenés à le dépenser sur un périmètre plus élargi sont moins représentés dans les répondants. Ce ne sont néanmoins que des suppositions que l'on tire de ces résultats. En ce qui concerne les résultats pour Hautacam, on peut justifier le fait que la part des répondants soit inversée par rapport aux deux stations puisque c'est un stade de neige. Les visiteurs ne logent donc pas directement sur place et sont éventuellement davantage amenés à se déplacer et à réaliser des activités ailleurs qu'à Hautacam.

Suite à la diffusion des premiers questionnaires en 2021-2022, et après avoir lu et analysé les résultats, on comprend alors qu'il était nécessaire de poursuivre ce travail sur une autre période. D'abord, l'objectif était de pouvoir avoir plus de résultats. On a bien vu qu'avec peu de données, il est difficile d'arriver à des analyses réellement pertinentes ni à des résultats concrets. Ensuite, il était important d'apporter des modifications au premier questionnaire, en partie pour lui ajouter une question sur le budget annuel des visiteurs, ainsi qu'une question sur une projection dans laquelle leur revenu serait augmenté. L'idée serait alors de savoir combien ils consacreraient en plus à leurs loisirs avec une augmentation de leur revenu. Concrètement, cela permettrait d'apporter un élément qui manquait à la méthodologie de calcul du coefficient multiplicateur. Finalement, en poursuivant la diffusion des questionnaires, cela laisser également la possibilité d'avoir des résultats pour une autre station, en l'occurrence pour Saint-Lary, puisque l'on n'avait encore aucun résultat. Pour analyser les résultats de cette deuxième diffusion des questionnaires, on va reprendre les données de la même manière qu'on l'a fait pour les premiers questionnaires.

2.2. Des résultats sur la saison hivernale 2022-2023 qui viennent conforter ceux observés sur la saison précédente

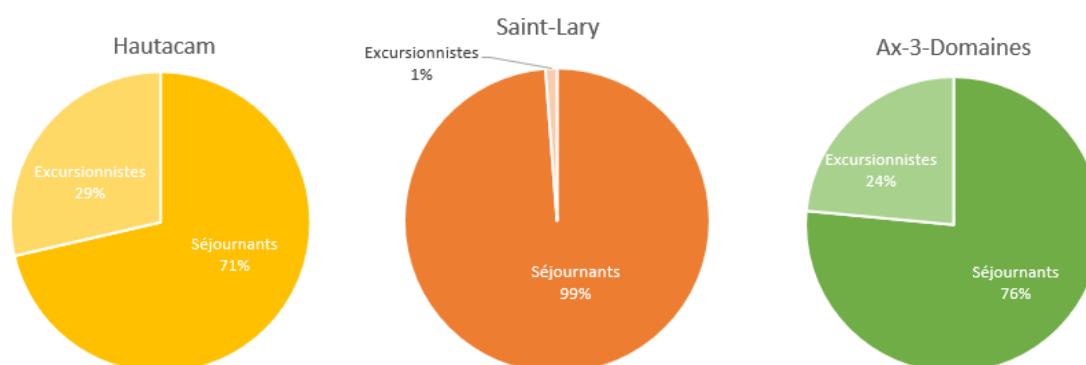
Par souci de temps dans l'aboutissement du travail, on n'a seulement mené l'administration des questionnaires sur la saison hivernale 2022-2023. On a obtenu des retours pour Hautacam, avec 14 répondants, pour Saint-Lary, avec 165 répondants, et pour Ax-3-Domains, avec 374 répondants. Dans toutes les analyses et la restitution des résultats qui va suivre, on précise dès maintenant qu'il faut prendre avec précaution les données issues des retours pour Hautacam, au vu du nombre assez faible de retours. On commence par présenter la répartition des visiteurs pour chacune des stations, selon s'ils sont venus en séjours, à la journée, s'ils sont résidents secondaires, et enfin si c'est la première fois qu'ils viennent dans la station ou le stade de neige. On identifie ces derniers dans le tableau comme les « primovisiteurs ».

Tableau 17 : Répartition des visiteurs en séjour, à la journée, des résidents secondaires et des primovisiteurs en saison hivernale 2022-2023

Saison hivernale 2022-2023	Part des séjournants	Part des excursionnistes	Part des séjournants en résidence secondaire	Part des primovisiteurs
Hautacam	71,4 %	28,6 %	30 %	14,3 %
Saint-Lary	98,2 %	1,2 %	23,5 %	24,5 %
Ax-3-Domaines	76,5 %	23,5 %	17,8 %	17,1 %

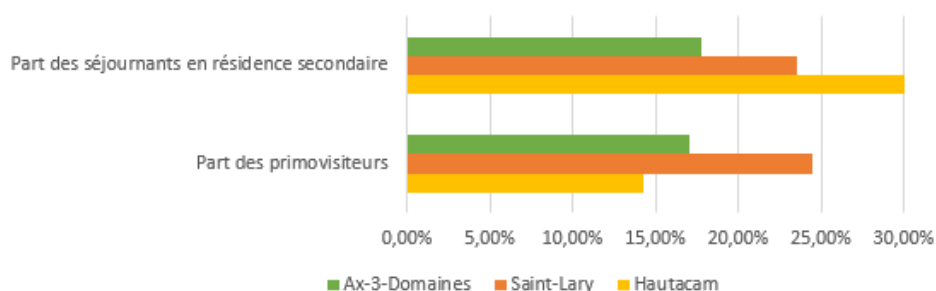
Source : élaboration de l'auteure, 2023

Figure 21 : Parts des séjournants et des excursionnistes (saison hivernale 2022-2023)



Source : élaboration de l'auteure, 2023

Figure 22 : Part des séjournants en résidence secondaire et des primovisiteurs (saison hivernale 2022-2023)



Source : élaboration de l'auteure, 2023

On remarque plusieurs éléments intéressants grâce aux données de ce tableau. D'abord, pour Hautacam, on observe un effet inverse en comparaison aux résultats liés à la saison hivernale 2021-2022 : la part des excursionnistes était supérieure à la part des séjournants, alors qu'ici, c'est la situation contraire. De nouveau, le nombre de répondants est assez faible, et il est difficile d'expliquer la raison de cet effet inverse de la répartition des séjournants et excursionnistes, alors on ne va pas aller plus loin dans l'analyse de ce résultat. En revanche, pour Ax-3-Domains, c'est intéressant de voir que la saison précédente, on observait 74 % de

séjournants, et cette saison hivernale, ils sont 76,5 %, donc finalement le résultat est assez similaire. Pour Saint-Lary, la part des excursionnistes est vraiment faible, les visiteurs sont donc venus en très grande majorité en séjour au cours de cette saison hivernale. Pour les trois stations, la part des séjournants en résidence secondaire n'excède jamais les 30 %, ce qui était également le cas pour Hautacam et Ax-3-Domains au cours de la saison hivernale 2021-2022. Enfin, on voit que la part des visiteurs qui sont venus pour la première fois en station est faible. En moyenne, plus des $\frac{3}{4}$ d'entre eux connaissaient donc déjà les stations en étant déjà venus au moins une fois.

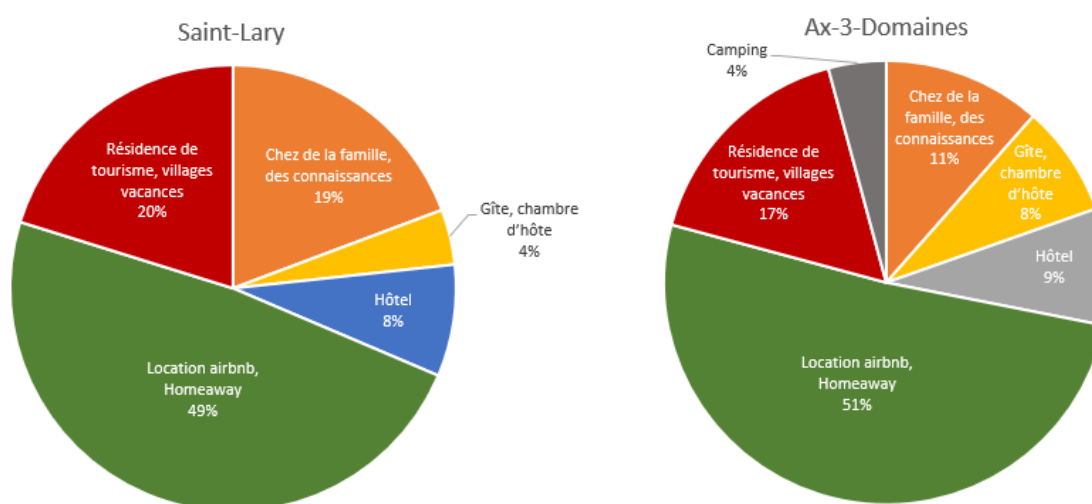
Dans le tableau ci-dessous, on s'intéresse aux caractéristiques des séjours pour les trois stations, avec le nombre moyen de séjournants, le nombre moyen de nuitées et la part de répondants pour chaque type de logements :

Tableau 18 : Caractéristiques des séjours en saison hivernale 2022-2023

		Hautacam	Saint-Lary	Ax-3-Domains
Nombre moyen de séjournants		5,1	4,5	4,7
Nombre moyen de nuitées		5	6,2	5,6
Part de répondants pour chaque type de logements	Chez de la famille, des connaissances	28,6 %	19,3 %	11,5 %
	Gîte, chambre d'hôte	/	4 %	8,1 %
	Hôtel	/	8,1 %	8,5 %
	Location AirBnb, Homeaway	28,6 %	48,4 %	51,1 %
	Résidence de tourisme, villages vacances	/	20,2 %	16,6 %
	Camping	/	/	4,2 %

Source : élaboration de l'auteure, 2023

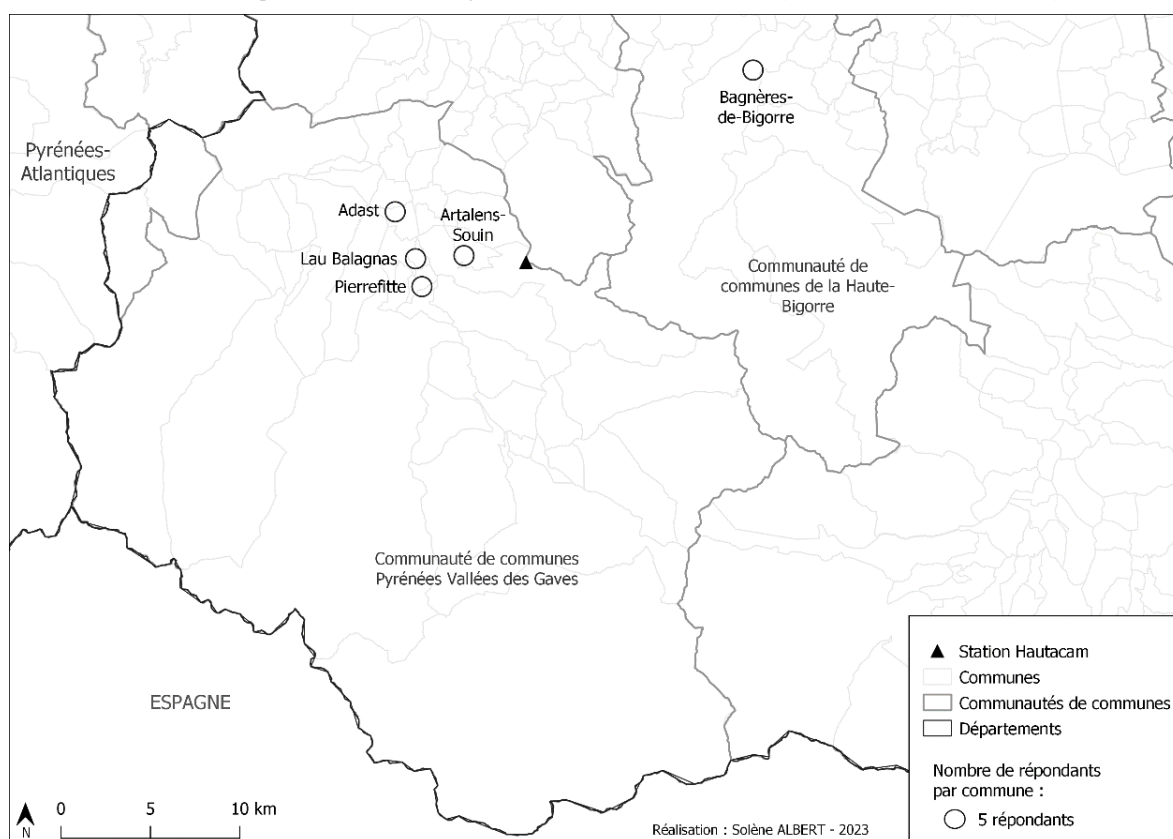
Figure 23 : Part de répondants pour chaque type de logements (saison hivernale 2022-2023)



Source : élaboration de l'auteure, 2023

Pour Hautacam, on n'a que peu d'informations sur la part de répondants en fonction du type de logements puisque sur les 7 séjournants (sans compter les résidents secondaires), seulement 4 ont indiqué le type de logement dans lequel ils ont séjourné. Pour Ax-3-Domaines, on observe quelques similitudes par rapport aux résultats issus du questionnaire sur la saison hivernale 2021-2022 : le nombre moyen de séjournants est exactement le même, et le nombre moyen de nuitées est sensiblement le même, puisqu'il était de 5,8 nuitées en 2021-2022, contre 5,6 nuitées en 2022-2023. Toujours pour Ax-3-Domaines, la location de AirBnb et Homeaway reste le type d'hébergement privilégié, loin devant les résidences de tourisme et villages vacances. C'est pour Saint-Lary que le nombre moyen de nuitées est le plus important, alors que la répartition de la part de répondants selon le type d'hébergement montre comme pour Ax-3-Domaines que les trois types d'hébergement qui ressortent davantage sont la location de AirBnb et Homeaway, les résidences de tourisme et villages vacances, puis chez de la famille et des connaissances. Les gîtes, chambres d'hôtes, hôtels et campings restent à la marge. Pour Hautacam, puis Saint-Lary et enfin Ax-3-Domaines, on illustre la répartition géographique du lieu de séjour des visiteurs selon les cartes suivantes :

Carte 14 : Répartition du lieu de séjour des visiteurs du Hautacam (saison hivernale 2022-2023)



Comme pour la saison précédente, le peu de résultats ne permet pas d'avoir une représentativité vraiment significative. Néanmoins, la majorité des répondants ont logé dans une commune située sur le périmètre de la Communauté de communes Pyrénées Vallées des Gaves.

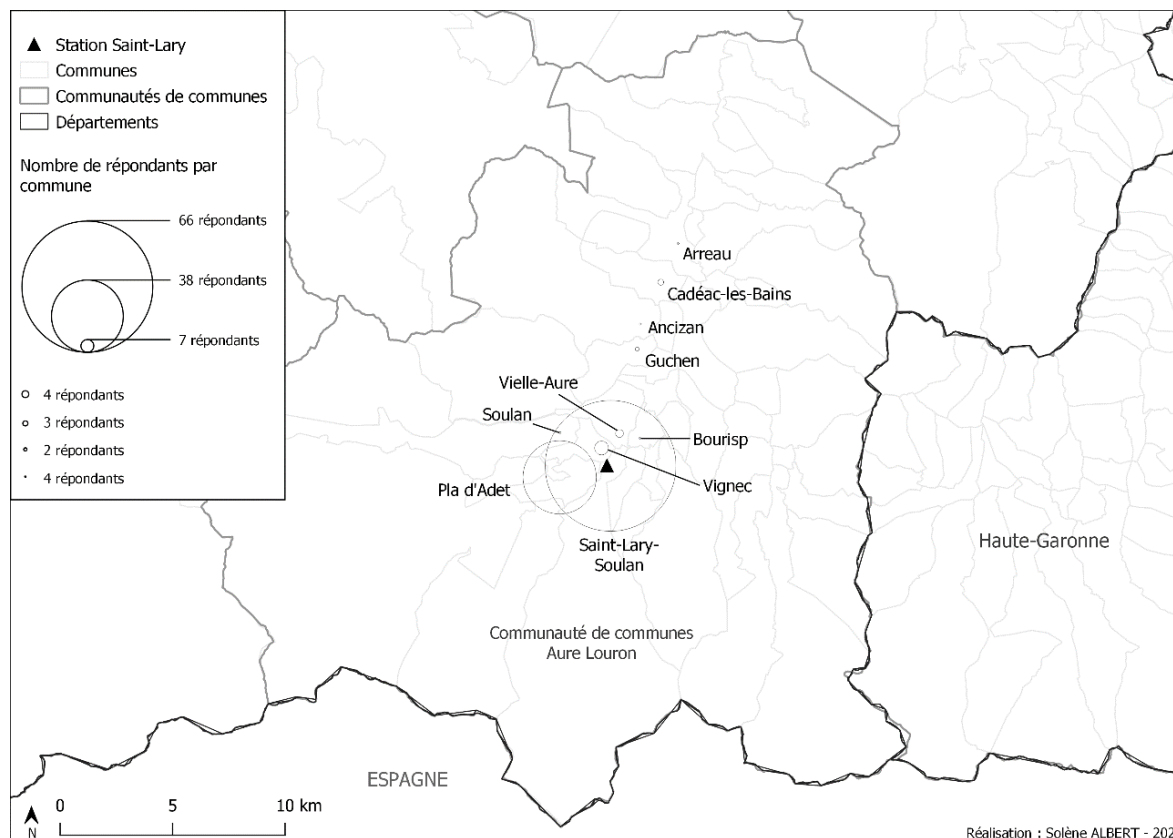
Tableau 19 : Part des répondants ayant réalisés des activités à Hautacam et en dehors du stade de neige

Activités réalisées en dehors de la station ?	
Oui	Non
100 %	0 %

Source : élaboration de l'auteure, 2023

Les 5 répondants indiquent avoir réalisé des activités en dehors du stade de neige. Le résultat était le même pour la saison hivernale 2021-2022. Il faudra avoir davantage de répondants pour avoir des résultats plus significatifs. Pour Hautacam, il n'est pas possible d'en déduire des tendances ou bien de faire des interprétations précises puisque le nombre de répondants est beaucoup trop faible. Néanmoins, on peut faire le même constat que pour la saison hivernale précédente : il ne paraît pas si étonnant que les visiteurs fassent des activités ailleurs qu'à Hautacam, qui ne disposent pas d'hébergements pour les accueillir en séjour.

Carte 15 : Répartition du lieu de séjour des visiteurs de Saint-Lary (saison hivernale 2022-2023)



Pour Saint-Lary, la grande majorité des répondants a logé à Saint-Lary-Soulan et au Pla d'Adet. Même si le Pla d'Adet est situé sur la commune de Saint-Lary-Soulan, on différencie les deux sur la carte pour avoir un ordre d'idée de la part des répondants qui ont logé au cœur du village et ceux qui ont logé au pied des pistes. On observe donc qu'ils sont plus nombreux à avoir

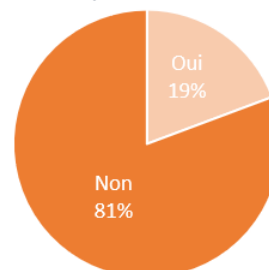
séjournés au cœur du village. La commune la plus éloignée où ont logé des visiteurs est Arreau, qui est située à un petit peu plus de 10 kilomètres de Saint-Lary-Soulan. Toutes les communes où ont logé des visiteurs sont situées sur le périmètre de la Communauté de communes Aure Louron.

Tableau 20 : Part des répondants ayant réalisés des activités à Saint-Lary et en dehors de la station

Activités réalisées en dehors de la station ?	
Oui	Non
19,3 %	80,6 %

Source : élaboration de l'auteure, 2023

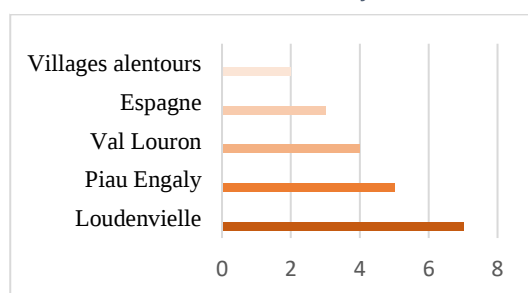
Figure 24 : Part des répondants ayant réalisés des activités à Saint-Lary et en dehors de la station



Source : élaboration de l'auteure,

À la question, « avez-vous réalisé des activités en dehors de la station de Saint-Lary ? », 80,6 % des répondants ont indiqués « non », et 19,3 % des répondants « oui ». Ces pourcentages peuvent laisser penser que la majorité des dépenses réalisées par les visiteurs le sont au sein de la station, bien qu'il faille rester vigilant avec les résultats puisque certaines dépenses ont pu

Figure 25 : Principaux lieux visités en dehors de la station de Saint-Lary



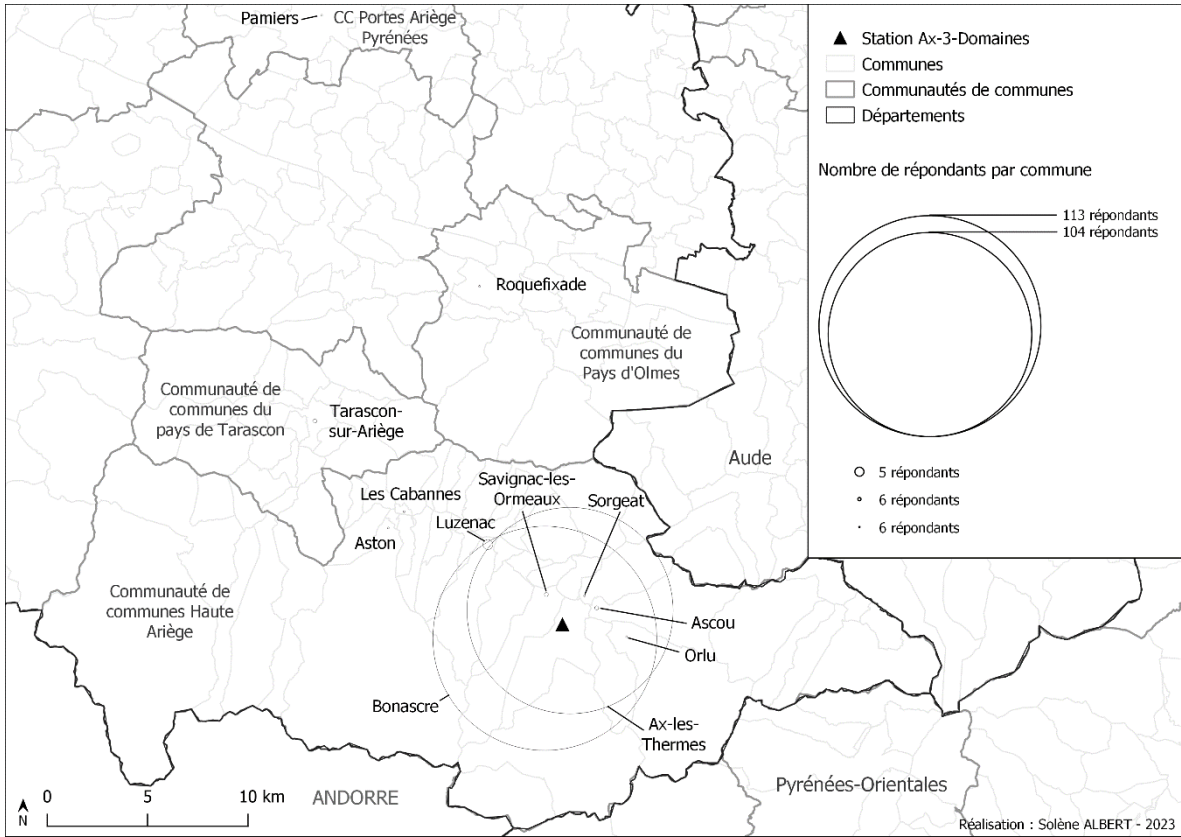
Source : élaboration de l'auteure, 2023

être effectuées en dehors du périmètre géographique de l'intercommunalité que l'on s'est fixé. Ne connaissant pas la part des dépenses qui ont été effectuées au sein de l'intercommunalité en comparaison avec celles qui l'ont été en dehors, on ne peut faire que des suppositions et des mises en garde quant à la lecture des résultats. Grâce au diagramme ci-contre, on peut se faire une idée des 5 principaux lieux où se rendent les répondants lorsqu'ils vont en dehors de la station. Loudenvielle apparaît en première position, il s'agit d'une commune située dans la vallée du

Louron, qui est une vallée voisine de la vallée d'Aure. Ensuite, c'est la station de Piau Engaly qui apparaît en deuxième position, et celle de Val Louron en troisième, située également en vallée du Louron. En quatrième position, les visiteurs se rendent en Espagne et pour finir, ils indiquent aller dans les villages alentours, même si l'on n'a pas plus d'informations sur les villages où ils se rendent. Ce « top 5 » des lieux où vont les visiteurs lorsqu'ils ne restent pas à la station apporte une indication intéressante : il semble évident qu'une partie des dépenses qu'ils effectuent sortent du périmètre de l'intercommunalité de référence.

On s'intéresse maintenant à la répartition des visiteurs selon leur lieu de séjour pour Ax-3-Domains :

Carte 16 : Répartition du lieu de séjour des visiteurs d'Ax-3-Domains (saison hivernale 2022-2023)



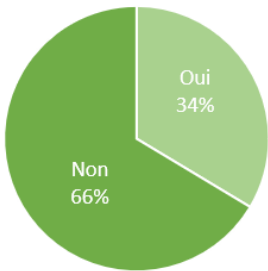
Pour Ax-3-Domains, la carte illustre parfaitement que très peu sont les répondants à ne pas avoir logé à Bonascre, ni à Ax-les-Thermes. Même si leur nombre est bien à la large, certains ont répondu avoir logé à Pamiers, Roquefixade et Tarascon-sur-Ariège, qui sont les trois communes où des visiteurs ont logé qui sont en dehors du périmètre de la Communauté de communes de la Haute Ariège.

Tableau 21 : Part des répondants ayant réalisés des activités à Ax-3-Domains et en dehors de la station

Activités réalisées en dehors de la station ?	
Oui	Non
33,6 %	66,4 %

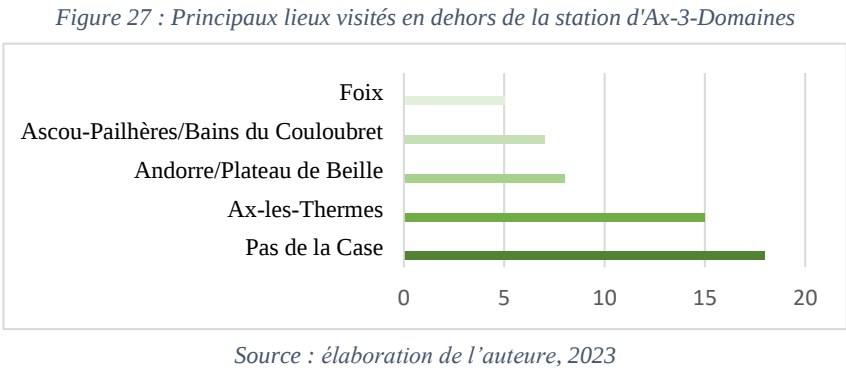
Source : élaboration de l’auteure, 2023

Figure 26 : Part des répondants ayant réalisés des activités à Ax-3-Domains et en dehors de la station



Source : élaboration de l’auteure, 2023

La part des visiteurs qui ont réalisé des activités en dehors de la station d’Ax-3-Domaines est tout de même de 33,6 %, ce qui n’est pas négligeable. Néanmoins, plus de la moitié des visiteurs ne font des activités qu’à la station. Pour avoir une idée d’où vont ceux qui font des activités en dehors, on a recensé un « top 5 » des activités et/ou lieux où se rendent ces 33,6 % des visiteurs :



On ne s’est pas limités à 5 lieux ou destinations puisqu’à deux reprises, il y avait un même nombre de répondants. Lorsqu’ils vont en dehors de la station, c’est d’abord au Pas de la Case que se rendent les visiteurs. En deuxième position, c’est Ax-les-Thermes qui

apparaît. Cela peut paraître surprenant et prouve que certains visiteurs font la distinction entre Bonascre et le village d’Ax-les-Thermes. L’Andorre et le Plateau de Beille arrivent ensuite en troisième position. Pour l’Andorre, on ne sait pas si les visiteurs voulaient parler du Pas de la Case ou non. Le Plateau de Beille est situé à environ 40 kilomètres de Bonascre et est notamment connu pour hiver pour sa station de ski nordique. En avant-dernière position, on trouve la station d’Ascou-Pailhères ainsi que les Bains du Couloubret, qui sont les thermes situés au village d’Ax-les-Thermes. Enfin, Foix apparaît en cinquième position.

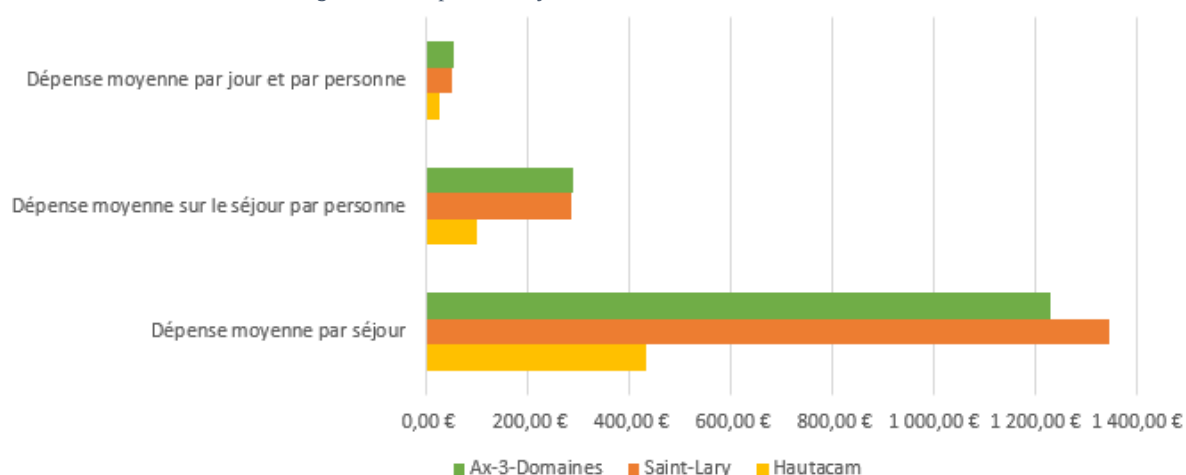
Après ces éléments de contextualisation sur le profil des visiteurs et de leur séjour pour la saison hivernale 2022-2023, on reprend dans le tableau ci-dessous les dépenses effectuées concernant Hautacam, avec les retours de 7 répondants, Saint-Lary avec les retours de 124 répondants et les retours de 235 pour Ax-3-Domaines :

Tableau 22 : Dépenses moyennes en saison hivernale 2022-2023

Saison hivernale 2022-2023	Hautacam	Saint-Lary	Ax-3-Domaines
Dépense moyenne par séjour	432,14 €	1 345,81 €	1 229,19 €
Dépense moyenne sur le séjour par personne	101,14 €	287,39 €	289,52 €
Dépense moyenne par jour et par personne	26,00 €	50,55 €	54,52 €

Source : élaboration de l’auteure, 2023

Figure 28 : Dépenses moyennes en saison hivernale 2022-2023



Source : élaboration de l'auteure, 2023

Les résultats pour Hautacam et Ax-3-Domaines sont plus faibles sur cette saison hivernale 2022-2023 que ce qu'ils ne l'étaient sur la saison hivernale 2021-2022. D'ailleurs, pour Hautacam il faut quasiment diviser par deux sur les trois types de dépenses que l'on identifié dans le tableau. Néanmoins, le peu de répondants ne permet pas une suffisamment bonne représentativité des visiteurs du stade de neige et de leurs dépenses. Les résultats pour Saint-Lary et Ax-3-Domaines sont relativement similaires. Le nombre de nuitées étant plus important pour les séjournants à Saint-Lary qu'à Ax-3-Domaines, cela peut justifier que la dépense moyenne par jour et par personne soit légèrement plus faible pour Saint-Lary, de même que la dépense moyenne sur le séjour par personne.

2.3. Le cas particulier des résidents secondaires

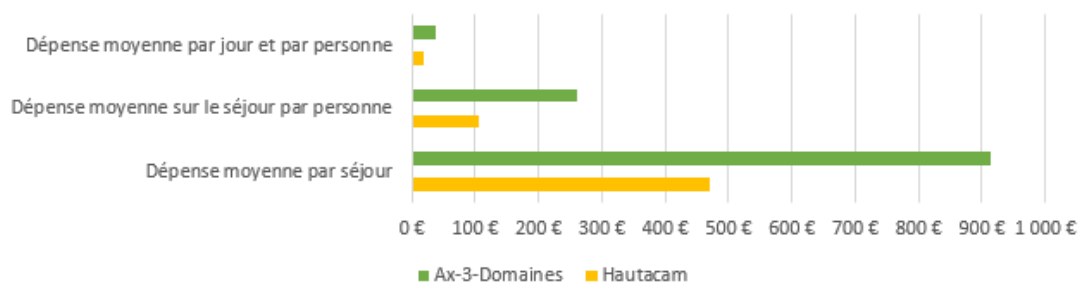
L'ensemble des résultats liés au questionnaire diffusé sur la saison hivernale 2022-2023 a permis de mettre en place la méthodologie de calcul du multiplicateur keynésien, mais également d'appliquer un modèle de régression linéaire multiple pour analyser davantage les données issues des questionnaires. Pour cela, on ne prend en compte que les données des répondants venus en séjour, sans les résidents secondaires. Malgré tout, il semble intéressant de pouvoir faire un point sur les retours que l'on a eu pour ces visiteurs qui séjournent dans leur résidence secondaire. Effectivement, sur les deux saisons hivernales portées à l'étude et à l'échelle de l'ensemble des stations pour lesquelles les questionnaires ont été diffusés, ils représentaient entre 17 % et 30 % des séjournants, et sur la saison estivale 2022, ils représentaient environ 60 % des séjournants. Le tableau ci-dessous synthétise des données relatives à ces résidents secondaires et les caractéristiques de leur séjour :

Tableau 23 : Caractéristiques des séjours des résidents secondaires

Séjournants en résidence secondaire		Hautacam	Saint-Lary	Ax-3-Domains
Saison hivernale 2021-2022	Nombre de répondants	2	/	64
	Nombre moyen de séjournants	4,5	/	3,76
	Nombre moyen de nuitées	6	/	6,98
	Dépense moyenne par séjour	470 €	/	914 €
	Dépense moyenne sur le séjour par personne	105 €	/	260,37 €
	Dépense moyenne par jour et par personne	18 €	/	37,86 €
Saison hivernale 2022-2023	Nombre de répondants	3	38	51
	Nombre moyen de séjournants	6,66	4,63	4,84
	Nombre moyen de nuitées	7,66	7,37	6,45
	Dépense moyenne par séjour	500 €	873,95 €	883,02 €
	Dépense moyenne sur le séjour par personne	97 €	209,84 €	205,33 €
	Dépense moyenne par jour et par personne	13,66 €	31,71 €	31,45 €
Saison estivale 2022	Nombre de répondants	2	/	26
	Nombre moyen de séjournants	3	/	3,46
	Nombre moyen de nuitées	9,5	/	6,42
	Dépense moyenne par séjour	520 €	/	683 €
	Dépense moyenne sur le séjour par personne	173,50 €	/	189,77 €
	Dépense moyenne par jour et par personne	19,50 €	/	31,19 €

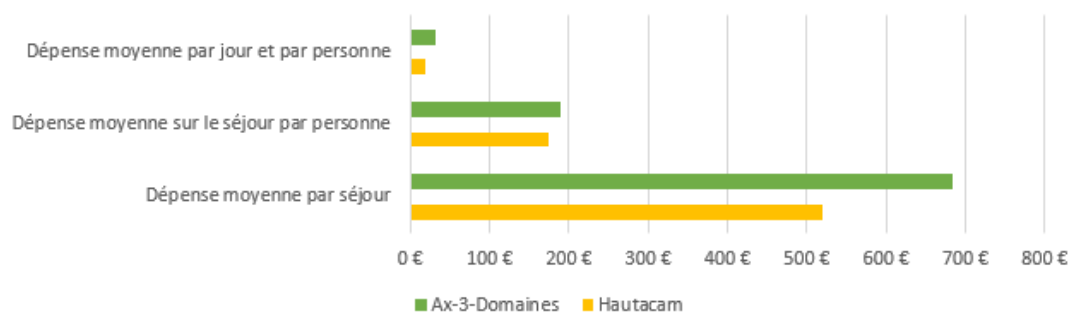
Source : élaboration de l'auteure, 2023

Figure 29 : Dépenses moyennes des résidents secondaires (saison hivernale 2021-2022)



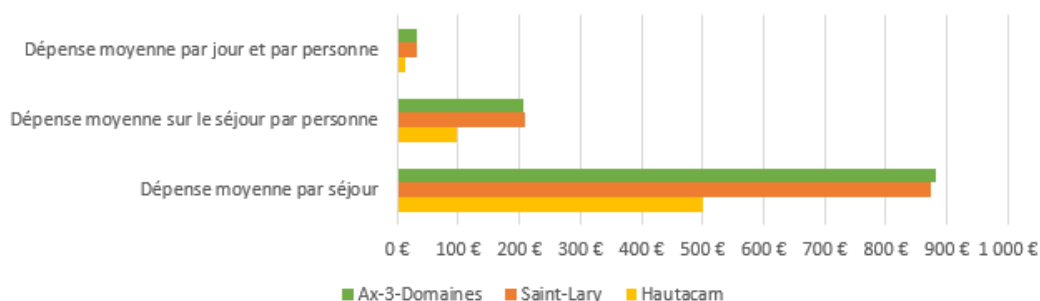
Source : élaboration de l'auteure, 2023

Figure 31 : Dépenses moyennes des résidents secondaires (saison estivale 2022)



Source : élaboration de l'auteure, 2023

Figure 30 : Dépenses moyennes des résidents secondaires (saison hivernale 2022-2023)



Source : élaboration de l'auteure, 2023

Les résultats pour les résidents secondaires reflètent sensiblement les mêmes éléments que pour les autres séjournants. Tout d'abord, et en ce qui concerne les dépenses, on retrouve bien une nette différence entre Hautacam, le stade de neige, et les deux stations. Les dépenses moyennes sont bien en deçà de celles des résidents secondaires à Saint-Lary et Ax-3-Domaines. Par ailleurs, pour la saison hivernale 2022-2023, les dépenses moyennes pour ces deux stations sont assez similaires. En revanche, et de manière générale pour les trois stations et stade de neige étudiés, les dépenses moyennes des résidents secondaires sont moins élevées qu'elles le sont pour les autres séjournants étudiés précédemment. Les résidents secondaires dépensent donc a priori moins pendant leur séjour. Par contre, et pour nuancer ce propos, il faut prendre en compte qu'ils restent en séjour plus longtemps que les autres séjournants. C'est le cas pour les résidents secondaires à Ax-3-Domaines et à Saint-Lary, qui, en saison hivernale, restent plus longtemps en séjour et sont moins nombreux. Les caractéristiques des résidents secondaires et de leurs séjours sont davantage à titre informatif, mais ne seront pas utilisées pour la suite du travail. Pour rappel, on avait décidé dès le choix de la méthodologie de ne pas comptabiliser leurs dépenses, en imaginant qu'ils auraient dans tous les cas dépensé sur le territoire, avec la présence de la station ou non. Or, on s'intéresse aux dépenses des visiteurs qui ont été motivées par la présence des stations.

À retenir

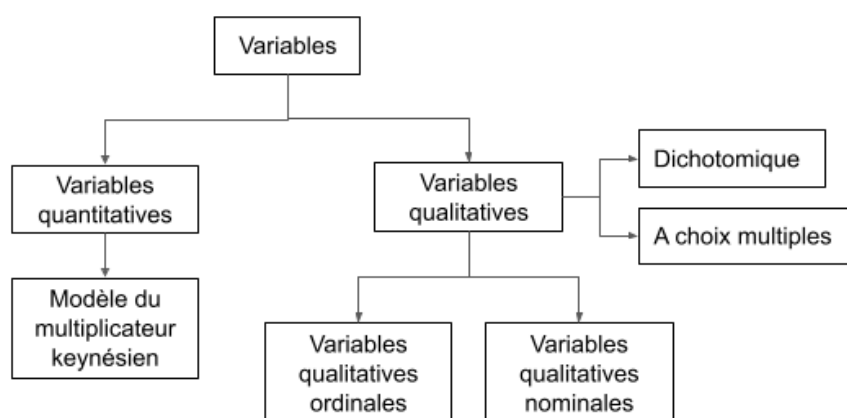
À l'issue de ce premier chapitre, plusieurs éléments sont à retenir. On s'intéresse à quatre sites, dont trois stations de ski alpin (Saint-Lary, Ax-3-Domaines et Camurac) et un stade de neige (Hautacam). La présentation de ces sites vient conforter les éléments théoriques que l'on avançait au début du travail, notamment en ce qui concerne la définition même d'une station et d'un stade de neige. Hautacam se distingue bien des trois stations, ne bénéficiant pas de logements sur site. Néanmoins, bien que Camurac soit une station de ski alpin, les résultats de la recherche tendent à dire qu'elle se rapproche davantage d'Hautacam que des deux autres stations (notamment en termes de fréquentation ou au vu des dépenses réalisées par les visiteurs). Grâce aux données récoltées suite à l'administration des questionnaires sur les deux périodes hivernales (2021-2022 et 2022-2023), ainsi que sur la période estivale 2022, les résultats sont en demi-teinte. D'une part, la méthodologie permettant le calcul de coefficients multiplicateurs ne pourra être applicable qu'aux données récoltées sur la saison hivernale 2022-2023. Il aurait été intéressant de pouvoir comparer les résultats sur deux années, au minimum. En revanche, les résultats apportent des données récentes et concrètes sur le profil des séjours des visiteurs et notamment sur les dépenses qu'ils effectuent. On dispose donc de données opérationnelles, qui viennent confirmer et appuyer les connaissances théoriques sur les stations et stades de neige. On pense notamment à l'importance et au poids économique plus conséquent en période hivernale qu'en période estivale, ou encore à la part significative des résidents secondaires. Enfin, ces résultats sont également autant de données de cadrages nécessaires pour appréhender et interpréter correctement les coefficients multiplicateurs qui sont calculés dans le chapitre suivant.

Chapitre 2 : L'application de deux méthodes économiques : la méthode d'estimation par la régression et le modèle du multiplicateur keynésien

La construction d'un modèle peut avoir comme objectif de mettre en évidence la relation entre plusieurs variables. Dans le questionnaire qui a été diffusé et administré auprès des visiteurs, on retrouve des variables à la fois qualitatives et quantitatives. On a vu que les variables quantitatives, c'est-à-dire issues des données purement chiffrées, à savoir les dépenses des visiteurs, peuvent être analysées et traitées grâce au modèle du multiplicateur keynésien. Or, dans un premier temps, les données récoltées n'ont pas permis de mettre en place ce modèle, alors on a tenté de trouver une autre méthode pertinente pour analyser les variables issues des questionnaires. On s'est alors intéressés aux variables qualitatives. On dit qu'une variable qualitative peut être dichotomique, c'est-à-dire qu'elle concerne deux valeurs, ou bien elle peut être à choix multiples (Bourbonnais, 2021). Ensuite, on retrouve deux types de variables qualitatives : les variables qualitatives nominales et les variables qualitatives ordinales. Dans le premier cas, elles ne se mesurent pas, mais leurs modalités peuvent être codées. En d'autres termes, on dit qu'une variable qualitative est nominale quand les catégories ne sont pas naturellement ordonnées. Quand les variables qualitatives sont dites « ordinales », cela suppose qu'il y ait une relation d'ordre total entre les catégories, c'est-à-dire que l'on peut classer l'ensemble des catégories, notamment de la plus grande à la plus petite ou inversement. Finalement, on dit « ordinale » quand l'ensemble des catégories d'une variable peut être doté d'une relation d'ordre (Bressoud et al., 2008). Dans notre cas, il s'agit de variables qualitatives nominales.

Il existe plusieurs modèles qui analysent les relations entre les variables, et notamment ces deux grandes catégories de modèles : celui dit de régression simple, et celui dit de régression multiple. Le modèle de régression simple est employé lorsqu'une variable endogène est expliquée par une variable exogène. La variable endogène est aussi appelée « variable à expliquer » ou « dépendante » et la variable exogène est appelée « variable explicative » ou « indépendante ». Le modèle de régression multiple, aussi appelé le modèle linéaire général, est une extension du modèle de régression simple. Il s'agit d'une généralisation du modèle de régression simple dans lequel figurent plusieurs variables explicatives (Bourbonnais, 2021). Le schéma ci-dessous reprend très rapidement les éléments énoncés plus tôt.

Figure 32 : Compréhension des variables



Source : élaboration de l'auteure, 2023

On retrouve les variables, qui dans cette recherche sont les éléments issus des questionnaires. D'un côté, les variables quantitatives correspondent aux données chiffrées, à savoir aux dépenses des visiteurs pendant leur séjour, mais également à leur budget annuel consacré aux loisirs. Ces variables quantitatives vont être traitées et analysées grâce au modèle du multiplicateur keynésien. Ensuite, les variables qualitatives correspondent à toutes les autres données, à savoir la tranche d'âge dans laquelle les répondants se trouvent, si c'est la première fois qu'ils viennent dans la station ou non, au nombre de personnes qui sont venues, le type d'hébergement dans lequel ils séjournent, ou encore les activités qu'ils ont réalisées. Ici, on a intérêt à trouver un modèle qui puisse mettre en relation les variables, notamment pour identifier l'effet que certaines peuvent jouer sur d'autres. Il s'agit donc de mettre en perspective plusieurs variables. Le modèle linéaire de régression multiple permet ce type d'analyse. Pour ce faire, on emploie le logiciel Stata, qui est un logiciel permettant de faire des analyses statistiques et économétriques. Les tableaux suivants présentent les statistiques descriptives des variables considérées, pour l'ensemble des visiteurs, pour les touristes, et enfin pour les excursionnistes.

Tableau 24 : Statistiques descriptives des variables quantitatives (visiteurs)

Variables	Valeur minimum	Valeur maximum	Moyenne	Ecart type
Nombre de personnes	1	25	4,46	2,41
Nombre de nuitées	1	60	6,03	3,89
Budget total	0	15 000	1 279,62	1 319,84
Budget hébergement	0	4 640	433,57	591,24
Budget restaurant	0	2000	175,26	233,2
Budget alimentation	0	2160	152,46	194,94
Budget activités touristiques	0	4000	420,81	483,44
Budget annuel pour les loisirs	0	25 000	3 593,33	3 401,53
Somme consacrée à la venue	0	20 000	1 218,37	1 330,55
Somme consacrée aux loisirs si augmentation du budget mensuel de 100 €	0	100	33,93	32,72

Source : élaboration de l'auteure, 2023

Tableau 25 : Statistiques descriptives des variables quantitatives (touristes)

Variables	Valeur minimum	Valeur maximum	Moyenne	Ecart type
Nombre de personnes	1	25	4,69	2,41
Nombre de nuitées	1	60	6,03	3,89
Budget total	0	15 000	1 482,79	1 319,84
Budget hébergement	0	4 640	517,04	591,24
Budget restaurant	0	2000	201,75	233,2
Budget alimentation	0	2160	179,76	194,94
Budget activités touristiques	0	4000	486,98	483,44
Budget annuel pour les loisirs	0	20 000	3 832,47	3 401,53
Somme consacrée à la venue	0	20 000	1 395,67	1 330,55
Somme consacrée aux loisirs si augmentation du budget mensuel de 100 €	0	100	33,06	32,72

Source : élaboration de l'auteure, 2023

Tableau 26 : Statistiques descriptives des variables quantitatives (excursionnistes)

Variables	Valeur minimum	Valeur maximum	Moyenne	Ecart type
Nombre de personnes	1	11	3,36	2,43
Budget total	0	3 500	296,57	1 315,01
Budget restaurant	0	600	64,33	209,84
Budget alimentation	0	700	37,81	183,6
Budget activités touristiques	0	3250	138,67	486,15
Budget annuel pour les loisirs	100	25 000	2 471,84	3 368,59
Somme consacrée à la venue	0	2 000	356,63	1 344,93
Somme consacrée aux loisirs si augmentation du budget mensuel de 100 €	0	100	38,10	32,77

Source : élaboration de l'auteure, 2023

Le modèle est ensuite estimé par la méthode d'estimation des moindres carrés ordinaires (MCO), et les résultats sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Figure 33 : Dépense globale des groupes (saison hivernale 2022-2023)

Source	SS	df	MS	Number of obs	=	456
Model	327.636363	12	27.3030302	F(12, 443)	=	29.84
Residual	405.300517	443	.914899586	Prob > F	=	0.0000
				R-squared	=	0.4470
				Adj R-squared	=	0.4320
Total	732.93688	455	1.61085028	Root MSE	=	.9565

logdep	Coefficient	Std. err.	t	P> t	[95% conf. interval]	
ltgroupe	.9384671	.0885465	10.60	0.000	.7644437	1.112491
station						
2	-.4575801	.3369387	-1.36	0.175	-1.119777	.2046167
3	.3555689	.1099517	3.23	0.001	.139477	.5716607
nbr_raison	.0653594	.0737908	0.89	0.376	-.0796641	.2103828
nbr_activ	-.0526637	.0527338	-1.00	0.318	-.1563032	.0509758
act_hs	.0212232	.1027438	0.21	0.836	-.1807027	.2231491
age						
2	.0092003	.1712679	0.05	0.957	-.3273982	.3457988
3	.2043964	.1543669	1.32	0.186	-.0989861	.5077788
4	.2055979	.1883472	1.09	0.276	-.1645671	.5757629
5	-.0691943	.2938926	-0.24	0.814	-.6467911	.5084026
1.first_visit	.4120328	.1244757	3.31	0.001	.1673966	.6566691
Vousêtesenséjourcombiende	.1119851	.0109622	10.22	0.000	.0904407	.1335295
_cons	4.355837	.2482935	17.54	0.000	3.867858	4.843817

Dans ce tableau, on s'intéresse aux effets de plusieurs variables sur la dépense des groupes. On prend en compte la dépense comme étant la somme des dépenses que les visiteurs ont indiquées selon les différents postes de dépense (soit la somme de la dépense en hébergement, en restauration, en alimentation, et en activités touristiques). On a expliqué les dépenses à travers plusieurs variables. En ce sens, il s'agit d'un modèle linéaire de régression multiple puisque plusieurs variables explicatives ont été prises en compte.

Avant d'interpréter les résultats issus du tableau, plusieurs éléments méritent d'être regardés pour comprendre ce que l'on peut lire dans le tableau. Tout d'abord, il faut bien comprendre que l'on prend une station de référence, pour ensuite tester les variables ; il s'agit de la station qui est codée "1", soit la station d'Ax-3-Domains. Ensuite, on retrouve dans la colonne "logdep" plusieurs variables qui permettent d'expliquer la dépense, à savoir la taille du groupe, la tranche d'âge des visiteurs, ou encore si c'est leur première visite dans la station ou non. On retrouve également les deux autres stations de l'échantillon, pour lesquelles les résultats sont donc analysés par rapport à ceux de la station de référence. On ne prend en compte que trois stations de l'échantillon : Ax-3-Domains, qui correspond à la station de référence, Hautacam qui correspond ici à la station 2, et Saint-Lary à la station 3. Camurac n'apparaît pas dans les résultats puisque l'on ne dispose pas de données pour cette station pour la saison hivernale 2022-2023.

Afin de savoir quelles variables sont pertinentes à regarder pour pouvoir les interpréter correctement, il est nécessaire de savoir si elles sont significatives ou non. Pour cela, on regarde les deux dernières colonnes nommées " [95 % conf. Interval] " où sont indiquées l'intervalle de confiance à un degré de précision de 95 %. En d'autres termes, la marge d'erreur d'un point

de vue statistique est ici de 5 %. Si la valeur « 0 » est comprise dans l'intervalle de confiance, cela signifie que la variable correspondante n'est pas significative au risque de 5 %. Dans le cas contraire, la variable est significative. En d'autres termes, un intervalle de confiance incluant la valeur « 0 » signifie que l'on ne peut pas exclure que la vraie valeur du coefficient soit « 0 », et donc dans ce cas, avec une marge d'erreur de 5 %, on dit que la variable associée au coefficient n'est pas significative. On lit dans le tableau que quatre variables sont significatives : la taille du groupe, la dépense dans la station 3 (Saint-Lary), la variable de la première visite en station, et le nombre de jours que les visiteurs sont restés. Pour chacune de ces variables, on procède à l'interprétation de résultats, alors que l'on ne le fera pas pour les autres puisque les valeurs des coefficients estimés ne sont pas significatives. En ce qui concerne la taille du groupe, la valeur du coefficient est de 0,94. Cela signifie que lorsque la taille du groupe augmente de 1 %, alors la dépense du groupe augmente de 0,94 %, toute chose égale par ailleurs. En économie, on emploie "toute chose égale par ailleurs" afin de préciser que l'on suppose la variation d'une seule variable, les autres étant maintenues constantes. Ensuite, on a vu que la valeur du coefficient de la station 3 est significative. Ici, on garde donc la station d'Ax-3-Domaines comme station de référence et on peut dire que si l'on prend un groupe qui a séjourné à Ax-3-Domaines, et que, sans rien changer à ce groupe, on le met dans la station 3, soit à Saint-Lary, ce groupe dépensera 36 % de plus. La variable qui correspond à la première visite dans la station a également un effet sur la dépense. Pour connaître cette variable, on avait simplement demandé aux visiteurs si c'était leur première venue ou non dans la station. On voit alors, qu'en moyenne, un groupe dont c'est la première visite a une dépense qui est supérieure de 41 % à celle d'un groupe dont ce n'est pas la première visite, toute chose égale par ailleurs. Pour finir, la dernière variable significative est celle de la durée du séjour, soit du nombre de nuits passées dans la station. On interprète le résultat en disant qu'à chaque fois qu'un groupe passe 1 jour de plus en station, alors sa dépense augmente de 11 %, toute chose égale par ailleurs.

Figure 34 : Dépense estimée par les visiteurs (saison hivernale 2022-2023)

Source	SS	df	MS	Number of obs	=	535
Model	396.69703	12	33.0580858	F(12, 522)	=	38.51
Residual	448.099129	522	.85842745	Prob > F	=	0.0000
				R-squared	=	0.4696
				Adj R-squared	=	0.4574
Total	844.796159	534	1.58201528	Root MSE	=	.92651

	logdep2	Coefficient	Std. err.	t	P> t	[95% conf. interval]	
	ltgroupe	.9504022	.0818704	11.61	0.000	.7895663	1.111238
	station						
	2	-.4741294	.295093	-1.61	0.109	-1.053845	.1055863
	3	.4804495	.0923312	5.20	0.000	.2990631	.6618359
	nbr_raison	.0391279	.063256	0.62	0.536	-.0851396	.1633954
	nbr_activ	-.0666229	.0478008	-1.39	0.164	-.1605286	.0272827
	act_hs	-.0007984	.0954058	-0.01	0.993	-.188225	.1866282
	age						
	2	.0111801	.160663	0.07	0.945	-.3044454	.3268056
	3	.2308719	.1433665	1.61	0.108	-.0507742	.512518
	4	.3374323	.1691136	2.00	0.047	.0052053	.6696592
	5	-.0604306	.2526657	-0.24	0.811	-.5567971	.4359359
	1.first_visit	.3994179	.1053099	3.79	0.000	.1925347	.6063011
	Vousêtesenséjourcombiende	.1177092	.0102738	11.46	0.000	.0975261	.1378924
	_cons	4.388249	.2291287	19.15	0.000	3.938122	4.838377

Dans ce deuxième tableau, on s'intéresse cette fois à la dépense globale des groupes, mais en prenant en compte le montant qu'ils ont eux-mêmes estimé de la dépense qu'ils ont effectuée au cours de leur séjour (variable « logdep2 » dans le tableau). Cette distinction est principalement intéressante puisque l'on se rend compte que les données sont quasiment exactement les mêmes, ce qui signifie que les visiteurs savent ce qu'ils dépensent.

On tire également d'autres résultats qui sont issus des données présentées dans le tableau ci-dessous.

Figure 35 : Dépenses des groupes selon plusieurs variables avec Hautacam comme station de référence (saison hivernale 2022-2023)

Source	SS	df	MS	Number of obs	=	538
Model	401.680043	12	33.4733369	F(12, 525)	=	38.92
Residual	451.553202	525	.860101337	Prob > F	=	0.0000
				R-squared	=	0.4708
				Adj R-squared	=	0.4587
Total	853.233245	537	1.58888872	Root MSE	=	.92742

logdep	Coefficient	Std. err.	t	P> t	[95% conf. interval]	
ltgroupe	.9444384	.0817133	11.56	0.000	.7839132	1.104964
Station						
1	-.6111533	.283195	-2.16	0.031	-1.167488	-.0548188
3	.4899975	.0920822	5.32	0.000	.3091026	.6708924
nbr_raison	.0698317	.0626573	1.11	0.266	-.053258	.1929215
nombre_act	-.0658537	.0473674	-1.39	0.165	-.1589067	.0271992
act_hs	.0087566	.0946544	0.09	0.926	-.1771913	.1947045
age						
2	.0128696	.160786	0.08	0.936	-.3029934	.3287326
3	.2259558	.1433645	1.58	0.116	-.0556828	.5075944
4	.3422358	.1693015	2.02	0.044	.0096442	.6748273
5	-.0590213	.2529118	-0.23	0.816	-.5558647	.4378221
2.first	.4033193	.1047931	3.85	0.000	.1974541	.6091845
Vousêtesenséjourcombiende	.1187461	.0102675	11.57	0.000	.0985756	.1389165
_cons	4.344971	.2005341	21.67	0.000	3.951023	4.738919

A la différence des tableaux précédents, on prend ici Hautacam pour station de référence, soit la station « 0 ». Dans un premier temps, on peut dire que concernant la taille du groupe, la valeur du coefficient est sensiblement la même que dans les tableaux précédents. Ainsi, on interprète de la même manière : lorsque la taille du groupe augmente de 1 %, alors la dépense du groupe augmente de 0,94 %, toute chose égale par ailleurs. On s'intéresse ensuite à la dépense des groupes en prenant Hautacam comme station de référence, comparativement à la dépense des groupes à Ax-3-Domaines (station 1 dans le tableau) et Saint-Lary (station 3 dans le tableau). Si l'on prend un groupe en séjour à Hautacam et qu'il vient en séjour à Ax-3-Domaines ou Saint-Lary, sa dépense sera plus élevée dans ces deux stations, toute chose égale par ailleurs. Ensuite, on observe approximativement les mêmes résultats que dans les tableaux précédents pour les variables significatives : les répondants qui ont entre 51 et 65 ans déclarent dépenser environ 34 % de plus que les répondants âgés de 18 à 25 ans ; les répondants dont c'est la première visite en station dépenseraient environ 40 % de plus que ceux dont ce n'est pas la première visite, toute chose égale par ailleurs ; et enfin on observe également que dès qu'un groupe passe un jour supplémentaire en station, sa dépense augmente de 12 %.

Dans le tableau ci-dessous, on ajoute maintenant une variable supplémentaire, qui concerne les activités que les répondants ont fait pendant leur séjour.

Figure 36 : Dépenses des groupes selon plusieurs variables - focus sur les activités réalisées au cours de leur séjour (saison hivernale 2022-2023)

Source	SS	df	MS	Number of obs	=	538
Model	413.491299	20	20.674565	F(20, 517)	=	24.31
Residual	439.741946	517	.850564692	Prob > F	=	0.0000
				R-squared	=	0.4846
				Adj R-squared	=	0.4647
Total	853.233245	537	1.58888872	Root MSE	=	.92226

logdep	Coefficient	Std. err.	t	P> t	[95% conf. interval]	
ltgroupe	.9337369	.0815289	11.45	0.000	.7735682	1.093906
Station						
1	-.6002857	.2826547	-2.12	0.034	-1.155579	-.0449927
3	.4989665	.0920788	5.42	0.000	.318072	.6798611
nbr raison	.0650865	.0628451	1.04	0.301	-.0583768	.1885497
act_hs	.0271592	.0950972	0.29	0.775	-.1596653	.2139836
age						
2	.0109788	.1604133	0.07	0.945	-.3041633	.3261209
3	.2281797	.142967	1.60	0.111	-.0526879	.5090473
4	.3504484	.1695671	2.07	0.039	.0173231	.6835736
5	-.0236929	.2526275	-0.09	0.925	-.5199955	.4726098
2.first	.3893439	.1048634	3.71	0.000	.1833331	.5953548
Vousêtesenséjourcombiende	.1179683	.010435	11.31	0.000	.097468	.1384686
randonnee	-.2178294	.1033274	-2.11	0.035	-.4208227	-.0148361
raquettes	-.0682532	.1559408	-0.44	0.662	-.3746088	.2381024
trail	-.0879422	.337327	-0.26	0.794	-.7506423	.574758
visites	.2427935	.179747	1.35	0.177	-.1103308	.5959177
thermales	.0894983	.1068573	0.84	0.403	-.1204295	.2994262
vtt	-.2959578	.2722357	-1.09	0.277	-.8307821	.2388664
velo	.0325171	.4519155	0.07	0.943	-.8552994	.9203336
peche	-.6464533	.4778961	-1.35	0.177	-1.58531	.2924036
rafting	-.2069045	.3670355	-0.56	0.573	-.9279689	.5141599
_cons	4.299726	.1958928	21.95	0.000	3.914882	4.68457

Une activité est manquante dans ce tableau sur l'ensemble des activités qui étaient proposées comme choix de réponse aux répondants : l'activité ski. C'est donc l'activité qui est prise comme référence, et les résultats des autres activités sont analysés comparativement à l'activité ski. La randonnée ressort de ce tableau comme la seule variable significative. Toute chose égale par ailleurs, les individus qui ont répondu faire de la randonnée pendant leur séjour dépensent moins que ceux qui ont répondu faire du ski. Ils déclarent avoir une dépense qui est 20 %²⁴ plus faible que la dépense de ceux qui font du ski. Pour le dire autrement, à profil identique et dans les 3 stations portées à l'étude ici, ceux qui viennent pour le ski vont dépenser 20 % de plus que ceux qui viennent pour la randonnée.

On s'intéresse ensuite à un autre tableau, et tout particulièrement aux variables qui concernent les raisons pour lesquelles les individus sont venus en station.

²⁴ Le « 20% » correspond au coefficient lié à la variable « randonnée », soit « -0.2178 » dans le tableau 36. On exprime ce coefficient en pourcentage.

Figure 37 : Dépenses des groupes en fonction de plusieurs variables - focus sur les raisons ayant motivé leur séjour (saison hivernale 2022-2023)

Source	SS	df	MS	Number of obs	=	538
Model	443.379675	39	11.3687096	F(39, 498)	=	13.81
Residual	409.85357	498	.822999136	Prob > F	=	0.0000
				R-squared	=	0.5196
				Adj R-squared	=	0.4820
Total	853.233245	537	1.58888872	Root MSE	=	.90719

logdep	Coefficient	Std. err.	t	P> t	[95% conf. interval]	
ltgroupe	.9427638	.0827968	11.39	0.000	.7800897	1.105438
Station						
1	-.9875343	.3909322	-2.53	0.012	-1.755614	-.2194545
3	.5263534	.0940339	5.60	0.000	.3416014	.7111055
accueil	.9395447	1.025392	0.92	0.360	-1.075083	2.954172
activites	.3899936	.2690712	1.45	0.148	-.1386611	.9186483
animations	.736669	.9241068	0.80	0.426	-1.07896	2.552298
connaissance	.3101525	.1679112	1.85	0.065	-.0197491	.6400541
conseil	1.113113	.5330196	2.09	0.037	.065869	2.160358
disponibilites	.7479662	.9206902	0.81	0.417	-1.06095	2.556882
domaine	.0786138	.1196779	0.66	0.512	-.156522	.3137496
familiale	.0285039	.1351727	0.21	0.833	-.2370752	.2940829
gout	.1431844	.1265123	1.13	0.258	-.1053792	.3917481
habitude	.1311031	.1392401	0.94	0.347	-.1424673	.4046735
logement_place	-.4007635	.1265762	-3.17	0.002	-.6494527	-.1520742
nouveaute	-.0052931	.2950771	-0.02	0.986	-.5850425	.5744563
pas_voiture	.8818522	.9261076	0.95	0.341	-.9377074	2.701412
paysages	.3132762	.2798819	1.12	0.264	-.2366187	.863171
petite_station	.9794975	.6546828	1.50	0.135	-.3067833	2.265778
prix	-.1678125	.1851824	-0.91	0.365	-.5316476	.1960227
proximite	-.047195	.1092132	-0.43	0.666	-.2617704	.1673803
aéroport	.5688218	.9205192	0.62	0.537	-1.239758	2.377402
prox_heb	.9500998	.7680638	1.24	0.217	-.5589451	2.459145
ski	.2446302	.1805771	1.35	0.176	-.1101566	.599417
village	0	(omitted)				
act hs	.0683433	.0948906	0.72	0.472	-.118092	.2547786

Dans l'ensemble des variables qui justifient la raison pour laquelle les répondants sont venus en séjour, 3 sont significatives : « conseil », « logement sur place » et « connaissance ». Les répondants qui sont venus sur les conseils de quelqu'un ont une dépense qui, toute chose égale par ailleurs, sera 3 fois plus forte que celle des gens qui sont venus spontanément. Ceux qui sont venus parce qu'ils ont un logement sur place dépenses environ 30 % de moins que les autres, et enfin les répondants qui sont venus par connaissance du lieu ont une dépense qui va être plus forte que celle des autres de 31 %.

Pour finir, on a administré les questionnaires de nouveau sur la saison hivernale 2022-2023, principalement pour y ajouter une question qui manquait lors de l'administration des questionnaires l'année précédente. Il s'agit de la question suivante : "imaginez que votre revenu mensuel augmente de 100 €, combien sur ces 100 € consacriez-vous à vos loisirs ?". Cette question est utile pour pouvoir estimer un coefficient multiplicateur, à l'aide du modèle du multiplicateur keynésien, qu'il a été alors possible de tester. Pour le coefficient du multiplicateur, on s'intéresse ici uniquement à la part de la dépense des individus pour les loisirs, tous loisirs confondus. Dans un premier temps, après avoir récolté les données, une estimation est effectuée à travers une régression sur la constante, autrement dit sans variable

explicative. L'intérêt de cette démarche qui revient à considérer la moyenne est l'obtention d'un intervalle de confiance à un degré de précision donné. Dans un second temps, le coefficient du multiplicateur est obtenu en utilisant la formule et les coefficients obtenus précédemment ; de la même manière, une régression permet d'obtenir un intervalle de confiance. Pour chacune des 3 stations pour lesquelles les questionnaires ont été administrés sur la saison hivernale 2022-2023, les résultats sont les suivants.

Figure 38 : Coefficient et multiplicateur (station d'Ax-3-Domaines)

Imaginezqu~n	Coefficient	Std. err.	t	P> t	[95% conf. interval]	
_cons	34.13223	1.702881	20.04	0.000	30.78345	37.48101
Imaginezqu~n	Coefficient	Std. err.	z	P> z	[95% conf. interval]	
_nl_1	1.518193	.0392499	38.68	0.000	1.441265	1.595122

Figure 39 : Coefficient et multiplicateur (station du Hautacam)

Imaginezqu~n	Coefficient	Std. err.	t	P> t	[95% conf. interval]	
_cons	36.92308	8.996767	4.10	0.001	17.32081	56.52535
Imaginezqu~n	Coefficient	Std. err.	z	P> z	[95% conf. interval]	
_nl_1	1.585366	.2261234	7.01	0.000	1.142172	2.02856

Figure 40 : Coefficient et multiplicateur (station de Saint-Lary)

Imaginezqu~n	Coefficient	Std. err.	t	P> t	[95% conf. interval]	
_cons	33.21429	2.706021	12.27	0.000	27.8683	38.56027
Imaginezqu~n	Coefficient	Std. err.	z	P> z	[95% conf. interval]	
_nl_1	1.497326	.0606686	24.68	0.000	1.378418	1.616234

Cet intervalle de confiance permet de garantir la fiabilité des résultats. On prend l'exemple du coefficient calculé pour Ax-3-Domaines. Le coefficient calculé est bien 1,52. Si on regarde l'intervalle de confiance, on peut dire qu'il y a 95 % de probabilités que le coefficient soit compris entre 1,44 et 1,59. Finalement, l'intérêt d'effectuer une régression permet de rendre les résultats obtenus plus fiables d'un point de vue statistique. Il est néanmoins tout à fait possible de les calculer manuellement. C'est d'ailleurs intéressant de le faire pour comprendre parfaitement le calcul qui est fait, et notamment qui permet d'obtenir ces résultats. Pour cela, on utilise donc la formule selon la méthode de Keynes :

$$\text{Multiplicateur} = \frac{1}{1 - c + m}$$

On a donc pu obtenir la propension marginale à consommer (c) grâce à une question précise du questionnaire : « imaginez que votre revenu mensuel augmente de 100 €, combien sur ces 100 € consacreriez-vous à vos loisirs ? ». Cela correspond à la propension marginale à consommer,

autrement dit à la part du revenu supplémentaire que les individus seraient prêts à consommer. En faisant la moyenne des réponses à cette question, on obtient c . On néglige la proportion de toute augmentation consacrée aux importations notée m , c'est-à-dire les flux monétaires qui sortent du territoire. Cela revient à l'hypothèse que l'on est dans une économie fermée. Pour comprendre la suite du calcul, on prend la station d'Ax-3-Domaines comme exemple, bien que le calcul soit le même pour les autres stations. La moyenne que l'on obtient est de 34,13223. Autrement dit, les répondants estiment que si leur revenu mensuel augmente de 100 €, ils vont consacrer, en moyenne, 34,13223 € supplémentaires. Cette propension à consommer doit être exprimée en pourcentage dans la formule, on l'applique alors de la manière suivante :

$$\text{Multiplicateur} = \frac{1}{1 - 0,3413223}$$

$$\text{Multiplicateur} = \frac{1}{0,6586777}$$

$$\text{Multiplicateur} = 1,5181931922$$

Le multiplicateur que l'on obtient avec ce calcul correspond bien à celui estimé par la régression par les MCO. Ainsi, pour chaque station, on retrouve d'abord un résultat qui est un coefficient à 2 chiffres. Pour la station d'Ax-3-Domaines, ce résultat est de 34. On comprend alors qu'en moyenne, si le revenu mensuel des individus augmente de 100 €, leur dépense moyenne pour les loisirs augmenterait de 34 €. À partir de là, on peut calculer un multiplicateur, qui est pour cette même station de 1,52. Ce qui veut dire que pour 1 € supplémentaire injecté dans l'économie du territoire, par un visiteur d'Ax-3-Domaines, on obtient une dépense totale supplémentaire de 1,52€. Pour les visiteurs de la station du Hautacam, la dépense moyenne dans les loisirs augmenterait de 37 €, et donc pour 1 € supplémentaire injecté, on obtient une dépense totale supplémentaire de 1,58€. Enfin, pour les visiteurs de la station de Saint-Lary, la dépense moyenne dans les loisirs augmenterait de 33 €, ainsi, pour 1 € supplémentaire injecté dans l'économie du territoire, on obtient une dépense totale supplémentaire de 1,50€. Ces résultats correspondent à l'estimation de la valeur maximale du multiplicateur, en partant de l'hypothèse que l'on est dans une économie fermée. Cela signifie que les multiplicateurs sont peut-être légèrement surestimés, puisque l'on ne prend pas en compte le fait qu'une partie des dépenses dans les loisirs puisse avoir des retombées au-delà du territoire étudié. C'est pour cette raison que l'on dit qu'il s'agit d'une estimation de la valeur maximale du multiplicateur.

À retenir

Les données que l'on a récoltées sur le terrain ont fait émerger plusieurs résultats. D'abord, grâce aux régressions par les moindres carrés ordinaires, on a pu faire des analyses croisées entre plusieurs variables. Cela ne faisait pas partie de la méthodologie initialement imaginée. En analysant des variables les unes par rapport aux autres, on a pu obtenir des résultats sur la dépense des groupes, en fonction notamment de la taille du groupe, des activités réalisées, ou encore de la durée du séjour. Le traitement des données s'est fait via un logiciel de statistiques et d'économétrie. L'intérêt principal de ces estimations est de garantir des résultats fiables, en connaissant la marge d'erreur. De la même manière, on a pu faire le calcul du multiplicateur keynésien, et ainsi obtenir des coefficients multiplicateurs propres aux répondants de chaque site. Là encore, les intervalles de confiance obtenus ont permis de confirmer les résultats que l'on a pu calculer manuellement, avec un degré de précision donné. On a donc davantage de certitude que les résultats sont fiables. Les résultats de ce chapitre, en ce qui concerne les coefficients multiplicateurs, méritent d'être correctement interprétés. On notait ce point essentiel dès le début du travail. En reprenant toujours les ratios énoncés par Domaines skiables de France, on a pu voir que sans leur interprétation exacte, ils n'ont pas d'intérêt. Bien que l'on n'ait pas pu obtenir le même type de ratios que les leurs, la connaissance de la méthodologie du début jusqu'à la fin permet de les interpréter. Le chapitre suivant est essentiel pour comprendre les points de blocages qui n'ont pas permis de réaliser la méthodologie comme elle était prévue au départ. Néanmoins, grâce aux résultats du terrain, on peut interpréter les résultats obtenus. Finalement, l'intérêt est de trouver des pistes de réflexion quant à l'utilité de ces indicateurs économiques pour les territoires concernés.

Chapitre 3 : Vers une reconfiguration territoriale où la station de ski est partie prenante d'un système (territorial)

1. Des points de blocages méthodologiques révélateurs de points de blocages territoriaux

Dans le déroulement du travail, un élément majeur a bloqué la mise en pratique de la méthodologie comme elle était imaginée initialement : la difficulté à obtenir les données issues du terrain. La méthodologie a été contrainte à plusieurs niveaux. D'abord, il n'a pas été possible de travailler sur les six sites initialement prévus dans l'échantillon. Il aurait été intéressant d'observer et d'analyser les résultats que l'on a obtenus sur les six sites. Cela aurait éventuellement permis d'avoir davantage de retours des visiteurs, et donc plus de données. En ayant plus de données, les résultats sont plus robustes notamment parce qu'ils sont plus représentatifs. C'est ce que l'on a pu observer avec Hautacam. Les résultats obtenus ont dû être analysés avec précaution puisque le faible nombre de retours ne permettait pas de tirer des conclusions ou des interprétations générales. Autrement dit, avec peu de données, on peut observer des tendances qui nécessitent d'être confirmées avec davantage de données. Ensuite, au regard de la méthodologie initiale, il manque les données recueillies auprès des entreprises situées sur le périmètre des communautés de communes. Il a été difficile de recenser ces entreprises. La méthode la plus efficace et rapide a été de les recenser via la base Sirene. Une fois ce travail fait, elles ont été contactées. Très peu d'entre elles ont répondu. Le manque de retours ne permettait pas d'aboutir à des résultats pertinents, alors rapidement il a été décidé de ne pas poursuivre l'enquête auprès des entreprises. Ce choix a notamment été motivé pour se focaliser sur les questionnaires des visiteurs, qui semblaient permettre d'aboutir à des résultats concrets, avec une meilleure représentativité grâce à un nombre important de répondants.

Jusque-là, on note plusieurs freins méthodologiques que l'on peut tenter de comprendre ou de justifier. En ce qui concerne les entreprises, le travail de recensement a été très chronophage. Or, cela semblait être la solution la plus efficace étant donné qu'il n'existe pas, à l'échelle des intercommunalités par exemple, de recensement des entreprises situées sur leur périmètre. Les non-réponses des entreprises peuvent être entendues de plusieurs manières. Tout d'abord, puisque l'on a contacté l'ensemble des entreprises des intercommunalités sur lesquelles sont situées les stations de l'échantillon, on peut supposer que certaines d'entre elles ne sont pas senties concernées par ce travail de recherche. Effectivement, selon l'éloignement de certaines entreprises par rapport aux stations, elles n'ont peut-être pas pensé avoir d'éléments pertinents à apporter. On a pu voir que plusieurs sites sont situés sur le périmètre d'une même intercommunalité. Par exemple, en ce qui concerne Hautacam, quatre autres stations sont situées sur le périmètre de la même intercommunalité. On peut supposer que certaines entreprises situées à proximité des autres stations ne se sont pas senties concernées. On peut aussi supposer que par soucis de temps, des entreprises n'ont pas répondues. Bien que le questionnaire envoyé fût volontairement court, il est fréquent de penser que cela va prendre trop de temps. On peut aussi supposer que les entreprises n'ont pas souhaité communiquer les informations qui leur étaient demandées concernant notamment leur chiffre d'affaires. En ce qui concerne ensuite les stations, l'objectif initial était de rencontrer les directeurs de chacune d'elles, notamment pour discuter de l'administration des questionnaires auprès des visiteurs.

Seuls les directeurs d'Hautacam, de Saint-Lary et de Camurac ont été rencontrés. De la même manière que pour les entreprises, on peut interpréter les non-retours des autres directeurs de stations de plusieurs manières. Tout d'abord, ils n'ont peut-être pas trouvé ou pris le temps de répondre aux sollicitations faites. Aussi, ils n'ont peut-être volontairement pas souhaité répondre à des questions précises sur les retombées économiques liées à l'activité touristique au sein de leur station. C'est un sujet qui n'est pas évident à aborder et qui fait débat. Enfin, en ce qui concerne les questionnaires administrés auprès des visiteurs, les difficultés ont été différentes. Une problématique s'est rapidement posée au sujet du lieu où allaient être administrés les questionnaires. On a bien vu dans la méthodologie de mesure des retombées économiques d'une station que c'est bien différent que pour un événement touristique. Les visiteurs sont présents de manière diffuse dans l'espace. En hiver, l'activité touristique est principalement limitée au périmètre du domaine skiable. Il est alors plus évident de questionner les visiteurs puisqu'ils sont nombreux sur un périmètre relativement restreint. Puisque l'on a administré les questionnaires en face à face uniquement sur la saison hivernale 2022-2023, c'était plus évident que s'il avait fallu le faire en période estivale, où les activités touristiques sont davantage dispersées dans l'espace. Quoiqu'il en soit, l'administration des questionnaires en face à face avec les visiteurs a permis d'avoir de nombreux retours. Le souci n'était donc pas d'obtenir des retours, puisque les visiteurs étaient souvent enclins à prendre du temps pour répondre. La difficulté s'est davantage trouvée dans les réponses concernant les dépenses effectuées au cours de leur visite. Certains questionnaires n'ont pas pu être traités quand des réponses étaient manquantes. Effectivement, pour la mise en place de la méthodologie, chaque question sur les dépenses et budgets des visiteurs avait son importance, sans quoi les calculs ne pouvaient pas être faits.

Finalement, les difficultés et blocages rencontrés dans la mise en place de la méthodologie sur le terrain invitent à questionner sur la posture de chercheur. Au vu du manque de réponses de certaines stations et entreprises, on s'est souvent demandé si le fait d'être doctorant avait pu être un frein. Il est impossible de connaître les vraies raisons des non-retours de certains acteurs territoriaux contactés. Néanmoins, il est légitime de se demander si davantage de réponses auraient été obtenues en imaginant que le travail n'ait pas été mené dans le cadre d'une recherche universitaire. De plus, à l'issue de cette recherche, on se questionne sur la méthode de choix de l'échantillon qui a été opérée. On a fait le choix de retenir des critères permettant de sélectionner ensuite un échantillon de plusieurs sites. C'est donc en suivant une méthodologie particulière que l'on s'est adressé à ces sites, en leur soumettant le projet du travail de recherche. De leur côté, ils n'étaient peut-être pas intéressés par la problématique, étant donné qu'ils ne l'avaient pas choisie. Ainsi, il aurait peut-être été plus pertinent de faire les choses dans le sens inverse, par exemple, en lançant un appel à manifestation d'intérêt. Il aurait alors détaillé l'ensemble du projet de recherche. En imaginant que des stations et/ou des territoires où sont situées des stations auraient été intéressés, ils auraient été investis dans la recherche. Les difficultés de prises de contact auprès des entreprises et des visiteurs auraient alors éventuellement été moindres. C'est un des principaux écueils que l'on note dans ce travail.

2. Les retombées économiques : un indicateur nécessaire mais pas suffisant

2.1. Des résultats du terrain qui viennent renforcer des réalités et connaissances établies

Les résultats issus des questionnaires auprès des visiteurs mettent en évidence plusieurs éléments sur les stations et stades de neige. On en relève quatre principaux : les différences même entre *station* et *stade de neige*, la double saisonnalité été/hiver, le poids encore très prégnant de l'activité ski, et l'importance des résidents secondaires.

La station et le stade de neige : deux sites bien différents

Dès le début du travail, on distinguait bien la station du stade neige. D'une part, la station que l'on définissait comme un lieu où se concentrent à minima des activités touristiques, des hébergements et de la restauration. D'autre part, le stade de neige qui regroupe à minima des activités touristiques, pouvant également disposer de lieux de restauration mais ne bénéficiant pas d'hébergements pour accueillir des visiteurs en séjour. Les résultats de cette recherche confirment ces définitions. Pendant les saisons hivernale 2021-2022 et estivale 2022, plus de 75% des visiteurs venus à Hautacam sont des excursionnistes. Les résultats pour la saison hivernale 2022-2023 vont dans le sens inverse, mais ils sont à prendre avec précaution puisqu'ils ne sont issus que des données de 14 répondants. C'est donc trop faible pour en tirer une tendance générale. Pour les stations de l'échantillon, et sur l'ensemble des saisons étudiées, les séjournants sont représentés à hauteur de 74% au minimum, allant jusqu'à 98% des visiteurs à Saint-Lary. Ces pourcentages confirment bien que le stade de neige reçoit principalement des visiteurs à la journée, alors que la station reçoit majoritairement des visiteurs en séjour. En suivant cette logique, les visiteurs des stations réalisent majoritairement des activités en station, au lieu de les réaliser en dehors de la station. C'est le cas pour les répondants venus à Saint-Lary et Ax-3-Domaines en saison hivernale 2022-2023. Les répondants venus sur la même saison, mais à Hautacam, ont à l'inverse tous répondu avoir réalisés des activités en dehors de la station. Bien qu'on ne puisse considérer ce résultat comme une tendance au vu du faible nombre de réponses pour Hautacam, on voit bien que pour les stations, les séjournants qui réalisent des activités ailleurs sont minoritaires. Grâce aux présentations que l'on a faites des stations de l'échantillon, on peut trouver des explications à cette différence de fréquentation. On a pu voir qu'Hautacam est éloigné géographiquement des centres urbains. C'est le cas contraire que l'on a observé à Saint-Lary et Ax-3-Domaines. Les deux stations sont situées à proximité directe de centres urbains. Elles bénéficient donc d'hébergements dans la commune sur laquelle elles sont situées, mais également à proximité directe de leur domaine skiable. Par ailleurs, cette distinction est notable également au regard des dépenses des visiteurs qui ne sont pas les mêmes entre la station et le stade de neige. Les visiteurs dépensent davantage au cours de leur séjour en station que dans le stade de neige. On vient d'en expliquer une raison par les services et équipements proposés dans les deux sites. Effectivement, la station, qui bénéficie d'hébergements, permet aux visiteurs de rester en séjour. Les résultats de la recherche indiquent que les séjournants dépensent davantage que les excursionnistes. À l'inverse, les répondants dépensent moins dans le stade de neige où ils ne disposent pas de ce que l'on a qualifié de centre urbain, où ils pourraient dépenser davantage. Pour le dire autrement, les résultats de cette

recherche prouvent que lorsque le site touristique est urbanisé, les dépenses des visiteurs sont plus importantes que s'il ne l'est pas.

L'été et l'hiver : deux saisons touristiques bien distinctes

Malheureusement, les résultats de cette recherche ne permettent pas d'analyser parfaitement les différences entre la saison estivale et la saison hivernale. Puisque la méthodologie a été modifiée en cours de travail, on n'aboutit pas aux mêmes résultats entre les deux années sur lesquelles les questionnaires ont été administrés. Néanmoins, on note plusieurs éléments de distinction entre les deux saisons. Tout d'abord, concernant les séjours des visiteurs. En saison estivale, le nombre de nuitées est généralement plus important qu'en saison hivernale. Sur l'ensemble des stations de l'échantillon, en hiver, la durée moyenne des séjours va de 4,5 nuits à 5,8 nuits. En saison estivale, les résultats indiquent que les séjournants passent en moyenne 7,7 nuits au minimum et 14,5 nuits maximum. Les visiteurs partent donc plus longtemps en été, mais ils dépensent moins au cours de cette saison en comparaison à leurs dépenses en hiver. Au vu du peu de réponses pour la période estivale étudiée, il est difficile d'en tirer des tendances. Néanmoins, on peut noter que pour Ax-3-Domaines, la dépense moyenne par séjour est, en moyenne, plus faible de 278€ en été par rapport à la dépense en hiver. Les résultats de la recherche indiquent que cette différence peut s'expliquer par les activités qui sont pratiquées au cours de ces deux saisons. L'activité principale en été est la randonnée, contre le ski en hiver. Les dépenses nécessaires pour ces deux activités sont bien différentes. Les visiteurs dépensent plus en hiver pour le ski que ce qu'ils ne dépensent en été pour la randonnée.

Le ski : l'activité qui engendre le plus de dépenses pour les visiteurs

On a vu à l'analyse des résultats grâce au modèle des moindres carrés ordinaires que les visiteurs ayant pratiqué du ski dépensent 20% de plus que ceux venus pour pratiquer de la randonnée. Les résultats montrent que la randonnée est d'ailleurs la seule activité pour laquelle la différence est significative. C'est donc principalement entre le ski et la randonnée que l'écart au niveau des dépenses est important. Lorsque l'on s'intéresse uniquement à la dimension économique, le ski reste l'activité qui engendre le plus de dépenses pour les visiteurs. Ainsi, dans la limite des stations et stade de neige étudiés, on peut dire qu'aucune autre activité n'engendre autant de dépenses de la part des visiteurs que le ski. En revanche, cela pointe un nouvel écueil, ou plutôt une limite à cette recherche, qui est de ne s'intéresser qu'à la dimension économique. Les résultats que l'on obtient et les interprétations qu'ils permettent de mettre en avant mériteraient d'être mis en perspective avec d'autres données. Par exemple, il serait pertinent d'avoir également des données sur les retombées sociales et environnementales engendrées par l'activité ski. Effectivement, dans une projection sur le long terme de l'avenir des stations et stades de neige, il semble évident qu'il ne faut pas se limiter qu'à la dimension économique.

Les résidents secondaires : des visiteurs à part entière pendant les périodes touristiques

Bien qu'en début de travail, on précisait vouloir exclure les retours des résidents secondaires, cela n'aura pas été possible. D'une part, on ne bénéficiait pas de suffisamment de retours des visiteurs pour ne pas prendre en compte ceux des résidents secondaires. Les calculs auraient été

moins fiables et pertinents s'ils avaient été exclus. D'autre part, les retours des résidents secondaires ont été nombreux. Ainsi, il semblait difficile de mettre de côté les données issues de ces retours, tant cela prouve du poids considérable que ces résidents ont en station et stade de neige. Toutes saisons et stations et stades de neige confondus, on note que les résidents secondaires représentent en moyenne 33,6% des séjournants. Ils sont 23,3% en saison hivernale et 59,5% en saison estivale. On reste toujours vigilant avec les données sur la saison estivale au vu du peu de retours obtenus. Même si l'on ne s'intéresse qu'à la saison hivernale, le pourcentage est important, puisque ces résidents secondaires représentent pratiquement un quart des séjournants. L'objectif ici n'est pas de s'attarder trop longtemps sur ce type de visiteurs, tant la problématique des résidents secondaires est un enjeu majeur et à part entière en stations. On notait d'ailleurs déjà ce constat en début de travail, et les résultats sont venus le confirmer. Ces résidents secondaires passent des séjours en moyenne plus longs que les autres séjournants. En hiver, ils restent en moyenne 6 nuits au minimum et 7,3 nuits au maximum. En été, ils restent en moyenne 6,4 nuits au minimum et 9,5 nuits au maximum. En ce qui concerne la dépense moyenne par séjour des résidents secondaires, elle est plus faible que celle des autres séjournants. En hiver, cette dépense est en moyenne plus faible de 323,24€ et en été, elle est en moyenne plus faible de 384,89€. Cela peut notamment s'expliquer par la durée de séjour qui est plus importante chez les résidents secondaires. De plus, ils sont propriétaires de leur logement, et n'ont donc pas de dépenses propres à locations de l'hébergement. Ils ont bien évidemment des frais et des charges liés à leur logement. Toutefois, dans ce travail, on n'entre pas dans le détail sur ces charges.

2.2. *L'importance de l'interprétation du coefficient multiplicateur*

Un des principaux apports de cette recherche était dès le départ d'arriver à l'obtention d'un coefficient multiplicateur, issu des données du terrain. D'abord, il était nécessaire de vérifier s'il était possible de mettre en place une méthode permettant de le calculer. N'ayant pas trouvé de méthode précise dans la littérature scientifique ni dans les travaux sur le sujet réalisés par des bureaux d'études et des regroupements professionnels, on a mis en place une méthodologie. Les données récoltées sur le terrain ont permis de calculer plusieurs coefficients multiplicateurs. À partir de là, il est important de bien les interpréter. Le coefficient de « 7,03 », calculé en 2013 par Domaines skiables de France, se focalise sur les dépenses liées à l'activité ski. Ce coefficient correspond au quotient du chiffre d'affaires total des stations en Rhône-Alpes par le chiffre d'affaires des montées mécaniques des stations en Rhône-Alpes. Cette interprétation est essentielle pour comprendre à quoi correspond exactement le ratio qui est mis en avant dans cette étude. Au début de l'article, on lit : « Pour 1 € dépensé en forfait, les clients venus pour le ski dépensent 7 € en moyenne en station ». Il faut donc aller au-delà de cette phrase pour comprendre exactement ce qui est pris en compte dans ce ratio. L'interprétation est donc un point essentiel, qui doit être totalement transparent. D'ailleurs, sans interpréter correctement et précisément le ratio obtenu, il est sans intérêt. Dans ce sens, l'objectif était que l'on obtienne un coefficient multiplicateur à partir de données du terrain, afin de pouvoir le justifier et voir s'il serait ensuite possible de le mettre en perspective par rapport aux ratios calculés dans des études antérieures.

À l'issue de cette recherche, plusieurs éléments sont à noter. Déjà, on ne trouve pas concrètement les méthodes utilisées par les bureaux d'études et regroupements professionnels pour aboutir aux ratios qu'ils obtiennent. On fait ici référence aux études que l'on a listées dans le tableau 1 « Études empiriques sur la mesure des retombées économiques ». On ne trouve pas non plus les données qui ont été utilisées, ni les méthodes précises employées. L'étude de DSF de 2013 fait exception sur certains points. Elle détaille les chiffres obtenus et on peut donc comprendre la méthode de calcul pour obtenir le ratio. Ils précisent bien les données qu'ils excluent de leur enquête. En revanche, on ne connaît pas les questions qui ont été posées aux visiteurs, ni la méthode précise d'administration des questionnaires. Ensuite, et c'est en l'absence de méthode scientifiquement prouvée que l'on a construit notre propre méthode. L'objectif étant qu'elle soit opérationnelle dans le cadre de la recherche, mais qu'elle puisse également être reproductible pour d'autres territoires. Pour le calcul du coefficient multiplicateur, c'est la méthode du multiplicateur keynésien qui a été employée. Bien que l'on ait calculé manuellement le coefficient, on a utilisé un logiciel permettant de confirmer les résultats. L'intérêt est d'obtenir un intervalle de confiance à un degré de précision donné. Pour comprendre parfaitement la manière dont il faut interpréter les coefficients multiplicateurs obtenus, on les reprend ici pour chaque station :

Tableau 27 : Coefficients multiplicateurs pour chaque station

Stations	Coefficients multiplicateurs
Hautacam	1,58 €
Ax-3-Domaines	1,52 €
Saint-Lary	1,50 €

Source : élaboration de l'auteure, 2023

On prend exemple avec Hautacam pour interpréter le résultat. On dit alors que pour 1 € supplémentaire injecté dans l'économie du territoire, on obtient une dépense supplémentaire totale de 1,58€. Les coefficients que l'on obtient ont plusieurs limites. Déjà, on parle bien d'estimation maximale, puisque l'on exclut du calcul la proportion de toute augmentation consacrée aux importations. Concrètement, on estime être dans une économie fermée. Cela constitue d'ailleurs une limite à cette recherche, puisqu'il n'a pas été possible d'estimer le montant de cette proportion consacrée aux importations. Il faut alors être vigilant dans l'interprétation des coefficients sur ce point en particulier. Ensuite, les coefficients calculés caractérisent une augmentation des dépenses des individus dans les loisirs. C'est un type de coefficient que l'on n'avait pas trouvé dans les études faites précédemment. Cela ne permet donc pas de mettre en perspective ces coefficients avec ceux estimés notamment par DSF. Effectivement, et bien que DSF n'ait pas toujours suffisamment détaillé l'interprétation des coefficients estimés, on constate que l'on n'obtient absolument pas les mêmes dans cette recherche. On confirme donc à quel point l'interprétation des résultats est essentielle. Si l'on prend juste les résultats bruts, on peut penser que les ratios que l'on obtient dans cette recherche sont largement en-deçà de ceux obtenus par DSF. Ils parlent de 1 € pour 6 €, alors qu'on estime 1 € pour 1, 58 € maximum. Or, on voit bien que l'on n'estime absolument pas les mêmes choses et donc que ces ratios ne sont en aucun cas comparables. Finalement, lorsque l'on a obtenu ces coefficients, l'intérêt est bien de savoir ce que l'on en fait. Qu'est-ce qu'ils apportent

concrètement ? Autrement dit, que fait-on de ces données et résultats sur les retombées économiques ?

3. Des problématiques traitées et mises en lumière à l'échelle des stations de ski, pourtant autant prégnantes pour les territoires de montagne à plus large échelle

L'objectif de ce travail était bien d'apporter des éléments scientifiquement testés et prouvés sur le calcul de coefficients multiplicateurs, propres à l'activité touristique en stations de ski alpin. Néanmoins, on s'intéresse dans ce dernier point à mener la réflexion au-delà de l'aspect économique. À l'issue de ce travail, il semble pertinent de voir de quelle manière cette dimension économique peut servir les réflexions sur le développement territorial des territoires de montagne. On a bien vu que les stations de ski sont en période de transition, c'est d'ailleurs le cas à plus large échelle pour les territoires de montagne. Les questionnements sur l'avenir des stations sont d'actualité et accélérés par les évolutions et prévisions climatiques. Dans ce dernier point, on s'interroge sur l'intégration de la dimension économique dans cette transition. De plus, on ouvre également la réflexion au-delà de la dimension économique.

3.1. *Les retombées économiques questionnent sur le territoire, perçu comme un système*

Dès le début du travail, on s'est questionné sur plusieurs définitions : celle de la station, du stade de neige, ou encore du territoire et de l'intercommunalité. L'objectif était d'abord de bien comprendre de quoi on parle. Ensuite, la compréhension de ces espaces a permis de faire des choix quant au périmètre pertinent pour la mesure des retombées économiques. Enfin, l'intérêt était de comprendre de quelle manière les compétences sont réparties. Les résultats de la recherche montrent que les retombées économiques ont un impact qui va au-delà de la station, voire au-delà de l'intercommunalité au sein de laquelle est située la station. Finalement, à l'issue de ce travail, bien que l'on ait essayé de donner des définitions générales d'espaces géographiques, elles restent assez génériques. Chacun de ces espaces est unique, notamment en fonction des parties prenantes qui y agissent et interagissent. On retient alors un élément qui semble fondamental : un espace est systémique (Brunet, 2017). Cette notion de système est essentielle, dans le sens où si l'on en modifie une partie, cela entraînera forcément des conséquences sur tout le reste. On trouve d'ailleurs le parallèle avec les retombées économiques sur un territoire, lorsque l'on parlait de répercussions économiques : une première stimulation économique, qui entraîne un impact primaire, qui lui-même entraîne un impact secondaire. Finalement, le processus des retombées économiques est un système dans lequel un changement peut entraîner des conséquences sur l'ensemble de ce système. On observe le même phénomène pour les stations de ski et les territoires sur lesquels elles sont situées. Si l'activité touristique en station est modifiée, il y aura des conséquences sur l'ensemble du système. Par exemple, lorsque la neige manque et que le domaine skiable n'ouvre pas, les visiteurs ne viennent pas en séjour. Les conséquences sur tout le système sont à plusieurs niveaux. D'abord, et comme pour l'impact primaire lorsque l'on parlait des retombées économiques, certaines parties prenantes du système seront impactées en premier. On peut citer à titre d'exemple un hôtel qui sera

impacté par un déficit de fréquentation. Comme impact secondaire, on peut citer une entreprise de blanchisserie qui sera également impactée, dû au fait que l'hôtel aura peu de chambres occupées, et donc aura moins besoin de ce service extérieur. C'est seulement un exemple pour comprendre qu'une modification dans le système engendre des conséquences sur tout le reste de celui-ci. C'est pour cette raison que les territoires ont un intérêt à connaître le poids que les parties prenantes représentent dans ce système, pour éviter que si l'une d'elle est modifiée, cela vienne perturber l'ensemble. Dans ce contexte, il faut considérer chaque partie prenante comme un maillon à part entière. Ainsi, parler de « station » reste assez vague et large. Au début de ce travail, on notait plus parties prenantes au sein même de la station et du stade neige : des prestataires touristiques et un centre urbain avec des hébergements et des restaurants. Chacune de ces parties prenantes est un maillon du système territorial. Elles font peut-être partie d'une station ou d'un stade neige, mais elles méritent d'être considérées à part entière. Une station n'est pas une entité à part entière. En termes de gestion, ce n'est pas comme un parc d'attraction où lorsque le parc est fermé, tout ce qui est à l'intérieur l'est également. Dans le cas d'une station ou d'un stade de neige, lorsque les activités touristiques ne fonctionnent plus comme à l'usage, les autres parties prenantes, dont leur propre activité en dépend, sont alors mises à mal. C'est cette dépendance à une partie prenante en particulier qui pose problème. Pour le cas concret de cette recherche, il est clair qu'en saison hivernale le système dépend de l'activité ski. De manière générale, ce système dépend donc de l'activité touristique. Or, les conséquences d'une défaillance dans ce système impactent bien plus que l'activité touristique seulement. C'est en cela que la mesure de la dimension économique ne suffit pas. Pour appréhender le système territorial, il convient de s'intéresser et de considérer l'ensemble de ses parties prenantes.

3.2. *Un système territorial qui va au-delà de l'activité touristique*

Les contraintes externes et internes que l'on a identifiées comme impactant l'activité touristique en stations méritent d'être reconsidérées. Au début de ce travail, on appréhendait les impacts qu'elles avaient sur l'activité touristique en station. On évoquait les évolutions des pratiques et des attentes de la clientèle, la concurrence accrue entre les destinations, l'injonction du développement durable, ou encore les impacts liés au changement climatique et le vieillissement du parc immobilier. On disait alors que ces contraintes étaient autant d'enjeux à considérer dans le développement des stations. À l'issue de ce travail, on parle de parties prenantes qui forment un système territorial. Cette recherche a permis d'observer que ces contraintes ne sont pas propres qu'aux stations, mais bien à l'ensemble de ce système. Ce changement de perspective nécessite de sortir de la dimension purement économique. Pour illustrer ce propos, on s'intéresse à la problématique de l'hébergement. En stations, on notait que le parc immobilier est vieillissant, mais également qu'il est impacté par le phénomène des « lits froids », ces logements qui sont occupés moins de 4 semaines par an. Les résidences secondaires sont notamment considérées comme des « lits froids ». Si l'on change de perspective, ce n'est pas que l'activité touristique et donc les stations qui sont impactées par la problématique des logements. La population locale l'est tout autant. Les territoires sur lesquels sont situées des stations bénéficient de peu de logements disponibles pour cette population qui y vit à l'année. Cela s'observe tant pour la location que l'achat. D'ailleurs, les prix de l'immobilier sont bien souvent chers à proximité des stations. Les logements sont principalement réservés à l'activité touristique, cela n'insiste donc pas la population à s'installer

sur ces territoires. En ce qui concerne l'injonction du développement durable, on s'intéresse en particulier à la problématique des transports. C'est un enjeu important pour les stations de ski. Dans la présentation des stations et stade de neige de l'échantillon, on a pu voir qu'il y a souvent une route principale permettant d'accéder à ces espaces. Comme l'activité touristique se concentre sur des moments définis de l'année, cela crée des périodes de forte affluence. C'est alors tout l'accès au territoire où est située la station ou le stade de neige qui est impacté. Ce sont d'ailleurs souvent des vallées accessibles par un seul axe routier qui pâtissent de ces périodes où au moment des arrivées et des départs en vacances, les routes sont surchargées. La population locale est alors inévitablement impactée. On évoquait un autre enjeu pour les stations qui concerne les évolutions climatiques. Elles ont un fort impact évident sur l'activité touristique en stations, notamment sur la pratique du ski. Certaines années, les domaines skiables sont contraints de réduire leur durée d'ouverture par rapport à d'autres années si la neige n'est pas au rendez-vous. L'impact que cela a sur la fréquentation des visiteurs a conjointement un impact fort sur l'emploi dans les stations et stades de neige. C'est un sujet prégnant qui ne doit pas être laissé pour compte. La problématique de l'emploi impacte la viabilité de ces territoires. Sans les saisonniers et les salariés en stations et stades de neige, le système ne fonctionne pas. D'ailleurs, cette population locale dont l'activité professionnelle dépend parfois de l'activité touristique est également impactée par le coût de la vie dans ces territoires. On a pu observer au cours des périodes de terrain l'augmentation du prix du carburant pendant les périodes touristiques. Certains supermarchés augmentent également leurs prix, alors que d'autres indiquent qu'ils ne les augmenteront pas pendant les périodes touristiques. Ces augmentations touchent inévitablement la population locale.

Toutes ces problématiques et ces enjeux soulevés ne sont pas nouveaux. On les met en avant à l'issue de ce travail pour bien appuyer l'idée que la dimension économique ne doit pas être traitée seule. On pointe ici des enjeux sociaux et environnementaux qui sont connus. Ce sont autant de pistes de réflexion qui paraissent essentielles à prendre en considération pour permettre un système territorial durable.

À retenir

Ce dernier chapitre porte un regard critique sur l'ensemble de cette recherche et ouvre la perspective sur des poursuites du travail. On a mis en évidence des points de blocage méthodologiques qui n'ont pas permis de réaliser la recherche comme elle était imaginée initialement. L'obtention des données issues du terrain reste la difficulté majeure. On se questionne donc sur la méthode de prise de contact auprès des stations. Un appel à manifestation d'intérêt aurait pu permettre de travailler directement avec des territoires, alors investis pleinement dans la recherche et avec la volonté d'aboutir à des résultats concrets. Malgré cet écueil dans la méthodologie générale, les résultats obtenus sont de précieux indicateurs. Les coefficients multiplicateurs permettent de bien mettre en avant l'importance de l'interprétation qui en est faite. Cette interprétation est gage de la fiabilité et de la valeur sûre de ces coefficients. Sans une bonne interprétation, on insiste d'ailleurs sur le fait que les résultats ne devraient pas être communiqués, au risque d'être mal interprétés.

Par ailleurs, l'objet principal de cette recherche concerne la dimension économique liée aux stations de ski alpin. À l'issue du travail, on s'est interrogé sur ce que les retombées économiques des stations impliquent pour les territoires sur lesquels elles sont situées. La station est alors intégrée à un système territorial dont elle est une partie prenante. Elle n'est pas plus au cœur de ce système que n'importe quelle autre partie prenante. Les problématiques rencontrées par les stations de ski impactent tout le système territorial. Elles sont d'ailleurs tout autant propres à ce système territorial que seulement à la station. En parlant de système, on propose donc d'envisager le développement des territoires de montagne dans son ensemble. Les stations de ski alpin font partie de cet ensemble.

Conclusion générale

Les stations de ski alpin sont en période de transition. Depuis leur création, elles sont confrontées à des évolutions internes et externes, qui viennent modifier leur fonctionnement. Afin d'anticiper l'avenir des stations et des territoires de montagne à plus large échelle, les décideurs politiques ont un intérêt à connaître le poids économique qu'elles représentent. À ce sujet, les bureaux d'étude et regroupements professionnels spécialisés sur les problématiques de la montagne ne manquent pas de livrer des statistiques. Elles sont communiquées de manière publique ou bien privée, directement auprès des territoires qui les leur demandent. Certaines de ces statistiques indiquent des ratios sur ce que rapporte l'activité ski pour les stations. Dans des discours politiques et des rapports officiels sur l'avenir des territoires de montagne, ces statistiques sont reprises et mises en avant. En l'état, et sans chercher à en savoir davantage sur les méthodes qui ont permis de les obtenir, les ratios énoncés montrent le poids considérable que représentent les stations pour les territoires concernés. Dans le domaine scientifique, les stations de ski alpin n'ont pas été étudiées sous l'angle des retombées économiques. Et pourtant, les travaux sur ces espaces touristiques ne manquent pas. Ainsi, si l'on regarde uniquement dans les travaux scientifiques, on ne connaît pas de méthodologie sur la mesure des retombées économiques en stations de ski alpin. Avant tout, on ne sait pas s'il est possible de mener ce type de mesure. C'est là que cette recherche s'est positionnée : trouver une méthodologie qui le permette, et l'appliquer à plusieurs terrains d'étude pour la tester. D'une part, cette recherche contribue à consolider la connaissance sur les méthodes de mesure des retombées économiques, appliquée aux stations de ski alpin. D'autre part, et de manière plus opérationnelle dans l'aménagement des territoires concernés par des stations de ski alpin, cette recherche a permis d'élargir le périmètre géographique pour ne plus se concentrer uniquement sur celui des stations, mais sur celui de l'intercommunalité.

L'état des lieux des études existantes se rapprochant de la mesure des retombées économiques en stations de ski alpin a permis d'aboutir à plusieurs constats. D'abord, il n'en existe pas qui soient propres au cas particulier des stations de ski alpin. Elles concernent parfois des sports de nature, ou bien l'évènementiel touristique. Ensuite, elles ont été faites par des bureaux d'étude et regroupements professionnels, et non dans le domaine scientifique. Enfin, et pour celles qui ont été recensées, la méthodologie employée n'est pas toujours expliquée. Ces difficultés ont conduit à s'appuyer sur la méthodologie d'Éric Maurence, consultant et spécialiste des études économiques. Bien que sa méthode permette de mesurer les retombées économiques liées à la présence d'un évènement touristique, on l'a étudiée et adaptée pour cette recherche. Le rapport qu'Éric Maurence a établi fait référence dans le domaine et s'appuie sur une riche bibliographie. Après l'appropriation de cette méthode, on a respecté plusieurs étapes. D'abord, on a choisi un périmètre au sein duquel seraient mesurées les retombées économiques : le périmètre intercommunal. Pour arriver à ce choix, on a défini et caractérisé ce qu'est la station, d'un point de vue juridique, mais également ce qu'elle représente géographiquement. Peu d'éléments permettent de définir avec certitude ce qu'est la station. On a préféré choisir un périmètre qui soit délimité dans l'espace, géographiquement mais également administrativement. Entre autres, cela permettrait ensuite de reproduire la méthodologie sur d'autres territoires. Ensuite, on a retenu plusieurs stations et stades de neige pour constituer un échantillon de travail, selon plusieurs critères bien précis : le nombre de journées ski, le type de station (station de ski alpin ou stade de neige), et l'histoire de la station (« site historique » ou station « récente »). Sur les six initialement choisis, on a obtenu des résultats pour trois stations, et un stade de neige : Saint-Lary, Ax-3-Domaines, Camurac et Hautacam. Cet échantillon permet d'avoir un stade de neige,

ainsi que trois stations aux profils différents, bien qu'elles aient des similitudes. Saint-Lary et Ax-3-Domains sont des stations qui ont une fréquentation beaucoup plus importante que Camurac et Hautacam. Les domaines skiables des deux premières sont également considérables en comparaison aux deux autres. Enfin, on a mis en place deux méthodes grâce aux données récoltées suite à l'administration de questionnaires auprès des visiteurs de ces stations et stade de neige. D'abord, une méthode de régression par les moindres carrés ordinaires. Elle analyse les relations entre plusieurs variables. Concrètement, les données récoltées ont été traitées par un logiciel de statistiques et d'économétrie (« Stata »). Les tableaux issus de ce logiciel mettent en avant des variables, selon si elles sont significatives ou non. Grâce à cela, on a pu confirmer et appuyer les connaissances théoriques sur les stations et stades de neige. Les résultats ont notamment permis de confirmer que les dépenses des visiteurs sont plus importantes en période hivernale qu'en période estivale. On justifie cela par les dépenses élevées nécessaires à la pratique du ski. On a également observé grâce aux résultats la part significative que représentent les résidents secondaires en stations. La deuxième méthode qui a pu être utilisée est celle du multiplicateur keynésien. Grâce à une formule mathématique, on a pu calculer un coefficient multiplicateur. Il fallait pour cela connaître une donnée particulière relative aux dépenses des visiteurs, à savoir la propension marginale à consommer. En d'autres termes, il s'agit de connaître la part supplémentaire que les visiteurs seraient prêts à dépenser si leur revenu augmentait. À partir des résultats obtenus à cette question posée, on a calculé la moyenne des réponses. Cette moyenne a été nécessaire dans la formule du calcul du coefficient multiplicateur. On a de nouveau utilisé le logiciel « Stata » pour confirmer les résultats et assurer leur fiabilité. Concrètement, les résultats permettent de dire que 1€ injecté dans l'économie du territoire générerait entre 1,50 € et 1,58 € supplémentaire. On a constaté que ces ratios sont bien différents de ceux communiqués par les bureaux d'études ou regroupements professionnels dans leurs statistiques. Néanmoins, on insiste sur l'interprétation de ces ratios. Lorsque l'on ne trouve pas cette interprétation, les résultats indiqués n'ont pas de réelle valeur. On ne peut donc pas comparer les ratios que l'on a obtenus à d'autres.

Les indicateurs économiques que l'on obtient à travers les résultats de cette recherche sont autant de pistes de réflexions quant aux choix de développement des territoires concernés par des stations. À l'issue de cette recherche, on considère que l'intégration de la station mérite d'être discuté. Pour qu'un système territorial qui bénéficie d'une station puisse prévoir son avenir de manière durable, il convient que toutes les parties prenantes du système soient considérées de manière égale. Les décisions en matière d'aménagement et de développement doivent être pensées et menées dans l'intérêt de toutes les parties prenantes des territoires : les habitants, les socio-professionnels, les associations, mais également les visiteurs. Pour ce faire, on situe les retombées économiques comme un indicateur permettant de mesurer le poids et l'impact de certaines activités (touristiques ou non) sur l'ensemble du territoire concerné. En revanche, on dit bien que ce sont un indicateur, et non le seul indicateur qui doit être pris en considération. Ainsi, il est nécessaire de ne pas omettre les retombées sociales et environnementales qui sont inhérentes aux activités présentes sur les territoires. C'est une limite de cette recherche qui représente également une perspective d'ouverture vers d'autres réflexions et travaux : ouvrir la réflexion au-delà de la dimension économique des stations. Si l'on conserve la problématique de la mesure des retombées économiques, ce travail pourrait également être appliqué à d'autres terrains d'étude. Il serait pertinent que des territoires soient motivés par calculer les retombées économiques engendrées par les stations. Un investissement des territoires induirait peut-être une meilleure facilité dans l'accès aux données. Néanmoins, on a pu voir à travers cette recherche qu'évoquer les retombées économiques des stations n'est

pas évident. Les territoires ne sont peut-être pas tous prêts à imaginer un développement territorial où la station est partie prenante d'un système plus global.

En termes de recherche, il faudrait maintenant poursuivre et approfondir ce travail. Il est clair que le manque de données a été un frein considérable à cette recherche. Il conviendrait d'élargir ce travail à d'autres territoires en mobilisant éventuellement plus de personnes pour administrer les questionnaires. Cela permettrait d'avoir plus de répondants et donc des résultats plus fiables. De plus, le travail qui a été fait sur la saison hivernale 2022-2023 mériterait d'être fait sur une année complète voire d'être poursuivi sur plusieurs années. L'objectif serait d'abord d'observer les évolutions dans les dépenses des visiteurs en fonction des périodes de l'année. Ensuite, il serait pertinent de voir si les dépenses fluctuent également au fur et à mesure des années. Ces pistes de poursuite de cette recherche seraient chronophages et nécessiteraient des personnes qui travaillent sur ces problématiques à temps plein. Ce travail permettrait d'avoir des données en temps réel sur les retombées économiques des stations de ski alpin, tout au long de l'année. L'objectif sous-jacent serait d'éclairer les réflexions en termes d'aménagement du territoire, notamment en observant les retombées économiques de toutes les activités touristiques développées en stations de ski. Ces territoires, qui sont en période de transition, se diversifient en proposant des activités qui se pratiquent tout au long de l'année. Ces évolutions sont très récentes alors il faudrait pouvoir mesurer les retombées économiques qu'elles impliquent pour les territoires qui les développent. De plus, la diversification de ces activités se fait en station, mais également à un périmètre géographique plus large. Dans cette optique, la mesure des retombées économiques devrait se faire à l'échelle de l'intercommunalité. Plusieurs raisons justifient cela, et notamment en termes de compétence des intercommunalités. Elles sont en charge de l'aménagement du territoire. Les ressources dont elles disposent sont plus conséquentes que celles des communes, qui peinent souvent à investir seules dans les projets touristiques (Vlès et Clarimont, 2009). L'intercommunalité permet de mutualiser les moyens, qu'ils soient humains, techniques et financiers (Vlès et Clarimont, 2009). En repositionnant l'activité touristique à l'échelle intercommunale, cette mutualisation des moyens est indispensable. L'objectif étant de travailler sur des projets de développement qui servent l'intérêt du territoire intercommunal.

Annexe 1 : Liste des acteurs territoriaux rencontrés

Nom et prénom	Fonction
Olivier BELY	Chargé de mission accompagnement au développement des projets touristiques chez Hautes-Pyrénées Tourisme Environnement
Maryse BEYRIE	Maire de Vielle-Aure
Akin BOUFAID	Directeur Altiservice Saint-Lary
Edwige DESSEMOND	Chargée de mission au département de la Savoie
Jean-François DUBARRY	Maire d'Aulon
Rose-Marie ESCLARMONDE	Chargée Pôle Montagne au département des Pyrénées-Atlantiques
Juliette FILLEAU	Directrice générale des services de la mairie d'Ax-les-Thermes
Dominique FOURCADE	Maire d'Ax-les-Thermes
Marion GUIPPONI	Responsable administrative de la station de ski de Camurac
André MIR	Maire de Saint-Lary-Soulan
Vincent TASSARD	PDG de STEM International
Bernard VAQUIE	Maire de Camurac

Annexe 2 : Codes NAF

Section	Division	Groupe	Classe	Sous-classe
H : Transports et entreposage	49 Transports terrestres et transport par conduites	49.1 Transport ferroviaire interurbain de voyageurs	49.10 Transport ferroviaire interurbain de voyageurs	49.10Z Transport ferroviaire interurbain de voyageurs
		49.3 Autres transports terrestres de voyageurs	49.31 Transports urbains et suburbains de voyageurs	49.31Z Transports urbains et suburbains de voyageurs
			49.32 Transports de voyageurs par taxis	49.32Z Transports de voyageurs par taxis
			49.39 Autres transports terrestres de voyageurs n.c.a.	49.39A Transports routiers réguliers de voyageurs
				49.39B Autres transports routiers de voyageurs
				49.39C Téléphériques et remontées mécaniques
	50 Transport par eau	50.3 Transports fluviaux de passagers	50.30 Transports fluviaux de passagers	50.30Z Transports fluviaux de passagers
	51 Transports aériens	51.1 Transports aériens de passagers	51.10 Transports aériens de passagers	51.10Z Transports aériens de passagers
I : Hébergement et restauration	55 Hébergement	55.1 Hôtels et hébergement similaire	55.10 Hôtels et hébergement similaire	55.10Z Hôtels et hébergement similaire
		55.2 Hébergement touristique et autre hébergement de courte durée	55.20 Hébergement touristique et autre hébergement de courte durée	55.20Z Hébergement touristique et autre hébergement de courte durée
		55.3 Terrains de camping et parcs pour caravanes ou véhicules de loisirs	55.30 Terrains de camping et parcs pour caravanes ou véhicules de loisirs	55.30Z Terrains de camping et parcs pour caravanes ou véhicules de loisirs
		55.9 Autres hébergements	55.90 Autres hébergements	55.90Z Autres hébergements
	56 Restauration			56.10A Restauration traditionnelle

		56.1 Restaurants et services de restauration mobile	56.10 Restaurants et services de restauration mobile	56.10B Cafétérias et autres libres-services
				56.10C Restauration de type rapide
		56.2 Traiteurs et autres services de restauration	56.21 Services des traiteurs	56.21Z Services des traiteurs
			56.29 Autres services de restauration	56.29A Restauration collective sous contrat
				56.29B Autres services de restauration n.c.a.
56.3 Débits de boissons	56.30 Débits de boissons	56.30Z Débits de boissons		
L : Activités immobilières	68 Activités immobilières	68.1 Activités des marchands de biens immobiliers	68.10 Activités des marchands de biens immobiliers	68.10Z Activités des marchands de biens immobiliers
		68.2 Location et exploitation de biens immobiliers propres ou loués	68.20 Location et exploitation de biens immobiliers propres ou loués	68.20A Location de logements
			68.20B Location de terrains et d'autres biens immobiliers	
	68.3 Activités immobilières pour compte de tiers	68.31 Agences immobilières	68.31Z Agences immobilières	
N : Activités de services administratifs et de soutien	77 Location et location-bail	77.2 Location et location-bail de biens personnels et domestiques	77.21 Location et location-bail d'articles de loisirs et de sport	77.21Z Location et location-bail d'articles de loisirs et de sport
			77.29 Location et location-bail d'autres biens personnels et domestiques	77.29Z Location et location-bail d'autres biens personnels et domestiques
	79 Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes	79.1 Activités des agences de voyage et voyagistes	79.11 Activités des agences de voyage	79.11Z Activités des agences de voyage
		79.9 Autres services de réservation et activités connexes	79.90 Autres services de réservation et activités connexes	79.90Z Autres services de réservation et activités connexes
R : Arts, spectacles et	90 Services créatifs, artistiques et du spectacle	90.0 Gestion de salles de spectacles	90.04 Gestion de salles de spectacles	90.04Z Gestion de salles de spectacles

activités récréatives	91 Bibliothèques, archives, musées et autres activités culturelles	91.0 Bibliothèques, archives, musées et autres activités culturelles	91.02 Gestion des musées	91.02Z Gestion des musées
			91.03 Gestion des sites et monuments historiques et des attractions touristiques similaires	91.03Z Gestion des sites et monuments historiques et des attractions touristiques similaires
			91.04 Gestion des jardins botaniques et zoologiques et des réserves naturelles	91.04Z Gestion des jardins botaniques et zoologiques et des réserves naturelles
	93 Activités sportives, récréatives et de loisirs	93.1 Activités liées au sport	93.11 Gestion d'installations sportives	93.11Z Gestion d'installations sportives
			93.12 Activités de clubs de sports	93.12Z Activités de clubs de sports
			93.19 Autres activités liées au sport	93.19Z Autres activités liées au sport
		93.2 Services récréatifs et de loisirs	93.21 Activités des parcs d'attractions et parcs à thèmes	93.21Z Activités des parcs d'attractions et parcs à thèmes
			93.29 Autres activités récréatives et de loisirs	93.29Z Autres activités récréatives et de loisirs
S : Autres activités de services	96 Autres services personnels	96.0 Autres services personnels	96.01 Blanchisserie-teinturerie	96.01A Blanchisserie-teinturerie de gros
			96.04 Entretien corporel	96.04Z Entretien corporel

Bibliographie

ACHIN C., 2015, *La gouvernance de la diversification comme enjeu de l'adaptation des stations de moyenne montagne : l'analyse des stations de la Bresse, du Dévoluy et du Sancy*, Thèse de doctorat en sciences du territoire, Université Grenoble Alpes, 320 p.

ACHIN C., GEORGE E., 2019, « Adaptation des stations au changement : une lecture de la diversification touristique par la fiscalité locale », dans PEYPOCH N., SPINDLER J., 2019, *Le tourisme hivernal : clé de succès et de développement pour les collectivités de montagne ?*, Paris : L'Harmattan, p.149-176.

ANCT, 2023, *Conseil national de la montagne 2023, Bilan du plan Avenir Montagnes qui a permis aux territoires de montagnes d'engager leurs transitions*, dossier de presse, [en ligne] URL : <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr> (consulté le 30/05/2023).

ARCHER B.H., OWEN C.B., 1971, « Towards a Tourist Regional Multiplier », in *Journal of Travel Research*, volume 11, n°2, p.9-13, [en ligne] URL : <https://doi.org/10.1177/004728757201100202> (consulté le 28/04/2021).

ARCHER B.H., 1982, « The value of multipliers and their policy implications », in *Tourism Management*, vol.3, n°4, p.236-241.

ASSEMBLEE NATIONALE, 2022, *Rapport d'information sur le tourisme de montagne et les enjeux du changement climatique*, par la commission des affaires économiques, 107p.

AVENTUR D., 1986, « La production d'un espace touristique : l'aménagement de trois stations de ski pyrénéennes », in *Revue de géographie du Sud-Ouest et des Pyrénées*, tome 57, n°4, p.611-628, [en ligne] URL : https://www.persee.fr/doc/rgpso_0035-3221_1986_num_57_4_3071 (consulté le 04/12/2020).

BAHIMON P., DERIOZ P., VLES V., 2016, « Le dédoublement résidentiel, descripteur des bifurcations des trajectoires des stations de montagne », dans Vlès V., Bouneau C., 2016, *Stations en tension*, Bruxelles : Peter Lang.

BARRUET J., GERBAUX F., ZUANON J.P., 1984, « La politique de la montagne : entre le changement et la continuité ? », in *Revue de géographie alpine*, tome 72, n°2-4, p.329-346, [en ligne] URL : https://www.persee.fr/doc/rga_0035-1121_1984_num_72_2_2575 (consulté le 01/12/2020).

BEDE S., 2015, « Les contrats de destination : nouveau souffle ou nouvelle ère de la gouvernance des destinations ? », dans *Management Avenir*, volume 77, n°3, p.119-136, [en ligne] URL : <https://www.cairn.info/revue-management-et-avenir-2015-3-page-119.htm> (consulté le 21/01/2021).

BERNARD C., 2015, *Les projets de territoire des communautés : enjeux, et pratiques observées*, Assemblées des Communautés de France, 64p., [en ligne] URL : <https://www.adcf.org/files/Publications/ADCF-EtudeProjetTerritoire-150312-web.pdf> (consulté le 22/01/2021).

BERNIER J-C., BRASSEUR G., BRECHET Y., CANDEL S., CAZENAVE A., COURTILLOT V., FONTECAVE M., GARNIER E., GOEBEL P., LEGRAND M., LE TREUT H., MAUBERGER P., 2016, *Chimie et changement climatique*, Les Ulis : EDP Sciences.

BLAKE A., 2005, *The Economic Impact of the London 2012 Olympics*, Nottingham University Business School, 72p., [en ligne] URL: <https://opus.lib.uts.edu.au/bitstream/10453/19780> (consulté le 28/04/2021).

BOISSONADE L., 2017, La transition, analyse d'un concept », Théma, Commissariat général au développement durable, Ministère de la transition écologique et solidaire, [en ligne] URL : <https://www.ecologie.gouv.fr> (consulté le 08/05/2022).

BONN M.A., HARRINGTON J., 2008, « A Comparison of Three Economic Impact Models for Applied Hospitality and Tourism Research », in *Tourism Economics*, volume 14, n°4, p.769-789, [en ligne] URL: <https://journals.sagepub.com/doi/10.5367/000000008786440148> (consulté le 05/03/2021).

BONNEMAINS A., 2014, « Quelle capacité d'adaptation pour les stations de sports d'hiver de haute altitude des Alpes du Nord ? Mise en regard de la vulnérabilité territoriale et du Plan énergie climat territorial Tarentaise Vanoise », dans *Sud-Ouest européen*, n°37, p.29-39, [en ligne] URL : <http://journals.openedition.org/soe/1055> (consulté le 09/02/2021).

BONNEMAINS A., 2015, *Vulnérabilité et résilience d'un modèle de développement alpin : Trajectoire territoriale des stations de sports d'hiver de haute altitude de Tarentaise*. Thèse de doctorat en géographie, Université Grenoble Alpes, 501p.

BOTTI L., PEYPOCH N., SOLONANDRSANA B., 2008, *Ingénierie du tourisme : concepts, méthodes, applications*, Bruxelles : De Boeck, 167p.

BOTTI L., GONCALVES O., PEYPOCH N., 2012, « Analyse comparative des destinations « neige » pyrénéennes », in *Revue de géographie alpine | Journal of Alpine Research*, 100-4, [en ligne], URL : <https://journals.openedition.org/rga/1843> (consulte le 11/01/2021).

BOURBONNAIS R., 2021, *Econométrie*, 11^e édition, Dunod, 415p.

BOURDEAU P., 2008, « Les défis environnementaux et culturels des stations de montagne », dans *Téoros*, volume 27, n°2, p.23-30, [en ligne] URL : <http://journals.openedition.org/teoros/131> (consulté le 23/02/2021).

BOURDEAU P., 2009, « De l'après-ski à l'après tourisme, une figure de transition pour les Alpes ? », dans *Revue de géographie alpine | Journal of alpine Research*, volume 93, n°3, [en ligne], URL : <https://journals.openedition.org/rga/1049> (consulté le 30/10/2020).

BOURDEAU P., 2021, "Dilemmes de transition. Les destinations françaises de sports d'hiver entre agir créatif, inerties et mal adaptation", dans *Géocarrefour*, volume 2, n°95, [en ligne] URL : <https://doi.org/10.4000/geocarrefour.18943> (consulté le 13/06/2022).

BRESSOUD E., KAHANÉ J-C., 2008, *Statistique descriptive avec Excel et la calculatrice*, Paris : Pearson education, 247p.

BROWNRIGG M., GREIG M.A., 1975, « Differential Multipliers for Tourism », in *Scottish Journal of Political Economy*, volume 22, n°3, p.261-275, [en ligne] URL: <https://doi.org/10.1111/j.1467-9485.1975.tb00064.x> (consulté le 22/06/2021).

BRUNET R., 2017, *Le déchiffrement du Monde, théorie et pratique de la géographie*, Belin, 2017, [en ligne] URL : <https://doi.org/10.3917/bel.brune.2017.01>, (consulté le 18/04/2023).

BURAKOWSKI E., MAGNUSSON M., 2012, *Climate Impacts on the Winter Tourism Economy in the United States*, 36p., [en ligne] URL: <https://www.nrdc.org/sites/default/files/climate-impacts-winter-tourism-report.pdf> (consulté le 21/04/2021).

BURON Glen, 2020, « Trail et transition touristique : analyse des modes d'habiter l'espace sous l'effet d'une pratique », dans *Transition et reconfiguration des spatialités*, [en ligne] URL : <https://hal-univ-pau.archives-ouvertes.fr/hal-03162069> (consulté le 12/09/2022).

CAHIERS ESPACES, 1987, numéro 7, *La gestion des stations*, Paris : ETE.

CASTELLS M., « Le centre urbain, projet de recherche sociologique », dans *Cahiers internationaux de sociologie*, nouvelle série, volume 46, p.83-106, [en ligne] URL : <https://www.jstor.org/stable/40689481> (consulté le 21/03/2023).

CAZCARRO I., HOEKSTRA A.Y., SANCHEZ CHOLIZ J., 2014, « The water footprint of tourism in Spain », in *Tourism Management*, volume 40, p.90-101, [en ligne] URL: <https://doi.org/10.1016/j.tourman.2013.05.010> (consulté le 21/04/2021).

CELA A., 2007, *Estimating the economic impact of tourism: A comparative analysis of Albania, Croatia, the Former Yugoslav Republic of Macedonia and Greece*, Dissertation, Degree of Doctor of Education, University of Northern Iowa, 127p., [en ligne] URL: <https://scholarworks.uni.edu/etd/760> (consulté le 04/06/2021).

CHADEFAUD M., DALLA-ROSA G., 1978, « La neige des Pyrénées occidentales : enjeu et stratégies des collectivités locales », dans *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, tome 49, fascicule 4, p. 477-515, [en ligne] URL : https://www.persee.fr/doc/rgpso_0035_3221_1978 (consulté le 21/04/2021).

CHHABRA D., SILLS E., 2003, « The significance of Festivals to Rural Economies: Estimating the Economic Impacts of Scottish Highland Games in North Carolina », in *Journal of Travel Research*, volume 41, n°4, p.421-427, [en ligne] URL: <https://doi.org/10.1177/0047287503041004012> (consulté le 14/04/2021).

CLARIMONT S., BESSIERE J., 2016, « L'adaptation au changement, « Néouvielle, destination nature » ou la mobilisation de la ressource patrimoniale comme levier de diversification touristique », dans Vlès V., Bouneau C., 2016, *Stations en tension*, Bruxelles : Peter Lang.

CLARIMONT S., VLES V., 2009. «Le tourisme pyrénéen face au développement durable : une intégration partielle et hésitante», *Journal of Alpine Research*, "Mountain tourism and sustainability", 97-3, [en ligne], URL : <http://rga.revues.org/index978.html> (consulté le 12/11/2020).

CLARIMONT S., VLES V., 2009, *Tourisme et intercommunalités dans le massif pyrénéen. Analyse comparée transfrontalière*. Rapport de recherche, ministère de l'Écologie et du Développement durable, ministère de l'Équipement, PUCA, Programme de recherches « Politiques territoriales et développement durable », Pau : Université de Pau et des Pays de l'Adour, 96p.

CONDÈS, 2004, « Les incidences du tourisme sur le développement », dans *Revue Tiers Monde*, volume 2, n°178, p.269-291, [en ligne] URL : <https://www.cairn.info/revue-tiers-monde-2004-2-page-269.htm> (consulté le 12/11/2020).

CONSEIL NATIONAL DU TOURISME, 2009, *Le tourisme des années 2020, des clés pour agir*, Paris : La Documentation française, 209 p.

CONSEIL NATIONAL DU TOURISME, 2010, *Le poids économique et social du tourisme*, 137 p. [en ligne] URL : <https://www.vie-publique.fr/sites/default/files/rapport/pdf/114000081.pdf> (consulté le 17/11/2020).

COUR DES COMPTES, 2015, « L'avenir des stations de ski des Pyrénées : un redressement nécessaire, des choix inévitables », dans *Rapport public annuel*, p.323-369, [en ligne] URL : <https://www.ccomptes.fr/sites/default/files/EzPublish/116-RPA2015-avenir-stations-ski-Pyrenees.pdf> (consulté le 12/12/2020).

CROMPTON J.L., MCKAY S.L., 1994, « Measuring the Economic Impact of Festivals and Events: Some Myths, Misapplications and Ethical Dilemmas », in *Festival Management and Events Tourism*, volume 2, n°1, p.33-43.

CROUCH G.I., RITCHIE J. R., 1999, « Tourism, Competitiveness, and Societal Prosperity », in *Journal of Business Research*, volume 44, n°3, [en ligne] URL: <http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0148296397001963> (consulté le 09/11/2020).

DEBARBIEUX B., 1995, *Tourisme et Montagne*, Paris : Economica, 107 p.

DE GRANDPRE F., 2009, « Modélisation du système touristique régional (M.T.R.). Application Québécoise » dans *Tourisme & Territoire*, 61p.

DESAGE F., 2011, « L'intercommunalité », dans *Dictionnaire des politiques territoriales*, sous la direction de Romain Pasquier, Sébastien Guigner et Alistair Cole, Presses de sciences Po, p. 283-289.

DOMAINES SKIABLES DE FRANCE, 2011, *Economie de gestion des domaines skiables*, Les Cahiers.

DOMAINES SKIABLES DE FRANCE, 2013, « Les retombées économiques des domaines skiables de Rhône-Alpes », dans *Domaines skiables de France, la montagne en mouvement*, p.9-13.

DOMAINES SKIABLES DE FRANCE, 2020, *Indicateurs et analyses*, octobre 2020.

DUMONT G-F., 2018, « Intercommunalité ou « supracommunalité » ? », dans *Population & Avenir*, volume 740, n°5, p.3-3, [en ligne] URL : <https://www.cairn.info/revue-population-et-avenir-2018-5-page-3.htm> (consulté le 01/03/2021).

DWYER L., KIM C., 2003, « Destination competitiveness : Determinants and Indicators », in *Current issues of tourism*, volume 6, n°5, p.369-414, [en ligne] URL : <https://doi.org/10.1080/13683500308667962> (consulté le 02/11/2020).

DWYER L., FORSYTH P., SPURR R., 2004, « Evaluating tourism's economic effects: new and old approaches », in *Tourism Management*, volume 25, n°3, p.307-317, [en ligne] URL: [https://doi.org/10.1016/S0261-5177\(03\)00131-6](https://doi.org/10.1016/S0261-5177(03)00131-6) (consulté le 23/03/2021).

DWYER L., FORSYTH P., SPURR R., 2005, « Estimating the Impacts of Special Events on an Economy », in *Journal of Travel Research*, volume 43, n°4, p.351-359, [en ligne] URL: <https://doi.org/10.1177/0047287505274648> (consulté le 25/02/2021).

EQUIPE MIT, 2005, *Tourismes 2, Moments de lieux*, Paris : Berlin, Mappemonde, 349p.

ESCADAFAL A., 2015, « Des territoires aux destinations touristiques : la fin d'une illusion ? », dans *Sud-Ouest européen*, n°39, p.55-63, URL : <http://journals.openedition.org/soe/1882> (consulté le 18/01/2021).

FABLET G., 2015, *Entre performance de l'outil de production et pérennité de l'outil d'aménagement : le dilemme immobilier dans les stations nouvelles d'altitude*, Thèse de doctorat en urbanisme, Université de Grenoble, 343p.

FRANCOIS H., 2007, *De la station ressource pour le territoire au territoire pour la station. Le cas des stations de moyenne montagne périurbaines de Grenoble*, thèse de doctorat en géographie, Université Joseph-Fourier, Institut de géographie alpine, Grenoble I.

FRANCOIS H., MARCELPOIL E., 2008, « Mutations touristiques, mutations foncières : vers un renouvellement des formes d'ancrage territorial des stations », chapitre 13, p.177-195, dans CLARIMONT S., VLES V. (dir), 2008, *Tourisme durable en montagne : entre discours et pratiques*, Editions Afnor.

FRECHTLING D., 2013, *The Economic Impact of Tourism: Overview and Examples of Macroeconomic Analysis*, UNWTO Statistics and TSA Issue Paper Series STSA/IP/2013/03, [en ligne] URL: <http://statistics.unwto.org/en/content/papers> (consulté le 24/02/2021).

GAUDIN T., 1994, *L'aménagement du territoire vu de 2100*, Saint-Amand-Montrond : Éditions de l'aube, 119 p.

GEORGE E., ACHIN C., FRANCOIS H., SPANDRE P., MORIN S., VERFAILLIE D., 2019, « Changement climatique et stations de montagne alpines : impacts et stratégies d'adaptation », dans *Sciences Eaux & Territoires*, n°28, p.44-51, [en ligne] URL : <https://www.cairn.info/revue-sciences-eaux-et-territoires-2019-2-page-44.htm?ref=doi> (consulté le 15/10/2020).

GERBAUX F., 1994, *La montagne en politique*, Paris : L'Harmattan, 168 p.

GERBAUX F., MARCELPOIL E., 2006, « Gouvernance des stations de montagne en France : les spécificités du partenariat public-privé », dans *Revue de géographie alpine*, volume 94, n°1, [en ligne] URL : https://www.persee.fr/doc/rga_0035-1121_2006_num_94_1_2380 (consulté le 16/10/2020).

GODARD O., 2005, « Le développement-durable, une chimère, une mystification ? », dans *Mouvements*, n°41, p. 14 à 23, [en ligne] URL : <https://doi.org/10.3917/mouv.041.0014> (consulté le 13/06/2022).

GODELIER M., 1987, « L'analyse des processus de transition », dans *Social Science Information*, n°26, [en ligne] URL : <https://doi.org/10.1177/053901887026002002> (consulté le 13/06/2022).

GONCALVES O., GUALLINO G., MICHEL H., ROBINOT E., 2011, « Flocon ou chamois d'or ? Mesurer la performance marketing d'un service touristique : le cas des stations de ski françaises », dans *Décisions marketing*, n°64, p.59-68.

GONCALVES O., 2012, *Benchmarking et performance des destinations. Approche par les frontières d'efficience et application aux stations de sports d'hiver*, Thèse pour l'obtention du grade de Docteur des Sciences de gestion, Perpignan : Université de Perpignan Via Domitia.

GONCALVES O., 2013, « Gestion privée ou publique : quel système de gouvernance pour quelle performance ? », *Gestion et management public*, volume 1, n°3, p.40-57.

GONIN A., 2021, « Transition », dans le glossaire de Géoconfluences, [en ligne], URL : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/transition> (consulté le 05/04/2022).

GUÉRIN J.P., 1984, *L'aménagement de la montagne : politiques, discours et productions d'espaces*, Gap : Éditions Ophrys, 467 p.

GUERRIEN B., GUN O., 2012, *Dictionnaire d'analyse économique, microéconomie, macroéconomie, monnaie, finance, etc.*, 4e édition revue et augmentée, Paris : La Découverte, 570p.

HAGIMONT S., 2017, *Commercialiser la nature et les façons d'être : une histoire sociale et environnementale de l'économie et de l'aménagement touristiques (Pyrénées françaises et espagnoles XIXe-XXe siècle)*, histoire, Université Toulouse le Mirail - Toulouse II, 1063p.

HAGIMONT S., 2018, « Un essor touristique et thermal contrarié au XIXe siècle : Ax-les-Thermes », dans *Archives ariégeoises*, n°10, p. 86-109, [en ligne] URL : <https://shs.hal.science/halshs-02061779> (consulté le 06/04/2022).

HATT E., 2011, *Requalifier les stations touristiques contemporaines : une approche des espaces publics. Application à Gourette et Seignosse-Océan*, Thèse de doctorat en aménagement et urbanisme, Université de Pau et des Pays de l'Adour, 644 p.

HARRIS M.D., 2011, *Spillover Effects of Jamaican Tourism Based on the Keynesian Multiplier and Stakeholder Interviews*, Dissertation for e degree of Business Administration, Wilmington University, 174p., [en ligne] URL: <https://delaware.contentdm.oclc.org/digital/collection/p15323coll5/id/7060> (consulté le 27/05/2021).

HARRIS R.L., DIERINGER S., 2017, « The economic impact of rezoning to increase tourism », in *Tourism*, volume 65, n°1, p.103-114, [en ligne] URL : <https://www.researchgate.net/publication/317742836> (consulté le 14/04/2021).

HERNANDEZ-MARTIN R., 2004, *Impact of Tourism Consumption on GDP. The Role of Imports*, Natural Resources Management Department of Applied Economics, University of La Laguna, 29p., [en ligne] URL : <https://www.researchgate.net/publication/5023310> (consulté le 03/06/2021).

HOPKINS R., 2010, *Localisation and resilience at the local level: the case of transition town Totnes (Devon, UK)*, thèse de doctorat en philosophie, Université de Plymouth, 478p.

HSU P-H., 2019, « Economic impact of wetland ecotourism: An empirical study of Taiwan's Cigu Lagoon area », in *Tourism Management Perspectives*, volume 29, [en ligne] URL: <https://doi.org/10.1016/j.tmp.2018.10.003> (consulté le 07/04/2021).

INCHAUSTI-SINTES F., 2015, « Tourism: Economic growth, employment and Dutch Disease », in *Annals of Tourism Research*, volume 54, p.172-189, [en ligne] URL: <https://doi.org/10.1016/j.annals.2015.07.007> (consulté le 12/04/2021).

INSEE, 2009, « Lettre statistique et économique de Haute-Normandie », AVAL, n°89, [en ligne] URL : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1559479> (consulté le 17/03/2023).

JALABERT L., 2021, « Les stations de sports d'hiver dans les Pyrénées occidentales : trajectoires historiques et politiques publiques (1945-2020) », dans *Sud-Ouest Européen*, n°51, p.25-39, [en ligne] URL : <https://doi.org/10.4000/soe.7441> (consulté le 24/11/2022).

KLIJS J., HEIJMAN W., MARIS D.K., BRYON J., 2012, « Criteria for Comparing Economic Impact Models of Tourism », in *Tourism Economics*, volume 18, n°6, p.1175-1202, [en ligne] URL : <https://doi.org/10.5367/te.2012.0172> (consulté le 15/06/2021).

KNAFOU R., 1978, *Les stations intégrées de sports d'hiver : l'aménagement de la montagne à la française*, Paris : Masson.

KNAFOU R., 2011, « Le tourisme, indicateur et outil de transformation du Monde », dans *Géo confluences*, [en ligne] URL : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/doc/typespace/tourisme/TourScient.htm> (consulté le 12/01/2021).

KUMAR J., HUSSAIN K., 2014, « Evaluating Tourism's Economic Effects: Comparison of Different Approaches », in *Procedia – Social and Behaviour Sciences*, volume 144, p.360-365, [en ligne] URL: <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S1877042814042335> (consulté le 26/02/2021).

LA CHAMONJARDE, 2020, *Quand le domaine skiable (re)devient domaine montagne*, [en ligne] URL : <https://www.chamoniarde.com/> (consulté le 16/12/2020).

LELOUP F., MOYART L., PECQUEUR B., 2005, « La gouvernance comme nouveau mode de coordination territoriale ? », dans *Géographie, économie, société*, volume 7, n°4, p.321-332, [en ligne] URL : <https://doi.org/10.3166/ges.7.321-331> (consulté le 03/02/2022).

LI S., BLAKE A., COOPER C., 2011, « Modelling the Economic Impact of International Tourism on the Chinese Economy: A CGE Analysis of the Beijing 2008 Olympics » in *Tourism Economics*, volume 17, n°2, p.279-303, [en ligne] URL: <https://doi.org/10.5367/te.2011.0025> (consulté le 22/04/2021).

MANSURY Y., HARA T., 2007, « Impact of Organic Food Agritourism on a Small Rural Economy: A Social Accounting Matrix Approach », in *Journal of Regional Analysis and Policy*, volume 37, p.213-222, [en ligne] URL : <https://www.researchgate.net/publication/258123194> (consulté le 30/04/2021).

MARCELPOIL E., 2001, « Le territoire politique à la rencontre du territoire fonctionnel : le cas du Sillon Alpin. L'apport de la cartographie statistique », dans *Revue géomatique*, Cemagref, Grenoble DTGR, vol.11, n°2, 15p.

MARCELPOIL E., 2007, « Réflexions sur l'ancrage territorial des stations de montagne », chapitre 12, p.161-172, dans BOURDEAU P. (eds), 2007, *Les sports d'hiver en mutation. Crise ou révolution géoculturelle ?* Collection Finance-gestion, management, Eds Hermès.

MARCELPOIL E., 2008, *Les trajectoires d'évolution des destinations touristiques de montagne*, HDR, tome 2, Aménagement, Université de Pau et des Pays de l'Adour, 250p.

MARCOTTE P., REDA KHOMSI M., FALARDEAU I., ROULT R., LAPOINTE D., « Tourisme et Covid-19 », dans *Téoros*, numéro 39, [en ligne] URL : <http://journals.openedition.org/teoros/7976> (consulté le 31/05/2022).

MAURENCE E., 2012, *La mesure de l'impact économique d'un évènement touristique*, EMC/Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, DGCIS.

MAYER M., MULLER M., WOLTERING M., ARNEGGER J., JOB H., 2010, « The economic impact of tourism in six German national parks », in *Landscape and Urban Planning*, volume 97, n°2, p.73-82, [en ligne] URL: <https://doi.org/10.1016/j.landurbplan.2010.04.013> (consulté le 23/04/2021).

MAZUMDER M.N., AL-MAMUN A., AL-AMIN A.Q., MOHIUDDIN M., 2012, « Economic Impact of Tourism – A Review of Literatures on Methodologies and Their Uses : 1969-2011 », in *Visions for Global Tourism Industry – Creating and Sustaining Competitive Strategies*, p.269-294, [en ligne] URL : <https://www.intechopen.com/books/> (consulté le 23/02/2021).

MENG X., SIRIWARDANA M., PHAM T., 2013, « A CGE assessment of Singapore's tourism policies », in *Tourism Management*, volume 34, p.25-36, [en ligne] URL: <https://doi.org/10.1016/j.tourman.2012.03.006> (consulté le 01/04/2021).

METRAL P-A., 2021, « Les trajectoires de reconversion post-touristiques des stations de ski fermées françaises », dans *Géocarrefour*, numéro 95, volume 2, [en ligne] URL : <https://doi.org/10.4000/geocarrefour.18343> (consulté le 25/07/2023).

MEUNIER V., 2009, *Analyse coût-bénéfices : guide méthodologique*, Cahiers de la sécurité industrielle, numéro 2009-06, Foundation for an Industrial Safety Culture, Toulouse, [en ligne] URL : <http://www.foncsi.org/en/> (consulté le 16/03/2023).

MIEN E., 2020, « Y-a-t-il des limites à la croissance ? Le « Rapport Meadows » et ses prolongements actuels », dans *Regards croisés sur l'économie*, tome 1, n°26, p.208-214, [en ligne] URL : <https://doi.org/10.3917/rce.026.0208> (consulté le 12/06/2022).

MWAKALOBO A., KASWAMILA A., KIA A., CHAWALA O., TEAR T., 2016, « Tourism Regional Multiplier Effects in Tanzania: Analysis of Singita Grumeti Reserves Tourism in the Mara Region », in *Journal of Sustainable Development*, volume 9, n°4, [en ligne] URL: <http://dx.doi.org/10.5539/jsd.v9n4p44> (consulté le 25/05/2021).

NICOLAS Y., 2007, « Les premiers principes de l'analyse d'impact économique local d'une activité culturelle », dans *Culture méthodes*, n°1, p.1-8, [en ligne] URL : <https://www.cairn.info/revue-culture-methodes-2007-1-page-1.htm> (consulté le 26/01/2021).

OMT, 2010, *International Recommendations for Tourism Statistics 2008 : Compilation Guide*, United Nations : New York, 295p., [en ligne] URL : https://unstats.un.org/unsd/publication/Seriesm/SeriesM_83rev1e.pdf#page=21 (consulté le 04/02/2021).

OMT, 2015, *Le tourisme de plus près : mesure et analyse à l'échelon infranational – Vers un ensemble de directives de l'OMT*, International Network on Regional Economics, Mobility and Tourism, OMT, Madrid.

OPCC, 2018, *Le changement climatique dans les Pyrénées : impacts, vulnérabilités et adaptation. Bases de connaissances pour la future stratégie d'adaptation au changement climatique dans les Pyrénées*, 150 p., [en ligne] URL : <https://opcc-ctp.org/> (consulté le 07/05/2020).

POLO C., VALLE E., 2007, « Un análisis estructural de la economía balear », en *Estadística española*, volume 49, p.227-257, [en ligne] URL : <https://www.researchgate.net/publication/233932793> Un analisis estructural de la economia balear (consulté le 28/04/2021).

POLO C., VALLE E., 2012, « Input-Output and SAM models », in DWYER L., GILL A., SEETARAM N., *Handbook of Research Methods in Tourism: Quantitative and Qualitative Approaches*, p.227-260.

PRATT S., 2015, « The economic impact of tourism in SIDS », in *Annals of Tourism Research*, volume 52, p.148-160, [en ligne] URL: <https://doi.org/10.1016/j.annals.2015.03.005> (consulté le 22/04/2021).

PREAU P., 1968, « Essai d'une typologie des stations de sports d'hiver dans les Alpes du Nord », dans *Revue de géographie alpine*, tome 56, n°1, p.127-140, [en ligne] URL : https://www.persee.fr/doc/rga_0035-1121_1968_num_56_1_3571 (consulté le 15/02/2021).

REGION OCCITANIE, *Plan montagnes d'Occitanie, terres de vie 2018-2025*, 137p.

SALVADOR M., FROCHOT I., 2016, « Mesurer la demande d'authenticité et l'imaginaire des touristes, expérimentation dans le massif du Néouvielle », dans Vlès V., Bouneau C., 2016, *Stations en tension*, Bruxelles : Peter Lang.

SIMONET G., 2016, « De l'ajustement à la transformation : vers un essor de l'adaptation ? », dans *Développement durable et territoires*, volume 7, n°2, [en ligne] URL : <https://journals.openedition.org/developpementdurable/11320> (consulté le 11/06/2020).

SORBE J., 2010, *Stations de ski à l'épreuve du développement durable : leurre ou opportunité d'une évolution salubre*, Mémoire de master 1, Université de Pau et des Pays de l'Adour, 145p.

STEM International, 2021, *Rapport annuel du délégataire 2020-2021, exploitation du Parc de Loisirs du Hautacam*, 89p.

STOCK M., CEOFFE V., VIOLIER P., 2020, *Les enjeux contemporains du tourisme une approche géographique*, Nouvelle édition revue, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 500p.

SUWA A., 1991, « Les modèles d'équilibre général calculable », dans *Économie & prévision*, volume 97, n°1, p.69-76, [en ligne] URL : https://www.persee.fr/doc/ecop_0249-4744_1991_num_97_1_5211 (consulté le 09/03/2021).

TALANDIER M., DAVEZIES L., 2009, *Repenser le développement territorial ? : confrontation des modèles d'analyse et des tendances observées dans les pays développés*, La Défense : Plan urbanisme construction architecture, 144p.

TUPPEN T.J., 2000, « The restructuring of winter sports resorts in French Alps: problems, processes and policies », in *International Journal of Tourism Research*, n°2, p.327-344, [en ligne] URL : <https://doi.org/10.1002/1522-1970> (consulté le 09/01/2023).

TUPPEN T.J., LANGENBACH M., 2021, « Les territoires touristiques et sportifs en transition », dans *Géocarrefour*, n°95, volume 2, [en ligne] URL : <https://doi.org/10.4000/geocarrefour.19448> (consulté le 09/01/2023).

TYRRELL T.J., JOHNSTON R.J., 2006, « The Economic Impacts of Tourism: A Special Issue », in *Journal of Travel Research*, volume 45, n°1, [en ligne] URL: <https://doi.org/10.1177/0047287506288876> (consulté le 23/03/2021).

VAN TRUONG N., SHIMIZU T., 2017, « The effect of transportation on tourism promotion: Literature review on application of the Computable General Equilibrium (CGE) Model », in *Transportation Research Procedia*, volume 25, p.3096-3115, [en ligne] URL: <https://doi.org/10.1016/j.trpro.2017.05.336> (consulté le 21/04/2021).

VEYRET G., 1956, « Le Tourisme au secours de la montagne : L'exemple de Val d'Isère », dans *Revue de géographie alpin*, tome 4, n°1, p.37-56, [en ligne] URL : <https://doi.org/10.3406/rga.1956.1749> (consulté le 12/05/2022).

VILLALBA B., 2022, « crise climatique », p.161-163, dans JEZEQUEL A., JOUZEL J., LORMETEAU B., MICHELOT A., *Dictionnaire juridique du changement climatique*, [en ligne] URL : <https://hal.science/hal-03809873/document> (consulté le 31/05/2023).

VLES V., 1996, *Le projet de station touristique*, Bordeaux : Presses Universitaires de Bordeaux, 403p., [en ligne] URL : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00694999> (consulté le 15/02/2021).

VLES V., ESCADAFAL A., 2001, *L'apport des stations et territoires touristiques au développement local*, Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale, Montaigne, Bordeaux 3, 108p.

VLES V., 2006, *Politiques publiques d'aménagement touristique : objectifs, méthodes, effets*, Pessac : Presses Universitaires de Bordeaux, 483p.

VLES V., 2010, « Du moderne au pastiche : questionnement sur l'urbanisme des stations de ski et d'alpinisme », dans *Mondes du tourisme*, n° 1, juin 2010, p 39-48.

VLES V., 2012, « Stations de ski en crise et construction territoriale en Catalogne française. La gestion intercommunale de la ressource touristique, un débat confisqué », dans *Revue de géographie alpine*, 100-2, [en ligne], URL : <http://journals.openedition.org/rga/1815> (consulté le 09/02/2021).

VLES V., 2015, « Les processus de transformation des trajectoires locales des stations et aires touristiques : des questions modélisables ? », avant-propos du numéro thématique *Les trajectoires des stations touristiques dans le grand Sud-Ouest français depuis le XIXe siècle*. Introduction, Toulouse : Sud-Ouest Européen, n°39, p.5-12, [en ligne] URL : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01249229> (consulté le 22/02/2021).

VLES V., BOUNEAU C., 2016, *Stations en tension*, Bruxelles : Peter Lang, 260p.

VLES V., 2019, « Des stations de ski et d'alpinisme confrontées à la transition touristique, énergétique et écologique », dans la revue *Urbanisme, Réinventer les stations de montagne*, p.27-28.

VLES V., 2021, « Anticiper le changement climatique dans les stations de ski : la science, le déni, l'autorité », dans HAGIMONT S., MINOVEZ J.M., VLES V., (dir.), *Sports d'hiver, territorialité et environnement*, Sud-Ouest Européen, numéro spécial, Toulouse, à paraître 1^{er} semestre 2021, [en ligne] URL : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-03070853v1> (consulté le 26/02/2021).

WATSON P., THILMANY D., WILSON J., WINTER S., 2007, « Determining Economic Contributions and Impacts: What is the difference and why do we care? », in *Journal of Regional Analysis and Policy*, volume 37, n°2, p.140-146, [en ligne] URL : https://www.researchgate.net/publication/280717869_Determining_Economic_Contributions_and_Impacts_What_is_the_difference_and_why_do_we_care (consulté le 07/06/2021).

WEBSTER C., IVANOV S., 2014, « Transforming competitiveness into economic benefits: does tourism stimulate economic growth in more competitive destinations? », in *Tourism Management*, volume 40, p.137-140, [en ligne] URL : <http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0261517713001222> (consulté le 12/11/2020).

ZANTMAN A., 1995, « Modèles d'équilibre général calculable et répartition des revenus dans les PED : quelques éléments d'évaluation », dans *Revue Tiers Monde*, volume 36, n°142, p.411-442 [en ligne], DOI : <https://doi.org/10.3406/tiers.1995.4961> (consulté le 03/02/2021).

Tableaux

Tableau 1: Études empiriques sur la mesure des retombées économiques	24
Tableau 2 : Les indicateurs d'évaluation de l'impact économique	35
Tableau 3 : Illustration du principe du multiplicateur keynésien (adapté d'un exemple de Maurence E.)	37
Tableau 4 : État des lieux non exhaustif des modèles utilisés	41
Tableau 5 : Comparaison des modèles d'étude d'impact	44
Tableau 6 : Études empiriques utilisant le modèle du multiplicateur keynésien	45
Tableau 8 : Stations de ski alpin pyrénéennes d'Occitanie selon différents critères	56
Tableau 9 : Stations retenues dans l'échantillon	59
Tableau 10 : Caractéristiques des 4 stations de l'échantillon	70
Tableaux 11 : Répartition des visiteurs en séjour, à la journée et des résidents secondaires en saison hivernale et estivale	81
Tableau 12 : Caractéristiques des séjours à Hautacam en hiver et en été	83
Tableau 13 : Caractéristiques des séjours à Ax-3-Domaines en hiver et en été	85
Tableau 14 : Caractéristiques des séjours à Camurac en hiver	88
Tableau 15 : Dépenses moyennes en saison hivernale 2021-2022	90
Tableau 16 : Dépenses moyennes à Ax-3-Domaines en saison estivale 2022	90
Tableau 17 : Part des répondants ayant réalisés des activités en station et hors stations	91
Tableau 18 : Répartition des visiteurs en séjour, à la journée, des résidents secondaires et des primovisiteurs en saison hivernale 2022-2023	93
Tableau 19 : Caractéristiques des séjours en saison hivernale 2022-2023	94
Tableau 20 : Part des répondants ayant réalisés des activités à Hautacam et en dehors du stade de neige	96
Tableau 21 : Part des répondants ayant réalisés des activités à Saint-Lary et en dehors de la station	97
Tableau 22 : Part des répondants ayant réalisés des activités à Ax-3-Domaines et en dehors de la station	98
Tableau 23 : Dépenses moyennes en saison hivernale 2022-2023	99
Tableau 24 : Caractéristiques des séjours des résidents secondaires	101
Tableau 25 : Statistiques descriptives des variables quantitatives (visiteurs)	105
Tableau 26 : Statistiques descriptives des variables quantitatives (touristes)	106
Tableau 27 : Statistiques descriptives des variables quantitatives (excursionnistes)	106
Tableau 28 : Coefficients multiplicateurs pour chaque station	121

Figures

Figure 1 : Schémas organisationnels de la station et du stade de neige	10
Figure 2 : Différents modes de gestion d'une station de sports d'hiver	13
Figure 3 : Les niveaux de transition	17
Figure 4 : Processus des impacts économiques appliqués à une station de ski.....	30
Figure 5 : Processus d'apparition de l'impact primaire.....	32
Figure 6 : Facteurs conditionnant la difficulté d'évaluer le nombre de visiteurs	33
Figure 7 : Processus lié à la compétitivité d'une destination touristique.....	49
Figure 8 : Représentation schématique de la destination touristique	50
Figure 9 : Questionnaire sur les dépenses touristiques (première version).....	62
Figure 10 : Questionnaire sur les dépenses touristiques (seconde version)	66
Figure 11 : Schéma du mode de gestion du Hautacam	74
Figure 12 : Schéma du mode de gestion de Saint-Lary.....	76
Figure 13 : Schéma du mode de gestion de Camurac	77
Figure 14 : Schéma du mode de gestion d'Ax-3-Domaines	79
Figure 15 : Répartition des séjournants et excursionnistes à Hautacam et Ax-3-Domaines en saison hivernale 2021-2022 et en saison estivale 2022	82
Figure 16 : Parts des répondants à Hautacam pour chaque type de logements et hiver et en été	83
Figure 17 : Parts des répondants à Ax-3-Domaines pour chaque type de logements et hiver et en été	85
Figure 18 : Part des répondants à Camurac pour chaque type de logements (saison hivernale 2021-2022)	88
Figure 19 : Dépenses moyennes en saison hivernale 2021-2022.....	90
Figure 20 : Part des répondants ayant réalisés des activités en dehors de la station et en station (saison hivernale 2021-2022)	91
Figure 21 : Parts des séjournants et des excursionnistes (saison hivernale 2022-2023).....	93
Figure 22 : Part des séjournants en résidence secondaire et des primovisiteurs (saison hivernale 2022-2023)	93
Figure 23 : Part de répondants pour chaque type de logements (saison hivernale 2022-2023).....	94
Figure 24 : Part des répondants ayant réalisés des activités à Saint-Lary et en dehors de la station	97
Figure 25 : Principaux lieux visités en dehors de la station de Saint-Lary	97
Figure 26 : Part des répondants ayant réalisés des activités à Ax-3-Domaines et en dehors de la station	98
Figure 27 : Principaux lieux visités en dehors de la station d'Ax-3-Domaines.....	99
Figure 28 : Dépenses moyennes en saison hivernale 2022-2023.....	100
Figure 29 : Dépenses moyennes des résidents secondaires (saison hivernale 2021-2022)....	101
Figure 30 : Dépenses moyennes des résidents secondaires (saison hivernale 2022-2023)....	102
Figure 31 : Dépenses moyennes des résidents secondaires (saison estivale 2022).....	102
Figure 32 : Compréhension des variables	105
Figure 33 : Dépense globale des groupes (saison hivernale 2022-2023).....	107
Figure 34 : Dépense estimée par les visiteurs (saison hivernale 2022-2023)	109
Figure 35 : Dépenses des groupes selon plusieurs variables avec Hautacam comme station de référence (saison hivernale 2022-2023)	110
Figure 36 : Dépenses des groupes selon plusieurs variables - focus sur les activités réalisées au cours de leur séjour (saison hivernale 2022-2023).....	111

Figure 37 : Dépenses des groupes en fonction de plusieurs variables - focus sur les raisons ayant motivé leur séjour (saison hivernale 2022-2023)	112
Figure 38 : Coefficient et multiplicateur (station d'Ax-3-Domaines)	113
Figure 39 : Coefficient et multiplicateur (station du Hautacam)	113
Figure 40 : Coefficient et multiplicateur (station de Saint-Lary).....	113

Cartes

Carte 1 : Stations retenues dans l'échantillon	59
Carte 2 : Hautacam sur le territoire de son intercommunalité.....	72
Carte 3 : Plan simplifié du Hautacam à l'échelle de Beaucens.....	73
Carte 4 : Saint-Lary sur le territoire de son intercommunalité.....	75
Carte 5 : Plan simplifié de Saint-Lary à l'échelle de Saint-Lary-Soulan.....	76
Carte 6 : Camurac sur le territoire de son intercommunalité	77
Carte 7 : Plan simplifié de Camurac à l'échelle de Camurac	78
Carte 8 : Ax-3-Domaines sur le territoire de son intercommunalité	79
Carte 9 : Plan simplifié d'Ax-3-Domaines à l'échelle d'Ax-les-Thermes.....	80
Carte 10 : Répartition des visiteurs d'Hautacam selon leur lieu de séjour (saison hivernale 2021-2022).....	84
Carte 11 : Répartition des visiteurs d'Ax-3-Domaines selon leur lieu de séjour (saison hivernale 2021-2022)	86
Carte 12 : Répartition des visiteurs d'Ax-3-Domaines selon leur lieu de séjour (saison estivale 2022).....	87
Carte 13 : Répartition du lieu de séjour des visiteurs de Camurac (saison hivernale 2021-2022)	89
Carte 14 : Répartition du lieu de séjour des visiteurs du Hautacam (saison hivernale 2022-2023)	95
Carte 15 : Répartition du lieu de séjour des visiteurs de Saint-Lary (saison hivernale 2022-2023)	96
Carte 16 : Répartition du lieu de séjour des visiteurs d'Ax-3-Domaines (saison hivernale 2022-2023).....	98

Sigles et abréviations

ADT : agence de développement touristique
ANCT : Agence nationale de la cohésion des territoires
ANMSM : association nationale des maires des stations de montagne
ATVG : agence touristique des vallées de Gavarnie
CC : communauté de communes
CCI : chambre de commerce et d'industrie
CHM : société des chemins de fer et hôtels de montagne aux Pyrénées
CIAM : Commission interministérielle d'aménagement de la montagne
CUM : modèle d'utilisation de la capacité
DRDJS : Direction régionale et départementale jeunesse et sports
DSF : Domaines skiables de France
DSP : délégation de service public
EGC : équilibre général calculable (modèle économique)
EPCI : établissement public de coopération intercommunale
EPSA : établissement public des stations d'altitude
FACEM : fonds d'aides aux collectivités pour l'équipement de la montagne
GIEC : Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
HPTE : Hautes-Pyrénées tourisme environnement
IMPLAN : analyse d'impact pour la planification (modèle économique)
INSEE : Institut national de la statistique et des études économiques
MCO : moindres carrés ordinaires
MCS : matrice de comptabilité sociale (modèle économique)
NAF : nomenclature d'activités française
NOTRe : nouvelle organisation territoriale de la République
NPY : Nouvelles Pyrénées
OMS : Organisation mondiale de santé
OMT : Organisation mondiale du tourisme
OPCC : Observatoire pyrénéen du changement climatique
ORIL : opération de réhabilitation de l'immobilier de loisirs
OSM : Observatoire des stations de montagne
OT : office de tourisme
PIB : produit intérieur brut
REMI : modèles économiques régionaux
SAM : social accounting matrix
SAVASEM : Ski Alpin Vallées d'AX Société Économique Mixte
SEATM : service d'études et d'aménagement touristique de la montagne
SIRENE : Système national de l'identification et du répertoire des entreprises et de leurs établissements
SIVOM : syndicat intercommunal à vocation multiple
SIVU : syndicat intercommunal à vocation unique
SPL : société publique locale
SRU : loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains
USDA : united states department of agriculture
UTN : unité touristique nouvelle

Table des matières

Remerciements	2
Sommaire	3
Introduction générale.....	4
Partie 1 : Les retombées économiques des stations, un impensé scientifique.....	8
Chapitre 1 : « Station de ski » : un phénomène récent et très diversifié	9
1. Des situations et des devenirs variés	9
2. De « l'or blanc » à la « neige empoisonnée »	11
2.1. La création et l'aménagement des stations de ski alpin	11
2.2. Des modes de gestion bien spécifiques aux stations.....	12
3. Un modèle économique daté	14
3.1. Les stations de ski alpin face à des contraintes internes et externes	14
3.2. La « transition » : un terme à la mode caractéristique d'une réalité révélée	16
3.3. « Adaptation », « diversification » : quelles retombées économiques ?.....	19
Chapitre 2 : Mesurer les retombées économiques : des méthodes à construire	22
1. Les stations de ski alpin génératrices de retombées économiques : qu'en sait-on vraiment ?.....	22
1.1. Une dimension économique certaine, mais malgré tout discutable	22
1.2. Comment évaluer des retombées économiques sur les territoires ?.....	23
1.3. Des méthodes scientifiques éprouvées.....	27
2. Proposition d'une méthodologie pour évaluer l'impact économique des stations de ski alpin	28
2.1. Le raisonnement général d'une étude d'impact économique	28
2.2. Le calcul de l'impact primaire : à l'origine d'une première stimulation économique	31
2.1. Le calcul de l'impact secondaire, avec l'estimation du coefficient multiplicateur grâce à différentes méthodes.....	34
3. Le multiplicateur keynésien : une méthode qui semble adaptée au cas particulier des stations de ski.....	43
4. Quelques écueils à éviter dans une étude d'impact économique	46
Chapitre 3 : Stations dans leur territoire : les limites spatiales des retombées et de l'attractivité.....	49
1. Les stations comme moteur économique des territoires ?.....	49
2. L'intercommunalité comme échelon territorial de référence	51
3. La méthodologie appliquée aux stations pyrénéennes	54

3.1.	L'identification de l'échantillon : six stations représentatives de la diversité des stations pyrénéennes	54
3.2.	La récolte des données auprès des différents acteurs.....	60
3.3.	Une enquête en deux temps auprès des visiteurs des stations de ski	64
Partie 2 : Des stations de type très varié aux apports économiques incertains.....		68
Chapitre 1 : Analyse comparative des trois stations et du stade de neige de l'échantillon : des résultats empiriques qui viennent conforter les éléments théoriques.....		69
1.	Des sites aux caractéristiques variées, avec pourtant de nombreuses similitudes	69
1.1.	Hautacam, « Une montagne d'activités »	71
1.2.	Saint-Lary, « Le plus grand domaine skiable des Pyrénées françaises »....	74
1.3.	Camurac, « Les Pyrénées en toute simplicité »	77
1.4.	Ax-3-Domaines, « Créatrice d'émotion »	78
2.	Une analyse des caractéristiques des séjours des visiteurs en saisons hivernale et estivale.....	81
2.1.	La saison hivernale 2021-2022 et la saison estivale 2022, deux périodes touristiques bien distinctes	81
2.2.	Des résultats sur la saison hivernale 2022-2023 qui viennent conforter ceux observés sur la saison précédente	92
2.3.	Le cas particulier des résidents secondaires.....	100
Chapitre 2 : L'application de deux méthodes économiques : la méthode d'estimation par la régression et le modèle du multiplicateur keynésien.....		104
Chapitre 3 : Vers une reconfiguration territoriale où la station de ski est partie prenante d'un système (territorial)		116
1.	Des points de blocages méthodologiques révélateurs de points de blocages territoriaux	116
2.	Les retombées économiques : un indicateur nécessaire mais pas suffisant	118
2.1.	Des résultats du terrain qui viennent renforcer des réalités et connaissances établies	118
2.2.	L'importance de l'interprétation du coefficient multiplicateur.....	120
3.	Des problématiques traitées et mises en lumière à l'échelle des stations de ski, pourtant autant prégnantes pour les territoires de montagne à plus large échelle.....	122
3.1.	Les retombées économiques questionnent sur le territoire, perçu comme un système	122
3.2.	Un système territorial qui va au-delà de l'activité touristique.....	123
Conclusion générale		126
Annexe 1 : Liste des acteurs territoriaux rencontrés		129
Annexe 2 : Codes NAF		130
Bibliographie		133

Tableaux.....	143
Figures.....	144
Cartes.....	146
Sigles et abréviations.....	147
Table des matières.....	148
Résumés	151

Résumés

Titre : Quelles retombées économiques des stations pyrénéennes de ski alpin ?

Résumé : « *Pour 1 € dépensé en forfait, les clients venus pour le ski dépensent 7 € en moyenne en station* ». Cette phrase est tirée d'un magazine de Domaines Skiabiles de France, paru en mars 2013. Le ratio énoncé vient d'une étude portée sur les domaines skiabiles de Rhône-Alpes. De nombreux bureaux d'études et regroupements professionnels ont produit des statistiques sur l'activité économique des stations de ski alpin, notamment en postulant des ratios comme celui de Domaines Skiabiles de France. Comment sont calculés ces ratios ? À partir de quelles données et en suivant quelle méthodologie ? Qu'en sait-on à ce sujet dans le domaine scientifique ? Les stations de ski alpin ont fait l'objet de nombreux travaux scientifiques, mais pas sous l'angle économique. Quant aux études faites par des bureaux d'études et regroupements professionnels, elles ne détaillent pas leur méthodologie. C'est dans ce contexte que cette recherche vient à la fois combler un manque dans le domaine scientifique, et apporter des résultats concrets aux territoires concernés par les stations de ski alpin. À ce jour, il n'existe aucune méthode approuvée scientifiquement permettant le calcul des retombées économiques appliquée aux stations de ski alpin. C'est ce que l'on propose dans cette recherche. Après avoir dressé un état des lieux théorique de la connaissance en matière de calculs des retombées économiques, on met en place une méthodologie en plusieurs temps. D'abord, l'identification d'un échantillon de travail avec le choix de l'intercommunalité comme territoire de référence. C'est à l'échelle de ce périmètre que l'on fait le choix de mesurer les retombées économiques liées à l'activité touristique en station. Ensuite, l'administration de questionnaires auprès des visiteurs des stations retenues. Enfin, le traitement et l'analyse des données recueillies, avec l'utilisation du modèle du multiplicateur keynésien pour obtenir un coefficient multiplicateur. Par ailleurs, comme les études existantes sur les retombées économiques des stations de ski alpin portent principalement sur le massif alpin, on mène cette recherche sur plusieurs stations de ski alpin et un stade de neige de « moyenne » montagne à l'échelle du massif pyrénéen. Les résultats de cette recherche concernent les dépenses des visiteurs. Les coefficients multiplicateurs qu'ils permettent d'estimer sont bien différents des ratios énoncés jusqu'à maintenant. Au-delà de l'apport méthodologique sur le calcul du multiplicateur, les résultats de cette recherche permettent de remettre en question l'existante même de la station, notamment en la redéfinissant et en caractérisant la place qu'elle occupe sur les territoires. Cette notion même de territoire est discutée. Il est nécessaire dans le calcul des retombées économiques de savoir jusqu'où elles doivent être mesurées. Cela revient à se demander jusqu'où l'activité touristique en stations a un impact. Les conclusions et résultats de cette recherche sont nécessaires pour les décideurs politiques et acteurs territoriaux, notamment dans leurs choix stratégiques de développement et d'aménagement de leur territoire.

Mots-clés : stations de ski alpin, stade de neige, aménagement touristique, développement territorial, retombées économiques, coefficient multiplicateur, multiplicateur keynésien.

Title: What are the economic benefits of Pyrenean alpine ski resorts?

Abstract: *“For 1€ spend in a skipass, clients who came for ski spend 7€ on average in ski resorts”*. This sentence is taken from a magazine of Domaines skiabiles de France, published in March 2023. The announced ratio come from a study focused on skiing area of Rhône-Alpes. Many consulting engineers and professional groups had produced statistics about economic activities of the alpine ski resorts, in particular by postulating a ratio as the one of Domaines skiabiles de France. How these ratios are calculated? From which data and by following which methodology? What do we know about this subject in the scientific field? Alpine ski resorts have been the subject of many scientific works, but not through the economic point of view. As for the studies done by consulting engineers and professional groups, they don't detail their methodology. It is in this context that this research comes to fill a lack in the scientific field, and brings concrete results for the territories concerned by alpine ski resorts. To date, it doesn't exist no method scientifically approved allowing the calculation of the economic benefits applying to the alpine ski resorts. It is what we propose in this research. After drawing up a theoretical inventory of knowledge in terms of calculating economic benefits, we set up a methodology in several stages. First, identifying a work sample with the choice of the inter municipality as reference territory. We choose to calculate the economic benefits on the scale of inter municipalities. It is on the scale of this perimeter that we have chosen to measure the economic benefits linked to tourist activity in the resort. Then, the administration of questionnaires to visitors of the selected stations. Finally, the processing and analysis of the data collected, with the use of the Keynesian multiplier model to obtain a multiplier coefficient. Moreover, as the existing studies on the economic benefits of alpine ski resorts focus mainly on the Alpine massif, this research is being conducted on several alpine ski resorts and a snow stadium of "medium" mountain on the scale of the Pyrenean massif. The results of this research relate to visitors spending. The multiplier coefficients that they make it possible to estimate are very different from the ratios stated so far. Beyond the methodological contribution on the calculation of the multiplier, the results of this research make it possible to question the very existing of the resort, in particular by redefining it and characterizing the place it occupies on the territories. This very notion of territory is discussed. It is necessary in the calculation of economic benefits to know how far they should be measured. It amounts to asking until where tourist activity in resorts has an impact. The conclusions and results of this research are necessary for political decision-makers and territorial actors, particularly in their strategic choices for the development and planning of their territory.

Keywords: alpine ski resorts, tourism planning, territorial development, economics benefits, multiplier coefficient, Keynesian multiplier.